UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00014116 8

66
862

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MARMONTEL.

TOME VII.

BÉLISAIRE.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE,
RUE JACOB, N° 24.

3525

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MARMONTEL,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE ÉDITION

ORNÉE DE TRENTE-HUIT GRAVURES.

TOME VII.

87257
-1/6/05

A PARIS,

CHEZ VERDIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

1819.

PQ
2005
A1
1818
t.7

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR. (1819.)

La censure que la Sorbonne a faite de l'ouvrage intitulé : *Bélisaire*, est un monument de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. On ne saurait mieux prouver l'esprit d'impartialité qui préside à notre édition, qu'en y insérant cette pièce, l'une des plus célèbres dans son genre, et qui d'ailleurs est devenue assez rare. Il nous a paru d'autant plus nécessaire d'y joindre les lettres adressées par Marmontel à l'abbé Riballier, syndic de la faculté de théologie à Paris, qu'elles se rencontrent peut-être encore plus difficilement dans le commerce. C'est vraiment remplir les intentions de l'auteur que de les réimprimer, puisqu'elles contiennent des éclaircissements auxquels il a soin de renvoyer dans ses mémoires, tome II, livre VIII, page 27.

La correspondance originale de Marmontel avec d'augustes personnages était tombée en des mains étrangères. Nous avons acquis le droit d'en faire usage : nous publions en conséquence

des lettres inédites, et dans celles qui sont connues nous avons rétabli des passages nombreux, supprimés par des considérations qui n'existent plus. Enfin, nous croyons donner un nouveau prix à ce volume en l'enrichissant de tous les billets de Voltaire, que nous avons pu nous procurer.

PRÉFACE.

Je sais, et je ne dois pas dissimuler qu'on peut regarder le fait sur lequel est établi le plan de ce petit ouvrage, plutôt comme une opinion populaire, que comme une vérité historique. Mais cette opinion a si bien prévalu, et l'idée de Bélisaire aveugle et mendiant est devenue si familière, qu'on ne peut guère penser à lui, sans le voir comme je l'ai peint.

Sur tout le reste, à peu de chose près, j'ai suivi fidèlement l'histoire, et Procope a été mon guide. Mais je n'ai eu aucun égard à ce libelle calomnieux, qui lui est attribué, sous le titre d'*Anecdotes*, ou d'*Histoire secrète*. Il est pour moi de toute évidence que cet amas informe d'injures grossières et de faussetés palpables, n'est point de lui, mais de quelque déclamateur aussi maladroit que méchant (1).

---

(1) On a soupçonné qu'il était d'un avocat de Césarée. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome 21.)

Aucun des écrivains du temps de Procope, aucun de ceux qui l'ont suivi, dans l'intervalle de cinq cents ans, n'a parlé de ces *Anecdotes*. Agathias, contemporain de Procope, en faisant l'énumération de ses ouvrages, ne dit pas un mot de celui-ci. On le tenait caché, me dira-t-on; mais du moins trois cents ans après, il aurait dû être public : le savant Photius aurait dû le connaître; et il ne le connaît pas. Suidas, écrivain du onzième siècle, est le premier qui ait attribué à Procope cette satire méprisable; et le plus grand nombre des savants ont répété sans discussion ce qu'en avait dit Suidas (1). Quelques-uns cependant ont douté que ce livre fût de Procope (2); il y en a même qui l'ont nié; et de ce nombre est Eichelius, dans la préface et les remarques de l'édition qu'il en a donnée. Il commence par faire voir qu'il n'est ni vrai, ni vraisemblable, que Procope en soit l'auteur; et, en supposant qu'il le fût, il ajoute que, dans une déclamation si outrée, si impudente et si absurde, il serait indigne de foi. Ce qui me confond, c'est que l'illustre

(1) Vossius, Grotius, etc.

(2) Le père Combefils, La Mothe-le-Vayer, etc.

auteur de l'Esprit des Lois ait donné quelque croyance à un libelle si manifestement supposé. Je sais de quel poids est son autorité; mais elle cède à l'évidence.

Le moyen de croire en effet qu'un homme d'État, estimé de son siècle, pour le plaisir de diffamer ceux qui l'avaient comblé de biens, ait voulu se diffamer lui-même, en réduisant la postérité au choix de le regarder comme un calomniateur atroce, ou comme un lâche adulateur? Le moyen de croire qu'un écrivain, jusque-là si judicieux, eût perdu le sens et la pudeur, au point de vouloir qu'on prît, sur sa parole, pour *un homme hébété, pour un rustre imbécille* (1). Justin, ce sage et vertueux vieillard, qui, de l'état le plus obscur et des plus bas emplois de la milice, étant monté aux plus hauts grades par sa valeur et ses talents, avait fini par réunir les vœux du sénat, du peuple et des armées, et par être élu empereur? Le moyen de croire qu'un homme qui avait écrit l'histoire de son temps avec tant d'honnêteté, de décence et de sagesse,

---

(1) *Insignis homo stoliditatis, summâ cum infantiâ summâque cum rusticitate conjunctæ.*

ait pu dire de Justinien, qu'il était *stupide et paresseux, comme un âne qui se laisse mener par le licou, en secouant les oreilles* (1); *que ce n'était pas un homme, mais une furie* (2); *que sa mère elle-même se vantait d'avoir eu commerce avec un démon, avant d'être grosse de lui* (3); *et qu'il avait fait tant de maux à l'empire, que la mémoire de tous les âges n'en avait jamais rassemblé de pareils, ni en si grand nombre* (4)? Le moyen de croire qu'après avoir fait de Bélisaire un héros accompli, triomphant, et comblé de gloire, il ait osé le donner ensuite pour *un méchant imbécille, méprisé de tout le monde, et ba-*

---

(1) *Nam mirè stolidus fuit, et lento quàm simillimus asino, capistro facilè trahendus, cui et aures subindè agitarentur.*

(2) *Quod verò non homo, sed, sub humanâ specie, furia visus sit Justinianus, documento esse possunt ingentia quibus affecit homines mala : quippè enim ex atrocitate facinorum, auctoris vitiorum immanitas palàm fiat.*

(3) *Eo gravida antequàm esset, quandam genii speciem ad se ventitasse, quæ non ad visum, sed ad contactum se præberet, accubaretque sibi, et quasi maritus se conjugem iniret.*

(4) *Is demùm fuit Romanis tot tantorumque malorum auctor, quot et quanta audita non sunt ex omni superiorum ætatum memoriâ.*

foué comme un fou (1); et cela dans le temps de sa plus grande gloire, lorsqu'il fut chargé de sauver l'empire, en chassant les Huns de la Thrace?

Ceux qui, dans le grec des *Anecdotes*, ont cru reconnaître le style de Procope, y ont-ils reconnu son bon sens? Je le suppose ingrat, méchant, furieux contre ses bienfaiteurs; est-ce par des déclamations puériles qu'il aurait voulu rétracter et ses éloges, et les faits sur lesquels ils étaient fondés? L'historien Procope se serait amusé à prouver en forme que Justinien et ses ministres n'*étaient pas des hommes, mais des démons, qui sous des figures humaines, avaient bouleversé la terre* (2)! Je le croirais à peine capable de cette ineptie, quand tous les écrivains de son temps me l'attesteraient; à plus forte raison ne le croirai-je pas sur le témoignage équivoque d'un seul homme, qui a vécu cinq cents ans après lui.

Je n'ai donc vu Procope que dans son histoire

---

(1) *Tunc enimverò contemni ab omnibus et veluti demens subsannari.*

(2) *Hi nunquàm homines* (mihi) *visi sunt, sed perniciosi demones..... Humanas induti formas, quasi semihomines furiæ, sic universum terrarum orbem convulserint.*

authentique. C'est là que je l'ai consulté; c'est là que j'ai pris le caractère de mon héros, sa modestie, sa bonté, son affabilité, sa bienfaisance, son extrême simplicité, sur-tout ce fonds d'humanité, qui était la base de ses vertus, et qui le faisait adorer des peuples. *Erat igitur Bysantinis civibus voluptati Belisarium intueri in forum quotidie prodeuntem..... Pulchritudo hunc magnitúdoque corporis honestabat. Humilem præterea se, benignumque adeò, atque aditu obviis quibusque perfacilem exhibebat, ut infimæ sortis viro persimilis videretur..... In suos præcipuè milites munificentiá cæteros anteibat.....-. Erga agricultores, agrestesque homines, tantá hic indulgentiá ac providentiá utebatur, ut Belisario ductante exercitu, nullam hi vim paterentur. Segetes insuper, dum in agris maturescerent, diligentiùs tuebatur, ne forte equorum greges has devastarent; frugesque cæteras, invitis dominis, suos attingere prohibebat.*

Proc. De Bell. Goth. Lib. 3.

BÉLISAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Dans la vieillesse de Justinien, l'empire, épuisé par de longs efforts, approchait de sa décadence. Toutes les parties de l'administration étaient négligées; les lois étaient en oubli, les finances au pillage, la discipline militaire à l'abandon. L'empereur, lassé de la guerre, achetait de tous côtés la paix au prix de l'or, et laissait dans l'inaction le peu de troupes qui lui restaient, comme inutiles et à charge à l'État. Les chefs de ces troupes délaissées se dissipaient dans les plaisirs; et la chasse, qui leur retraçait la guerre, charmait l'ennui de leur oisiveté.

Un soir, après cet exercice, quelques-uns d'entre eux soupaient ensemble dans un château de la Thrace, lorsqu'on vint leur dire qu'un vieillard aveugle, conduit par un enfant, demandait l'hospitalité. La jeunesse est compâtissante; ils firent entrer le vieillard. On était en automne; et le froid, qui déja se faisait sentir, l'avait saisi : on le fit asseoir près du feu.

Le souper continue; les esprits s'animent; on commence à parler des malheurs de l'État. Ce fut un champ vaste pour la censure; et la vanité mécontente se donna toute liberté. Chacun exagérait ce qu'il avait fait, et ce qu'il aurait fait encore, si l'on n'eût pas mis en oubli ses services et ses talents. Tous les malheurs de l'empire venaient, à les en croire, de ce qu'on n'avait pas su employer des hommes comme eux. Ils gouvernaient le monde en buvant, et chaque nouvelle coupe de vin rendait leurs vues plus infaillibles.

Le vieillard, assis au coin du feu, les écoutait, et souriait avec pitié. L'un d'eux s'en aperçut, et lui dit : Bon homme, vous avez l'air de trouver plaisant ce que nous disons là? *Plaisant :* non, dit le vieillard, mais un peu léger, comme il est naturel à votre âge. Cette réponse les interdit. Vous croyez avoir à vous plaindre, poursuivit-il, et je crois comme vous qu'on a tort de vous négliger; mais c'est le plus petit mal du monde. Plaignez-vous de ce que l'empire n'a plus sa force et sa splendeur, de ce qu'un prince, consumé de soins, de veilles et d'années, est obligé, pour voir et pour agir, d'employer des yeux et des mains infidèles. Mais dans cette calamité générale, c'est bien la peine de penser à vous! Dans votre temps, reprit l'un des convives, ce n'était donc pas l'usage de penser à soi? Hé bien, la mode en est venue, et l'on ne fait plus que cela. Tant pis, dit le vieillard, et s'il en est ainsi, en vous négligeant

on vous rend justice. Est-ce pour insulter les gens, lui dit le même, qu'on leur demande l'hospitalité? Je ne vous insulte point, dit le vieillard; je vous parle en ami, et je paie mon asyle en vous disant la vérité.

Le jeune Tibère, qui depuis fut un empereur vertueux, était du nombre des chasseurs. Il fut frappé de l'air vénérable de cet aveugle à cheveux blancs. Vous nous parlez, lui dit-il, avec sagesse, mais avec un peu de rigueur; et ce dévouement que vous exigez, est une vertu, mais non pas un devoir. C'est un devoir de votre état, reprit l'aveugle avec fermeté, ou plutôt c'est la base de vos devoirs, et de toute vertu militaire. Celui qui se dévoue pour sa patrie, doit la supposer insolvable; car ce qu'il expose pour elle est sans prix. Il doit même s'attendre à la trouver ingrate; car, si le sacrifice qu'il lui fait n'était pas généreux, il serait insensé. Il n'y a que l'amour de la gloire, l'enthousiasme de la vertu, qui soient dignes de vous conduire. Et alors, que vous importe comment vos services seront reçus? La récompense en est indépendante des caprices d'un ministre et du discernement d'un souverain. Que le soldat soit attiré par le vil appât du butin; qu'il s'expose à mourir pour avoir de quoi vivre; je le conçois. Mais vous qui, nés dans l'abondance, n'avez qu'à vivre pour jouir, en renonçant aux délices d'une molle oisiveté, pour aller essuyer tant de fatigues et affronter tant de périls, esti-

mez-vous assez peu ce noble dévouement, pour exiger qu'on vous le paie ? Ne voyez-vous pas que c'est l'avilir ? Quiconque s'attend à un salaire est esclave : la grandeur du prix n'y fait rien ; et l'ame qui s'apprécie un talent est aussi vénale que celle qui se donne pour une obole. Ce que je dis de l'intérêt, je le dis de l'ambition ; car les honneurs, les titres, le crédit, la faveur du prince, tout cela est une solde, et qui l'exige se fait payer. Il faut se donner, ou se vendre ; il n'y a point de milieu. L'un est un acte de liberté, l'autre un acte de servitude : c'est à vous de choisir celui qui vous convient. Ainsi, bon homme, vous mettez, lui dit-on, les souverains bien à leur aise ! Si je parlais aux souverains, reprit l'aveugle, je leur dirais que, si votre devoir est d'être généreux, le leur est d'être justes. — Vous avouez donc qu'il est juste de récompenser les services ? — Oui ; mais c'est à celui qui les a reçus d'y penser : tant pis pour lui, s'il les oublie. Et puis, qui de nous est sûr, en pesant les siens, de tenir la balance égale ? Par exemple, dans votre état, pour que tout le monde se crût placé et fût content, il faudrait que chacun commandât, et que personne n'obéît : or, cela n'est guère possible. Croyez-moi, le gouvernement peut quelquefois manquer de lumières et d'équité ; mais il est encore plus juste et plus éclairé dans ses choix, que si chacun de vous en était cru sur l'opinion qu'il a de lui-même. Et qui êtes-vous, pour nous parler ainsi,

lui dit, en haussant le ton, le jeune maître du château? Je suis Bélisaire, répondit le vieillard.

Qu'on s'imagine, au nom de Bélisaire, au nom de ce héros tant de fois vainqueur dans les trois parties du monde, quels furent l'étonnement et la confusion de ces jeunes gens. L'immobilité, le silence, exprimèrent d'abord le respect dont ils étaient frappés; et oubliant que Bélisaire était aveugle, aucun d'eux n'osait lever les yeux sur lui. O grand homme! lui dit enfin Tibère, que la fortune est injuste et cruelle! Quoi! vous, à qui l'empire a dû pendant trente ans sa gloire et ses prospérités, c'est vous que l'on ose accuser de révolte et de trahison, vous qu'on a traîné dans les fers, qu'on a privé de la lumière! et c'est vous qui venez nous donner des leçons de dévouement et de zèle! Et qui voulez-vous donc qui vous en donne, dit Bélisaire? Les esclaves de la faveur? Ah! quelle honte! Ah! quel excès d'ingratitude! poursuivit Tibère. L'avenir ne le croira jamais. Il est vrai, dit Bélisaire, qu'on m'a un peu surpris : je ne croyais pas être si maltraité; mais je comptais mourir en servant l'État; et mort ou aveugle, cela revient au même. Quand je me suis dévoué à ma patrie, je n'ai pas excepté mes yeux. Ce qui m'est plus cher que la lumière et que la vie, ma renommée, et sur-tout ma vertu, n'est pas au pouvoir de mes persécuteurs. Ce que j'ai fait peut être effacé de la mémoire de la cour; il ne le sera point de la mémoire des hommes;

et quand il le serait, je m'en souviens, et c'est assez.

Les convives pénétrés d'admiration, pressèrent le héros de se mettre à table. Non, leur dit-il, à mon âge la bonne place est le coin du feu. On voulut lui faire accepter le meilleur lit du château; il ne voulut que de la paille. J'ai couché plus mal quelquefois, dit-il : ayez seulement soin de cet enfant qui me conduit, et qui est plus délicat que moi.

Le lendemain Bélisaire partit dès que le jour put éclairer son guide, et avant le réveil de ses hôtes, que la chasse avait fatigués. Instruits de son départ, ils voulaient le suivre, et lui offrir un char commode, avec tous les secours dont il aurait besoin. Cela est inutile, dit le jeune Tibère; il ne nous estime pas assez pour daigner accepter nos dons.

C'était sur l'ame de ce jeune homme que l'extrême vertu, dans l'extrême malheur, avait fait le plus d'impression. Non, dit-il à l'un de ses amis, qui approchait de l'empereur; non, jamais ce tableau, jamais les paroles de ce vieillard, ne s'effaceront de mon ame. En m'humiliant, il m'a fait sentir combien il me restait à faire, si je voulais jamais être un homme. Ce récit vint à l'oreille de Justinien, qui voulut parler à Tibère.

Tibère, après avoir rendu fidèlement ce qui s'était passé : Il est impossible, ajouta-t-il, seigneur, qu'une si grande ame ait trempé dans le

complot dont on l'accuse; et j'en répondrais sur ma vie, si ma vie était digne d'être garant de sa vertu. Je veux le voir et l'entendre, dit Justinien, sans en être connu; et dans l'état où il est réduit, cela n'est que trop facile. Depuis qu'il est sorti de sa prison, il ne peut pas être bien loin; suivez ses traces, tâchez de l'attirer dans votre maison de campagne : je m'y rendrai secrètement. Tibère reçut cet ordre avec transport, et dès le lendemain il prit la route que Bélisaire avait suivie.

CHAPITRE II.

Cependant Bélisaire s'acheminait en mendiant vers un vieux château en ruine où sa famille l'attendait. Il avait défendu à son conducteur de le nommer sur la route; mais l'air de noblesse répandu sur son visage et dans toute sa personne suffisait pour intéresser. Arrivé le soir dans un village, son guide s'arrêta à la porte d'une maison qui, quoique simple, avait quelque apparence.

Le maître du logis rentrait, avec sa bêche à la main. Le port, les traits de ce vieillard fixèrent son attention. Il lui demanda ce qu'il était. Je suis un vieux soldat, répondit Bélisaire. Un soldat! dit le villageois, et voilà votre récompense! C'est le plus grand malheur d'un souverain, dit Bélisaire, de ne pouvoir payer tout le sang qu'on verse pour lui. Cette réponse émut le cœur du villageois : il offrit l'asyle au vieillard.

Je vous présente, dit-il à sa femme, un brave homme, qui soutient courageusement la plus dure épreuve de la vertu. Mon camarade, ajouta-t-il, n'ayez pas honte de l'état où vous êtes, devant une famille qui connaît le malheur. Reposez-vous: nous allons souper. En attendant, dites-moi, je vous prie, dans quelles guerres vous avez servi. J'ai fait la guerre d'Italie contre les Goths, dit

Bélisaire; celle d'Asie contre les Perses, celle d'Afrique contre les Vandales et les Maures.

A ces derniers mots, le villageois ne put retenir un profond soupir. Ainsi, dit-il, vous avez fait toutes les campagnes de Bélisaire? — Nous ne nous sommes point quittés. — L'excellent homme! Quelle égalité d'ame! Quelle droiture! Quelle élévation! Est-il vivant? car, dans ma solitude, il y a plus de vingt-cinq ans que je n'entends parler de rien. — Il est vivant. — Ah! que le ciel bénisse et prolonge ses jours. — S'il vous entendait, il serait bien touché des vœux que vous faites pour lui. — Et comment dit-on qu'il est à la cour? tout-puissant? adoré sans doute! — Hélas! vous savez que l'envie s'attache à la prospérité. — Ah! que l'empereur se garde bien d'écouter les ennemis de ce grand homme. C'est le génie tutélaire et vengeur de son empire. — Il est bien vieux! — N'importe; il sera dans les conseils ce qu'il était dans les armées; et sa sagesse, si on l'écoute, sera peut-être encore plus utile que ne l'a été sa valeur. D'où vous est-il connu? demanda Bélisaire attendri. Mettons-nous à table, dit le villageois : ce que vous demandez nous menerait trop loin.

Bélisaire ne douta point que son hôte ne fût quelque officier de ses armées qui avait eu à se louer de lui. Celui-ci, pendant le souper, lui demanda des détails sur les guerres d'Italie et d'Orient, sans lui parler de celle d'Afrique. Bélisaire, par des réponses simples, le satisfit pleinement.

Buvons, lui dit son hôte vers la fin du repas, buvons à la santé de votre général; et puisse le ciel lui faire autant de bien qu'il m'a fait de mal en sa vie. Lui! reprit Bélisaire, il vous a fait du mal! — Il a fait son devoir, et je n'ai pas à m'en plaindre; mais, mon ami, vous allez voir que j'ai dû apprendre à compâtir au sort des malheureux. Puisque vous avez fait les campagnes d'Afrique, vous avez vu le roi des Vandales, l'infortuné Gélimer, mené par Bélisaire en triomphe à Constantinople, avec sa femme et ses enfants; c'est ce Gélimer qui vous donne l'asyle, et avec qui vous avez soupé. Vous, Gélimer! s'écria Bélisaire; et l'empereur ne vous a pas fait un état plus digne de vous! Il l'avait promis. — Il a tenu parole; il m'a offert des dignités (1); mais je n'en ai pas voulu. Quand on a été roi et qu'on cesse de l'être, il n'y a de dédommagement que le repos et l'obscurité. — Vous Gélimer! — Oui, c'est moi-même qu'on assiégea, s'il vous en souvient, sur la montagne de *Papua*. J'y souffris des maux inouis (2). L'hiver, la famine, le spectacle effroyable de tout un peuple réduit au désespoir, et prêt à dévorer ses enfants et ses femmes; l'infatigable vigilance du bon Pharas, qui, en m'assiégeant, ne cessait de me conjurer d'avoir pitié de moi-même et des miens; enfin, ma juste con-

---

(1) Celle de patrice.

(2) *Vid.* Procop. *de Bello Vandalico*, lib. 2.

fiance en la vertu de votre général, me firent lui rendre les armes. Avec quel air simple et modeste il me reçut! Quels devoirs il me fit rendre! Quels ménagements, quels respects il eut lui-même pour mon malheur! Il y a bientôt six lustres que je vis dans cette solitude; il ne s'est pas écoulé un jour que je n'aie fait des vœux pour lui.

Je reconnais bien là, dit Bélisaire, cette philosophie qui, sur la montagne où vous aviez tant à souffrir, vous faisait chanter vos malheurs; qui vous fit sourire avec dédain en paraissant devant Bélisaire; et qui, le jour de son triomphe, vous fit garder ce front inaltérable dont l'empereur fut étonné. Mon camarade, reprit Gélimer, la force et la faiblesse d'esprit tiennent beaucoup à la manière de voir les choses. Je ne me suis senti du courage et de la constance que du moment que j'ai regardé tout ceci comme un jeu du sort. J'ai été le plus voluptueux des rois de la terre; et du fond de mon palais, où je nageais dans les délices, des bras du luxe et de la mollesse, j'ai passé tout-à-coup dans les cavernes du Maure (1), où, couché sur la paille, je vivais d'orge grossièrement pilé et à demi-cuit sous la cendre, réduit à un tel excès de misère, qu'un pain que l'ennemi m'envoya par pitié fut un

---

(1) *Vandali namque omnium sunt, quos sciam, mollissimi atque delicatissimi; omnium verò miserrimi Marusii.* (Procop. *de Bello Vandalico*, lib. 2.)

présent inestimable. De là je tombai dans les fers, et fus promené en triomphe. Après cela, vous m'avouerez qu'il faut mourir de douleur, ou s'élever au-dessus des caprices de la fortune.

Vous avez dans votre sagesse, lui dit Bélisaire, bien des motifs de consolation; mais je vous en promets un nouveau avant de nous séparer.

Chacun d'eux, après cet entretien, alla se livrer au sommeil.

Gélimer, dès le point du jour, avant d'aller cultiver son jardin, vint voir si le vieillard avait bien reposé. Il le trouva debout, son bâton à la main, prêt à se remettre en voyage. Quoi! lui dit-il, vous ne voulez pas donner quelques jours à vos hôtes? Cela m'est impossible, répondit Bélisaire : j'ai une femme et une fille qui gémissent de mon absence. Adieu; ne faites point d'éclat sur ce qui me reste à vous dire : ce pauvre aveugle, ce vieux soldat, Bélisaire enfin, n'oubliera jamais l'accueil qu'il a reçu de vous. — Que dites-vous? Qui? Bélisaire! — C'est Bélisaire qui vous embrasse! — O juste ciel! s'écriait Gélimer éperdu et hors de lui-même, Bélisaire dans sa vieillesse, Bélisaire aveugle et abandonné! On a fait pis, dit le vieillard : en le livrant à la pitié des hommes, on a commencé par lui crever les yeux. Ah! dit Gélimer avec un cri de douleur et d'effroi, est-il possible? Et quels sont les monstres....? Les envieux, dit Bélisaire. Ils m'ont accusé d'aspirer au trône, quand je ne pensais qu'au tombeau. On

les a crus, on m'a mis dans les fers. Le peuple enfin s'est révolté, et a demandé ma délivrance. Il a fallu céder au peuple; mais en me rendant la liberté, on m'a privé de la lumière. — Et Justinien l'avait ordonné! — C'est là ce qui m'a été sensible. Vous savez avec quel zèle et quel amour je l'ai servi. Je l'aime encore, et je le plains d'être assiégé par des méchants qui déshonorent sa vieillesse. Mais toute ma constance m'a abandonné, quand j'ai appris qu'il avait lui-même prononcé l'arrêt. Ceux qui devaient l'exécuter n'en avaient pas le courage; mes bourreaux tombaient à mes pieds. C'en est fait, je n'ai plus, grâce au ciel, que quelques moments à être aveugle et pauvre. Daignez, dit Gélimer, les passer avec moi, ces derniers moments d'une si belle vie. Ce serait pour moi, dit Bélisaire, une douce consolation; mais je me dois à ma famille, et je vais mourir dans ses bras. Adieu.

Gélimer l'embrassait, l'arrosait de ses larmes, et ne pouvait se détacher de lui. Il fallut enfin le laisser partir; et Gélimer le suivant des yeux: O prospérité! disait-il, ô prospérité! qui peut donc se fier à toi? Le héros, le juste, le sage Bélisaire!... Ah! c'est pour le coup qu'il faut se croire heureux en bêchant son jardin. Et tout en disant ces mots, le roi des Vandales reprit sa bêche.

CHAPITRE III.

Bélisaire approchait de l'asyle où sa famille l'attendait, lorsqu'un incident nouveau lui fit craindre d'en être éloigné pour jamais. Les peuples voisins de la Thrace ne cessaient d'y faire des courses; un parti de Bulgares venait d'y pénétrer, lorsque le bruit se répandit que Bélisaire, privé de la vue, était sorti de sa prison, et qu'il s'en allait en mendiant, joindre sa famille exilée. Le prince des Bulgares sentit tout l'avantage d'avoir ce grand homme avec lui, ne doutant pas que, dans sa douleur, il ne saisît avidement tous les moyens de se venger. Il sut la route qu'il avait prise; il le fit suivre par quelques-uns des siens; et vers le déclin du jour, Bélisaire fut enlevé. Il fallut céder à la violence, et monter un coursier superbe qu'on avait amené pour lui. Deux des Bulgares le conduisaient; et l'un d'eux avait pris son jeune guide en croupe. Tu peux te fier à nous, lui dirent-ils. Le vaillant prince qui nous envoie honore tes vertus, et plaint ton infortune. Et que veut-il de moi, demanda Bélisaire? Il veut, lui dirent les barbares, t'abreuver du sang de tes ennemis. Ah! qu'il me laisse sans vengeance, dit le vieillard : sa pitié m'est cruelle. Je ne veux que mourir en paix au sein de ma famille; et vous

Choquet del. Delignon sculp.

Point de grâce pour les méchans, lui répondit le Chef : ce fut le signal du Carnage.

m'en éloignez. Où me conduisez-vous? Je suis épuisé de fatigue ; et j'ai besoin de repos. Aussi vas-tu, lui dit-on, te reposer tout à ton aise, à moins que le maître du château voisin ne soit sur ses gardes, et ne soit le plus fort.

Ce château était la maison de plaisance d'un vieux courtisan appelé Bessas, qui, après avoir commandé dans Rome assiégée, et y avoir exercé les plus horribles concussions, s'était retiré avec dix mille talents (1). Bélisaire avait demandé qu'il fût puni selon les lois; mais ayant pour lui à la cour tous ceux qui n'aiment pas qu'on examine de si près les choses, Bessas ne fut point poursuivi; et il en était quitte pour vivre dans ses terres, au sein de l'opulence et de l'oisiveté.

Deux Bulgares, qu'on avait envoyés reconnaître les lieux, vinrent dire à leur chef que dans ce château ce n'étaient que festins et que réjouissances; qu'on n'y parlait que de l'infortune de Bélisaire; et que Bessas avait voulu qu'on la célébrât par une fête comme une vengeance du ciel. Ah, le lâche! s'écrièrent les Bulgares; il n'aura pas long-temps à se réjouir de ton malheur.

Bessas, au moment de leur arrivée, était à table, environné de ses complaisants; et l'un d'eux, chantant ses louanges, disait dans ses vers que le ciel avait pris soin de le justifier, en condamnant son accusateur à ne voir jamais la lu-

(1) Six millions.

mière. Quel prodige plus éclatant, ajoutait le flatteur, et quel triomphe pour l'innocence! Le ciel est juste, disait Bessas, et tôt ou tard les méchants sont punis. Il disait vrai. A l'instant même les Bulgares, l'épée à la main, entrent dans la cour du château, laissant quelques soldats autour de Bélisaire, et pénètrent avec des cris terribles jusqu'à la salle du festin. Bessas pâlit, se trouble, s'épouvante; et comme lui tous ses convives sont frappés d'un mortel effroi. Au lieu de se mettre en défense, ils tombent à genoux, et demandent la vie. On les saisit, on les fait traîner dans le lieu où était Bélisaire. Bessas, à la clarté des flambeaux, voit à cheval un vieillard aveugle; il le reconnaît, il lui tend les bras, il lui crie grâce et pitié. Le vieillard attendri, conjure les Bulgares de l'épargner lui et les siens. Point de grâce pour les méchants, lui répondit le chef: ce fut le signal du carnage; Bessas et ses convives furent tous égorgés. Aussitôt se faisant amener leurs valets, qui croyaient aller au supplice: vivez, leur dit le même, et venez nous servir; car c'est nous qui sommes vos maîtres. Alors la troupe se mit à table, et fit asseoir Bélisaire à la place de Bessas.

Bélisaire ne cessait d'admirer les révolutions de la fortune; mais ce qui venait d'arriver l'affligeait. Compagnons, dit-il aux Bulgares, vous me donnez un chagrin mortel, en faisant couler autour de moi le sang de mes compatriotes. Bessas était un avare inhumain; je l'ai vu dans Rome

affamer le peuple, et vendre le pain au poids de l'or, sans pitié pour les malheureux qui n'avaient pas de quoi payer leur vie. Le ciel l'a puni; je ne le plains que d'avoir mérité son sort. Mais ce carnage, fait en mon nom, est une tache pour ma gloire : ou faites-moi mourir, ou daignez me promettre que rien de pareil n'arrivera tant que je serai parmi vous. Ils lui promirent de se borner au soin de leur propre défense : mais le château de Bessas fut pillé; et après y avoir passé la nuit, les Bulgares, chargés de butin, se mirent en marche avec Bélisaire.

Leur général, comblé de joie de le voir arriver dans son camp, vint au-devant de lui, et le recevant dans ses bras : Viens, mon père, lui dit-il, viens voir si c'est nous qui sommes les barbares : tout t'abandonne dans ta patrie; mais tu trouveras parmi nous des amis et des vengeurs. En disant ces mots, il le conduisit par la main dans sa tente, l'invita à s'y reposer, et ordonna qu'autour de lui tout respectât son sommeil. Le soir, après un souper splendide, où le nom de Bélisaire fut célébré par tous les chefs du camp barbare, le roi s'étant enfermé avec lui : Je n'ai pas besoin, lui dit-il, de te faire sentir l'atrocité de l'injure que tu as reçue. Le crime est horrible; le châtiment doit l'être. C'est sous les ruines du trône et du palais de votre vieux tyran, sous les débris de sa ville embrasée, qu'il faut l'ensevelir avec tous ses complices. Sois mon

guide, apprends-moi, magnanime vieillard, à les vaincre et à te venger. Ils ne t'ont pas ôté la lumière de l'ame, les yeux de la sagesse; tu sais les moyens de les surprendre et de les forcer dans leurs murs. Reculons au-delà des mers les bornes de leur empire; et si, dans celui que nous allons fonder, c'est peu pour toi du second rang, partage avec moi, j'y consens, tous les honneurs du rang suprême; et que le tyran de Byzance, avant d'expirer sous nos coups, t'y voie encore une fois entrer sur un char de triomphe. Vous voulez donc, lui répondit Bélisaire, après un silence, qu'il ait eu raison de me faire crever les yeux? Il y a long-temps, seigneur, que Bélisaire a refusé des couronnes. Carthage et l'Italie m'en ont offert. J'étais dans l'âge de l'ambition; je me voyais déja persécuté; je n'en restai pas moins fidèle à mon prince et à ma patrie. Le même devoir qui me liait, subsiste, et rien n'a pu m'en dégager. En donnant ma foi à l'empereur, j'espérais bien qu'il serait juste; mais je ne me réservai, s'il ne l'était pas, ni le droit de me défendre, ni celui de me venger. N'attendez de moi contre lui ni révolte, ni trahison. Et que vous servirait de me rendre parjure? De quel secours vous serait un vieillard privé de la lumière, et dont l'ame même a perdu sa force et son activité? Votre entreprise est au-dessus de moi, peut-être au-dessus de vous-même. Dans le relâchement des ressorts de l'empire, il vous pa-

raît faible; il n'est que languissant; et pour le relever, pour ranimer ses forces, il serait peut-être à souhaiter pour lui qu'on entreprît ce que vous méditez. Cette ville, que vous croyez facile à surprendre, est pleine d'un peuple aguerri; et quels hommes encore il aurait à sa tête! Si le vieux Bélisaire est au rang des morts, Narsès est vivant; Narsès a pour rivaux de gloire, Mundus, Hermès, Salomon, et tant d'autres, qui ne respirent que les combats. Non, croyez-moi, n'attendez que du temps la ruine de cet empire. Vous y ferez quelques ravages; mais c'est la guerre des brigands; et votre ame est digne de concevoir une ambition plus noble et plus juste. L'empereur ne demande plus que des alliés et des amis : il n'est point de roi que ces titres ne doivent honorer; et il dépend de vous... Non, reprit le Bulgare, je ne serai jamais l'ami ni l'allié d'un homme qui te doit tout, et qui t'a fait crever les yeux. Veux-tu régner avec moi, être l'ame de mes conseils et le génie de mes armées? Voilà de quoi il s'agit entre nous. Ma vie est en vos mains, dit Bélisaire; mais rien ne peut me détacher de mon souverain légitime; et si, dans l'état où je suis, je pouvais lui être utile, fût-ce contre vous-même, il serait aussi sûr de moi que dans le temps de mes prospérités. Voilà une étrange vertu, dit le Bulgare! Malheur au peuple à qui elle paraît étrange, dit Bélisaire. Et ne voyez-vous pas qu'elle est le fondement de toute

discipline; que nul homme, dans un État, n'est juge et vengeur de lui-même; et que si chacun se rendait arbitre dans sa propre cause, il y aurait autant de rebelles qu'il y aurait de mécontents? Vous, qui m'invitez à punir mon souverain d'avoir été injuste, donneriez-vous à vos soldats le droit que vous m'attribuez? Le leur donner, dit le Bulgare! ils l'ont, sans que je le leur donne; mais c'est la crainte qui les retient. Et nous, seigneur, c'est la vertu, dit Bélisaire; et tel est l'avantage des mœurs d'un peuple civilisé, sur les mœurs d'un peuple qui ne l'est pas. Je vais vous parler avec la franchise d'un homme qui n'espère et qui ne craint plus rien. A quels sujets commandez-vous? Leur seule ressource est la guerre; et cette guerre, où ils sont nourris, leur fait négliger tous les biens de la paix, abandonner toutes les richesses du travail et de l'industrie, fouler aux pieds toutes les lois de la nature et de l'équité, et chercher dans la destruction une subsistance incertaine. Pensez avec effroi, seigneur, que pour ravager nos campagnes, il faut laisser les vôtres sans laboureurs et sans moissons; que pour nourrir une portion de l'humanité, il faut en égorger une autre; et que votre peuple lui-même arrose de son sang les pays qu'il vient désoler. Hé quoi, la guerre, dit le Bulgare, n'est-elle pas chez vous la même? Non, dit Bélisaire, et le but de nos armes, c'est la paix après la victoire, et la félicité pour gage

de la paix. Il est aisé, dit le Bulgare, d'être généreux quand on est le plus fort. N'en parlons plus. J'honore en toi, illustre et malheureux vieillard, cette fidélité digne d'un autre prix. Repose près de moi cette nuit dans ma tente : tu diras demain où tu veux que je te fasse remmener. Où l'on m'a pris, dit Bélisaire; et il dormit tranquillement.

Le lendemain le roi des Bulgares, en prenant congé du héros, voulut le combler de présents. C'est la dépouille de ma patrie que vous m'offrez, lui dit Bélisaire; vous rougiriez pour moi de m'en voir revêtu. Il n'accepta que de quoi se nourrir lui et son guide sur la route; et la même escorte le remit où elle l'avait rencontré.

CHAPITRE IV.

Il n'était plus qu'à douze milles du château où sa famille s'était retirée; mais fatigué d'une longue course, il demanda à son jeune guide s'il ne voyait pas devant lui quelque village où il pourrait se reposer. J'en vois un, lui dit celui-ci; mais il est éloigné : faites-vous y conduire. Non, dit le héros, je l'exposerais à être pillé par ces gens-là, et il renvoya son escorte.

Arrivé au village, il fut surpris d'entendre : *Le voilà, c'est lui, c'est lui-même.* Qu'est-ce? demanda-t-il. C'est toute une famille qui vient au-devant de vous, lui répondit son conducteur. Dans ce moment un vieillard s'avance. Seigneur, dit-il à Bélisaire en l'abordant, pouvons-nous savoir qui vous êtes? Vous voyez bien, répondit Bélisaire, que je suis un pauvre, et non pas un seigneur. Un pauvre, hélas! c'est ce qui nous confond, reprit le paysan, s'il est vrai, comme on nous l'a dit, que vous soyez Bélisaire. Mon ami, lui dit le héros, parlez plus bas; et si ma misère vous touche, donnez-moi l'hospitalité. A peine il achevait ces mots, qu'il se sentit embrasser les genoux; mais il releva bien vîte le bon homme, et se fit conduire sous son humble toit.

Mes enfants, dit le paysan à ses deux filles et à son fils, tombez aux pieds de ce héros; c'est lui qui nous a sauvés du ravage des Huns : sans lui le toit que nous habitons aurait été réduit en cendres; sans lui vous auriez vu votre père égorgé et vos enfants menés en esclavage; sans lui, mes filles, vous n'auriez peut-être jamais osé lever les yeux : vous lui devez plus que la vie. Respectez-le encore davantage dans l'état où vous le voyez; et pleurez sur votre patrie.

Bélisaire ému jusqu'au fond de l'ame, d'entendre autour de lui cette famille reconnaissante le combler de bénédictions, ne répondait à ses transports qu'en pressant tour-à-tour dans ses bras le père et les enfants. Seigneur, lui dirent les deux femmes, recevez aussi dans votre sein ces deux innocents dont vous êtes le second père. Nous leur rappellerons sans cesse le bonheur qu'ils auront eu de baiser leur libérateur, et de recevoir ses caresses. A ces mots, l'une et l'autre mère lui présenta son fils, le mit sur ses genoux; et ces deux enfants souriant au héros, et lui tendant leurs faibles mains, semblaient aussi lui rendre grâces. Ah! dit Bélisaire à ces bonnes gens, me trouvez-vous encore à plaindre? et croyez-vous qu'il y ait au monde en ce moment un mortel plus heureux que moi? Mais, dites-moi qui m'a fait connaître? Hier, lui dit le père de famille, un jeune seigneur nous demanda si nous n'avions pas vu passer un vieillard qu'il

nous dépeignit. Nous lui répondîmes que non. Hé bien, nous dit-il, veillez à son passage, et dites-lui qu'un ami l'attend dans le lieu où il doit se rendre. Il manque de tout; ayez soin, je vous prie, de pourvoir à tous ses besoins. A mon retour, je reconnaîtrai ce que vous aurez fait pour lui. Nous répondîmes que chacun de nous était occupé, ou du travail des champs, ou des soins du ménage, et que nous n'avions pas le loisir de prendre garde aux passants. Quittez tout plutôt, nous dit-il, que de manquer de rendre à ce vieillard ce que vous lui devez. C'est votre défenseur, votre libérateur, c'est Bélisaire enfin que je vous recommande; et il nous conta vos malheurs. A ce nom qui nous est si cher, jugez de notre impatience. Mon fils a veillé toute la nuit à attendre son général; car il a eu l'honneur de servir sous vos drapeaux, quand vous avez délivré la Thrace : mes filles, dès le point du jour, ont été sur le seuil de la porte. A la fin nous vous possédons. Disposez de nous, de nos biens : ils sont à vous. Le jeune seigneur qui vous attend vous en offrira davantage; mais tout le peu que nous avons, nous vous l'offrons au moins d'aussi bon cœur.

Tandis que le père lui tenait ce langage, le fils, debout devant le héros, le regardait d'un air pensif, les mains jointes, la tête baissée, la consternation, la pitié, et le respect sur le visage.

Mon ami, dit Bélisaire au vieillard, je vous rends grâce de votre bonne volonté. J'ai de quoi me conduire jusqu'à mon asyle. Mais, dites-moi si vous êtes aussi heureux que bienfaisant. Votre fils a servi sous moi; je m'intéresse à lui. Est-il sage? Est-il laborieux? Est-il bon mari et bon père? Il fait, répondit le vieillard attendri, ma consolation et ma joie. Il s'est retiré du service, à la mort de son frère aîné, couvert de blessures honorables; il me soulage dans mes travaux; il est l'appui de ma vieillesse; il a épousé la fille de mon ami; le ciel a béni cette union. Il est vif; mais sa femme est douce. Ma fille que voilà n'est pas moins heureuse. Je lui ai donné un mari jeune, sage et homme de bien, qu'elle aime et dont elle est aimée. Tout cela travaille à l'envi, et me fait de petits neveux, dans lesquels je me vois revivre. J'approche de ma tombe avec moins de regret, en songeant qu'ils m'aimeront encore, et qu'ils me béniront quand je ne serai plus. Ah! mon ami, lui dit Bélisaire, que je vous porte envie. J'avais deux fils, ma plus belle espérance : je les ai vus mourir à mes côtés. Dans ma vieillesse, il ne me reste qu'une fille, hélas! trop sensible pour son malheur et pour le mien. Mais le ciel soit loué! mes deux enfants sont morts en combattant pour la patrie. Ces dernières paroles du héros achevèrent de déchirer l'ame du jeune homme qui l'écoutait.

On servit un repas champêtre : Bélisaire y ré-

pandit la joie, en faisant sentir à ces bonnes gens le prix de leur obscurité tranquille. C'est, disait-il, l'état le plus heureux, et pourtant le moins envié, tant les vrais biens sont peu connus des hommes.

Pendant ce repas, le fils de la maison, muet, rêveur, préoccupé, avait les yeux fixés sur Bélisaire, et plus il l'observait, plus son air devenait sombre et son regard farouche. Voilà mon fils, disait le vieux bon homme, qui se rappelle vos campagnes : il vous regarde avec des yeux ardents. Il a de la peine, dit le héros, à reconnaître son général. On a bien fait ce qu'on a pu, dit le jeune homme, pour le rendre méconnaissable; mais ses soldats l'ont trop présent pour le méconnaître jamais.

Quand Bélisaire prit congé de ses hôtes : Mon général, lui dit le même, permettez-moi de vous accompagner à quelques pas d'ici. Et dès qu'ils furent en chemin : Souffrez, lui dit-il, que votre guide nous devance; j'ai à vous parler sans témoin. Je suis indigné, mon général, du misérable état où l'on vous a réduit. C'est un exemple effroyable d'ingratitude et de lâcheté. Il me fait prendre ma patrie en horreur; et autant j'étais fier, autant je suis honteux d'avoir versé mon sang pour elle. Je hais les lieux où je suis né, et je regarde avec pitié les enfants que j'ai mis au monde. Hé! mon ami, lui dit le héros, dans quel pays ne voit-on jamais les gens de bien vic-

times des méchants? Non, dit le villageois, ceci n'a point d'exemple. Il y a dans votre malheur quelque chose d'inconcevable. Dites-moi quel en est l'auteur. J'ai une femme et des enfants; je les recommande à Dieu et à mon père; et je vais arracher le cœur au traître qui... Ah! mon enfant, s'écria Bélisaire, en le serrant dans ses bras, la pitié t'aveugle et t'égare. Moi, je ferais d'un brave homme un perfide! d'un bon soldat un assassin! d'un père, d'un époux, d'un fils vertueux et sensible, un scélérat, un forcené! c'est alors que je serais digne de tous les maux que l'on m'a faits. Pour soulager ton père et nourrir tes enfants, tu as abandonné la défense de ta patrie; et pour un vieillard expirant, à qui ton zèle est inutile, tu veux abandonner ton père et tes enfants! Dis-moi, crois-tu qu'en me baignant dans le sang de mes ennemis, cela me rendît la jeunesse et la vue? En serais-je moins malheureux, quand tu serais criminel? Non : mais du moins, dit le jeune homme, la mort terrible du méchant effraiera ceux qui lui ressemblent; car je le prendrai, s'il le faut, au pied du trône ou des autels, et, en lui enfonçant un poignard dans le sein, je crierai : *C'est Bélisaire que je venge.* Et de quel droit me vengerais-tu, dit le vieillard d'un ton plus imposant? Est-ce moi qui te l'ai donné, ce droit que je n'ai pas moi-même? Veux-tu l'usurper sur les lois? Qu'elles l'exercent, dit le jeune homme; on s'en reposera sur elles. Mais puis-

qu'elles abandonnent l'homme innocent et vertueux, qu'elles ménagent le coupable et laissent le crime impuni, il faut les abjurer, il faut rompre avec elles et rentrer dans nos premiers droits. Mon ami, reprit Bélisaire, voilà l'excuse des brigands. Un homme juste, un honnête homme gémit de voir les lois fléchir; mais il gémirait encore plus de les voir violer avec pleine licence. Leur faiblesse est un mal, mais un mal passager; et leur destruction serait une calamité durable. Tu veux effrayer les méchants, et tu vas leur donner l'exemple! Ah! bon jeune homme, veux-tu rendre odieux le noble sentiment que j'ai pu t'inspirer? Feras-tu détester cette pitié si tendre? Au nom de la vertu, que tu chéris, je te conjure de ne pas la déshonorer. Qu'il ne soit pas dit que son zèle ait armé et conduit la main d'un furieux.

Si c'était moi, dit le soldat, qu'on eût traité si cruellement, je me sentirais peut-être le courage de le souffrir; mais un grand homme! mais Bélisaire!... Non, je ne puis le pardonner. Je le pardonne bien, moi, dit le héros. Quel autre intérêt que le mien peut t'animer à ma vengeance? Et si j'y renonce, est-ce à toi d'aller plus loin que je ne veux? Apprends que si j'avais voulu laver dans le sang mon injure, des peuples se seraient armés pour servir mon ressentiment. J'obéis à ma destinée; imite-moi : ne crois pas savoir mieux que Bélisaire ce qui est honnête et

légitime; et si tu te sens le courage de braver la mort, garde cette vertu pour servir au besoin ton prince et ton pays.

A ces mots, l'ardeur du jeune homme tomba comme étouffée par l'étonnement et l'admiration. Pardonnez-moi, lui dit-il, mon général, un emportement dont je rougis. L'excès de vos malheurs a révolté mon ame; en condamnant mon zèle, vous devez l'excuser. Je fais plus, reprit Bélisaire, je l'estime, comme l'effet d'une ame forte et généreuse. Permets-moi de le diriger; ta famille a besoin de toi, je veux que tu vives pour elle; mais c'est à tes enfants qu'il faut recommander les ennemis de Bélisaire. Nommez-les-moi, dit le jeune homme avec ardeur; je vous réponds que mes enfants les haïront dès le berceau. Mes ennemis, dit le héros, sont les Scythes, les Huns, les Bulgares, les Esclavons, les Perses, tous les ennemis de l'État. Homme étonnant! s'écria le villageois, en se prosternant à ses pieds. Adieu, mon ami, lui dit Bélisaire en l'embrassant : il y a des maux inévitables; et tout ce que peut l'homme juste, c'est de ne pas mériter les siens. Si jamais l'abus du pouvoir, l'oubli des lois, la prospérité des méchants t'irrite, pense à Bélisaire. Adieu.

CHAPITRE V.

Sa constance allait être mise à une épreuve bien pénible; et il est temps de dire ce qui s'était passé depuis son emprisonnement.

La nuit qu'il fut enlevé, et traîné dans les fers comme un criminel d'État, l'épouvante et la désolation se répandirent dans son palais. Le réveil d'Antonine sa femme, et d'Eudoxe sa fille unique, fut le tableau le plus touchant de la douleur et de l'effroi. Antonine enfin revenue de son égarement, et se rappelant les bontés dont l'honorait l'impératrice, se reprocha comme une faiblesse la frayeur qu'elle avait montrée. Admise à la familiarité la plus intime de Théodore, compagne de tous ses plaisirs, elle était sûre de son appui, ou plutôt elle croyait l'être. Elle se rendit donc à son lever; et en présence de toute la cour : Madame, lui dit-elle, en se jetant à ses genoux, si Bélisaire a eu plus d'une fois le bonheur de sauver l'empire, il demande, pour récompense, que le crime qu'on lui impute lui soit déclaré hautement, et qu'on oblige ses ennemis à l'accuser en face au tribunal de l'empereur. La liberté de les confondre est la seule grâce qui soit digne de lui. Théodore lui fit signe de se lever, et lui répondit avec un front de glace : Si

Bélisaire est innocent, il n'a rien à craindre; s'il est coupable, il connaît assez la clémence de son maître, pour savoir comment le fléchir. Allez, madame, je n'oublierai point que vous avez eu part à mes bontés. Ce froid accueil, ce congé brusque, avait accablé Antonine. Pâle et tremblante elle s'éloigna, sans que personne osât lever les yeux sur elle; et Barsamès, qu'elle rencontra, passait lui-même sans la voir, si elle ne l'eût abordé. C'était l'intendant des finances, le favori de Théodore. Antonine le supplia de vouloir bien lui dire quel était le crime dont on accusait Bélisaire. Moi, madame, lui dit-il? je ne sais rien, je ne puis rien, je ne me mêle de rien, que de mon devoir. Si chacun en faisait autant, tout le monde serait tranquille.

Ah! le complot est formé, dit-elle; et Bélisaire est perdu. Plus loin elle rencontra un homme qui lui devait sa fortune, et qui la veille lui était tout dévoué. Elle veut lui parler; mais sans daigner l'entendre : Je sais vos malheurs, lui dit-il, et j'en suis désolé; mais pardon : j'ai une grâce à solliciter; je n'ai pas un moment à perdre. Adieu, madame; personne au monde ne vous est plus attaché que moi. Elle alla retrouver sa fille; et une heure après on lui annonça qu'il fallait sortir de la ville, et se rendre à ce vieux château qui fut marqué pour leur exil.

La vue de ce château solitaire et ruiné, où Antonine se voyait comme ensevelie, acheva de

la désoler. Elle y tomba malade en arrivant; et l'ame sensible d'Eudoxe fut déchirée entre un père accusé, détenu dans les fers, livré en proie à ses ennemis, et une mère dont la vie, empoisonnée par le chagrin, n'annonçait plus qu'une mort lente. Les jours, les plus beaux jours de cette aimable fille étaient remplis par les tendres soins qu'elle rendait à sa mère; ses nuits se passaient dans les larmes; et les moments que la nature en dérobait à la douleur, pour les donner au sommeil, étaient troublés par d'effroyables songes. L'image de son père au fond d'un cachot, courbé sous le poids de ses fers, la poursuivait sans cesse; et les funestes pressentiments de sa mère redoublaient encore sa frayeur.

La connaissance profonde et terrible qu'Antonine avait de la cour, lui faisait voir la haine et la rage déchaînées contre son époux. Quel triomphe, disait-elle, pour tous ces lâches envieux, que depuis tant d'années le bonheur d'un homme vertueux humilie et tourmente, quel triomphe pour eux de le voir accablé! Je me peins le sourire de la malignité, l'air mystérieux de la calomnie, qui feint de ne pas dire tout ce qu'elle sait, et semble vouloir ménager l'infortuné qu'elle assassine. Ces vils flatteurs, ces complaisants si bas, je les vois tous, je les entends insulter à notre ruine. O ma fille! dans ton malheur tu as du moins la consolation de n'avoir point de reproche à te faire; et moi, j'ai à rougir de mon

bonheur passé, plus que de mes calamités présentes. Les sages leçons de ton père m'importunaient; il avait beau me recommander de fuir les piéges de la cour, de mettre ma gloire et ma dignité dans des mœurs simples et modestes, de chercher la paix et le bonheur dans l'intérieur de ma maison, et de renoncer à un esclavage dont la honte serait le prix; j'appelais humeur sa triste prévoyance, je m'en plaignais à ses ennemis. Quel égarement! quel affreux retour! C'est un coup de foudre qui m'éclaire; je ne vois l'abyme qu'en y tombant. Si tu savais, ma fille, avec quelle froideur l'impératrice m'a renvoyée, elle à qui mon ame était asservie, elle dont les fantaisies étaient mes seules volontés! Et cette cour, qui la veille me souriait d'un air si complaisant!... Ames cruelles et perfides! Aucun, dès qu'on m'a vu sortir, les yeux baissés et pleins de larmes, aucun n'a daigné m'aborder. Le malheur est pour eux comme une peste qui les fait reculer d'effroi.

Telles étaient les réflexions de cette femme, que sa chûte, en la détrompant de la cour, n'en avait pas détachée, et qui aimait encore ce qu'elle méprisait.

Un an écoulé, rien ne transpirait du procès de Bélisaire. On avait découvert une conspiration; on l'accusait de l'avoir tramée; et la voix de ses ennemis, qu'on appelait la voix publique, le chargeait de cet attentat. Les chefs, obstinés

au silence, avaient péri dans les supplices, sans nommer l'auteur du complot; c'était la seule présomption que l'on eût contre Bélisaire : aussi, manque de preuve, le laissait-on languir; et l'on espérait que sa mort dispenserait de le convaincre. Cependant ceux de ses vieux soldats qui étaient répandus parmi le peuple, redemandaient leur général, et répondaient de son innocence. Ils soulevèrent la multitude, et menacèrent de forcer les prisons, s'il n'était mis en liberté. Ce soulèvement irrita l'empereur; et Théodore ayant saisi l'instant où la colère le rendait injuste : Eh bien, dit-il, qu'on le leur rende, mais hors d'état de les commander. Ce conseil affreux prévalut : ce fut l'arrêt de Bélisaire.

Dès que le peuple le vit sortir de sa prison, les yeux crevés, ce ne fut qu'un cri de douleur et de rage. Mais Bélisaire l'appaisa. Mes enfants, leur dit-il, l'empereur a été trompé : tout homme est sujet à l'être : il faut le plaindre et le servir. Mon innocence est le seul bien qui me reste; laissez-la-moi. Votre révolte ne me rendrait pas ce que j'ai perdu; elle m'ôterait ce qui me console de cette perte. Ces mots calmèrent les esprits. Le peuple offrit à Bélisaire tout ce qu'il possédait; Bélisaire lui rendit grâce. Donnez-moi seulement, dit-il, un de vos enfants, pour me conduire où ma famille m'attend.

Son aventure avec les Bulgares l'ayant détourné de sa route, Tibère l'avait devancé. Le bruit d'un

char, dans la cour du château, avait fait tressaillir Antonine et Eudoxe : celle-ci avait accouru, le cœur saisi et palpitant; mais, hélas! au lieu de son père, ne voyant qu'un jeune inconnu, elle retourne vers sa mère. Ce n'est pas lui, dit-elle en soupirant.

Un vieux domestique de la maison, appelé Anselme, ayant abordé Tibère, Tibère lui demande si ce n'est point là que Bélisaire est retiré. C'est ici que sa femme et sa fille l'attendent, répondit le fidèle Anselme; mais leur espérance est tous les jours trompée. Eh! plût au ciel moi-même être à sa place, et le savoir en liberté. Il est en liberté, lui dit Tibère; il vient, vous l'allez bientôt voir; il devrait même être arrivé. — Ah! venez donc, venez donner cette bonne nouvelle à sa famille. Je vais vous annoncer. Madame, s'écria-t-il en courant vers Antonine, réjouissez-vous : mon bon maître est vivant; il est libre; il vous est rendu. Un jeune homme est là qui l'assure, et qui croyait le retrouver ici. A ces mots, toutes les forces d'Antonine se ranimèrent. Où est-il cet étranger, ce mortel généreux qui s'intéresse à nos malheurs? Qu'il vienne, ah! qu'il vienne, dit-elle. Non, plus de malheurs, s'écria Eudoxe en se jetant sur le lit de sa mère, et en la pressant dans ses bras. Mon père est vivant; il est en liberté; nous l'allons revoir. Ah, ma mère! oublions nos peines : le ciel nous aime, il nous réunit.

Me rendez-vous la vie, demanda Antonine à Tibère? Est-il bien vrai que mon époux triomphe de ses ennemis? Le jeune homme, pénétré de douleur de n'avoir à leur donner qu'une fausse joie, répondit qu'en effet Bélisaire était libre, qu'il l'avait vu, qu'il lui avait parlé; et que le croyant rendu auprès de sa famille, il venait lui offrir les services d'un bon voisin.

Eudoxe, qui avait les yeux attachés sur Tibère, fut frappée de l'air de tristesse qu'il tâchait de dissimuler. Vous portez, lui dit-elle, dans notre exil la plus douce consolation; et, loin de jouir du bien que vous nous faites, vous semblez renfermer quelque chagrin profond! Est-ce notre misère qui vous afflige? Ah! que mon père arrive, qu'il rende la santé à cette moitié de lui-même; et vous verrez si l'on a besoin de richesse pour être heureux.

La nature dans ces moments est si touchante par elle-même, qu'Eudoxe n'eut besoin que de ses sentiments pour attendrir et pour charmer Tibère. Il ne vit point si elle était belle; il ne vit qu'une fille vertueuse et tendre, que son courage, sa piété, son amour pour son père, élevait au-dessus du malheur. Ne prenez point, madame, lui dit-il, ce sentiment que je ne puis cacher pour une pitié offensante. Dans quelque état que Bélisaire et sa famille soient réduits, leur infortune même sera digne d'envie. Que parlez-vous d'infortune, reprit la mère? Si on a rendu à mon

époux la liberté, on a reconnu son innocence; il faut donc qu'il soit rétabli dans ses honneurs et dans ses biens.

Madame, lui dit Tibère, ce serait vous préparer une surprise trop cruelle, que de vous flatter sur sa situation. Il n'a dû sa délivrance qu'à l'amour du peuple. C'est à la crainte d'un soulèvement qu'on a cédé; mais en y cédant, on a renvoyé Bélisaire aussi malheureux qu'il était possible.

N'importe, ma mère, il est vivant, reprit la sensible Eudoxe; et, pourvu qu'on nous laisse ici un peu de terre à cultiver, nous ne serons pas plus à plaindre que tous ces villageois que je vois dans les champs. O ciel! la fille de Bélisaire, s'écria le jeune homme, serait réduite à cet indigne état! Indigne! et pourquoi, lui dit-elle? Il n'était pas indigne des héros de Rome vertueuse et libre. Bélisaire ne rougira point d'être l'égal de Régulus. Ma mère et moi, depuis notre exil, nous avons appris les détails et les petits travaux du ménage; mon illustre père sera vêtu d'un habit filé de ma main.

Tibère ne pouvait retenir ses larmes, en voyant la joie vertueuse et pure qui remplissait le cœur de cette aimable fille. Hélas! disait-il en lui-même, quel coup terrible va la tirer de cette douce illusion! et les yeux baissés, il restait devant elle dans le silence de la douleur.

CHAPITRE VI.

Bélisaire, en ce moment même, entrait dans la cour du château. Le fidèle Anselme le voit, s'avance, reconnaît son maître, et, transporté de joie, court au-devant de lui. Mais tout-à-coup s'apercevant qu'il est aveugle : O ciel, dit-il, ô mon bon maître! est-ce pour vous revoir dans cet état que le pauvre Anselme a vécu! A ces paroles entrecoupées de sanglots, Bélisaire reconnaît Anselme, qui, prosterné, embrasse ses genoux. Il le relève, il l'exhorte à modérer sa douleur, et se fait conduire vers sa femme et sa fille.

Eudoxe en le voyant ne fait qu'un cri, et tombe évanouie : Antonine, qu'une fièvre lente consumait, comme je l'ai dit, fut tout-à-coup saisie du plus violent transport. Elle s'élance de son lit avec les forces que donne la rage, et s'arrachant des bras de Tibère et de la femme qui la gardait, elle veut se précipiter. Eudoxe, ranimée à la voix de sa mère, accourt, la saisit, et l'embrasse. Ma mère, dit-elle; ah, ma mère! ayez pitié de moi. Laissez-moi mourir, s'écriait cette femme égarée. Je ne vivrais que pour le venger, que pour aller leur arracher le cœur. Les monstres! voilà sa récompense! Sans lui, vingt fois ils auraient été ensevelis sous les cendres

Choquet inv. P. Baquoy sculp.

Eudoxe ranimée à la voix de sa mère, accourt la saisit et l'embrasse.

de leur palais. Son crime est d'avoir prolongé leur odieuse tyrannie... Il en est puni; les peuples sont vengés.... Quelle férocité! Quelle horrible bassesse!.... Leur appui! leur libérateur!.... Cour atroce! conseils de tigres!... O ciel! est-ce ainsi que tu es juste? Vois qui tu permets qu'on opprime; vois qui tu laisses prospérer.

Antonine, dans ses transports, tantôt s'arrachait les cheveux et se déchirait le visage; tantôt ouvrant ses bras tremblants, elle courait vers son époux, le pressait dans son sein, l'inondait de ses larmes; et tantôt repoussant sa fille avec effroi : Meurs, lui disait-elle, il n'y a dans la vie de succès que pour les méchants, de bonheur que pour les infâmes.

De cet accès, elle tomba dans un abattement mortel; et ces violents efforts de la nature ayant achevé de l'affaiblir, elle expira quelques heures après.

Un vieillard aveugle, une femme morte, une fille au désespoir, des larmes, des cris, des gémissements, et pour comble de maux, l'abandon, la solitude et l'indigence, tel est l'état où la fortune présente aux yeux de Tibère une maison trente ans comblée de gloire et de prospérité. Ah! dit-il, en se rappelant les paroles d'un sage, voilà donc le spectacle auquel Dieu se complaît, l'homme juste luttant contre l'adversité, et la domptant par son courage!

Bélisaire laissa un libre cours à la douleur de

sa fille, et lui-même il s'abandonna à toute son affliction; mais après avoir payé à la nature le tribut d'une ame sensible, il se releva de son accablement avec la force d'un héros.

Eudoxe étouffait ses sanglots de peur de redoubler la douleur de son père. Mais le vieillard qui l'embrassait se sentait baigné de ses pleurs. Tu te désoles, ma fille, lui dit-il, de ce qui doit nous affermir, et nous élever au-dessus des disgrâces. Après avoir expié les erreurs de sa vie, ta mère jouit d'une éternelle paix; et c'est elle à-présent qui nous plaint d'être obligés de lui survivre. Cette froide immobilité, où elle laisse sa dépouille, annonce le calme où son ame est plongée. Vois comme tous les maux d'ici-bas sont vains : un souffle, un instant les dissipe. La cour et l'empire ont disparu aux yeux de ta mère; et du sein de son Dieu, elle ne voit ce monde que comme un point dans l'immensité. Voilà ce qui fait, dans le malheur, la consolation et la force du sage. — Ah! donnez-la-moi, cette force que la nature me refuse, pour résister à tant de maux. J'aurais supporté la misère; mais, voir une mère adorée mourir de douleur dans mes bras! vous voir, mon père, dans l'horrible état où la cruauté des hommes vous a mis! Ma fille, lui dit le héros, en me privant des yeux, ils n'ont fait que ce que la vieillesse ou la mort allait faire; et quant à ma fortune, tu en aurais mal joui, si tu ne sais pas t'en passer. Ah! le ciel m'est té-

moin, dit-elle, que ce n'est pas sa perte qui m'afflige. Ne t'afflige donc plus de rien, lui dit son père; et de sa main lui essuya ses pleurs.

Bélisaire instruit qu'un jeune inconnu attendait le moment de lui parler, le fit venir, et lui demanda ce qui l'amenait. Ce n'est pas le moment, lui dit Tibère, de vous offrir des consolations. Illustre et malheureux vieillard, je respecte votre douleur, je la partage, et je demande au ciel qu'il me permette de l'adoucir. Jusque-là, je n'ai qu'à mêler mes larmes à celles que je vois répandre.

Bientôt vint le moment de rendre à Antonine les devoirs de la sépulture; et Bélisaire, appuyé sur sa fille, accompagna le corps de sa femme au tombeau. La douleur du héros était celle d'un sage : elle était profonde, mais sans éclat, et soutenue de majesté. Sur son visage était peint le deuil, mais un deuil silencieux et grave. Son front élevé, sans défier le sort, semblait s'exposer à ses coups.

Tibère lui-même assista à cette triste cérémonie. Il fut témoin des regrets touchants qu'Eudoxe donnait à sa mère, et il en revint pénétré.

Bélisaire alors s'adressant à lui : Brave jeune homme, lui dit-il, c'est vous, je le vois, qui avez pris soin de me recommander sur la route; apprenez-moi qui vous êtes, et ce qui peut m'attirer cet empressement généreux. Je m'appelle Tibère, répondit le jeune homme : j'ai servi sous

Narsès en Italie; j'ai fait depuis la guerre de Colchide. Je suis l'un de ces chasseurs à qui vous avez demandé l'asyle, et dont vous avez si bien réprimé l'imprudence. Je n'ai pas eu de paix avec moi-même, que je ne sois venu vous demander pardon, et une grâce encore plus chère. Je suis riche : c'est un malheur peut-être; mais si vous vouliez, ce serait un bien. J'ai près d'ici une maison de campagne; et toute mon ambition serait de la consacrer, en en faisant l'asyle d'un héros. Ma tendre vénération pour vous est un titre si simple, que je n'oserais m'en prévaloir : il suffit d'aimer la patrie, pour partager la disgrâce de Bélisaire, et pour chercher à l'adoucir. Mais un intérêt digne de vous toucher, c'est le mien, c'est celui d'un jeune homme qui désire passionnément d'être admis dans l'intimité d'un héros, et de puiser dans son ame, comme à la source de la sagesse, de la gloire et de la vertu.

Vous honorez trop ma vieillesse, lui répondit Bélisaire; mais je reconnais une belle ame à la sensibilité que vous me témoignez pour mon malheur. Dans ce moment, je désire d'être seul avec moi-même : mon ame ébranlée a besoin de se raffermir en silence; mais pour l'avenir, j'accepte une partie de ce que vous me proposez; le plaisir de vivre en bons voisins, et de communiquer ensemble. J'aime la jeunesse : l'ame encore neuve dans cet âge heureux, est susceptible des impressions du bien; elle s'enflamme, et

s'élève au grand; et rien encore ne la retient captive. Venez me voir, je serai bien aise de converser avec vous.

Si vous me croyez digne de ce commerce, reprit Tibère, pourquoi ne le serais-je pas de vous posséder tout-à-fait? Mes aïeux seront honorés de voir leur héritage devenir votre bien, et leur demeure votre asyle. Vous y serez révéré, servi avec un saint respect par tout ce qui m'environne; et c'est à mon exemple qu'on s'empressera de remplir ce pieux devoir.

Jeune homme, lui dit Bélisaire, vous êtes bon; mais ne faisons point d'imprudence. Dites-moi (car il y a dix ans que je vis éloigné du monde) quel est l'état de votre père, et quelles vues il a sur vous. Nous sommes issus, lui dit Tibère, de l'une de ces familles que Constantin appela de Rome, et qu'il combla de bienfaits. Mon père a servi sous le règne de Justin, avec assez de distinction. Il était estimé et chéri de son maître. Sous le nouveau règne, on obtint sur lui des préférences qu'il croyait injustes; il se retira; il s'en est repenti, et il a pour moi l'ambition qu'il n'eut pas assez pour lui-même. Il suffit, lui dit Bélisaire : je ne veux mettre aucun obstacle à l'avancement de son fils. En suivant le mouvement de votre cœur, vous ne sentez que le plaisir d'être généreux; et, en effet, c'est une douce chose; mais je vois pour vous le danger de vous envelopper dans la disgrâce d'un proscrit. Mon ami, que la

cour ait raison, ou qu'elle ait tort, elle ne revient pas. Elle oublie un coupable qu'elle a puni; mais elle hait toujours un innocent qu'elle a sacrifié: car son nom seul est un reproche, et son existence pèse, comme un remords, à ses persécuteurs.

Je me charge, dit le jeune homme, de justifier ma conduite. L'empereur a pu se laisser tromper; mais il suffira qu'on l'éclaire.

Il ne faut pas même y penser, dit le héros. Le mal est fait : puisse-t-il l'oublier, pour le repos de sa vieillesse!

Hé bien donc, insista Tibère, soyez encore plus généreux : épargnez-lui le reproche éternel de vous avoir laissé languir dans la misère. L'indigne état où je vous vois est un spectacle déshonorant pour l'humanité, honteux pour le trône, révoltant pour les gens de bien, et décourageant pour vos pareils.

Ceux qu'il découragera, répondit Bélisaire, ne seront point mes pareils. Je crois au surplus, comme vous, que mon état peut inspirer l'indignation avec la pitié. Un pauvre aveugle ne fait point d'ombrage, et peut faire compassion. Aussi mon dessein est-il de me cacher; et si je me suis fait connaître à vos compagnons, c'est un mouvement d'impatience contre de jeunes étourdis, qui m'a fait commettre cette imprudence. Ce sera la dernière de ma vie; et mon asyle sera mon tombeau. Adieu. L'empereur peut

ne pas savoir que les Bulgares sont dans la Thrace; ne négligez pas de l'en faire avertir.

Le jeune homme se retira bien affligé de n'avoir pas mieux réussi, et il rendit à l'empereur ce que lui avait dit Bélisaire. Justinien fit marcher quelques troupes; et peu de jours après on l'assura que les Bulgares avaient été chassés. A-présent, dit-il à Tibère, nous pouvons aller sans danger voir ce malheureux vieillard. Je passerai pour votre père; et vous aurez soin de ne rien dire qui puisse le désabuser. Une maison de plaisance, à moitié chemin de la retraite de Bélisaire, fut le lieu d'où l'empereur, se dérobant aux yeux de sa cour, alla le voir le lendemain.

CHAPITRE VII.

Voila donc où habite celui qui m'a rendu tant de fois vainqueur, dit Justinien en avançant sous un vieux portique en ruine! Bélisaire, à leur arrivée, se leva pour les recevoir. L'empereur, en voyant ce vieillard vénérable dans l'état où il l'avait mis, fut pénétré de honte et de remords. Il jeta un cri de douleur, et s'appuyant sur Tibère, il se couvrit les yeux avec ses mains, comme indigne de voir le jour que Bélisaire ne voyait plus. Quel cri viens-je d'entendre, demanda le vieillard? C'est mon père que je vous amène, dit Tibère, et que votre malheur touche sensiblement. Où est-il, reprit Bélisaire, en tendant les mains? Qu'il approche, et que je l'embrasse; car il a un fils vertueux. Justinien fut obligé de recevoir les embrassements de Bélisaire; et se sentant pressé contre son sein, il fut si violemment ému, qu'il ne put retenir ses sanglots et ses larmes. Modérez, lui dit le héros, cet excès de compassion: je ne suis peut-être pas aussi malheureux qu'il vous semble. Parlons de vous et de ce jeune homme, qui vous donnera de la consolation dans vos vieux ans. Oui, dit l'empereur, en s'interrompant à chaque mot; oui.... si vous daignez me permettre.... qu'il vienne recueillir les fruits

Choquet inv. P. Baquoy scul.

Il jetta un cri de douleur et s'appuiant sur Tibère, il se couvrit les yeux avec ses mains ...

de vos leçons. Et que lui apprendrais-je, dit le vieillard, qu'un père sage et homme de bien n'ait pu lui apprendre avant moi? Ce que peut-être je connais le moins, dit l'empereur, c'est la cour, c'est le pays où il doit vivre; et depuis longtemps j'ai si peu communiqué avec des hommes, que le monde est pour moi presque aussi nouveau que pour lui. Mais vous, qui avez vu les choses sous tant de faces diverses, de quel secours ne lui serez-vous pas, si vous voulez bien l'éclairer? S'il voulait apprendre à fixer la fortune, dit Bélisaire, il s'adresserait mal, comme vous voyez; mais s'il ne veut être qu'un homme de bien à ses périls et risques, je puis lui être de quelque utilité. Il est bien né, c'est l'essentiel. Il est vrai, dit Justinien, que sa noblesse est ancienne. — Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire; mais cela même est un avantage, pourvu qu'on n'en abuse pas. Savez-vous, jeune homme, poursuivit Bélisaire, ce que c'est que la noblesse? Ce sont des avances que la patrie vous fait sur la parole de vos ancêtres, en attendant que vous soyez en état de faire honneur à vos garants. Et ces avances, dit l'empereur, sont quelquefois bien hasardées! N'importe, reprit le vieillard, ce n'en est pas moins une très-belle institution. Je crois voir, lorsqu'un enfant de noble origine vient au monde, faible, nu, indigent, imbécille comme le fils d'un laboureur; je crois voir la patrie qui va le recevoir, et qui lui dit : Enfant, je vous salue, vous

qui me serez dévoué, vous qui serez vaillant, généreux, magnanime comme vos pères. Ils vous ont laissé leur exemple; j'y joins leurs titres et leur rang : double raison pour vous d'acquérir leurs vertus. Avouez, continua le vieillard, que parmi les actes les plus solennels, il n'y a rien de plus magnifique. Cela l'est trop, dit Justinien. Quand on veut élever les ames, dit Bélisaire, il faut en agir grandement. Et puis, croyez-vous qu'il n'y ait pas de l'économie dans cette magnificence? Ah! quand elle ne produirait que deux ou trois grands hommes par génération, l'État n'aurait pas à se plaindre; il serait bien dédommagé. Mon ami, dit-il au jeune homme, il faut que vous soyez un de ceux qui le dédommagent. Là, s'adressant à l'empereur : Vous m'avez permis, lui dit-il, de lui parler en père? Ah! je vous en conjure, lui dit Justinien. Hé bien, mon fils, commencez donc par vous persuader que la noblesse est comme la flamme qui se communique, mais qui s'éteint dès qu'elle manque d'aliment. Souvenez-vous de votre naissance, puisqu'elle impose des devoirs; souvenez-vous de vos aïeux, puisqu'ils sont pour vous des exemples; mais gardez-vous de croire que la nature vous ait transmis leur gloire comme un héritage, dont vous n'ayez plus qu'à jouir : gardez-vous de cet orgueil impatient et jaloux, qui, sur la foi d'un nom, prétend que tout lui cède, et s'indigne des préférences que le mérite obtient sur lui. Comme

l'ambition a un faux air de noblesse, elle se glisse aisément dans le cœur d'un homme bien né; mais cette passion, dans ses excès, a sa bassesse tout comme une autre. Elle se croit haute, parce qu'elle range au-dessous d'elle tous les devoirs de l'honnête homme; et si vous voulez savoir ce qu'elle en fait, regardez un oiseau de proie planer le matin sur la campagne, et choisir d'un œil avide entre mille animaux tremblants, celui dont il lui plaira de faire sa pâture : c'est ainsi que l'ambition délibère à son réveil, pour savoir de quelle vertu elle fera sa victime. Ah! mon ami, la personnalité, ce sentiment si naturel, devient atroce dans un homme public, sitôt qu'elle est passionnée. J'ai vu des hommes qui, pour s'avancer, auraient jeté au hasard le salut d'une armée et le sort d'un empire. Envieux des succès qui ne leur sont pas dus, ils ont toujours peur qu'on ne leur enlève l'honneur d'une action d'éclat : s'ils osaient même, ils feraient échouer celle dont il n'ont pas la gloire : le bien public est un malheur pour eux, s'il ne leur est pas attribué. Voilà l'espèce d'hommes la plus dangereuse, soit dans les conseils, soit dans les armées. L'homme de bien fait son devoir sans regarder autour de lui. Dieu et son ame sont les témoins dont il va mériter l'aveu. Une bonne volonté franche, un courage délibéré, un zèle prompt à concourir au bien, voilà les signes d'une grande ame. L'envie, la vanité, l'orgueil, tout cela est petit et lâche.

C'est peu même de ne pas prétendre à ce que vous ne méritez pas ; il faut savoir renoncer d'avance à ce que vous mériterez : il faut supposer votre souverain sujet à se tromper, car il est homme ; regarder comme très-possible que votre patrie et votre siècle vous jugent aussi mal que lui, et que l'avenir ne soit pas plus juste. Alors il faut vous consulter, et vous demander à vous-même : Si j'étais réduit au sort de Bélisaire, m'en consolerais-je avec mon innocence et le souvenir d'avoir fait mon devoir ? Si vous n'avez pas cette résolution bien décidée et bien affermie, vivez obscur : vous n'avez pas de quoi soutenir votre nom.

Ah ! c'est trop exiger des hommes, reprit Justinien avec un profond soupir ; et votre exemple est effrayant. Il est effrayant au premier coup-d'œil, dit le vieillard, mais beaucoup moins quand on y pense. Car enfin, supposons que la guerre, la maladie, ou la vieillesse, m'eût privé de la vue, ce serait un accident tout naturel, dont vous ne seriez point frappé. Eh quoi ! les vices de l'humanité ne sont-ils pas dans l'ordre des choses, comme la peste qui a désolé l'empire ? Qu'importe l'instrument que la nature emploie à nous détruire ? La colère d'un empereur, la flèche d'un ennemi, un grain de sable, tout est égal (1). En s'exposant

(1) *Democritum pediculi, Socratem aliud pediculorum genus, nequissimi bipedes, interemerunt. Quorsùm hæc ? In*

sur la scène du monde, il faut s'attendre à ses révolutions. Vous-même, en destinant votre fils au métier des armes, n'avez-vous pas prévu pour lui mille événements périlleux? Eh bien, comptez-y les assauts de l'envie, les embûches de la trahison, les traits de l'imposture et de la calomnie; et si votre fils arrive à mon âge sans y avoir succombé, vous trouverez qu'il a eu du bonheur: tout est compensé dans la vie. Vous ne me voyez qu'aveugle et pauvre, et retiré dans une masure; mais rappelez-vous trente ans de victoires et de prospérités, et vous souhaiterez à votre fils le destin de Bélisaire. Allons, mon voisin, un peu de fermeté: vous avez les alarmes d'un père; mais je me flatte que votre fils me fait encore l'honneur de me porter envie. Assurément, s'écria Tibère! Mais, c'est bien moins à vos prospérités, dit l'empereur, qu'il doit porter envie, qu'à ce courage avec lequel vous soutenez l'adversité. Du courage, il en faut sans doute, dit Bélisaire; et il ne suffit pas d'avoir celui d'affronter la mort: c'est la bravoure d'un soldat. Le courage d'un chef consiste à s'élever au-dessus de tous les événements. Savez-vous quel est pour moi le plus courageux des hommes? Celui qui persiste à faire son devoir, même au péril, aux dépens de sa gloire, ce sage et ferme Fabius, qui laisse parler

---

gressus es vitam; navigâsti; vectus es; discede. (M. Antonin. imper. *de se ipso*, lib. 3.)

avec mépris de sa lenteur, et ne change point de conduite; et non ce faible et vain Pompée, qui aime mieux hasarder le sort de Rome et de l'univers, que d'essuyer une raillerie. Dans mes premières campagnes contre les Perses, les mauvais propos des étourdis de mon armée me firent donner une bataille, que je ne devais ni ne voulais risquer; je la perdis : je ne me le pardonnerai jamais. Celui qui fait dépendre sa conduite de l'opinion, n'est jamais sûr de lui-même. Et où en serions-nous, si, pour être honnêtes gens, il fallait attendre un siècle impartial et un prince infaillible? Allez donc ferme devant vous. La calomnie et l'ingratitude vous attendent peut-être au bout de la carrière; mais la gloire y est avec elles; et si elle n'y est pas, la vertu la vaut bien. N'ayez pas peur que celle-ci vous manque : dans le sein même de la misère et de l'humiliation, elle vous suivra. Eh, mon ami! si vous saviez combien un sourire de la vertu est plus touchant que toutes les caresses de la fortune!

Vous me pénétrez, dit Justinien attendri et confondu. Que mon fils est heureux de pouvoir de bonne heure recueillir ces hautes leçons! Ah! pourquoi cette école n'est-elle pas celle des souverains! Laissons les souverains, dit Bélisaire : ils sont plus à plaindre que nous. Ils ne sont à plaindre, dit Justinien, que parce qu'ils n'ont point d'amis, ou qu'ils n'en ont pas d'assez éclairés, d'assez courageux pour leur servir de guides.

Mon fils est né pour vivre à la cour : peut-être un jour, admis dans les conseils ou dans l'intimité du prince, aura-t-il lieu de faire usage de vos leçons pour le bonheur du monde ; ne dédaignez pas d'agrandir son ame, en l'élevant à la connaissance de l'art sublime de régner. Instruisez-le, comme vous voudriez que fût instruit l'ami d'un monarque. Justinien va descendre au tombeau ; mais son successeur, plus heureux que lui, aura peut-être pour ami le disciple de Bélisaire. Hélas ! dit le vieillard, que ne puis-je encore une fois être utile à ma patrie ! Mais ce que l'expérience et la réflexion m'ont fait voir, serait pris pour les songes de la vieillesse. Et en effet, dans la spéculation tout s'arrange le mieux du du monde : les difficultés s'applanissent ; les circonstances naissent à propos et se combinent à souhait ; on fait tout ce qu'on veut des hommes et des choses ; soi-même on se suppose exempt de passions et de faiblesses, toujours éclairé, toujours sage, aussi ferme que modéré. Douce et trompeuse illusion, qu'une légère épreuve aurait bientôt détruite, si l'on tenait en main les rênes d'un État ! Cette illusion même a son utilité, dit le jeune homme ; car la chimère du mieux possible devient le modèle du bien. Je le souhaite, dit Bélisaire, mais je n'ose l'espérer. Le plus mauvais état des choses trouve par-tout des partisans intéressés à le maintenir. Et moi je vous réponds, dit l'empereur, que les fruits de votre

sagesse ne seront point perdus, si vous les confiez au zèle de mon fils. Vous méritez, dit le héros, que je vous parle à cœur ouvert; mais j'exige votre parole de ne rien divulguer, sous ce règne, de mes entretiens avec vous. Pourquoi? demanda Justinien. Pour ne pas affliger de mes tristes réflexions, dit Bélisaire, un vieillard qui ne sent que trop les maux qu'il ne peut réparer. Tel fut leur premier entretien.

Quelle honte pour moi, disait l'empereur en s'en allant, d'avoir méconnu un tel homme! Mon cher Tibère, voilà comme on nous trompe, comme on nous rend injustes malgré nous.

La nuit, le jour suivant, il ne vit dans sa cour que l'image de Bélisaire; et vers le soir, à la même heure, il revint nourrir sa douleur.

CHAPITRE VIII.

Bélisaire se promenait avec son guide sur la route. Dès que l'empereur l'aperçut, il descendit de son char; et en l'abordant : Vous nous trouvez plongés, lui dit-il, dans de sérieuses réflexions. Frappé de l'injustice que l'on a fait commettre au malheureux vieillard qui vous a condamné, je méditais avec mon fils sur les dangers du rang suprême; et je lui disais qu'il était bien étrange qu'une multitude d'hommes libres eût jamais pu s'accorder à remettre son sort dans les mains d'un seul homme, d'un homme faible et fragile comme eux, facile à surprendre, sujet à se tromper, et en qui l'erreur d'un moment pouvait devenir si funeste! Et croyez-vous, dit Bélisaire, qu'un sénat, qu'un peuple assemblé soit plus juste et plus infaillible? Est-ce sous le règne d'un seul que les Camilles, les Thémistocles, les Aristides, ont été proscrits? Multiplier les ressorts du gouvernement, c'est en multiplier les vices : car chacun y apporte les siens. Ce n'est donc pas sans raison qu'on a préféré le plus simple; et soit que les États aient été conquis ou fondés, qu'ils aient mis leur espoir dans la bonté des lois, ou dans la force des armes, il est naturel que l'homme le plus sage, le plus vaillant, le plus habile ait

obtenu la confiance, et réuni les vœux du plus grand nombre. Ce qui m'étonne, ce n'est donc pas qu'une multitude assemblée ait voulu confier à un seul le soin de commander à tous; mais qu'un seul ait jamais voulu se charger de ce soin pénible. Voilà, lui dit Tibère, ce que je n'entends pas. Pour l'entendre, dit le vieillard, mettez-vous à la place et du peuple et du prince dans cette première élection.

Que risquons-nous, a dû se dire un peuple, que risquons-nous en nous donnant un roi? Du bien de tous, nous faisons le sien; des forces de l'État, nous faisons ses forces; nous attachons sa gloire à nos prospérités; comme souverain, il n'existera qu'avec nous et par nous; il n'a donc qu'à s'aimer pour aimer ses peuples, et qu'à sentir ses intérêts pour être juste et bienfaisant. Telle a été leur bonne foi. Ils n'ont pas calculé, dit Justinien, les passions et les erreurs qui assiégeraient l'ame d'un prince. Ils n'ont vu, reprit Bélisaire, que l'indivisible unité d'intérêt entre le monarque et la nation : ils ont regardé comme impossible que l'un fût jamais de plein gré et de sang-froid l'ennemi de l'autre. La tyrannie leur a paru une espèce de suicide, qui ne pouvait être que l'effet du délire et de l'égarement; et au cas qu'un prince fût frappé de ce dangereux vertige, ils se sont munis de la volonté réfléchie et sage du législateur, pour l'opposer à la volonté aveugle et passionnée de l'homme ennemi

de lui-même. Ils ont bien prévu qu'ils auraient à craindre une foule de gens intéressés au mal; mais ils n'ont pas douté que cette ligue, qui ne fait jamais que le petit nombre, ne fût aisément réprimée par l'imposante multitude des gens intéressés au bien, à la tête desquels serait toujours le prince. Et en effet, avant l'épreuve, qui jamais aurait pu prévoir qu'il y aurait des souverains assez insensés pour faire divorce avec leur peuple, et cause commune avec ses ennemis? C'est un renversement si inconcevable de la nature et de la raison, qu'il faut l'avoir vu pour le croire. Pour moi, je trouve tout simple qu'on ne s'y soit pas attendu.

Mais à qui l'élection d'un seul, pour dominer sur tous, a dû inspirer de la crainte, c'est à celui qu'on avait élu. Un père de famille, qui a cinq ou six enfants à élever, à établir, à rendre heureux dans leur état, a tant de peine à dormir tranquille! que sera-ce du chef d'une famille qui se compte par millions?

Je m'engage, a-t-il dû se dire, à ne vivre que pour mon peuple; j'immole mon repos à sa tranquillité; je fais vœu de ne lui donner que des lois utiles et justes, de n'avoir plus de volonté qui ne soit conforme à ces lois. Plus il me rend puissant, moins il me laisse libre: plus il se livre à moi, plus il m'attache à lui. Je lui dois compte de mes faiblesses, de mes passions, de mes erreurs; je lui donne des droits sur tout ce que je

suis; enfin, je renonce à moi-même, dès que je consens à régner; et l'homme privé s'anéantit, pour céder au roi son ame toute entière. Connaissez-vous de dévouement plus généreux, plus absolu? Voilà pourtant comme pensaient un Antonin, un Marc-Aurèle. *Je n'ai plus rien en propre*, disait l'un. *Mon palais même n'est pas à moi*, disait l'autre; et leurs pareils ont pensé comme eux.

La vanité du vulgaire ne voit dans le suprême rang que les petites jouissances qui la flatteraient, et qui lui font envie, des palais, une cour, des hommages, et cette pompe qu'on a cru devoir attacher à l'autorité pour la rendre plus imposante; mais au milieu de tout cela, il ne reste le plus souvent que l'homme accablé de soins, et consumé d'inquiétude; victime de ses devoirs, s'il les remplit fidèlement; exposé au mépris s'il les néglige, et à la haine s'il les trahit; gêné, contrarié sans cesse dans le bien comme dans le mal; ayant, d'un côté, les soucis dévorants et les veilles cruelles; de l'autre, l'ennui de lui-même et le dégoût de tous les biens : voilà quelle est sa condition. L'on a bien fait ce qu'on a pu pour égaler ses plaisirs à ses peines; mais ses peines sont infinies, et ses plaisirs sont bornés au cercle étroit de ses besoins. Toute l'industrie du luxe ne peut lui donner de nouveaux sens; et tandis que les jouissances le sollicitent de tous côtés, la nature les lui interdit, et sa faiblesse s'y re-

fuse. Ainsi, tout le superflu qui l'environne est perdu pour lui : un palais vaste n'est qu'un vide immense, où il n'occupe jamais qu'un point; sous des rideaux de pourpre et des lambris dorés, il cherche en vain le doux sommeil du laboureur, sous le chaume; et à sa table le monarque s'ennuie, dès que l'homme est rassasié.

Je sens, dit Tibère, que l'homme est trop faible pour jouir de tout, quand il a tout en abondance; mais, n'est-ce rien que d'avoir à choisir?

Ah! jeune homme! jeune homme! s'écria Bélisaire, vous ne connaissez pas la maladie de la satiété : c'est la plus funeste langueur où jamais puisse tomber une ame. Et savez-vous quelle en est la cause? La facilité à jouir de tout, qui fait qu'on n'est ému de rien. Ou le désir n'a pas le temps de naître, ou en naissant il est étouffé par l'affluence des biens qui l'excèdent. L'art s'épuise en raffinements, pour ranimer des goûts éteints; mais la sensibilité de l'ame est émoussée; et n'ayant plus l'aiguillon du besoin, elle ne connaît ni l'attrait, ni le prix de la jouissance. Malheur à l'homme qui a tout à souhait : l'habitude, qui rend si cruel le sentiment de la privation, réduit à l'insipidité la douceur des biens qu'on possède.

Vous m'avouerez cependant, reprit Tibère, qu'il est pour un prince des jouissances délicates et sensibles, que le dégoût ne suit jamais. Par exemple, demanda le vieillard? Mais, par exemple,

la gloire, dit le jeune homme. — Et laquelle? — Mais toute espèce de gloire, celle des armes en premier lieu. — Fort bien. Vous croyez donc que la victoire est un plaisir bien doux? Ah! quand on a laissé sur la poussière des milliers d'hommes égorgés, peut-on se livrer à la joie? Je pardonne à ceux qui ont couru les dangers d'une bataille, de se réjouir d'en être échappés; mais pour un prince né sensible, un jour qui a fait couler des flots de sang, et qui fera verser des ruisseaux de larmes, ne sera jamais un beau jour. Je me suis promené quelquefois à travers un champ de bataille : j'aurais voulu voir à ma place un Néron ; il aurait pleuré. Je sais qu'il est des princes qui se donnent le plaisir de la guerre, comme ils se donneraient le plaisir de la chasse, et qui exposent leurs peuples, comme ils lanceraient leurs chiens; mais la manie de conquérir est une espèce d'avarice qui les tourmente, et qui ne s'assouvit jamais. La province qu'on vient d'envahir est voisine d'une province qu'on n'a pas encore envahie (1) : de proche en proche, l'ambition s'irrite; tôt ou tard survient un revers qui afflige plus que tous les succès n'ont flatté; et en supposant même que tout réussisse, on va, comme Alexandre, jusques au bout du monde, et comme

---

(1) *O si angulus ille*
Parvulus accedat, qui nunc denormat agellum!
(HORAT. Sat. lib. 1.)

lui on revient ennuyé de l'univers et de soi-même, ne sachant que faire de ces pays immenses, dont un arpent suffit pour nourrir le vainqueur, et une toise pour l'enterrer. J'ai vu dans ma jeunesse le tombeau de Cyrus; il était écrit sur la pierre : *Je suis Cyrus, celui qui conquit l'empire des Perses. Homme, qui que tu sois, d'où que tu viennes, je te supplie de ne pas m'envier ce peu de terre qui couvre ma pauvre cendre* (1). Hélas! dis-je en détournant les yeux, c'est bien la peine d'être conquérant!

Est-ce Bélisaire que j'entends? dit le jeune homme avec surprise. Bélisaire sait mieux qu'un autre, dit le héros, que l'amour de la guerre est le monstre le plus féroce que notre orgueil ait engendré. Il est, reprit Tibère, une gloire plus douce, dont un monarque peut jouir, celle qui naît de ses bienfaits, et qui lui revient en échange de la félicité publique. Ah! dit Bélisaire, si en montant sur le trône on était sûr de faire des heureux, ce serait sans doute un beau privilége, que de tenir dans ses mains la destinée d'un empire; et je ne m'étonnerais pas qu'une ame généreuse immolât son repos à cette noble ambition! mais demandez à l'auguste vieillard qui vous gouverne, s'il est aisé de la remplir. Il est possible, dit l'empereur, de persuader aux peuples qu'on a fait de son mieux pour adoucir leur sort, pour

(1) *Voy.* PLUT. vie d'Alex.

soulager leurs peines, et pour mériter leur amour.

Quelques bons princes, dit Bélisaire, ont obtenu ce témoignage pendant leur vie, et il a fait leur récompense et leur plus douce consolation; mais à moins de quelque événement singulier qui fasse éclater l'amour des peuples, et rende solennel cet hommage des cœurs, quel prince osera se flatter qu'il est sincère et unanime? Ses courtisans lui en répondent; mais qui lui répond de ses courtisans? Tandis que son palais retentit des chants d'allégresse, qui l'assure qu'au fond de ses provinces, le vestibule d'un proconsul et la cabane d'un laboureur ne retentissent pas de gémissements? Ses fêtes publiques sont des scènes jouées, ses éloges sont commandés, il voit avant lui les plus vils des humains honorés de l'apothéose; et tandis qu'un tyran, plongé dans la mollesse, s'enivre de l'encens de ses adulateurs, l'homme vertueux, qui sur le trône a passé sa vie à faire au monde le peu de bien qui dépendait de lui, meurt à la peine, sans avoir jamais su s'il avait un ami sincère. J'ai le cœur navré, quand je pense que Justinien va descendre au tombeau, persuadé que je l'ai trahi, et que je ne l'ai point aimé.

Non, s'écria l'empereur avec transport (et s'interrompant tout-à-coup), non, dit-il avec moins de chaleur, un souverain n'est pas assez malheureux pour ne jamais savoir si on l'aime.

Eh bien, dit Bélisaire, il le sait; et ce bonheur qui serait si doux, est encore mêlé d'amertume :

car plus un prince est aimé de ses peuples, plus leur bonheur lui devient cher; et alors le bien qu'il leur fait, et les maux dont il les soulage, lui semblent si peu de chose dans la masse commune des biens et des maux, qu'arrivé au terme d'une longue vie, il se demande encore, *qu'ai-je fait?* Obligé de lutter sans cesse contre le torrent des adversités, voyez quelle douleur ce doit être pour lui, de ne pouvoir jamais le vaincre, et de se sentir entraîné par le cours des événements. Qui méritait mieux que Marc-Aurèle de voir le monde heureux sous ses lois (1)? Toutes les calamités, tous les fléaux se réunirent sous son règne (2). On eût dit que la nature entière s'était soulevée, pour rendre inutiles tous les efforts de sa sagesse et de sa bonté; et celui des monarques qui le premier fit élever un temple à la bienfaisance, est peut-être celui de tous qui a vu le plus de malheureux. Mais sans aller chercher d'exemple loin de nous, quel règne plus laborieux et plus prospère en apparence que celui de Justinien? Trente ans de guerres et de victoires dans les trois parties du monde; toutes les

---

(1) *Iste virtutum omnium, cœlestisque ingenii exstitit, ærumnisque publicis quasi defensor objectus est.* (AUREL. VICT.)

(2) *Ut propè nihil, quo summis angoribus atteri mortales solent, dici, seu cogitari queat, quod non, illo imperante, sævierit.* (AUREL. VICT.)

pertes que l'empire avait faites depuis un siècle, réparées par des succès; les peuples du nord et du couchant, repoussés au-delà du Danube et des Alpes; le calme rendu aux provinces d'Asie; des rois vaincus et menés en triomphe; les ravages de la peste, des incursions, des tremblements de terre, comme effacés de l'univers par une main bienfaisante; des forteresses et des temples sans nombre, les uns élevés de nouveau, les autres rétablis avec plus de splendeur : quoi de plus imposant et de plus magnifique! et voir après cela dans sa vieillesse son empire accablé, pencher vers sa ruine, sans que ses mains victorieuses aient jamais pu le raffermir : voilà le terme de ses travaux; et tout le fruit de ses longues veilles. Apprenez donc, mon cher Tibère, à plaindre le sort des souverains, à les juger avec indulgence, et sur-tout à ne point haïr l'auguste vieillard qui vous gouverne, pour le mal qui lui est échappé, ou pour le bien qu'il n'a pas fait.

Vous me consternez, dit Tibère; et le premier conseil que je donnerais à mon ami, chargé d'une couronne, ce serait de la déposer. De la déposer? reprit le héros : mon ami, vous avez trop de courage, pour conseiller une lâcheté. Les fatigues et les dangers vous ont-ils fait quitter les armes? L'épée ou le sceptre, cela est égal. Il faut remplir avec constance sa destinée et ses devoirs. Ne cachez point à votre ami qu'il sera victime des siens; mais dites-lui en même temps, que ce

sacrifice a des charmes ; et s'il veut en être payé, qu'il se pénètre, qu'il s'enivre de l'enthousiasme du bien public, qu'il s'abandonne sans réserve à ce sentiment courageux, et qu'il attende de ses vertus le dédommagement et le prix de ses peines (1). Et où est-il donc ce prix, demanda le jeune homme? Il est, dit le vieillard, il est dans le sentiment pur et intime de la bonté, dans le plaisir de s'éprouver humain, sensible, généreux, digne enfin de l'amour des hommes et des regards de l'Éternel. Croyez-vous qu'un bon roi calcule le matin le salaire de sa journée? Éveille-toi, se dit-il à lui-même, et que ton réveil soit celui de la justice et de la bienfaisance. Laisse les petits intérêts de ton repos et de ta vie : ce n'est pas pour toi que tu vis. Ton ame est celle d'un grand peuple; ta volonté n'est que le vœu public; ta loi l'exprime et le consacre. Règne avec elle, et souviens-toi que ton affaire est le bonheur du monde (2)... Vous êtes ému, mon cher Tibère,

---

(1) *Homo qui benefecit, ne plausum quærat; sed ad aliud negotium transeat, quemadmodùm ut vitis rursùm suo tempore uvam producat.* (Marc. Antonin. lib. 3.)

(2) *Manè, quum gravatìm à somno surgis, in promptu tibi sit cogitare te ad humanum opus faciendum surgere.... Non sentis quàm multa possis præstare, de quibus nulla est excusatio naturæ ad ea non aptæ? et tamen adhùc, prudens sciensque, humi fixus hæres!* (Marc. Antonin. lib. 3.)

et je sens votre main qui tremble dans la mienne. Ah! soyez sûr que la vertu, même dans les afflictions, a des jouissances célestes. Elle n'assure point de bonheur sans mélange; mais en est-il de tel au monde? Est-ce à l'homme inutile, au méchant, au lâche qu'il est réservé? Un bon prince donne des larmes aux maux qu'il ne peut soulager; mais ces larmes, les croyez-vous amères, comme celles de l'envie, de la honte, ou du remords? Ce sont les larmes de Titus, qui pleure un jour qu'il a perdu; elles sont pures comme leur source. Annoncez donc à votre ami, avec la même autorité que si un Dieu parlait par votre bouche, annoncez-lui que s'il est vertueux, dans quelque état pénible où le sort le réduise, il ne lui arrivera jamais de regarder d'un œil d'envie le plus fortuné des méchants. Mais cette confiance, l'appui de la vertu, ne s'établit pas d'elle-même; il faut y disposer l'ame d'un jeune prince; et demain nous verrons ensemble les moyens de l'y préparer.

Il fait ce qu'il veut de mon ame, dit Tibère à Justinien; il l'élève, l'abat, la relève à son gré. Il déchire la mienne, dit l'empereur; et ces mots échappés avec un soupir, furent suivis d'un long silence. Sa cour essaya, mais en vain, de le retirer de sa tristesse: il fut importuné des soins qu'on prenait pour la dissiper; et le lendemain ayant annoncé qu'il voulait se promener seul,

il s'enfonça dans la forêt voisine. Tibère l'y attendait; ils partirent ensemble, et vinrent trouver le héros. Le jeune homme ne manqua point de lui rappeler sa promesse; et Bélisaire reprit ainsi.

CHAPITRE IX.

On demande s'il est possible d'aimer la vertu pour elle-même : c'est peut-être le sublime instinct de quelques ames privilégiées; mais toutes les fois que l'amour de la vertu est réfléchi, il est intéressé. Ne croyez pas que cet aveu soit humiliant pour la nature ; vous allez voir que l'intérêt de la vertu s'épure et s'ennoblit comme celui de l'amitié : l'un servira d'exemple à l'autre.

D'abord l'amitié n'est produite que par des vues de convenance, d'agrément et d'utilité. Insensiblement l'effet se dégage de la cause, les motifs s'évanouissent, le sentiment reste; on y trouve un charme inconnu; on y attache par habitude la douceur de son existence. Dès-lors les peines ont beau prendre la place des plaisirs que l'on attendait : on sacrifie à l'amitié tous les biens qu'on espérait d'elle, et ce sentiment, conçu dans la joie, se nourrit et s'accroît au milieu des douleurs. Il en est de même de la vertu (1). Pour attirer les cœurs, il faut qu'elle présente l'attrait de l'agrément ou de l'utilité; car avant

(1) *Si quid in vitâ humanâ invenis potiùs justitiâ, veritate, temperantiâ, fortitudine..... ad ejus amplexum totis animi viribus contendas suadeo.* (Marc. Antonin. lib. 3.)

de l'aimer, on s'aime; et avant d'en avoir joui, on cherche en elle un autre bien. Quand Régulus, dans sa jeunesse, la vit pour la première fois, elle était triomphante et couronnée de gloire. Il se passionna pour elle, et vous savez s'il l'abandonna, lorsqu'elle lui montra des fers, des tortures et des bûchers.

Commencez donc par étudier ce qui flatte le plus les vœux d'un jeune prince. Ce sera vraisemblablement d'être libre, puissant et riche, obéi de son peuple, estimé de son siècle, et honoré dans l'avenir; eh bien! répondez-lui que c'est de la vertu que dépendent ces avantages, et vous ne le tromperez pas.

Un secret que l'on cache aux monarques superbes, et qu'un bon prince est digne de savoir, c'est qu'il n'y a d'absolu que le pouvoir des lois, et que celui qui veut régner arbitrairement est esclave. La loi est l'accord de toutes les volontés réunies en une seule (1): sa puissance est donc le concours de toutes les forces de l'État. Au lieu que la volonté d'un seul, dès qu'elle est injuste, a contre elle ces mêmes forces, qu'il faut diviser, enchaîner, détruire, affaiblir, ou combattre. Alors les tyrans ont recours, tantôt à des fourbes qui en imposent aux peuples, les étonnent, les épouvantent, et leur ordonnent de fléchir; tantôt à de vils satellites, qui vendent

(1) *Communis sponsio civitatis.* (Pand. lib. 1, tit. 3, lege 1.)

le sang de la patrie, et qui vont, le glaive à la main, tranchant les têtes qui s'élèvent au-dessus du joug et qui osent réclamer les droits de la nature. De là ces guerres domestiques, où le frère dit à son frère : Meurs, ou obéis au tyran qui me paie pour t'égorger. Fier de régner par la force des armes, ou par les effrayants prestiges de la superstition, le tyran s'applaudit; mais qu'il tremble, s'il cesse un moment de flatter l'orgueil, ou d'autoriser la licence de ses partisans dangereux. En le servant, ils le menacent; et pour prix de l'obéissance, ils exigent l'impunité. Ainsi, pour être l'oppresseur d'une partie de sa nation, il se rend l'esclave de l'autre, bas et lâche avec ses complices, autant qu'il est superbe et dur pour le reste de ses sujets. Qu'il se garde bien de gêner ou de tromper dans son attente les passions qui le secondent; il sait combien elles sont atroces, puisqu'elles ont, pour lui, rompu tous les liens de la nature et de l'humanité. Les tigres que l'homme élève pour la chasse, dévorent leur maître, s'il oublie de leur donner part à la proie : tel est le pacte des tyrans.

A mesure donc que l'autorité penche vers la tyrannie, elle s'affaiblit et se rend dépendante de ses suppôts. Elle doit s'en apercevoir aux déférences, aux égards, à la tolérance servile, dont il faut qu'elle use envers eux, à la partialité de ses lois, à la mollesse de sa police, aux priviléges insensés qu'elle accorde à ses partisans, à

tout ce qu'elle est obligée de céder, de dissimuler, de souffrir, de peur qu'ils ne l'abandonnent.

Mais que l'autorité soit conforme aux lois; c'est aux lois seules qu'elle est soumise. Elle est fondée sur la volonté et sur la force de tout un peuple. Elle n'a plus pour ennemis que les méchants, les ennemis communs. Quiconque est intéressé au maintien de l'ordre et du repos public, est le défenseur-né de la puissance qui le protége; et chaque citoyen, dans l'ennemi du prince, voit son ennemi personnel. Dès-lors il n'y a plus au-dedans deux intérêts qui se combattent; et le souverain, ligué avec son peuple, est riche et fort de toutes les richesses, et de toutes les forces de l'État. C'est alors qu'il est libre, et qu'il peut être juste, sans avoir de rivaux à craindre, ni de partis à ménager. Sa puissance affermie au-dedans, en est d'autant plus imposante et plus respectable au-dehors; et comme l'ambition, l'orgueil, ni le caprice, ne lui mettent jamais les armes à la main, ses forces, qu'il ménage, ont toute leur vigueur, quand il s'agit de protéger son peuple contre l'oppresseur domestique ou l'usurpateur étranger. O mon ami! si la justice est la base du pouvoir suprême, la reconnaissance en est l'ame et le ressort le plus actif. L'esclave combat à regret pour sa prison et pour sa chaîne; le citoyen libre et content, qui aime son prince, et qui en est aimé, défend le sceptre comme son appui, le trône comme son

asyle ; et en marchant pour la patrie, il y voit par-tout ses foyers.

Ah ! vos leçons, lui dit Tibère, se gravent dans mon cœur avec des traits de flamme. Que ne suis-je digne moi-même d'en pénétrer l'ame des rois !

Vous voyez donc bien, reprit Bélisaire, que leur grandeur, que leur puissance est fondée sur la justice, que la bonté y ajoute encore, et que le plus absolu des monarques est celui qui est le plus aimé. Je vois, dit le jeune homme, que la saine politique n'est que la saine raison, et que l'art de régner consiste à suivre les mouvements d'un esprit juste et d'un bon cœur. C'est ce qu'il y a de plus simple, dit Bélisaire, de plus facile et de plus sûr. Un bon paysan d'Illyrie, Justin, a fait chérir son règne. Était-ce un politique habile ? Non : mais le ciel l'avait doué d'un sens droit et d'une belle ame. Si j'étais roi, ce serait lui que je tâcherais d'imiter. Une prudence oblique et tortueuse a pour elle quelques succès ; mais elle ne va qu'à travers les écueils et les précipices ; et un souverain qui s'oublierait lui-même, pour ne s'occuper que du bonheur du monde, s'exposerait mille fois moins que le plus inquiet, le plus soupçonneux et le plus adroit des tyrans. Mais on l'intimide, on l'effraie, on lui fait regarder son peuple comme un ennemi qu'il doit craindre ; et cette crainte réalise le danger qu'on lui fait prévoir ; car elle produit la défiance, que suit de près l'inimitié.

Vous avez vu que dans un souverain les besoins de l'homme isolé se réduisent à peu de chose; qu'il peut jouir à peu de frais de tous les vrais biens de la vie; que le cercle lui en est prescrit, et qu'au-delà ce n'est que vanité, fantaisie et illusion. Mais tandis que la nature lui fait une loi d'être modéré, tout ce qui l'environne le presse d'être avide. D'intelligence avec son peuple, il n'aurait pas d'autre intérêt, d'autre parti que celui de l'État; on sème entre eux la défiance; on persuade au prince de se tenir en garde contre une multitude indocile, remuante et séditieuse; on lui fait croire qu'il doit avoir des forces a lui opposer. Il s'arme donc contre son peuple; à la tête de son parti marchent l'ambition et la cupidité; et c'est pour assouvir ces deux hydres insatiables qu'il croit devoir se réserver des moyens qui ne soient qu'à lui. Telle est la cause de ce partage que nous avons vu dans l'empire, entre les provinces du peuple et les provinces de César, entre le bien public et le bien du monarque. Or, dès qu'un souverain se frappe de l'idée de propriété, et qu'il y attache la sûreté de sa couronne et de sa vie, il est naturel qu'il devienne avare de ce qu'il appelle son bien, qu'il croie s'enrichir aux dépens de ses peuples, et gagner ce qu'il leur ravit; qu'il trouve même à les affaiblir, l'avantage de les réduire; et de là les ruses et les surprises qu'il emploie à les dépouiller; de là leurs plaintes et leurs murmures; de là cette guerre

intestine et sourde, qui, comme un feu caché, couve au sein de l'État, et se déclare çà-et-là par des éruptions soudaines. Le prince alors sent le besoin des secours qu'il s'est ménagés : il croit avoir été prudent; il ne voit pas qu'en étant juste, il se serait mis au-dessus de ces précautions timides, et que les passions serviles et cruelles qu'il soudoie et tient à ses gages, lui seraient inutiles, s'il avait des vertus. C'est là, Tibère, ce qu'un jeune prince doit entendre de votre bouche. Une fois bien persuadé que l'État et lui ne font qu'un, que cette unité fait sa force, qu'elle est la base de sa grandeur, de son repos et de sa gloire, il regardera la propriété comme un titre indigne de la couronne; et ne comptant pour ses vrais biens que ceux qu'il assure à son peuple (1), il sera juste par intérêt, modéré par ambition, et bienfaisant par amour de soi-même. Voilà dans quel sens, mes amis, la vérité est la mère de la vertu. Il faut du courage sans doute pour débuter par elle avec les souverains; et quand de lâches complaisants leur ont persuadé qu'ils règnent pour eux-mêmes, que leur indépendance consiste à vouloir tout ce qui leur plaît, que leurs caprices sont des lois, sous lesquelles tout doit fléchir, un ami sincère et courageux est mal reçu d'abord à détruire ce faux systême. Mais,

(1) Trajan comparait le trésor du prince à la rate, dont l'enflure cause l'affaiblissement de tout le reste du corps.

si une fois on l'écoute, on n'écoutera plus que lui : la première vérité reçue, toutes les autres n'ont qu'à venir en foule, elles auront un libre accès; et le prince, loin de les fuir, ira lui-même au-devant d'elles.

La vérité lui aura fait aimer la vertu; la vertu, à son tour, lui rendra la vérité chère; car le penchant au bien qu'on ne connaît pas, n'est qu'un instinct confus et vague; et désirer d'être utile au monde, c'est désirer d'être éclairé. Or, la vérité que doit chercher un prince, est la connaissance des rapports qui intéressent l'humanité. Pour lui le vrai, c'est le juste et l'utile; c'est, dans la société, le cercle des besoins, la chaîne des devoirs, l'accord des intérêts, l'échange des secours, et le partage le plus équitable du bien public entre ceux qui l'opèrent. Voilà ce qui doit l'occuper, et l'occuper toute sa vie. S'étudier soi-même, étudier les hommes (1), tâcher de démêler en eux le fond du naturel, le pli de l'habitude, la trempe du caractère, l'influence de l'opinion, le fort et le faible de l'esprit et de l'ame; s'instruire, non pas avec une curiosité frivole et passagère, mais avec une volonté fixe et imposante pour les flatteurs, des mœurs, des facultés, des moyens de ses peuples, et de la conduite de

---

(1) *Quænam sunt eorum mentes, quibus rebus student, quæ habent in honore, quæ amant. Cogitate nudas ipsorum mentes intueri.* (Marc. Antonin. lib. 9, § 36.)

ceux qu'il charge de le gouverner; pour être mieux instruit, donner de toutes parts un libre accès à la lumière; en détestant une délation sourde, encourager, protéger ceux qui lui dénoncent hautement les abus commis en son nom: voilà ce que j'appelle aimer la vérité; et c'est ainsi que l'aimera, dit-il, s'adressant à Tibère, un prince bien persuadé qu'il ne peut être grand qu'autant qu'il sera juste. Vous lui aurez appris à se rendre indépendant et libre au milieu de la cour; c'est à-présent de sa liberté même qu'il doit savoir se défier; c'est avec elle que je vous mets aux prises, et c'est encore ici que votre zèle a besoin d'être courageux. Il le sera, dit le jeune homme, et vous n'avez qu'à l'éclairer. A ces mots ils se séparèrent.

C'est une chose étrange, dit l'empereur, que par-tout et dans tous les temps, les amis du peuple aient été haïs de ceux qui, par état, sont les pères du peuple. Le seul crime de ce héros est d'avoir été populaire: c'est par-là qu'il a donné prise aux calomnies de ma cour, et peut-être à ma jalousie. Hélas! on me le faisait craindre! j'aurais mieux fait de l'imiter.

CHAPITRE X.

Le lendemain, à la même heure, Bélisaire les attendait sur le chemin, au pied d'un chêne antique, où la veille ils s'étaient assis; et il se disait à lui-même : Je suis bien heureux, dans mon malheur, d'avoir trouvé des hommes vertueux, qui daignent venir me distraire, et s'occuper avec moi des grands objets de l'humanité ! Que ces intérêts sont puissants sur une ame ! Ils me font oublier mes maux. La seule idée de pouvoir influer sur le destin des nations, me fait exister hors de moi, m'élève au-dessus de moi-même, et je conçois comment la bienfaisance, exercée sur tout un peuple, rapproche l'homme de la divinité.

Justinien et Tibère, qui s'avançaient, entendirent ces derniers mots. Vous faites l'éloge de la bienfaisance, dit l'empereur; et en effet, de toutes les vertus, il n'en est point qui ait plus de charmes. Heureux qui peut, en liberté, se livrer à ce doux penchant! Encore, hélas! faut-il le modérer, dit le héros; et s'il n'est éclairé, s'il n'est réglé par la justice, il dégénère insensiblement en un vice tout opposé. Écoutez-moi, jeune homme, ajouta-t-il, en adressant la parole à Tibère.

Dans un souverain, le plus doux exercice du pouvoir suprême, c'est de dispenser à son gré les distinctions et les grâces. Le penchant qui l'y porte a d'autant plus d'attraits, qu'il ressemble à la bienfaisance; et le meilleur prince y serait trompé, s'il ne se tenait en garde contre la séduction. Il ne voit que ce qui l'approche; et tout ce qui l'approche lui répète sans cesse que sa grandeur réside dans sa cour, que sa majesté tire tout son éclat du faste qui l'environne, et qu'il ne jouit de ses droits, et du plus beau de ses priviléges que par les grâces qu'il répand, et qu'on appelle ses bienfaits.... Ses bienfaits, juste ciel! la substance du peuple! la dépouille de l'indigent!... Voilà ce qu'on lui dissimule. L'adulation, la complaisance, l'illusion l'environnent; l'assiduité, l'habitude le gagnent comme à son insu; il ne voit point les larmes, il n'entend point les cris du pauvre qui gémit de sa magnificence; il voit la joie, il entend les vœux du courtisan, qui la bénit; il s'accoutume à croire qu'elle est une vertu; et sans remonter à la source des richesses dont il est prodigue, il les répand comme son bien. Ah! s'il savait ce qu'il lui en coûte, et combien de malheureux il fait pour un petit nombre d'ingrats! Il le saura, mon cher Tibère, s'il a jamais un véritable ami : il apprendra que sa bienfaisance consiste moins à répandre qu'à ménager; que tout ce qu'il donne à la faveur, il le dérobe au mérite; et que la faveur

est la source des plus grands maux dont un État soit affligé.

Vous voyez la faveur d'un œil un peu sévère, dit le jeune homme. Je la vois telle qu'elle est, dit le vieillard, comme une prédilection personnelle, qui, dans le choix et l'emploi des hommes, renverse l'ordre de la justice, de la nature et du bon sens. Et en effet, la justice attribue les honneurs à la vertu, les récompenses aux services; la nature destine les grandes places aux grands talents; et le bon sens veut qu'on fasse des hommes le meilleur usage possible. La faveur accorde au vice aimable ce qui appartient à la vertu; elle préfère la complaisance au zèle, l'adulation à la vérité, la bassesse à l'élévation d'ame; et comme si le don de plaire était l'équivalent ou le gage de tous les dons, celui qui le possède peut aspirer à tout. Ainsi la faveur est toujours le présage d'un mauvais règne; et le prince qui livre à ses favoris le soin de sa gloire et le sort de ses peuples, fait croire de deux choses l'une, ou qu'il fait peu de cas de ce qu'il leur confie, ou qu'il attribue à son choix la vertu de transformer les ames, et de faire un sage, ou un héros, d'un vieil esclave ou d'un jeune étourdi.

Ce serait une prétention insensée, dit Tibère; mais il y a dans l'État mille emplois que tout le monde peut remplir.

Il n'y en a pas un, dit Bélisaire, qui ne demande, sinon l'homme habile, du moins l'hon-

nête homme; et la faveur recherche aussi peu l'un que l'autre. C'est peu même de les négliger, elle les rebute, et par là elle détruit jusques aux germes des talents et des vertus. L'émulation leur donne la vie, la faveur leur donne la mort. Un État où elle domine, ressemble à ces campagnes désolées, où quelques plantes utiles, qui naissent d'elles-mêmes, sont étouffées par les ronces; et je n'en dis pas assez : car, ici ce sont les ronces que l'on cultive, et les plantes salutaires qu'on arrache et qu'on foule aux pieds.

Vous supposez, insista Tibère, que la faveur n'est jamais éclairée et ne fait jamais de bons choix.

Très-rarement, dit Bélisaire; et en tirant au sort les hommes qu'on élève, on se tromperait beaucoup moins. La faveur ne s'attache qu'à celui qui la brigue; et le mérite dédaigne de la briguer. Elle est donc sûre d'oublier l'homme utile qui la néglige, et de préférer constamment l'ambitieux qui la poursuit. Et quel accès le sage ou le héros peut-il avoir auprès d'elle? Est-il capable des souplesses qu'elle exige de ses esclaves? Son ame ferme se pliera-t-elle aux manéges de la cour? Si sa naissance le place auprès du prince et dans le cercle de ses favoris, quel rôle y jouera sa franchise, sa droiture, sa probité? Est-ce lui qui trompe et qui flatte le mieux? Qui étudie avec le plus de soin les faiblesses et les goûts du maître? Qui sait feindre et dissimuler avec

le plus d'adresse? Taire et déguiser ce qui offense, et ne dire que ce qui plaît? Il y a mille à parier contre un qu'un favori n'est pas digne de l'être.

Le favori d'un prince éclairé, juste et sage, dit l'empereur, est toujours un homme de bien.

Un prince éclairé, juste et sage, dit Bélisaire, n'a point de favori. Il est digne d'avoir des amis, et il en a; mais sa faveur ne fait rien pour eux. Ils rougiraient de rien obtenir d'elle. Trajan avait dans Longin un digne ami, s'il en fut jamais. Cet ami fut pris par les Daces; et leur roi fit dire à l'empereur, que s'il refusait de souscrire à la paix qu'il proposait, il ferait mourir son captif. Savez-vous quelle fut la réponse de Trajan? Il fit à Longin l'honneur de prononcer pour lui, comme Régulus avait prononcé pour lui-même. Voilà de mes hommes; et c'est d'un tel prince qu'il est glorieux d'être l'ami. Aussi le brave Longin s'empoisonna-t-il bien vîte pour ne laisser aucun retour à la pitié de l'empereur.

Vous m'accablez, lui dit Tibère. Oui, je sens que le bien public, dès qu'il est compromis, ne permet rien aux affections d'un prince; mais il peut avoir quelquefois des prédilections personnelles qui n'intéressent que lui seul.

Il n'en peut témoigner aucune, dit Bélisaire, qui n'intéresse l'État. Rien de lui n'est sans conséquence; et il doit savoir distribuer jusques aux grâces de son accueil. On se persuade que la fa-

veur n'est qu'un petit mal dans les petites choses; mais la liberté de répandre des grâces a tant d'attraits, et l'habitude en est si douce, qu'on ne se retient plus après s'y être livré. Le cercle de la faveur s'étend, l'espoir d'y pénétrer donne lieu à l'intrigue; et la digue une fois rompue, le moyen que l'ame d'un prince résiste au choc des passions et des intérêts de sa cour! Cette digue, mon cher Tibère, qu'il ne faut jamais que l'intrigue perce, c'est la volonté du bien. Un prince qui, dans le choix des hommes, n'a pour règle que l'équité, ne laisse d'espoir qu'au mérite. Les vertus, les talents, les services, sont les seuls titres qu'il admette; et quiconque aspire aux honneurs, est obligé de s'en rendre digne. Alors l'intrigue découragée, fait place à l'émulation; et la perspective effrayante d'une disgrâce sans retour, interdit aux ambitieux les manéges et les surprises. Mais sous un prince qui se décide par des affections personnelles, chacun a droit de prétendre à tout. C'est à qui saura le mieux s'insinuer dans ses bonnes grâces, gagner les esclaves de ses esclaves, et, de proche en proche, s'élever en rampant. L'homme adroit et souple s'avance; l'homme fier de sa vertu, s'éloigne et demeure oublié. Si quelque service important le fait remarquer dans la foule, si le besoin qu'on a de lui le fait employer dignement, tous les partis, dont aucun n'est le sien, se réunissent pour le détruire; et il est réduit au choix de s'avilir, en opposant

l'intrigue à l'intrigue, ou de se livrer sans défense à la rage des envieux. Dès qu'une cour est intrigante, c'est le chaos des passions; et je défie la sagesse même d'y démêler la vérité. L'utilité publique n'est plus rien; la personnalité décide et du blâme et de la louange; et le prince que le mensonge obsède, fatigué du doute et de la défiance, ne sort le plus souvent de l'irrésolution, que pour tomber dans l'erreur.

Que n'en croit-il les faits, reprit Tibère? Ils parlent hautement.

Les faits, dit le vieillard, les faits même s'altèrent; et ils changent de face en changeant de témoins. D'après l'événement on juge l'entreprise; mais combien de fois l'événement a couronné l'imprudence, et confondu l'habileté? On est quelquefois plus heureux que sage, quelquefois plus sage qu'heureux; et dans l'une et dans l'autre fortune, il est très-malaisé d'apprécier les hommes, sur-tout pour un prince livré aux opinions de sa cour.

Justinien, dans sa vieillesse, en est la preuve, dit l'empereur : il a été cruellement trompé!

Et qui sait mieux que moi, dit Bélisaire, combien ses faux amis ont abusé de sa faveur, et tout ce que l'intrigue a fait pour le surprendre! Ce fut par elle que Narsès fut envoyé en Italie, pour traverser le cours de mes prospérités. L'empereur ne prétendait pas m'opposer un rival dans l'intendant de ses finances; mais Narsès avait un

parti à la cour; il s'en fit un dans mon armée; la division s'y mit; et on perdit Milan, le boulevard de l'Italie. Narsès fut rappelé; mais il n'était plus temps : Milan était pris, tout son peuple égorgé, et la Ligurie enlevée à nos armes. Je suis bien aise que Narsès ait trouvé grâce auprès de l'empereur : nous devons au relâchement de la discipline d'avoir sauvé la vie à ce grand homme; mais du temps de la république, Narsès eût payé de sa tête le crime d'avoir détaché de moi une partie de mon armée, et de m'avoir désobéi (1). Je fus rappelé à mon tour; et pour commander à ma place, une intrigue nouvelle fit nommer onze chefs, tous envieux l'un de l'autre, qui s'entendirent mal et qui furent battus. Il nous en coûta l'Italie entière. On m'y renvoie, mais sans armée. Je cours la Thrace et l'Illyrie pour y lever des soldats. J'en ramasse à peine un petit nombre (2), qui n'étaient pas même vêtus. J'arrive en Italie avec ces malheureux, sans chevaux, sans armes, sans vivres. Que pouvais-je dans cet état? J'eus bien de la peine à sauver Rome. Cependant mes ennemis étaient triomphants à la cour, et ils se disaient l'un à l'autre : Tout va bien, il est aux abois, et nous l'allons

---

(1) *In bello qui rem à duce prohibitam fecit, aut mandata non servavit, capite punitur, etiam si rem benè gesserit.* (Pand. 49, tit. 16.)

(2) Quatre mille.

voir succomber. Ils ne voyaient que moi dans la cause publique; et pourvu que sa ruine entraînât la mienne, ils étaient contents. Je demandais des forces, je reçus mon rappel; et pour me succéder, on fit partir Narsès, à la tête d'une puissante armée. Narsès justifia sans doute le choix qu'on avait fait de lui; et ce fut peut-être un bonheur qu'il eût été mis à ma place. Mais pour me nuire, il avait fallu nuire au succès de mes armes : on achetait ma perte aux dépens de l'État. Voilà ce que l'intrigue a de vraiment funeste. Pour élever ou détruire un homme, elle sacrifie une armée, un empire s'il est besoin.

Ah! s'écria Justinien, vous m'éclairez sur tout ce qu'on a fait pour obscurcir votre gloire. Quelle faiblesse dans l'empereur, d'en avoir cru vos ennemis!

Mon voisin, lui dit Bélisaire, vous ne savez pas combien l'art de nuire est raffiné à la cour; combien l'intrigue est assidue, active, adroite, insinuante. Elle se garde bien de heurter l'opinion du prince, ou sa volonté décidée; elle l'ébranle peu-à-peu, comme une eau qui filtre à travers sa digue, la ruine insensiblement, et finit par la renverser. Elle a d'autant plus d'avantage, que l'honnête homme qu'elle attaque, est sans défiance et sans précaution; qu'il n'a pour lui que les faits qu'on déguise, et que la renommée, dont la voix se perd aux barrières du palais. Là,

c'est l'envie qui prend la parole; et malheur à l'homme absent qu'elle a résolu de noircir. Il n'est pas possible que dans le cours de ses succès il n'éprouve quelques revers : on ne manque pas de lui en faire un crime; et lors même qu'il fait le mieux, on lui reproche de n'avoir pas mieux fait : un autre aurait été plus loin, il a perdu ses avantages. D'un côté le mal se grossit, de l'autre le bien se déprime; et, tout compensé, l'homme le plus utile devient un homme dangereux. Mais un plus grand mal que sa chûte, c'est l'élévation de celui que l'intrigue met à sa place, et qui communément ne la mérite pas; c'est l'impression que fait sur les esprits l'exemple d'un malheur injuste et d'une indigne prospérité. De là le relâchement du zèle, l'oubli du devoir, le courage de la honte, l'audace du crime, et tous les excès de la licence, qu'autorise l'impunité. Tel est le règne de la faveur. Jugez combien elle doit hâter la décadence d'un empire.

Sans doute, hélas! c'est dans un prince une faiblesse malheureuse, dit l'empereur; mais elle est peut-être excusable dans un vieillard, rebuté de voir que depuis trente ans il lutte en vain contre la destinée, et que malgré tous ses efforts, le vaisseau de l'État, brisé par les tempêtes, est sur le point d'être englouti. Car enfin, ne nous flattons pas : la grandeur même et la durée de cet empire sont les causes de sa ruine. Il subit

la loi qu'avant lui le vaste empire de Bélus, celui de Cyrus, ont subie. Comme eux il a fleuri; il doit passer comme eux.

Je n'ai pas foi, dit Bélisaire, à la fatalité de ces révolutions. C'est réduire en système le découragement où je gémis de voir que nous sommes tombés. Tout périt, les États eux-mêmes, je le sais; mais je ne crois point que la nature leur ait tracé le cercle de leur existence. Il est un âge où l'homme est obligé de renoncer à la vie, et de se résoudre à finir; il n'est aucun temps où il soit permis de renoncer au salut d'un empire. Un corps politique est sujet sans doute à des convulsions qui l'ébranlent, à des langueurs qui le consument, à des accès qui, du transport, le font tomber dans l'accablement; le travail use ses ressorts, le repos les relâche, la contention les brise; mais aucun de ces accidents n'est mortel. On a vu les nations se relever des plus terribles chûtes, revenir de l'état le plus désespéré, et, après les crises les plus violentes, se rétablir avec plus de force et plus de vigueur que jamais. Leur décadence n'est donc pas marquée, comme l'est pour nous le déclin des ans : leur vieillesse est une chimère; et l'espérance qui soutient le courage, peut s'étendre aussi loin qu'on veut. Cet empire est faible, ou plutôt languissant; mais le remède, ainsi que le mal, est dans la nature des choses, et nous n'avons qu'à l'y chercher. Hé

bien, dit l'empereur, daignez faire avec nous cette recherche consolante; et, avant d'aller au remède, remontons aux sources du mal. Je le veux bien, dit Bélisaire, et ce sera plus d'une fois le sujet de nos entretiens.

CHAPITRE XI.

JUSTINIEN, plus impatient que jamais de revoir Bélisaire, vint le presser, le jour suivant, de déchirer le voile qui depuis si long-temps lui cachait les maux de l'empire. Bélisaire ne remonta qu'à l'époque de Constantin. Quel dommage, dit-il, qu'avec tant de résolution, de courage et d'activité, ce génie vaste et puissant se soit trompé dans ses vues, et qu'il ait employé à ruiner l'empire plus d'efforts qu'il n'en eût fallu pour en rétablir la splendeur! Sa nouvelle constitution est un chef-d'œuvre d'intelligence : la milice prétorienne abolie, les enfants des pauvres adoptés par l'État (1), l'autorité du préfet divisée et réduite (2), les vétérans établis possesseurs et gardiens des frontières, tout cela était sage et grand. Que ne s'en tenait-il à des moyens si simples? Il ne vit pas, ou ne voulut pas voir que transporter le siége de l'empire, c'était en ébranler,

(1) Dès qu'un père déclarait ne pouvoir nourrir son enfant, l'État en était chargé; l'enfant devait être nourri, élevé aux dépens de la république. Constantin voulut que cette loi fût gravée sur le marbre, afin qu'elle fût éternelle.

(2) *Voyez* ZOSIME, liv. 2, ch. 33.

et au physique et au moral, les plus solides fondements. Il eut beau vouloir que sa ville fût une seconde Rome; il eut beau dépouiller l'ancienne de ses plus riches ornements, pour en décorer la nouvelle; ce n'était là qu'un jeu de théâtre, qu'un spectacle fragile et vain.

Vous m'étonnez, interrompit Tibère; et la capitale du monde me semblait bien plus dignement, bien plus avantageusement placée sur le Bosphore, au milieu de deux mers, et entre l'Europe et l'Asie, qu'au fond de l'Italie, au bord de ce ruisseau, qui soutient à peine une barque.

Constantin a pensé comme vous, dit Bélisaire; et il s'est trompé. Un État obligé de répandre ses forces au-dehors, doit être au-dedans facile à gouverner, à contenir et à défendre. Tel est l'avantage de l'Italie. La nature elle-même semblait en avoir fait le siége des maîtres du monde. Les monts et les mers qui l'entourent, la garantissent, à peu de frais, des insultes de ses voisins; et Rome, pour sa sûreté, n'avait à garder que les Alpes. Si un ennemi puissant et hardi franchissait ces barrières, l'Apennin servait de refuge aux Romains, et de rempart à la moitié de l'Italie : ce fut là que Camille défit les Gaulois; et c'est dans ce même lieu que Narsès a remporté sur Totila une si belle victoire.

Ici nous n'avons plus de centre fixe et immuable. Le ressort du gouvernement est exposé au choc de tous les revers. Demandez aux Scythes, aux

Sarmates, aux Esclavons, si l'Hèbre, le Danube, le Tanaïs, sont des barrières qui leur en imposent. Byzance est contre eux notre unique refuge; et la faiblesse de ses murs n'est pas ce qui m'afflige le plus.

A Rome, les lois qui régnaient au-dedans pouvaient étendre de proche en proche leur vigilance et leur action, du centre de l'État jusqu'aux extrémités; l'Italie était sous leurs yeux et sous leurs mains modératrices; elles y formaient les mœurs publiques, et les mœurs, à leur tour, leur donnaient de fidèles dispensateurs. Ici nous avons les mêmes lois; mais comme tout est transplanté, rien n'est d'accord, rien n'est ensemble. L'esprit national n'a point de caractère; la patrie n'a pas même un nom. L'Italie produisait des hommes qui respiraient en naissant l'amour de la patrie, et qui croissaient dans le champ de Mars. Ici quel est le berceau, quelle est l'école des guerriers? Les Dalmates, les Illyriens, les Thraces, sont aussi étrangers pour nous que les Numides et les Maures. Nul intérêt commun qui les lie, nul esprit d'État et de corps qui les anime et les fasse agir. *Souvenez-vous que vous êtes Romains,* disait à ses soldats un capitaine de l'ancienne Rome, et cette harangue les rendait infatigables dans les travaux, et intrépides dans les combats. A-présent, que dirons-nous à nos troupes pour les encourager? *Souvenez-vous que vous êtes Arméniens, Numides ou Dalmates?* L'État

n'est plus un corps, c'est le principe de sa faiblesse; et l'on n'a pas vu qu'il fallait des siècles pour y rétablir cette unité qu'on appelle patrie, et qui est l'ouvrage insensible et lent de l'habitude et de l'opinion. Constantin a décoré sa ville des statues des héros de Rome : vain stratagême, hélas! ces images sacrées étaient vivantes au Capitole, mais le génie qui les animait n'est pas monté sur nos vaisseaux : ils n'ont transporté que des marbres. Les Paul-Emiles, les Scipions, les Catons sont muets pour nous : Byzance leur est étrangère; mais dans Rome ils parlaient au peuple, et ils en étaient entendus.

Je ne vois pas, dit Justinien, qu'à Rome l'empire ait été plus tranquille, ni plus heureux depuis long-temps. Le peuple y était avili, et le sénat plus avili encore.

Un empire est faible et malheureux par-tout, dit Bélisaire, quand il est en de mauvaises mains; mais à Rome il ne fallait qu'un bon règne pour changer la face des choses. Voyez de quel abaissement l'État sortit sous Adrien; et à quel point de gloire et de majesté il arriva sous Marc-Aurèle. La vertu romaine s'éclipsait sans s'éteindre; le prince digne de la ranimer en retrouvait le germe dans les cœurs. Ce germe a péri dans Byzance : il faut le semer de nouveau; et ce doit être le grand ouvrage d'un règne juste et modéré. Sans ce prodige tout est perdu. Les succès même de nos armes sont ruineux pour l'État.

L'empire a sur les bras cent ennemis qui n'en ont qu'un. On croit les détruire; ils renaissent, ils se succèdent l'un à l'autre, et par des diversions rapides, ils se donnent mutuellement le temps de se relever. Cependant leur ennemi commun s'affaiblit en se divisant; ses courses le ruinent, ses travaux le consument, ses victoires même sont pour lui des plaies qui n'ont pas le temps de se fermer; et après des efforts inouis pour affermir sa puissance, un seul jour ébranle et renverse vingt ans des plus heureux travaux. Combien de fois, sous ce règne, nos drapeaux n'ont-ils pas volé du Tibre à l'Euphrate, de l'Euphrate au Danube? Et tous les efforts de nos armes, sous Mundus, Germain, Salomon, Narsès et moi, si j'ose me nommer, tout cela s'est réduit à subir la loi de la paix.

Il le faut bien, dit l'empereur, puisque la guerre nous accable.

Le moyen d'éviter la guerre, dit le vieillard, ce n'est pas d'acheter la paix. Les Barbares du Nord ne cherchent qu'une proie; et plus elle se montre faible, plus ils sont sûrs de la ravir. Les Perses n'ont rien de plus intéressant que de venir, les armes à la main, piller tous les ans nos provinces d'Asie. On les renvoie avec de l'or! Quel moyen de les éloigner, que de leur présenter l'appât qui les attire! La rançon même de la paix devient l'aliment de la guerre, et nos empereurs, en épuisant leurs peuples, n'ont fait

que rendre leurs ennemis plus avides et plus puissants.

Vous m'affligez, dit Justinien. Quelle barrière voulez-vous donc qu'on leur oppose? De bonnes armées, dit Bélisaire, et sur-tout des peuples heureux. Quand les Barbares se répandent dans nos provinces, ils n'y cherchent que le butin. Peu leur importe de laisser après eux la désolation et la haine, pourvu qu'ils laissent la terreur. Il n'en est pas ainsi d'un empire qui veut garder ce qu'il possède : s'il ne fait pas aimer sa domination, il faut qu'il y renonce; l'autorité fondée sur la crainte s'affaiblit et se perd dans l'éloignement; et il est impossible de régner par la force, depuis le Taurus jusqu'aux Alpes, depuis le Caucase jusqu'au pied de l'Atlas. Qu'importe en effet à des malheureux, dont on exprime la sueur, d'avoir pour oppresseurs les Romains ou les Perses? On défend mal une puissance dont on est accablé soi-même; et si on n'ose s'en affranchir, on s'en laisse au moins délivrer. L'humanité, la bienfaisance, la droiture, la bonne foi, une vigilance attentive au bonheur des peuples qu'on a soumis, voilà ce qui nous les attache. Alors le cœur de l'État est par-tout, et chaque province est un centre d'activité, de force et de vigueur.

Je vous parlerai souvent de moi, jeune homme, ajouta-t-il; et vous m'y autorisez, en consultant mon expérience. Quand je portai la guerre en

Afrique, je commençai par ménager ces contrées comme ma patrie. La discipline établie dans mon armée y attira l'abondance, et j'eus bientôt le plaisir de voir les peuples d'alentour prendre mon camp pour asyle, et se ranger sous mes drapeaux. Le jour que j'entrai dans Carthage, à la tête d'une armée victorieuse, on n'entendit pas une plainte : ni le travail, ni le repos des citoyens ne fut interrompu : à voir le commerce et l'industrie s'exercer comme de coutume, on croyait être en pleine paix; aussi ne tenait-il qu'à moi de régner sur un peuple qui m'appelait son père. J'ai vu de même en Italie les naturels du pays venir en foule se donner à nous, et les Goths à Ravenne supplier leur vainqueur de vouloir bien être leur roi. Tel est l'empire de la clémence. Et ne croyez pas que je m'en glorifie : je n'ai fait que suivre les leçons que les barbares me donnaient. Oui, les barbares ont, comme nous, leurs Titus et leurs Marc-Aurèles. Théodoric et Totila ont mérité l'amour du monde. O villes d'Italie, s'écria le vieillard, quelle comparaison vous avez faite de ces barbares avec nous! J'ai vu, dans Naples, égorger sous mes yeux, les femmes, les vieillards, les enfants au berceau. Je courais, j'arrachais des mains de mes soldats ces innocentes victimes; mais j'étais seul, mes cris n'étaient point entendus; et ceux qui auraient dû me seconder, étaient occupés au pillage. Cette même ville a été prise par le généreux Totila.

Heureux prince! il a eu la gloire de la sauver de la fureur des siens. Il s'y est conduit comme un père tendre au milieu de sa famille. L'humanité n'a rien de plus touchant que les soins qu'il a pris du salut de ce peuple, qui venait se rendre à lui. Il a été le même dans Rome, dans cette Rome où nos commandants venaient d'exercer, au milieu des horreurs de la famine, le monopole le plus affreux. Voilà comme nos ennemis ont su gagner le cœur des peuples. Leur justice et leur modération nous ont plus nui que leur valeur.

Mais en revanche, ce qui les a bien servis, c'est l'avarice, la dureté, la tyrannie de nos chefs. Dès que j'eus quitté l'Italie, ces mêmes Goths, dont je venais de refuser la couronne, indignés des vexations de ceux qui m'avaient remplacé, résolurent de secouer le joug : de là le règne de Totila et nos malheurs en Italie. Après avoir défait les Vandales en Afrique, j'avais persuadé aux Maures de vivre en paix avec nous. Mais quand je fus parti, nos illustres brigands, nos gens de luxe et de rapine, loin de les traiter en amis, exercèrent en liberté sur leurs villes et leurs campagnes les plus horribles violences. Les Maures prirent le parti de la vengeance et du désespoir; le sang inonda nos provinces. Ainsi l'oppression excite la révolte, qui rompt tous les nœuds de la paix.

Il en est de même au-dedans. Des préfets in-

dolents, des proconsuls avides, tyrans absolus et impitoyables des provinces et des cités : voilà ce que j'ai vu par-tout. Par eux, les charges publiques sont devenues si accablantes, que, pour retenir sous le faix les principaux citoyens (1), il a fallu leur interdire la milice, le sacerdoce, la vente même de leurs biens, et, ce qu'on ne croira jamais, la ressource de l'esclavage. Comment voulez-vous que des peuples si cruellement tourmentés aiment un joug qui les écrase? Peuvent-ils se croire liés ou d'intérêt ou de devoir avec de si durs oppresseurs? Au premier murmure que leur arrachent la misère et le désespoir, on crie à la révolte, à l'infidélité; on fait marcher dans les provinces des armées qui les ravagent. Triste et cruel moyen de réduire les hommes, que celui de les ruiner! Et que faire d'un peuple abattu de faiblesse? Il faut qu'il soit docile et fort. Il sera l'un et l'autre, s'il n'est point excédé par tous ces tyrans subalternes, qui, du règne d'un prince équitable et doux, ne font que trop souvent un règne intolérable.

C'est de ces dépositaires de l'autorité qu'il dépend de la faire aimer ou haïr. C'est donc sur eux que doit se fixer l'œil vigilant et sévère du prince. Il n'a pas de plus dangereux ni de plus cruels ennemis; car ils l'exposent à la haine publique; et c'est pour lui le plus grand des maux.

---

(1) Les décurions ou officiers municipaux.

Tout ce que leur dicte l'orgueil, la cupidité, le caprice, ils l'appellent sa volonté. A les entendre, ils ne font qu'obéir en exerçant leurs violences; et par eux le prince est, à son insu, le fléau des peuples qu'il aime. Mon cher Tibère, ajouta le héros, si un souverain a le bonheur de vous avoir pour ami, dites-lui bien de ne jamais lâcher les rênes de l'autorité; et que tous ceux qui l'exercent sous lui sentent le frein de sa justice. Car les excès commis en son nom calomnient son règne et font retomber sur lui les larmes du faible opprimé; au lieu que si les peuples savent qu'il les protége et qu'il les venge, ils se plaindront à lui sans se plaindre de lui; et la haine publique, attachée aux artisans des malheurs publics, laissera le prince équitable en possession du cœur de ses sujets.

Rien de plus beau dans la spéculation, dit Justinien, qu'un prince attentif et présent à tout ce qui se passe dans son empire. Mais le détail en est immense; et s'il faut qu'il écoute les plaintes de ses peuples, qu'il les examine et les juge, il n'y suffira jamais.

C'est avec ces fantômes de difficultés qu'on l'effraie, dit Bélisaire; mais ils s'évanouissent quand on les observe de près; et vous verrez demain que l'art de gouverner est moins compliqué qu'on ne pense. Adieu, mes amis. Vous voyez que de moi-même je m'engage plus loin que je n'aurais voulu. Régner est la folie de la

plupart des hommes; et il en est peu qui, dans leurs rêveries, ne s'amusent, comme je fais, à régler le sort des États. C'est le délire du vulgaire, dit Justinien, mais la plus digne méditation du sage.

L'empereur se retira frappé de tout ce qu'il venait d'entendre; et le soir même, à son souper, il ouït dire à ses courtisans que jamais l'empire n'avait été plus florissant et plus heureux. Sans doute, leur dit-il, l'empire est florissant, car vous nagez dans l'abondance; il est heureux, car vous vivez dans le luxe et l'oisiveté. Ici les peuples ne sont comptés pour rien, et la cour est pour vous l'empire. Ces mots leur firent baisser les yeux. Ils ne doutèrent pas que la mélancolie où l'empereur était plongé ne fût la suite des entretiens qu'il avait eus avec Tibère. Tibère, disaient-ils, est un jeune enthousiaste qui a la folie de l'humanité. Rien de plus dangereux ici qu'un homme de ce caractère; il faut tâcher de l'éloigner.

CHAPITRE XII.

Le lendemain, tandis que cette intrigue occupait la cour, le bon aveugle et ses deux hôtes avaient repris leurs entretiens.

Un prince qui veut régner par lui-même, leur disait-il, doit savoir tout simplifier. Son premier soin est de bien connaître ce qui est utile à ses peuples, et ce qu'ils attendent de lui (1). Cela seul, dit Tibère, est une étude immense. Elle est très-simple, dit le héros; car les besoins d'un seul sont les besoins de tous, et chacun de nous sait par lui-même ce qui est utile au genre humain. Par exemple, demanda-t-il au jeune homme, si vous étiez laboureur, qu'attendriez-vous de la bonté du prince? Qu'il m'assurât le fruit de mon travail, dit celui-ci; qu'il m'en laissât jouir, le tribut prélevé, avec mes enfants et ma femme; qu'il protégeât mon héritage contre la fraude et la rapine, et ma famille et moi contre la violence, l'injure et l'oppression. Hé bien, dit Bélisaire, voilà tout; et chaque citoyen, dans son état, n'en demande pas davantage. Et le prince à son tour,

(1) *Semper officio fungitur, utilitati hominum consulens et societati* (Cic. Off. lib. 3. c. 6.)

poursuivit le héros, qu'exige-t-il de ses sujets? — L'obéissance, le tribut, et des forces pour le maintien de sa puissance et de ses lois. — Cela est encore simple et juste, dit Bélisaire. Et les sujets, quels sont leurs devoirs réciproques? — De vivre en paix, de ne pas se nuire, de laisser à chacun le sien, et d'observer dans leur commerce la concorde et la bonne foi. Voilà, mon ami, dit le vieillard, l'abrégé du bonheur du monde; et pour cela, vous voyez bien qu'il ne faut pas des volumes de lois. Il fut un temps où celles de Rome étaient écrites sur douze tables : ce temps valait bien celui-ci. Le juste n'est que la balance de l'utile, et la mesure de ce qui revient à chacun de la somme du bien public. Que la seule équité préside à ce partage, son code ne sera pas long. Ce qui l'embrouille et le grossit, c'est le caprice minutieux d'une volonté arbitraire, qui érige en lois ses fantaisies, dont elle change à tout propos; c'est la crainte pusillanime de ne pas donner à la liberté assez de liens qui l'enchaînent; c'est le jaloux orgueil de dominer, qui ne croit jamais faire assez sentir son pouvoir; c'est la manie de vouloir régler une infinité de détails, qui se règlent assez et beaucoup mieux d'eux-mêmes. On a fait sous ce règne une ample collection d'édits et de décrets sans nombre; c'est l'école des jurisconsultes, ce n'est pas l'école du peuple : or, c'est le peuple qu'il s'agit d'instruire de ses devoirs et de ses droits.

Chacun doit être son premier juge; chacun doit donc savoir ce qui lui est prescrit, défendu, permis par la loi (1). Il faut pour cela des lois simples, claires, sensibles, en petit nombre, et faciles à appliquer. C'est là sur-tout ce qui abrégera les détails de l'administration. Car dès que le peuple est instruit de ce qu'il doit, et de ce qui lui est dû, il est fier de sa sûreté et content de sa dépendance; il voit ce qui lui revient des sacrifices qu'il a faits; et dans le bien public apercevant le sien, il révère l'autorité qui fait concourir l'un à l'autre. Pourquoi le voit-on si souvent impatient du joug des lois? parce que la rigueur est toute du côté des lois qui le gênent, et la mollesse et la négligence du côté des lois qui le favorisent et qui doivent le protéger. Or, la simplicité d'un code populaire remédierait encore à cet abus; car les juges voyant le peuple assez instruit pour les juger eux-mêmes, et en état de réclamer contre eux une loi précise et constante, ils n'oseraient plier la règle, ni changer de poids à leur gré.

Les plus abusives des lois, sont celles qui donnent prise sur les biens. Car on n'en veut guère à la vie ni à la liberté des peuples; et quand on leur lie les mains, ce n'est que pour les dépouiller. Aussi, de mille excès commis par les

---

(1) *Legis virtus hæc est : imperare, vetare, permittere, punire.* (Pand. lib. 1, tit. 3.)

dépositaires de l'autorité, à peine y en a-t-il un seul qui ne soit pas le crime de l'avarice. C'est donc là que le prince doit porter la lumière, et commencer par éclairer la perception de l'impôt.

Tant que l'impôt sera multiplié, vague (1) et compliqué comme il l'est, la régie, quoique l'on fasse, en sera trouble et frauduleuse; il faut donc le simplifier. Que la loi qui le réglera soit précise et inaltérable; que le tribut lui-même, ce besoin de l'État (2), soit égal, aisé, naturel; qu'il soit un; qu'il soit appliqué à des biens réels et solides, réglé par leur valeur, et le même partout, le tribut, par exemple, que l'heureuse Sicile (3) payait avec joie aux Romains, celui dont la douceur fit adorer César dans les provinces de l'Asie (4). La fraude n'aura plus à se refugier dans un dédale ténébreux d'édits absurdes (5)

---

(1) *Sub imperatoribus vectigalia, non lege ac ratione, sed arbitratu imperatorum processerunt.* (Bulenc. *de trib. ac vectig. P. R.*)

(2) *Nam neque quies gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt.* (Tac. Hist. liv. 4, ch. 74.)

(3) *Omnis ager Siciliæ decumanus.* (Bulenc. *de trib. ac vectig. P. R.*)

(4) Appian. *de Bell. civ.* l. 5. *Pro anni copiâ vel inopiâ uberius* (*ex Asiâ*) *vel angustius vectigal exactum est.* (Item. Dio. l. 45.)

(5) Les empereurs avaient mis des impôts sur l'urine, sur

et bizarres; l'évidence même du droit en marquera les limites; et en cessant d'être arbitraire, il cessera d'être odieux.

Vous savez bien, dit l'empereur, ce qu'on oppose à vos principes! Simplifier l'impôt, ce serait le réduire. Je l'espère, dit le héros. Et puis, ajouta l'empereur, si le peuple est trop à son aise, il sera, dit-on, paresseux, arrogant, rebelle, intraitable. O juste ciel! s'écria Bélisaire, quel moyen de dégoûter le peuple du travail, que de lui en assurer les fruits! quel moyen de le rendre intraitable et rebelle, que de le rendre plus heureux! On craint qu'il ne soit arrogant! Ah! je sais bien qu'on veut qu'il tremble comme l'esclave sous les verges; mais devant qui doit-il trembler, s'il est sans crime et sans reproche? Sous quel pouvoir doit-il fléchir, si ce n'est sous celui des lois et du souverain légitime? Quel empire sera jamais plus sûr de son obéissance, que celui qui par les bienfaits, la reconnaissance et l'amour, s'est acquis tous les droits du pouvoir paternel? Croyez-moi, je connais le peuple, il n'est pas tel qu'on vous le peint. Ce qui l'énerve et le rebute, c'est la misère et la souffrance; ce

---

la poussière, sur les ordures, sur les cadavres, sur la fumée, l'air et l'ombre. Il y avait des droits de gazon, de rivage, de roue, de timon, de bête de somme; *et quæ alia* (dit Tacite) *exactionibus illicitis nomina publicani invenerant* (Buleng. *de trib. ac vectig. P. R.*)

qui l'aigrit et le révolte, c'est le désespoir d'acquérir sans cesse, et de ne posséder jamais. Voilà le vrai, et on le sait bien; mais on le dissimule: on s'est fait un systême que l'on tâche d'autoriser. Ce systême des grands est, que le genre humain ne vit que pour un petit nombre d'hommes, et que le monde est fait pour eux. C'est un orgueil inconcevable, dit l'empereur; mais il est vrai qu'il existe dans bien des ames. Non, dit Bélisaire, il est joué : il n'a jamais été sincère. Il n'y a pas un homme de bon sens, quelque élevé qu'il soit, qui, se comparant en secret avec le peuple qui le nourrit, qui le défend, qui le protége, ne soit humble au-dedans de lui-même, car il sent bien qu'il est faible, dépendant et nécessiteux. Sa hauteur n'est qu'un personnage qu'il a pris pour en imposer; mais le mal est qu'il en impose et parvient à persuader. Fasse le ciel, mon cher Tibère, que votre ami ne donne pas dans cette absurde illusion! Obtenez qu'il jette les yeux sur la société primitive; il la verra divisée en trois classes, et toutes les trois occupées à s'aider réciproquement, l'une à tirer du sein de la terre les choses nécessaires à la vie, l'autre à donner à ces productions la forme et les qualités relatives à leur usage, et la troisième à la régie et à la défense du bien commun. Il n'y a dans cette institution personne d'oisif, d'inutile; le cercle des secours mutuels est rempli; chacun, selon ses facultés, y contribue assiduement : force,

industrie, intelligence, lumières, talents et vertus, tout sert, tout paie le tribut; et c'est à cet ordre si simple, si naturel, si régulier, que se réduit l'économie d'un gouvernement équitable.

Vous voyez bien qu'il serait insensé que l'une de ces classes méprisât ses compagnes; qu'elles sont toutes également utiles, également dépendantes; et qu'en supposant même qu'il y eût quelque avantage, il serait pour le laboureur; car si le premier besoin est de vivre, l'art qui nourrit les hommes est le premier des arts. Mais comme il est facile et sûr, qu'il n'expose point l'homme, et n'exige de lui que les facultés les plus communes, il est bon que des arts utiles, et qui demandent des talents, des vertus, des qualités plus rares, soient aussi plus encouragés. Ainsi les arts de premier besoin ne seront pas les plus considérés, et ils ne prétendent pas l'être. Mais autant il serait superflu de leur attribuer des préférences vaines, autant il est injuste et inhumain d'y attacher un dur mépris.

Que votre ami, mon cher Tibère, se garde bien de ce mépris stupide; qu'il ménage, comme sa nourrice et comme celle de l'État, cette partie de l'humanité si utile et si dédaignée. Il est juste que le peuple travaille pour les classes qui le secondent, et qu'il contribue avec elles au maintien du pouvoir qui fait leur sûreté. C'est à la terre à nourrir les hommes; mais les premiers qu'elle doit nourrir sont ceux qui la rendent fertile; et

l'on n'a droit d'exiger d'eux que l'excédent de leurs besoins (1). S'ils n'obtenaient, par le travail le plus rude et le plus constant, qu'une existence malheureuse, ce ne seraient plus dans l'État des associés, mais des esclaves : leur condition leur deviendrait odieuse et intolérable; ils y renonceraient, ils changeraient de classe, ou cesseraient de se reproduire, et de perpétuer la leur.

Il est vrai, dit Justinien, qu'on les a mis trop à l'étroit; mais heureusement il faut si peu de chose à cette espèce d'hommes endurcis à la peine! Leur ambition ne va point au-delà des premiers besoins de la vie : qu'ils aient du pain, ils sont contents.

En vérité, mon voisin, dit Bélisaire, on dirait que vous avez passé votre vie à la cour, tant vous en savez le langage. Voilà ce qu'on y dit sans cesse, pour engager le prince à dépouiller ses peuples, à les accabler sans remords. Oui, je conviens avec vous qu'ils n'ont pas les besoins insensés du luxe; mais plus leur vie est frugale et modeste, plus on les reconnaît sobres et patients, plus on est sûr, quand ils se plaignent, qu'ils se plaignent avec raison. Dans le langage de la cour, manquer du nécessaire, c'est n'avoir pas de quoi nourrir vingt chevaux inutiles, vingt valets fai-

---

(1) C'était le principe de Henri IV; c'est celui de tous les bons rois.

néants; dans le langage du laboureur, c'est n'avoir pas de quoi nourrir son père accablé de vieillesse, ses enfants, dont les faibles mains ne peuvent pas l'aider encore, et sa femme enceinte ou nourrice d'un nouveau sujet de l'État; c'est n'avoir pas de quoi faire à la terre les avances qu'elle demande, de quoi soutenir une année de grêle ou de stérilité, de quoi se procurer à soi-même et aux siens, dans la vieillesse ou la maladie, les soulagements, les secours dont la nature a besoin. Or, mes amis, je vous demande si cette première destination des produits de l'agriculture n'est pas sainte et inviolable, plus que ne devait l'être le trésor de Janus.

Hélas! dit l'empereur, il est des temps de calamités, où l'on ne peut se dispenser d'y porter atteinte.

Il faut pour cela, dit Bélisaire, que toutes les ressources du superflu soient épuisées, et qu'il n'y ait plus d'autre moyen de sauver un peuple que de le ruiner. Je n'ai jamais vu ces temps-là (1). Mais, parlons vrai : savez-vous ce qui accable la classe laborieuse et souffrante d'un État?

---

(1) Marc-Aurèle, dans un besoin pressant, plutôt que de charger les peuples de nouveaux impôts, vendit les meubles du palais impérial : *Vasa aurea, uxoriam ac suam sericam et auream vestem, multa ornamenta gemmarum; ac per duos continuos menses venditio habita est.* (Aurel. Vict. Epitom. c. 16.)

c'est le fardeau que rejette sur elle (1) la classe oisive et jouissante. Ceux qui, par leur richesse, participent le plus aux avantages de la société, sont ceux qui contribuent le moins aux frais de sa régie et de sa défense. Il semble que l'inutilité soit un privilége pour eux. Obtenez que cet abus cesse; qu'on distribue, selon les forces et les facultés de chacun, le poids des dépenses publiques, ce poids sera léger pour tous.

Que n'a-t-on pas fait, dit l'empereur, pour établir cette égalité désirée (2)? N'a-t-on pas condamné au feu les décurions infidèles, qui, en distribuant l'impôt de leur cité, surchargeraient les uns pour exempter les autres (3)?

Hélas! je sais, dit Bélisaire, que ce n'est pas à ces malheureux qu'on fait grâce. Pour n'avoir pas vexé le peuple avec assez de dureté, on les met dans les fers, on les meurtrit de coups, on les réduit à envier la condition des esclaves (4). Mais y a-t-il des verges, des cachots, des supplices pour vos recteurs, vos proconsuls et vos préfets? Et quand il y en aurait, quoi de plus

---

(1) *Inveniuntur plurimi divitum, quorum tributa pauperes necant.* (Salv. lib. 4.) *Proprietatibus carent* (*pauperes*) *et vectigalibus obruuntur* (Salv. l. 5, *de gub. dei.*)

(2) *Cod. leg. de annonâ*, lib. 1, tit. 52.)

(3) *Cod.* lib. 1, *de censib. et censit.*

(4) Traité de l'Origine du Gouvernement français, par M. l'abbé Garnier.

inutile, si on ferme la bouche aux peuples, et si on étouffe leurs cris? Donnez-leur des lois moins sévères, avec la pleine liberté d'en poursuivre les infracteurs.

De tous les temps, dit Justinien, il a été permis aux peuples de se plaindre.

Oui, reprit Bélisaire, pourvu que leurs tyrans veuillent bien les y autoriser (1). N'a-t-on pas exigé l'attache des présidents et des préfets pour que les villes et les provinces pussent dénoncer à la cour les excès dont ils sont eux-mêmes ou les auteurs ou les complices? Et y avait-il un plus sûr moyen d'en assurer l'impunité? Les lois recommandent à leurs dépositaires (2) de s'opposer aux vexations; et ce sont eux qui les exercent. Les lois leur font un devoir religieux (3) de garantir le faible des injures du fort; et c'est dans leurs mains qu'est la force, avec le droit d'en abuser (4). Les lois déterminent la somme de l'impôt; mais les préfets, les proconsuls, les prési-

---

(1) Traité de l'Origine du Gouvernement français, par M. l'abbé Garnier.

(2) *Illicitas exactiones, et violentias factas, et extortas metu venditiones, etc., prohibeat præses provinciæ.* (Pandect. lib. 1, tit. 18.)

(3) *Ne potentiores viri humiliores injuriis afficiant, ad religionem præsidis provinciæ.* (Pandect. lib. 1, tit. 18.)

(4) *Qui universas provincias regunt, jus gladii habent.* (Pandect. lib. 1, tit. 18.)

dents le distribuent (1), et ils ne manquent jamais de prétextes pour l'aggraver. Les lois permettent de citer les créatures (2) du préfet au tribunal du préfet lui-même; mais elles défendent d'appeler de ce tribunal (3) à celui du prince, par la raison, disent-elles, que le prince n'élève à cette dignité que des hommes d'une droiture et d'une sagesse éprouvées. Il ne peut donc jamais se tromper dans son choix? Quelle imprudence de risquer le sort d'un peuple sur la foi d'un homme! Justinien en a senti l'abus : il a rétabli les préteurs, avec le droit de s'opposer aux déprédations des préfets : nouveaux oppresseurs pour les peuples (4). Leur résidence dans les provinces a bientôt donné prise à la contagion; et de surveillants devenus complices, ils n'ont fait que grossir le nombre des tyrans. Voilà d'où vient

---

(1) Novell. 28. chap. 3 et 4.

(2) *Det operam judex ut prætorium suum ipse componat.* (Cod. Theod. lib. 1, tit. 10.)

(3) *Non potest à præfectis prætorio appellari. Credidit enim princeps eos qui ob singularem industriam, exploratâ eorum fide et gravitate, ad ejus officii magnitudinem adhibentur, non aliter judicaturos, pro sapientiâ ac luce dignitatis, quàm ipse foret judicaturus.* (Pandect. lib. 1, tit. 11.)

(4) *Ut prætor prohiberet exactores tributorum suscipere et exsequi mandata quæ, malo more, à sede præfecti exeunt, de muris reficiendis, de viis sternendis, et aliis oneribus infinitis.* (Novell. 24. c. 3.)

qu'on voit tant d'abus impunis, tant de bonnes lois inutiles (1).

Que feriez-vous? lui dit l'empereur. J'écouterais le cri du faible, dit Bélisaire, et l'homme injuste et puissant tremblerait.

Parmi les institutions de nos empereurs, il en est une que je révère, et que je désire ardemment de voir remettre en vigueur. Lorsque, dans la foule des préposés au maintien de l'autorité souveraine, j'ai trouvé des agents (2) spécialement chargés du soin d'aller dans les provinces recevoir les plaintes du peuple, pour en informer l'empereur, j'ai senti mon ame s'épanouir, et l'humanité respirer en moi. Je fais des vœux pour qu'un bon prince donne à cette charge importante tout l'éclat qu'elle doit avoir; qu'il y nomme ses amis les plus vertueux, les plus affidés, les plus intimes; que dans la pompe la plus solennelle et la plus imposante, il reçoive au pied des autels le serment qu'ils feront au ciel, à ses peuples et à lui-même, de ne jamais trahir les intérêts du faible en faveur de l'homme puissant; qu'il les envoie tous les ans à ses peuples, sous le nom sacré de tuteurs; et qu'il les rappelle vers

---

(1) *Vide* Pandect. lib. 48, tit. 11, 12, 13. *Leg. Jul. Repetundarum. Leg. Jul. de annonâ. Leg. Jul. peculatûs.* Cod. Theod. lib. 4, tit. 12. *de vectig. et commiss.* Cod. Just. lib. 1. *de censib. et censit.*

(2) On les appelait *Curiosi.*

lui, aussitôt leur tâche remplie, pour ne pas les livrer à la corruption. Quel effet ne produira point et leur présence et leur attente! Voyez, à l'arrivée de l'homme juste dans les provinces, la liberté lever un front serein, et la licence et la tyrannie baisser les yeux en frémissant : voyez vos préfets, vos présidents, vos proconsuls, et leurs préposés subalternes, pâlir, trembler devant leur juge, et les peuples l'environner comme leur père et leur vengeur. Les monarques se plaignent que la vérité les fuit! Ah, mes amis! elle les cherche, même au travers des lances et des épées. Combien plus aisément les aborderait-elle, s'ils lui donnaient ce libre accès! Et ce ne serait point le cri séditieux d'une populace en tumulte; ce serait la voix modérée de l'homme sage et vertueux qui porterait au pied du trône la plainte de l'humanité. Oh! que les abus, que les excès commis au nom du prince en seraient bien plus rares, s'ils devaient ainsi, tous les ans, passer sous les yeux attentifs et sévères de la justice; et si son glaive, du haut du trône, était levé pour les punir!

De toutes les conditions, la milice est sans doute celle où la licence et le désordre semblent devoir régner le plus impunément. Mais qu'on rende à la discipline son austérité, sa vigueur; que la faveur ne se mêle point d'en mitiger les lois sévères; et quelques exemples, comme celui

que Justinien a donné au monde, imposeront bientôt aux plus audacieux.

Et quel est cet exemple? demanda l'empereur. Le voici, reprit Bélisaire : c'est, à mon gré, le plus beau moment du règne de Justinien. Ses généraux, dans la Colchide, avaient trempé leurs mains dans le sang du roi des Laziens, son allié. Il envoya sur les lieux mêmes un homme intègre (1), avec pleine puissance de prononcer et de punir, après qu'il aurait entendu la plainte du peuple lazien, et la défense des accusés. Ce juge suprême et terrible donna à cette grande cause tout l'appareil dont elle était digne. Il choisit pour son tribunal une des collines du Caucase; et là, en présence de l'armée des Laziens, il fit trancher la tête aux meurtriers de leur roi. Mais tout cela demande au moins quelques hommes incorruptibles; et par malheur l'espèce en est rare, sur-tout depuis l'abaissement, l'avilissement du sénat.

Quoi, dit Tibère, regrettez-vous ces tyrans de la liberté, ces esclaves de la tyrannie?

Je regrette dans le sénat, dit le héros, non ce qu'il a été, mais ce qu'il pouvait être. Toute domination tend vers la tyrannie; car il est naturel à l'homme de prétendre que sa volonté fasse loi. La dureté du sénat envers le peuple, et son in-

(1) Athanase, l'un des principaux sénateurs.

flexible hauteur, a fait préférer à son règne celui d'un maître qu'on espéra de trouver plus juste et plus doux. Ce maître, jaloux d'exercer une autorité sans partage, a fait plier l'orgueil du sénat sous le joug; et le sénat, saisi de crainte, a été plus bas et plus vil que son maître n'aurait voulu : Tibère s'en plaignait lui-même (1). Mais il est aisé de concevoir qu'en cessant d'être dangereux, le sénat devenait utile; qu'il donnait à l'autorité un caractère plus imposant, et qu'établi médiateur entre le peuple et le souverain, il eût été le point d'appui de toutes les forces de l'empire. Ce n'est pourtant pas sous ce point de vue que je regarde le sénat. Je regrette en lui une pépinière d'hommes exercés à tenir l'épée et la balance, nourris dans les conseils et dans les combats, instruits dans l'art de gouverner, et par les lois et par les armes. C'est de cet ordre de citoyens, contenu dans de justes bornes, et honoré comme il devait l'être, qu'un empereur aurait tiré ses généraux et ses ministres, ses préfets et ses commandants. Aujourd'hui, qu'on ait besoin d'un homme habile, vertueux et sage; où s'est-il fait connaître? Pour essai, lui donnera-t-on le sort d'un peuple à décider? Est-ce dans les emplois obscurs de la milice palatine (2) qu'il

(1) Tacite, *Ann.* liv. I.

(2) Cette milice fictive était composée de la police et de

se forme des Régulus, des Fabius, des Scipions? Au défaut d'une lice où les ames s'exercent, où les talents mesurent leurs forces, où le caractère s'annonce, où le génie se développe, où les lumières et les vertus percent la foule et se distinguent, on a presque tout donné au hasard de la naissance, au caprice de la faveur. Ainsi s'accumulent les maux sous lesquels un État succombe.

Que voulez-vous, dit l'empereur? Quand les hommes sont dégradés, quand l'espèce en est corrompue et qu'avec tout le soin possible on n'y fait que de mauvais choix, il faut bien que l'on se rebute, et qu'on se lasse de choisir.

Non, dit Bélisaire, jamais on ne doit se décourager. La corruption n'est jamais totale : il y a par-tout des gens de bien ; et s'il en manque, on en fait naître. Il suffit qu'un prince les aime, et qu'il sache les discerner. Adieu, mes amis. Ce sera demain un entretien consolant pour nous : car il est doux de voir que pour remédier au plus mauvais état des choses, un seul homme n'a qu'à vouloir.

Bélisaire fait tout dépendre de notre faible volonté, dit Justinien à Tibère ; mais est-on libre de se donner le discernement et le choix des hommes? Et ne sait-il pas à quel point ils se dé-

---

la finance. La politique des empereurs y avait réduit le sénat.

guisent avec nous? Ce qui me confond, dit Tibère, c'est qu'il prétende que les hommes naissent tels que vous les voulez, comme si la nature vous était soumise. Cependant Bélisaire est sage; les ans, le malheur l'ont instruit; il mérite bien qu'on l'entende.

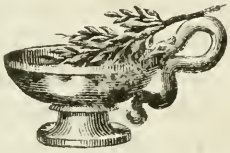

CHAPITRE XIII.

Le jour suivant, à leur arrivée, ils le trouvèrent dans son jardin, s'occupant de l'agriculture avec Paulin, son jardinier. Un moment plus tôt, leur dit-il, vous auriez pris, comme moi, une bonne leçon dans l'art de gouverner : car rien ne ressemble tant au gouvernement des hommes que celui des plantes ; et mon jardinier que voilà en raisonne comme un Solon.

Alors l'empereur et Tibère se promenant avec le héros, le jeune homme lui proposa les réflexions qu'ils avaient faites, et les raisons qu'ils avaient de craindre qu'il ne se fît illusion.

Oui, leur dit-il, celui qu'au fond de son palais, un cercle épais de courtisans et d'adulateurs environne, connaît peu les hommes sans doute ; mais qui l'empêche de s'échapper de son étroite prison, de se communiquer, de se rendre accessible ? L'affabilité, dans un prince, est l'aimant de la vérité. Ses esclaves la lui déguisent ; mais l'homme du peuple, le laboureur, le vieux soldat brusque et sincère, ne la lui déguiseront pas. Il entendra la voix publique : c'est l'oracle des souverains ; c'est le juge le plus intègre du mérite et de la vertu ; et l'on ne fait que de bons choix

lorsqu'on se décide par elle. Du reste, les choix d'un monarque ne roulent que sur deux objets, sur ses conseils et ses agents ; et s'il a bien choisi les uns, je lui réponds du choix des autres. Tout dépend d'avoir près de soi quelques amis dignes de l'être. Théodoric n'en avait qu'un, le vertueux Cassiodore ; et l'univers sait avec quelle sagesse et quelle gloire il a régné. Or, il est des signes certains, auxquels on peut, même à la cour, choisir ses conseils et ses guides. La sévérité dans les mœurs, le désintéressement, la droiture, le courage de la vérité, le zèle à protéger le faible et l'innocent, la constance dans l'amitié, mise à l'épreuve des disgrâces, une tendance vers le bien que nul obstacle ne dérange, un attachement fixe aux lois de l'équité ; voilà des traits auxquels un prince peut distinguer les gens de bien, et se choisir de vrais amis. Les motifs de l'exclusion me semblent encore plus sensibles ; car la vertu peut être feinte, mais le vice n'est point joué : dès qu'il s'annonce, on peut le croire. Par exemple, si j'étais roi, celui qui m'aurait une fois parlé de mes peuples avec mépris, de mes devoirs avec légèreté, ou de l'abus de mon pouvoir avec une servile et basse complaisance, celui-là serait à jamais exclu du nombre de mes amis. Or, rien n'est plus aisé, en observant les hommes, que de surprendre, à leur insu, des traits de caractère qui trahissent et qui décèlent même les plus dissimulés. J'ai beaucoup entendu parler de cette

dissimulation profonde qu'on attribue aux courtisans ; il n'en est pas un qui ne soit connu, comme s'il était la franchise même ; et si le prince a pu s'y méprendre, la voix publique le détrompera. Il ne tient donc qu'à lui de placer dignement son estime et sa confiance ; et la vertu, la vérité une fois admises dans ses conseils, il peut se reposer sur elles du soin de l'éclairer sur tous ses autres choix.

Mais pensez-vous, dit l'empereur, à cette foule d'hommes vertueux et sages, dont il aura besoin pour dispenser ses lois, et pour exercer sa puissance? Où les prendre?

Dans la nature, dit Bélisaire : elle en produit, quand on sait bien la diriger. — Et pour la diriger, a-t-il d'autres moyens que des lois justes et sévères? C'est beaucoup, ce n'est pas assez, reprit Bélisaire ; et les mœurs ne sont pas du ressort des lois.

Que fera-t-il donc pour changer ces mœurs dès long-temps dépravées? demanda Justinien.

Mon jardinier va vous l'apprendre, dit Bélisaire ; et il l'appela. Ecoute, Paulin, lui dit-il : lorsqu'il vient quelque mauvaise herbe parmi tes plantes, que fais-tu? Je l'arrache, dit le bon homme. — Au lieu de l'arracher, que ne la coupes-tu? — Elle repousserait sans cesse, et je n'aurais jamais fini. Et puis, mon bon maître, c'est par la racine qu'elle prend les sucs de la terre : c'est là ce qu'il faut empêcher. Vous l'entendez, dit

Bélisaire : c'est la critique de vos lois. Elles retranchent tant qu'elles peuvent les crimes de la société ; mais elles laissent subsister les vices, et ce seraient les vices qu'il faudrait extirper. Or, cela n'est pas impossible ; car presque tous les vices, au moins ceux de la cour, ont une racine commune. Et c'est ? lui demanda Tibère. C'est la cupidité, répondit le vieillard. Oui, sous ce nom, soit qu'on entende le désir d'amasser, ou l'ardeur de jouir, il n'est rien d'indigne et de bas que la cupidité n'engendre. La dureté, l'ingratitude, la mauvaise foi, l'iniquité, l'envie, et jusqu'à l'atrocité même, sont comme les rameaux de cette passion avide, cruelle et rampante. De sa proie elle nourrit encore la mollesse, la volupté, la dissolution, la débauche, et cette lâche oisiveté qui les couve dans son sein. Ainsi toute la masse des mœurs est corrompue par l'amour des richesses. S'il anime l'ambition, il la rendra perfide et noire ; s'il se mêle au courage, il le déshonore par les excès les plus criants : il imprime la tâche de la vénalité aux talents les plus estimables ; et l'ame qui en est esclave, est sans cesse exposée en vente, pour se livrer au plus offrant.

De là tous les crimes publics que l'on commet pour amasser. Et cette tyrannie dont l'univers gémit, c'est le luxe qui en est le père ; car il fait naître les besoins, ceux-ci font naître l'avarice, et l'avarice pour s'assouvir ne connaît plus rien de sacré. C'est donc au luxe qu'il faut

s'en prendre; c'est par lui que doit commencer la révolution dans les mœurs.

Attaquer le luxe, dit l'empereur, c'est attaquer une hydre : on lui coupe une tête, il en repousse mille; ou plutôt c'est comme un Protée qui, sous mille formes diverses, échappe à qui veut l'enchaîner. Je vous dirai bien plus, ajouta-t-il ; les causes du luxe et ses influences, ses liaisons et ses rapports font un mélange de biens et de maux si compliqués dans ma pensée, qu'en supposant qu'il fût possible de l'enchaîner ou de le détruire, je douterais si l'un serait permis, et si l'autre serait utile.

Oui, je conviens, dit Bélisaire, que le luxe est dans un État, comme ces malhonnêtes gens qui ont fait de grandes alliances : on les ménage par égard pour elles; mais on finit par les enfermer. Je n'irais pourtant pas si loin. Commençons par les faits que j'ai vus par moi-même. On dit que le luxe est bon dans les villes. J'ai peine à le croire; mais je suis bien sûr qu'il est funeste dans les armées. Pompée, en voyant les soldats de César se nourrir de racines sauvages, disait, *ce sont des bêtes brutes :* il devait dire, *ce sont des hommes.* Le premier courage d'un guerrier est d'exposer sa vie; le second est de la réduire aux seuls besoins de la nature; et celui-ci est le plus pénible pour qui a vécu mollement. Un peuple qui veut jouir au sein de la guerre des délices de la paix, n'est en état de soutenir ni les succès, ni les re-

vers. C'est peu de la victoire, il lui faut l'abondance; et dès que celle-ci lui manque, ou menace de le quitter, l'autre l'appellerait en vain. Une armée sobre a des ailes; le luxe énerve et appesantit l'armée où il est répandu. La frugalité ménage la ressource du dedans et du dehors; la prodigalité les épuise et n'en laisse aucune au besoin; elle entraîne la dévastation, la famine, l'épouvante et la fuite honteuse. Tout est pénible pour des hommes que la mollesse a nourris; le courage leur reste, mais les forces leur manquent: l'ennemi qui sait les fatiguer, n'a pas besoin de les vaincre; et les lenteurs de la guerre lui tiennent lieu de combats.

Mais le luxe fait plus que d'énerver les corps; il amollit et corrompt les ames. L'homme riche, qui dans les camps traîne le luxe à sa suite, en donne l'émulation au pauvre qui, pour éviter l'humiliation d'être effacé par son égal, cherche des ressources dans le déshonneur même. L'estime s'attache aux richesses, la considération à la magnificence, le mépris à la pauvreté, le ridicule à la vertu modeste et désintéressée; c'est alors que tout est perdu. Voilà ce que j'ai vu du luxe.

Je sais que vous l'aviez banni de vos armées, lui dit Tibère : comment y étiez-vous parvenu? Le plus aisément du monde, dit le vieillard; je l'avais banni de ma tente, et je l'avais dévoué au mépris. Le mépris est un puissant remède

contre le poison de l'orgueil! Je sus qu'un jeune Asiatique avait porté dans mon camp les délices de sa patrie; qu'il dormait sous un pavillon de pourpre, qu'il buvait dans des coupes d'or, qu'il faisait servir à sa table les vins les plus exquis et les mets les plus rares. Je l'invitai à dîner, et en présence de ses camarades : Jeune homme, lui dis-je, vous voyez qu'on fait ici mauvaise chère; c'est quelquefois bien pis, et il faut s'y attendre; car ceux qui courent après la gloire, sont exposés à manquer de pain. Croyez-moi, votre délicatesse aurait trop à souffrir de la vie que nous allons mener; je vous conseille de ne pas nous suivre. Il fut sensible à ce reproche. Il demanda grâce; il l'obtint; mais il renvoya ses bagages. Et cette leçon vous suffit? lui demande le jeune homme. Oui, sans doute, dit le héros, car mon exemple l'appuyait, et l'on me connaissait une volonté ferme. — Vous dûtes exciter bien des plaintes! — Quand la loi est égale et nécessaire, personne ne s'en plaint. — Non, mais il est dur pour le riche d'être mis au niveau du pauvre. — En revanche, il est doux pour le pauvre de voir le riche au niveau de lui; et par-tout les pauvres sont le plus grand nombre. — Mais les riches sont à la cour les plus puissants, et les mieux écoutés. — Aussi n'ont-ils pas mal réussi à me nuire. Mais ce que j'ai fait, je le ferais encore; car la force de l'ame, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance. Sans elle, point de désintéresse-

ment; sans le désintéressement point de vertu. Je demandais à un berger pourquoi ses chiens étaient si fidèles. C'est, me dit-il, parce qu'ils ne vivent que de pain. Si je les avais nourris de chair, ils seraient des loups. Je fus frappé de sa réponse. En général, mes amis, la plus sûre façon de réprimer les vices, c'est de restreindre les besoins.

Tout cela est possible dans une armée, dit l'empereur, mais impraticable dans un État. Il n'en est pas des lois civiles comme des lois militaires : celles-ci resserrent la liberté dans un cercle bien étroit. Aucune loi ne peut empêcher le citoyen de s'enrichir par des moyens honnêtes; aucune loi ne peut l'empêcher de disposer de ses richesses, et d'en jouir paisiblement. Il est censé les avoir acquises par son travail, son industrie, ses talents, son mérite, ou celui de ses pères. Il a le droit de les dissiper, comme celui de les enfouir. J'en suis d'accord, dit Bélisaire. Je vais plus loin, dit l'empereur : si les richesses d'un État se trouvent accumulées dans les mains d'une classe d'hommes, il est bon qu'elles se répandent, et que le travail et l'industrie les tirent des mains de l'oisiveté. Je conviens encore de cela, dit le héros. J'ajoute, poursuivit Justinien, que la délicatesse, la sensualité, l'ostentation, la magnificence, les fantaisies du goût, les caprices de la mode, les recherches de la mollesse et de la vanité, sont de ces détails qui échap-

pent à la police la plus sévère; et les lois ne peuvent s'en mêler sans une espèce de tyrannie. A Dieu ne plaise, dit le vieillard, que je veuille que les lois s'en mêlent. Voilà donc le luxe protégé, reprit Justinien, par tout ce qu'il y a de plus inviolable parmi les hommes, la liberté, la propriété, peut-être aussi l'utilité publique. J'accorde tout, excepté ce point-là, dit Bélisaire. Mais enfin, dit le prince, vous avouerez que le luxe anime et fait fleurir les arts; qu'il rend les hommes industrieux, actifs, capables d'émulation; qu'il oppose à leur indolence et à leur penchant vers l'oisiveté, l'aiguillon des nouveaux besoins, et le désir des jouissances.

Je conviens, dit Bélisaire, que le luxe est doux à ceux qui en jouissent, et profitable à ceux qui les en font jouir; et que les lois doivent laisser ce commerce libre et tranquille. N'est-ce pas ce que vous voulez?

Je veux plus, reprit l'empereur : je prétends que, de proche en proche, son influence se répande sur toutes les classes de l'État, même sur celle des laboureurs, à qui elle procure un débit plus facile et plus avantageux des fruits de leurs travaux.

C'est ici, dit Bélisaire, que l'apparence vous séduit; car ce qui revient à la classe des laboureurs, des prodigalités du luxe, a déja été pris sur elle; et tous les hommes qu'il emploie, sont autant d'étrangers qu'il lui donne à nourrir. Rap-

pelez-vous l'idée que nous nous sommes faite de la société primitive. Quel en est le but? N'est-ce pas de rendre l'homme utile à l'homme? Et dans cette institution, le droit de l'un sur le travail de l'autre, n'est-il pas le droit de l'échange? Si donc un homme en occupe mille à ses besoins multipliés, sans contribuer lui-même aux besoins d'un seul, n'est-ce pas comme une plante stérile et vorace au milieu de la moisson? Tel est le riche fainéant, au sein du luxe et de la mollesse. Objet continuel des soins et du travail de la société, il en reçoit nonchalamment le tribut comme un pur hommage. C'est à flatter ses goûts, à combler ses désirs, que la nature est occupée : c'est pour lui que les saisons produisent les fruits les plus délicieux; les éléments, les mets les plus exquis; les arts, les plus rares chefs-d'œuvre. Il jouit de tout, ne contribue à rien, dérobe à la société une foule d'hommes utiles, ne remplit la tâche d'aucun, et meurt sans laisser d'autre vide que celui des biens qu'il a consumés.

Je ne sais, dit Tibère, mais il me semble qu'il est moins onéreux, moins inutile que vous ne croyez. Car si dans la masse des biens communs il ne met pas le fruit de ses talents, de son activité et de son industrie, il y met son argent, et c'est la même chose.

Eh, mon ami! l'argent, dit le vieillard, n'est que le signe des biens que l'on cède, et le gage de leur retour. Dans le commerce de ces biens,

il en exprime la valeur; mais celui qui dans ce commerce ne présente que le signe, et jamais la réalité, abuse évidemment du moyen de l'échange pour se faire céder sans cesse ce qu'il ne remplace jamais; le garant mobile qu'il donne le dispense de tout, au lieu de l'engager. Que le magistrat veille, que le soldat combatte, que l'artisan et le laboureur travaillent sans cesse pour lui; ses droits acquis sur leurs services se renouvellent tous les ans; et le privilége qu'il a de vivre inutile est gravé sur des lames d'or.

Ainsi donc l'opulence tient le monde à ses gages, dit le jeune homme. Oui, mon ami, dit le vieillard, sans qu'il en coûte à l'homme opulent d'autre fatigue et d'autre soin, que de rendre en détail à la société les titres de la servitude qu'elle a contractée avec lui. Et pourquoi cette servitude, demanda Tibère? Pourquoi des riches dans un État? Parce que les lois, dit le héros, conservent à chacun ce qui lui est acquis; que rien n'est mieux acquis que les fruits du travail, de l'industrie et de l'intelligence; qu'à la liberté d'acquérir se joint celle d'accumuler; et que la propriété, comme la liberté, doit être un droit inviolable (1). C'est un mal sans doute qu'il y ait des hommes qui puissent imposer à la so-

---

(1) Un philosophe à Athènes ayant trouvé un trésor dans son champ, écrivit à Trajan : *J'ai trouvé un trésor.* Trajan lui répondit d'en user. *Il est trop grand pour un philosophe,* lui

ciété tous les frais de leur existence, et de celle d'une foule d'hommes, qu'ils n'emploient que pour eux seuls; mais ce serait un plus grand mal encore d'ôter à l'émulation, au travail et à l'industrie, l'espérance de posséder, et la sûreté de jouir. Ne vous fâchez donc pas d'un mal inévitable. Tant qu'il y aura des hommes plus actifs, plus industrieux, plus économes, plus heureux que d'autres, il y aura de l'inégalité dans le partage des biens; cette inégalité sera même excessive dans les États florissants, sans qu'on ait droit de la détruire.

Avouez donc, dit l'empereur, que le luxe est bon à quelque chose; car c'est lui qui, par ses dépenses, diminue et détruit cette inégalité. C'est-à-dire, que le luxe est bon à tarir les sources du luxe, je l'avoue, dit Bélisaire; et je consens qu'on laisse aux richesses tous les moyens de s'écouler. Je n'entends pas qu'on oblige celui qui les possède à les enfouir, ni qu'on lui en prescrive l'usage. Les lois, je vous l'ai dit, ne doivent se mêler que d'imposer la charge des besoins publics sur la propriété commune, en laissant intacte et sacrée la portion de la subsistance, pour ne toucher qu'à l'excédent de l'aisance de chaque état. L'opinion fera le reste. L'opinion! dit l'empereur. Oui, c'est elle, dit Bélisaire, qui,

---

écrivit encore celui-ci. Trajan lui répondit d'en abuser. Alexandre-Sévère pensait de même.

sans gêne et sans violence, remet chaque chose à sa place; et c'est d'elle qu'il faut attendre la révolution dans les mœurs.

Cette révolution vous paraît difficile; elle dépend de la volonté et de l'exemple du souverain. Dès qu'à mérite égal, l'homme le plus modeste et le plus simple dans ses mœurs sera le mieux reçu du prince, qu'il annoncera son mépris pour des dépenses fastueuses et pour un luxe efféminé, qu'il jettera un œil de dédain sur les esclaves de la mollesse, et qu'il fixera un regard de complaisance et de respect sur les victimes du bien public; le goût d'une simplicité noble et d'une sage économie sera bientôt celui de sa cour. Le faste, loin d'y être honorable, n'y sera pas même décent. Des mœurs pures et austères y prendront la place des mœurs licencieuses et frivoles; tous les respects s'y tourneront vers le mérite personnel, et laisseront le luxe et la vanité s'admirer seuls et se complaire. O mes amis, avec quelle rapidité on verrait tomber leur empire! Vous savez combien la ville est attentive, docile et prompte à suivre l'exemple de la cour: ce qui est en honneur est bientôt à la mode. L'antique frugalité rétablie produirait le désintéressement, et celui-ci les mœurs héroïques. L'homme en état de se rendre utile, n'ayant plus dans les bienséances un motif de cupidité, et délivré de l'esclavage des besoins avilissants du luxe, sentirait se développer en lui le germe des sentiments

honnêtes; l'amour de la patrie, le désir de la gloire, se saisiraient d'une ame libre, et fière de sa liberté; tous les ressorts d'une émulation noble s'y déploieraient en même temps. Ah! si un souverain savait quel ascendant il a sur les esprits, et comme il peut les remuer sans contrainte et sans violence : c'est de toutes ses forces la plus irrésistible; et c'est la seule qu'il ne connaît pas.

Et quelle force, dit Justinien, peut balancer le goût des plaisirs, l'attrait des jouissances, et le désir de posséder l'équivalent de tous les biens? Qu'importe à l'homme que la volupté enivre par tous les sens, que la cour le blâme ou le loue? Un souverain peut-il empêcher que cet homme, tout à lui-même, ne dispose à sa fantaisie d'un peuple industrieux, ardent à le servir? que les plaisirs ne l'environnent? que les arts ne lui soient soumis? Non, dit Bélisaire; mais s'il le veut bien, il peut attacher la honte à la mollesse, le mépris à l'oisiveté; il peut interdire aux richesses le droit d'élever l'indolence, le vice et l'incapacité aux premiers emplois de l'État; il peut faire que les jouissances les plus sensibles, les agréments les plus doux de la vie soient attachés à l'estime publique, et aillent avec elle au-devant du mérite; il peut du moins humilier le luxe, et lui ôter son orgueil. C'en est assez : le luxe humilié, n'humiliera plus l'indigence, n'éclipsera plus la vertu. Il y aura des biens dont

les richesses ne seront plus l'équivalent : la reconnaissance et l'estime publique, les honneurs et les dignités seront réservés au mérite; l'or n'effacera plus les taches du blâme et de l'infamie; et la bassesse d'ame ne se cachera plus sous l'éclat d'un faste arrogant. Croyez, mes amis, que le luxe a peu de jouissances indépendantes de l'orgueil. Ses goûts les plus raffinés sont factices; et l'opinion qu'on attache à ses plaisirs vains et fantasques, est ce qu'ils ont de plus flatteur. Détruisez cette opinion, vous réduirez les richesses à leur valeur propre et réelle; et alors celui qui les possédera, s'il veut s'honorer et les ennoblir, en fera un plus digne usage. Le luxe met l'homme opulent dans l'impossibilité d'être généreux : ses besoins le rendent avare; et son avarice est un mélange de toutes les passions qu'on satisfait avec de l'or. Mais si les plus ardentes de ces passions, l'orgueil, l'ambition, l'amour même, car il suit la gloire, ne tiennent plus aux objets du luxe, voyez combien il perd de son attrait, et l'avarice de sa force.

Les avantages réels de la richesse, l'aisance, les commodités, les délices de l'abondance, l'indépendance et le repos, enfin l'empire que le riche exerce sur une foule d'hommes occupés de lui, tout cela, dis-je, est plus que suffisant pour émouvoir les petites ames; et je suis bien loin d'espérer ou de craindre la ruine entière des arts dont la richesse est l'aliment. Mais si les distinctions

honorables n'y sont plus attachées, les ames à qui la nature a donné de l'énergie et de l'élévation, les ames susceptibles des passions nobles et des grandes vertus, dédaigneront les objets de la vanité, et chercheront ailleurs la louange et la gloire.

Ce ne sera jamais, reprit Tibère, dans un empire opulent, que le stérile éclat des honneurs effacera celui des richesses. Leur lustre est le seul qui éblouit le peuple; et les dignités, la majesté même, en ont besoin pour lui imposer.

Lequel des deux, à votre avis, lui demanda le vieillard, ajoutait le plus à la dignité, à la majesté du sénat romain, de Lucullus, ou de Caton? Cette demande interdit Tibère. Je vous parle d'un temps de luxe, reprit le héros; et dans ce temps-là même, avec quelle vénération la plus saine partie de l'État, le peuple, ne se rappelait-il pas les beaux jours de Rome libre, vertueuse et pauvre, l'âge où son modique domaine était cultivé par des mains triomphantes, et où le soc de la charrue était couronné de lauriers? Rendez plus de justice au peuple; et croyez qu'un sage monarque, environné de guerriers et de ministres dénués de faste, mais chargés d'ans et d'honneurs, offrira un spectacle cent fois plus imposant, qu'un prince voluptueux entouré d'une cour brillante. Les gens en place qui veulent être honorés sans qu'il leur en coûte, ne cessent de dire que leur rang, pour imprimer le respect, a

besoin d'être revêtu de pompe et de magnificence ; et en effet, c'est comme un vêtement dont l'ampleur cache les défauts du corps ; mais c'est une raison de plus pour écarter cet appareil, qui déguise et confond les hommes. Quand la vertu se présentera dans les places éminentes, comme l'athlète dans l'arène, on l'y distinguera bien mieux à sa force et à sa beauté ; et si le vice, la bassesse, l'incapacité s'y montrent, ils auront bien plus à rougir.

Un autre avantage des mœurs simples dans les grandeurs, c'est de soulager l'État des frais ruineux de la décoration et d'alléger pour lui le poids des récompenses. Des honneurs bien distribués, tiennent lieu des plus riches dons ; et le prince qui en sera économe, le sera du bien de ses peuples. C'est là l'objet essentiel. Il ne s'agit pas d'empêcher les riches de se livrer au luxe : c'est un feu qui bientôt lui-même consumera son aliment. Il s'agit de préserver du goût du luxe et de la soif des richesses, ceux qui, n'ayant que des talents, des lumières et des vertus, seraient tentés de les mettre à prix. Pour cela il faut leur réserver des distinctions que rien n'efface, et qu'on ne profane jamais. J'ai servi mon prince avec zèle, et avec assez de bonheur ; et je sais par moi-même combien l'or est vil au prix du chêne et du laurier, quand ceux-ci sont le gage de la reconnaissance et de l'estime du souverain. Or, cette estime, si touchante lorsque la voix publique y

applaudit, le prince a droit de la réserver à ce qui est utile et louable, en la refusant constamment à ce qui n'est que vain, frivole ou dangereux. Voilà sa grande économie. Mais tout cela demande une résolution courageuse et inébranlable, une équité sans cesse en garde contre la surprise et la séduction, une volonté ferme qui jamais ne varie, et qui ôte jusqu'à l'espoir de la voir mollir ou changer. Elle sera telle, si elle est éclairée et soutenue de l'amour du bien; et c'est alors que l'opinion du prince fera l'opinion publique, et que son exemple décidera le caractère national.

Vous avouerai-je, lui dit Tibère, une inquiétude qui me reste? Cette cour d'où vous voulez bannir la faveur, l'intrigue et le luxe, sera peut-être bien sérieuse; et un jeune prince.... — J'entends, vous avez peur qu'il ne s'ennuie; mais, mon ami, je ne vous ai pas dit que régner fût un passe-temps. Peut-être cependant, au milieu de ses peines, aura-t-il des moments bien doux. Un ministre, par exemple, lui annoncera les progrès de l'agriculture dans des provinces qui languissaient; et il se dira à lui-même : Un acte de ma volonté vient de faire cent mille heureux. Ses magistrats lui apprendront qu'une de ses lois aura sauvé l'héritage de l'orphelin des mains de l'usurpateur avide; et il dira : Béni soit le ciel! le faible en moi trouve un appui. Ses guerriers ne lui donneront pas des consolations si pures;

mais lorsqu'ils lui raconteront avec quel zèle et quelle ardeur ses fidèles sujets auront versé leur sang pour leur prince et pour leur patrie, la pitié, le regret de les avoir perdus, seront mêlés d'un sentiment d'amour et de reconnaissance qui mouillera ses yeux de pleurs. Enfin les vœux et les louanges du siècle heureux qui le possède, la jouissance anticipée des bénédictions de l'avenir, tels sont les plaisirs d'un monarque. Si pour le sauver de l'ennui ce n'est pas assez, il ira, comme les anciens rois de Perse, parcourir des yeux ses provinces, distribuant des récompenses à qui fera le mieux fleurir l'agriculture et l'industrie, l'abondance et la population, et déposant ceux dont l'orgueil, l'indolence ou la dureté auront produit les maux contraires. Dans Byzance comme dans Rome, les empereurs ont pris sur eux le soin de visiter les greniers publics; serait-il plus indigne d'eux d'aller voir si dans les campagnes, sous l'humble toit du laboureur, il y a du pain pour ses enfants? Oh! qu'un prince connaît bien peu ses intérêts et ses devoirs, s'il permet que l'ennui l'approche! Du reste ne croyez pas que dans le peu de moments tranquilles que son rang peut lui laisser, la majesté se refuse aux familiarités touchantes de la confiance et de l'amitié. Il aura des amis; ils lui feront goûter le charme des ames sensibles. Les gens de bien, contents de peu, ont dans leur vertueux commerce une sérénité riante, qui prend sa source

dans la paix de l'ame, et que le faste assiégé de besoins, le vice entouré de remords, ne connaissent pas. Les devoirs de l'honnête homme en place lui laissent peu de loisir, sans doute; mais les instants en sont délicieux. Ni le reproche, ni la crainte, ni l'ambition, ne les trouble; et la cour d'un prince avec qui l'innocence, la droiture, la vérité, le zèle courageux du bien, n'auront aucun piége à éviter, aucune disgrâce à prévoir, aucune révolution à craindre, ne sera pas la cour la plus brillante, mais la plus heureuse de l'univers. Elle sera peu nombreuse, dit l'empereur. Pourquoi, dit Bélisaire? Quelques ambitieux oisifs, quelques lâches voluptueux s'en éloigneront; mais en revanche les gens utiles, les gens de bien y aborderont en foule. Je dis *en foule*, mon cher Tibère, et je le dis à la louange de l'humanité. Quand la vertu est honorée, elle germe dans tous les cœurs. L'estime publique est comme un soleil qui la fait éclore et pousser avec une vigueur extrême. N'en jugez pas sur l'état d'inertie et de langueur où sont les ames. Comment voulez-vous qu'un fils à qui son père n'a jamais vanté que l'argent; qui n'a jamais entendu louer et envier que l'opulence; qui dans les villes et les campagnes n'a vu, dès son enfance, rien de plus méprisé que l'industrie et le travail; qui sait que les grandeurs s'abaissent, que la rigueur des lois fléchit, que les voies des honneurs s'applanissent, que les portes de la faveur s'ouvrent devant la for-

tune; que par elle, et par elle seule, on se soustrait à la force, et on l'exerce impunément; qu'elle décore jusqu'au vice, qu'elle ennoblit jusqu'à la bassesse, qu'elle tient lieu de talents, de lumières et de vertus; comment voulez-vous que l'homme imbu de ces idées, ne confonde pas l'honnête avec l'utile? Mais que l'opinion change, que l'arbitre des mœurs, le souverain donne l'exemple; que l'éducation, l'habitude, fassent à l'homme un premier besoin de sa propre estime et de celle de ses semblables; qu'on accoutume son ame à s'élancer hors d'elle-même pour recueillir les suffrages de son siècle et de l'avenir; que sa renommée et sa mémoire soient pour lui, après la vertu, le plus précieux de tous les biens; que le soin de cette existence morale lui rende l'honneur plus cher que la vie, et la honte plus effrayante, plus horrible que le néant; on verra combien les inclinations basses auront peu d'empire sur lui. Hé, mes amis! qu'étaient les Décius, les Régulus et les Catons, sinon des hommes dont l'ame exaltée vivait de gloire et de vertu? Mais cette institution demande des encouragements réels. On aurait beau prescrire aux pères de famille d'élever leurs enfants à la vertu, si la vertu languissait oubliée, et si le vice, honoré seul, avait le droit de l'insulter. Il faut donc, pour rétablir l'ordre, attacher le bien au bien, le mal au mal, l'utile au juste et à l'honnête. Cet ordre rétabli, vous prévoyez sans peine comme les mœurs se-

conderaient les lois, et comme l'opinion soulagerait la force. Les espérances et les craintes, les récompenses et les peines, les jouissances et les privations : voilà les poids que la politique doit savoir mettre à propos dans la balance de la liberté; avec cela elle est sûre de régir à son gré le monde.

Mais je m'en tiens à ce qui nous occupe. Les mœurs fastueuses des grands les rendent avides et injustes; des mœurs plus simples les rendraient modérés, humains, généreux ; et le plus grand intérêt du vice ayant passé à la vertu, le même penchant qui les portait vers l'un, les ramenerait tous vers l'autre.

Voilà un beau songe, dit Justinien! Ce n'en est pas un, dit Bélisaire, que de prétendre mener les hommes par l'amour-propre et l'intérêt. Rappelez-vous comment s'était formé, dans la république naissante, ce sénat où tant de vertu, où tant d'héroïsme éclatait. C'est qu'il n'y avait alors dans Rome rien au-dessus d'une grande ame (1); c'est que l'estime publique était attachée aux mœurs honnêtes, la vénération aux mœurs vertueuses, la gloire aux mœurs héroïques. Tels ont été dans tous les temps les grands ressorts du cœur humain.

Je sais qu'une longue habitude, et sur-tout

---

(1) *Dùm nullum fastidiretur genus in quo niteret virtus, crevit imperium romanum.* (TIT. LIV. l. 4, c. 37.)

celle de la tyrannie, ne cède pas sans résistance aux motifs même les plus forts. Mais pour un homme injuste et violent qui se roidirait contre la crainte du blâme, de la disgrâce et du mépris, il y en a mille à qui ce frein, joint à l'aiguillon de la gloire, ferait suivre le droit sentier de l'honneur et de la vertu. Je poursuis donc, et je suppose d'honnêtes gens à la tête des peuples. Dès-lors je réponds sur ma vie de l'obéissance, de la fidélité, du zèle de cette multitude d'hommes qu'on n'opprimera plus, qu'on ne vexera plus, et dont les jours, la liberté, les biens, seront protégés par les lois. Dès-lors l'empire se relève, ses membres épars se réunissent; le plan de Constantin, élevé sur le sable, acquiert des fondements solides; et du sein de la félicité publique, je vois renaître le courage, l'émulation, la force, l'esprit patriotique, et avec lui cet ascendant que Rome avait sur l'univers.

Tandis que Bélisaire parlait ainsi, Justinien admirait en silence l'enthousiasme de ce vieillard, qui, oubliant son âge, sa misère, et le cruel état où il était réduit, triomphait à la seule idée de rendre sa patrie heureuse et florissante. Il est beau, lui dit-il, de prendre un intérêt si vif à des ingrats. Mes amis, leur dit le héros, le plus heureux jour de ma vie serait celui où l'on me dirait : Bélisaire, on va t'ouvrir les veines, et pour prix de ton sang, tes souhaits seront accomplis.

A ces mots, son aimable fille, Eudoxe, vint

l'avertir que son souper l'attendait. Il rentra, il se mit à table. Eudoxe, avec une grâce mêlée de modestie et de noblesse, lui servit un plat de légumes, et prit place à côté de lui. Quoi! c'est là votre souper, dit l'empereur avec confusion? Vraiment, dit Bélisaire, c'était le souper de Fabrice, et Fabrice me valait bien.

Allons-nous-en, dit Justinien à Tibère. Cet homme-là me confond.

Sa cour, espérant de le dissiper, lui avait préparé une fête. Il ne daigna pas y assister. A table il ne s'occupa que du souper de Bélisaire; et en se retirant, il se dit à lui-même: Il est moins malheureux que moi; car il s'est couché sans remords.

CHAPITRE XIV.

Je ne vis plus qu'auprès de lui, dit l'empereur à Tibère le lendemain, en allant revoir le héros: le calme et la sérénité de son ame se communiquent à la mienne; mais sitôt que je m'en éloigne, ces nuages qu'il a dissipés se rassemblent, et tout s'obscurcit de nouveau. Hier je croyais voir dans son plan le tableau de la félicité publique, à-présent ce n'est à mes yeux qu'un amas de difficultés. Le moyen, par exemple, qu'avec les frais immenses dont cet empire est chargé, on puisse soulager les peuples! Le moyen de renouveler des armées que vingt ans de guerre ont anéanties, et de réduire les impôts à un tribut simple et léger! Il a tout prévu, dit Tibère, et il aura tout applani. Proposez-lui vos réflexions. Ce fut par-là qu'ils débutèrent.

Je savais bien, dit le vieillard, après les avoir entendus, que je vous laisserais des doutes; mais j'espère les dissiper.

Les dépenses de la cour sont réduites : nous en avons banni le luxe et la faveur. Passons à la ville, et dites-moi pourquoi un peuple oisif et innombrable est à la charge de l'État? Le blé

qu'on lui distribue (1) nourrirait vingt légions. C'est pour peupler sa ville, et pour imiter Rome, que Constantin a pris sur lui cette dépense ruineuse. Mais à quel titre un peuple fainéant, qui n'est plus ni romain ni soldat, est-il à la charge publique? Le peuple romain, tout militaire, avait le droit d'être nourri, même au sein de la paix, du fruit de ses conquêtes; encore ne demandait-il, dans les plus beaux jours de sa gloire, que des terres à cultiver; et quand l'État lui en accordait, vous savez avec quelle joie il se répandait dans les champs. Ici, que faisons-nous de cette multitude affamée qui assiége les portes du palais (2)? Est-ce avec elle que j'ai chassé les Huns qui ravageaient la Thrace? Qu'on n'en retienne que ce que l'industrie en peut occuper et nourrir; et que du reste on fasse d'heureuses colonies : elles repeupleront l'État, et vivront du fruit de leur peine. L'agriculture est la mère de la milice; et ce n'est pas au sein d'une oisive indigence que s'élèvent de bons soldats.

---

(1) 40,000 boisseaux par jour; le boisseau, *modius*, d'un pied quarré, sur quatre pouces de hauteur. Le pied romain de dix de nos pouces. Le soldat n'ayant que cinq boisseaux par mois, ou le sixième d'un boisseau par jour; 40,000 boisseaux devaient nourrir 240,000 hommes.

(2) *Et quem panis alit gradibus dispensus ab altis.*
(PRUDENT. *in Symmach.* lib. 1, v. 583.)

Panes Palatini bilibres. La livre des Romains faisait dix onces de la nôtre. (BULENG. *de trib. ac vectig. pop. rom.*)

Toutes les lois simplifiées, et sur-tout celle du tribut, la milice palatine tombe d'elle-même par sa propre inutilité; et vous savez de quels frais immenses (1) nous sommes par-là soulagés.

La dépense la plus effrayante qui nous reste, est celle des troupes; mais elle se réduit aux seules légions. Les colonies de vétérans établies sur les frontières, vivent de leur travail; et leurs immunités (2) leur tiennent lieu de solde. Ces colonies, le chef-d'œuvre du génie de Constantin, ne sont pas éteintes encore; et pour les voir revivre, on n'a qu'à le vouloir: tant de braves soldats, que vous laissez languir dans la misère et l'oisiveté, ne demandent pas mieux que d'aller cultiver et garder leur champ de victoire. Il en est de même des troupes répandues aux bords des fleuves (3): ces bords qu'elles rendent fertiles, nourrissent leurs cultivateurs.

---

(1) *Voyez* M. l'abbé Garnier, *de l'Origine du Gouvernement français.*

(2) *Jam nunc munificentiâ meâ* (*Constantini*) *omnibus veteranis id esse concessum perspicuum fit, ne quis illorum ullo munere civili, neque operibus publicis conveniatur..... Vacantes terras accipiant, easque perpetuò habeant immunes.* (Cod. Théod. *de veteran.* lib. 7, tit. 20.)

(3) On les appelait *ripenses.* Alexandre-Sévère les avait établies. (*Voyez* Vopiscus, *in divo Aurel.* c. 38; et *in Probo*, c. 14.)

Des essaims de barbares (1) se présentent en foule pour être admis dans nos provinces. On les y a reçus quelquefois avec trop peu de précaution (2); mais le danger n'est que dans le nombre. Qu'on les disperse, et qu'on leur donne des terres vagues et incultes; vous n'en avez que trop, hélas (3)! Un gouvernement doux et ferme en fera des sujets fidèles et des soldats disciplinés.

Il n'y a donc plus que les légions qui soient à la solde du prince; et le seul tribut de l'Égypte, de l'Afrique et de la Sicile, en nourrirait trois fois autant que l'empire en a jamais eu (4). Ce n'est donc pas sur elles que doit porter l'épargne; et ce n'est pas de leur entretien (5), mais de leur rétablissement que l'État doit s'inquiéter. Il fut

---

(1) Ceux-ci s'appelaient *læti*, et les terres qu'on leur donnait à cultiver, *terres lætiques*.

(2) Comme les Goths, sous l'empereur Valens.

(3) Celles du fisc étaient immenses : la peine de la plupart des crimes étant la confiscation des biens. (*Voyez* GARNIER, *de l'Origine du Gouvernement français*.)

(4) La Sicile donnait pour tribut aux Romains 7,200,000 boisseaux de blé, l'Égypte 21,600,000, l'Afrique 43,200,000. A six hommes par boisseau, il y avait de quoi nourrir 1,200,000 hommes.

(5) La paie du soldat était, par mois, de 400 as, valant 25 deniers d'argent, qui valaient un denier d'or, *nummus aureus*. L'as était une once de cuivre, plus faible d'un sixième que la nôtre; le denier d'argent pesait un gros; et l'*aureus* 140 grains.

un temps où l'honneur d'y être admis était réservé aux citoyens (1), et où l'élite de la jeunesse se disputait cet avantage. Ce temps n'est plus; il faut le ramener. Et que ne fait-on pas des hommes avec de l'honneur et du pain!

Les hommes ne sont plus les mêmes, dit l'empereur. Rien n'est changé, dit Bélisaire, que l'opinion souveraine des mœurs; et il ne faut que l'ame d'un seul, que son génie et son exemple, pour entraîner tous les esprits. De mille traits qui me le prouvent, en voici un que je crois digne des plus beaux jours de la république, et qui fait voir que dans tous les temps les hommes valent ce qu'on les fait valoir.

Rome était prise par Totila. Un de nos vaillants capitaines, Paul, à la tête d'un petit nombre d'hommes, s'était échappé de la ville, et retranché sur une éminence où l'ennemi l'enveloppait. On ne doutait pas que la faim ne l'obligeât de se rendre; et en effet, il manquait de tout. Réduit à cette extrémité, il s'adresse à sa troupe : « Mes « amis, leur dit-il, il faut mourir ou être esclaves. « Vous n'hésiterez pas sans doute; mais ce n'est « pas tout de mourir, il faut mourir en braves « gens. Il n'appartient qu'à des lâches de se laisser « consumer par la faim, et de sécher en attendant « une mort douloureuse et lente. Nous qui, élevés

(1) Et à ceux des provinces qui avaient droit de cité à Rome.

« dans les combats, savons nous servir de nos « armes, cherchons un trépas glorieux. Mourons, « mais non pas sans vengeance : mourons cou- « verts du sang de nos ennemis; qu'au lieu d'un « sourire insultant, notre mort leur cause des « larmes. Que nous servirait de nous déshonorer « pour vivre encore quelques années, puisque « aussi-bien dans peu il nous faudrait mourir? « La gloire peut étendre les bornes de la vie; la « nature ne le peut pas. »

Il dit : le soldat lui repond qu'il est résolu à le suivre. Ils marchent; l'ennemi juge, à leur contenance, qu'ils viennent l'attaquer avec le courage du désespoir; et, sans les attendre, il leur fait offrir le salut et la liberté (1)

Je crois connaître, mes amis, deux cent mille hommes dans l'empire, capables d'en faire autant, s'ils avaient un Paul à leur tête; et de ces dignes chefs, vous en avez encore : la victoire vous les a nommés. Ne croyez donc pas que tout soit perdu avec de pareilles ressources. Ignorez-vous à quel point la prospérité, l'abondance, la population, peuvent multiplier les forces d'un État? Rappelez-vous seulement ce qu'étaient autrefois, je ne dis pas les Gaules, que nous avons perdues et lâchement abandonnées (2), mais l'Espagne,

---

(1) Léonard Arétin, *de Bell. Ital. adversus Gothos*, lib. 4.

(2) Les empereurs, pour délivrer Rome et l'Italie du jong des Goths, leur avaient cédé les plus belles provinces de la

la Grèce, l'Italie, la république de Carthage, et tous ces royaumes d'Asie, depuis le Nil jusqu'au fond de l'Euxin. Souvenez-vous que Romulus, qui n'avait d'abord qu'une légion (1), laissa en mourant quarante-sept mille citoyens sous les armes; et jugez de ce que peut le règne d'un homme habile, actif et vigilant. L'État est ruiné, dit-on. Quoi! l'Hespérie et la Sicile, l'Espagne, la Lybie et l'Égypte, la Béotie et la Macédoine, et ces belles plaines d'Asie qui faisaient la richesse de Darius et d'Alexandre, sont-elles devenues stériles? Elles manquent d'hommes! Ah! qu'ils soient heureux, ils y viendront en foule; et pour lors, mes amis, j'oserai proposer le vaste plan que je médite, et qui seul rendrait cet empire plus puissant qu'il ne fut jamais. Quel est-il donc ce plan, demanda l'empereur? Le voici, reprit Bélisaire.

La guerre, comme nous la faisons, excède les armées par de trop longues marches, et par des travaux excessifs. Elle donne à nos ennemis le temps de nous surprendre par des incursions soudaines, que les lignes de vétérans et des soldats cultivateurs, dont on a bordé nos limites, n'ont

---

Gaule. *Facta est servitus nostra pretium securitatis alienæ.* (Sidon Appollin. lib. 7, ep. 7.)

(1) La légion n'était alors que de 3,000 hommes de pied, et de 300 hommes de cheval. (*Voy.* Denys d'Halic. et Plut. vie de Romulus.)

pas la force de soutenir ; et avant que les légions aient volé au point de l'attaque, l'épouvante, la désolation, le ravage ont fait de rapides progrès (1). Pour opposer à ces torrents une digue toujours présente, je demanderais qu'on rendît tout cet empire militaire : en sorte que tout homme libre serait soldat, mais seulement pour la défense du pays. Ainsi chaque préfecture composerait une armée, dont les cités formeraient les cohortes ; les provinces, les légions, avec des points de ralliement, où le soldat, au son de la trompette, se rangerait sous les drapeaux.

Ces troupes auraient l'avantage d'être attachées à leur pays natal, qu'elles cultiveraient, qu'elles feraient fleurir, qu'elles peupleraient elles-mêmes. Et vous prévoyez avec quelle ardeur elles défendraient leurs foyers (2).

Dans un vaste empire, rien de plus difficile à établir que l'opinion de la cause commune. Des peuples séparés par les mers, s'intéressent peu l'un à l'autre. Le midi ne prend aucune part

---

(1) Sous Auguste les marches, ou frontières, n'étaient qu'au nombre de neuf. Il y avait établi les légions à poste fixe. Mais le nombre des provinces qu'il fallait garder s'étant accru, les légions n'y pouvaient suffire ; et Constantin, en les retirant dans l'intérieur des provinces, y avait faiblement suppléé par des lignes de vétérans.

(2) La terre donne à ses laboureurs le courage de la défendre ; elle met ses fruits, comme un prix, au milieu du jeu, pour le vainqueur. (Xénoph. *Traité du Manége.*)

aux dangers qui menacent le nord. Le Dalmate, l'Illyrien, ne sait pas pourquoi on le fait passer en Asie : il lui est égal que le Tigre coule sous nos lois, ou sous les lois du Perse. La discipline le retient, l'espoir du butin l'encourage ; mais la réflexion, la fatigue, l'ennui, le premier mouvement d'impatience ou de frayeur, lui fait abandonner une cause qui n'est pas la sienne. Au lieu que dans mon plan, la patrie n'est plus un nom vague, une chimère pour le soldat ; c'est un objet présent et cher, auquel chacun est attaché par tous les nœuds de la nature. « Citoyens, « pourrait-on leur dire en les menant à l'ennemi, « c'est le champ qui vous a nourris, c'est le toit « qui vous a vus naître, c'est le tombeau de vos « pères, le berceau de vos enfants, le lit de vos « femmes que vous défendez. » Voilà des intérêts sensibles et puissants. Ils ont fait plus de héros que l'amour même de la gloire. Jugez de leur effet sur des ames accoutumées dès l'enfance aux rigueurs de la discipline et à l'image des combats.

Rien ne me plaît tant, je l'avoue, que le tableau de cette jeunesse laborieuse et guerrière, répandue autour des drapeaux dans les villes et les campagnes, préservée par le travail des vices de l'oisiveté, endurcie par l'habitude à des exercices pénibles, utile à l'ombre de la paix, et toute prête à courir aux armes au premier signal de la guerre. Parmi ces troupes, la désertion serait un

crime contre nature (1) : tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, répondrait de leur courage et de leur fidélité. L'État n'en aurait pas moins ses légions impériales, qui, comme autant de forteresses mouvantes, se porteraient d'un poste à l'autre, où le danger les appellerait. L'esprit militaire établi, l'émulation donnée, ce serait à qui mériterait le mieux de passer dans ces corps illustres; et au lieu de ces levées faites à la hâte, que la faveur, la collusion, la fraude ou la négligence font accepter sans examen (2), nous aurions l'élite du peuple. Alors quelle comparaison des forces de l'empire, avec ce qu'il en eut jamais, dans ses temps même les plus heureux (3)? Et quels peuples du midi ou du nord oseraient venir nous troubler, nous qui les avons repoussés tant de fois avec des troupes sans discipline, presque sans armes et sans pain?

Et qui vous répond, lui dit Justinien, que dans un empire tout militaire, les peuples seront bien

---

(1) *Communis utilitatis derelictio contra naturam est.* (Cic. Off. 3.)

(2) *Hinc tot ubiquè ab hostibus illatæ clades : dùm longa pax militem incuriosiùs legit; dùm possessoribus indicti tyrones per gratiam aut dissimulationem probantur.* (Veget. lib. 1, c. 7.)

(3) Sous Auguste vingt-trois légions, sous Tibère vingt-cinq, sous Adrien trente, sous Galba 372,000 hommes, moitié troupes romaines, moitié auxiliaires.

soumis? Qui m'en répond? leur intérêt, dit le vieillard, la bonté de vos lois, l'équité d'un gouvernement modéré, vigilant et sage. Oubliez-vous que j'ai demandé que les peuples fussent heureux? Non, dit Justinien; mais je les crois amis des nouveautés, enclins au changement, inquiets, remuants, crédules pour le premier audacieux qui leur promet un sort plus doux. Vous voyez le peuple, dit Bélisaire, dans l'état présent, dans l'état de souffrance, et tel qu'on le voyait à Rome (1), lorsqu'il y était malheureux. Mais croyez que les hommes savent ce qui leur manque, et ce qui leur est dû; qu'ils ne seraient point insensibles au soin qu'un prince bienfaisant prendrait de soulager leurs peines, et que l'amour qu'il leur témoignerait serait payé par leur amour. Qu'il essaie d'être envers eux juste, sensible, secourable; qu'il n'emploie à régner sous lui que des gens dignes de le seconder; qu'il veille en père sur ses enfants; je lui réponds qu'ils seront dociles. Et par quel prestige voulez-vous que quelques mécontents, quelques séditieux fassent d'un peuple fortuné, un peuple parjure et rebelle? C'est au prince qui laisse gémir ses sujets dans l'oppression, à craindre qu'ils ne l'abandonnent. Mais celui qu'on sait occupé du repos et du bonheur des siens, n'a point

---

(1) *Hi mores vulgi : odisse præsentia, præterita celebrare... Ingenio mobili (plebem), seditiosam, discordiosam, cupidam rerum novarum, quieti et otio adversam.* (SALLUST.)

d'usurpateurs à craindre. Est-ce en entendant célébrer ses vertus, publier ses bienfaits, qu'on osera troubler son règne? Est-ce dans les campagnes où régneront l'aisance, le calme et la liberté; dans les villes où l'industrie et la fortune des citoyens, leur état, leurs droits et leur vie seront sous la garde des lois; dans les familles où l'innocence, l'honneur, la paix, la sainteté des nœuds de l'hymen et de la nature, auront un asyle sacré; est-ce là, dis-je, que les rebelles iront chercher des partisans? Non : si l'empire de la justice n'est pas inébranlable, rien ne l'est sur la terre. Je suppose avec vous cependant qu'il y ait du risque et de l'audace à rendre ses sujets puissants, pour les rendre heureux et tranquilles : c'est cette audace que j'aurais, dût-elle entraîner ma ruine; et je leur dirais hautement : Je vous mets à tous les armes à la main, pour me servir si je suis juste, et pour me résister si je ne le suis pas. Vous me trouvez bien téméraire! mais je me croirais bien prudent de m'assurer ainsi, à moi-même et aux miens, un frein contre nos passions, et sur-tout une digue contre celles des autres! Avec ma couronne, et au-dessus d'elle, je transmettrais à mes successeurs la nécessité d'être justes; et ce serait pour ma mémoire le monument le plus glorieux qu'un monarque eût jamais laissé. Je sais, mes amis, que la vertu n'a pas besoin du frein de la crainte; mais quel homme est sûr d'être vertueux à tous les instants de sa vie? Un

prince est au-dessus des lois; vos lois le disent (1), et cela doit être. Mais ce serait la première chose que j'oublierais en montant sur le trône; et malheur au flatteur infâme qui m'en ferait souvenir (2). Adieu, mes amis. C'est un travail pénible que de changer la face d'un empire. Il est temps de nous reposer. Cependant il me reste encore à vous parler d'une calamité qui m'afflige sensiblement, et à laquelle je veux demain intéresser mon cher Tibère.

Il a sans doute de grandes vues, dit l'empereur en s'en allant; mais si l'exécution en est possible, ce n'est que pour un jeune prince, qui portera sur le trône un esprit mâle, une ame droite, du courage et de la vertu : encore, hélas! aura-t-il besoin d'un long règne, pour achever cette grande révolution. Je ne sais, dit Tibère; mais il me semble avoir vu dans le projet de ce héros bien des choses qui ne demandent qu'un seul acte d'une volonté ferme; et si le reste veut du temps, ce temps du moins n'est pas si éloigné, qu'on ne puisse à tout âge espérer d'y atteindre. Mon cher Tibère, lui dit l'empereur, vous voyez les difficultés avec les yeux de la jeunesse. Votre activité les franchit; mais ma faiblesse s'en effraie. Si l'on veut faire de grandes choses, ajouta-t-il en gémis-

---

(1) *Princeps legibus solutus est.* (Pandect. lib. 1, tit. 3.)

(2) *Digna vox est majestate regnantis, legibus obligatum se principem profiteri.* (Cod. *de leg. et const. princ.*)

sant, il faut s'y prendre de bonne heure : il n'est pas temps de commencer à vivre, quand on n'a plus besoin que de savoir mourir. Je veux pourtant revoir encore cet homme juste. Il m'afflige; mais j'aime mieux aller m'affliger avec lui, que de participer à la joie insultante de tous ces hommes froids et durs, dont je me vois environné.

CHAPITRE XV.

Le jour suivant, l'empereur et Tibère étant arrivés à l'heure accoutumée, trouvèrent le héros assis dans son jardin, à l'aspect du soleil couchant. Il ne m'éclaire plus, mais il m'échauffe encore, leur dit-il d'un air serein; et j'adore en lui la magnificence et la bonté de celui qui l'a fait. Que j'aime à voir, dit Justinien, ces sentiments dans un héros! c'est le triomphe de la religion. Son triomphe, dit Bélisaire, c'est de consoler l'homme dans le malheur; c'est de méler une douceur céleste aux amertumes de la vie. Et qui l'éprouve mieux que moi? Accablé de vieillesse, privé de la vue, sans amis, seul avec moi-même, et n'ayant devant moi que la caducité, la douleur et la tombe; qui m'ôterait l'idée du ciel, me réduirait peut-être au désespoir. L'homme de bien est avec Dieu; et il est assuré que Dieu l'aime (1) : voilà ce qui le remplit de force et de joie au milieu des afflictions. Je me souviens que dans des moments de détresse, où tout m'abandonnait, où tout conjurait ma ruine, je me disais : Courage,

(1) *Nulla sine Deo mens bona est.* (Senec.) *Inter bonos viros ac Deum amicitia est, conciliante virtute.* (Idem.)

Bélisaire ! tu es sans reproche, et Dieu te voit. Cette pensée me dilatait le cœur, que la tristesse avait serré; elle rendait la vie et la force à mon ame. Je me parle de même encore; et quand ma fille est avec moi, qu'elle s'afflige, et que je sens ses larmes baigner mon visage, hé bien, lui dis-je, as-tu peur que celui qui nous a créés, ne nous délaisse et ne nous oublie? Ton cœur est pur, sensible, honnête; ton père n'est pas plus méchant que toi; comment veux-tu que la bonté même n'ait pas soin des bonnes gens? Laisse venir le moment où celui qui d'un souffle a produit mon ame, l'enveloppera dans son sein; et nous verrons si les méchants y viendront troubler mon repos. Ma fille, que ce langage éclaire et persuade, pleure en m'écoutant; mais ce sont de plus douces larmes; et peu-à-peu je l'accoutume à regarder la vie comme un petit voyage, où l'on est dans la barque assez mal à son aise, mais dont le port sera délicieux.

Vous vous faites, dit l'empereur, une religion en effet bien douce! Et c'est la bonne, reprit Bélisaire. Ne voulez-vous pas que je me représente le Dieu que je dois adorer, comme un tyran triste et farouche, qui ne demande qu'à punir? Je sais bien que lorsque des hommes jaloux, superbes, mélancoliques, nous le représentent, ils le font colère et violent comme eux; mais ils ont beau lui attribuer leurs vices, je tâche, moi, de ne voir en lui que ce que je dois imiter. Si je

me trompe, au moins suis-je assuré que mon erreur est innocente. Dieu m'a créé faible, il sera indulgent : il sait bien que je n'ai ni la folie, ni la malice de vouloir l'offenser ; c'est une rage impuissante et absurde que je ne conçois même pas. Je lui suis plus fidèle encore et plus dévoué mille fois que je ne le fus jamais à l'empereur ; et je suis bien sûr que l'empereur, qui n'est qu'un homme, ne m'eût jamais fait aucun mal, s'il avait pu lire comme lui dans mon cœur.

Hélas! ce Dieu, reprit Justinien, n'en est pas moins un Dieu terrible. Terrible aux méchants, je le crois, dit Bélisaire ; mais je suis bon. Autant l'ame d'un scélérat est incompatible avec cette divine essence, autant je me plais à penser que l'ame du juste lui est analogue. Et qui de nous est juste, dit l'empereur? Celui qui fait de son mieux pour l'être, dit Bélisaire; car la droiture est dans la volonté.

Je ne m'étonne pas, dit le jeune Tibère, si votre pensée aime à s'élever jusqu'à lui : vous le voyez si favorable! Hélas! dit le vieillard, je sens bien qu'en m'efforçant de le concevoir, je fatigue en vain ma faible intelligence à réunir tout ce que je sais de meilleur et de plus beau, et qu'il n'en résulte jamais qu'une idée très-imparfaite. Mais, que voulez-vous que fasse un homme qui tâche de connaître un Dieu? Si cet Être incompréhensible se plaît à quelque chose, c'est à l'amour de ses enfants; et ce qui me le peint sous les traits

les plus doux, est ce que je saisis le plus avidement, pour en composer son image.

Ce n'est pas assez, dit l'empereur, de se le peindre bienfaisant, il faut ajouter qu'il est juste. C'est la même chose, dit le vieillard : se plaire au bien, haïr le mal, récompenser l'un, punir l'autre, c'est être bon : je m'en tiens là. N'avez-vous jamais, comme moi, assisté en idée au lever de Titus, de Trajan, et des Antonins ? C'est une de mes rêveries les plus fréquentes et les plus délicieuses. Je crois être au milieu de cette cour, toute composée de vrais amis du prince ; je le vois sourire avec bonté à cette foule d'honnêtes gens, répandre sur eux les rayons de sa gloire, se communiquer à eux avec une majesté pleine de douceur, et remplir leur ame de cette joie pure, qu'il ressent lui-même en faisant des heureux. Hé bien, la cour de celui qui m'attend, sera infiniment plus auguste et plus belle. Elle sera composée de ces Titus, de ces Trajans, de ces Antonins, qui ont fait les délices du monde. C'est avec eux, et tous les gens de bien, de tous les pays, et de tous les âges (1), que le pauvre aveugle Bélisaire se trouvera devant le trône du Dieu juste et bon. Et les méchants, lui dit Ti-

(1) *Turbam magnam, quàm dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis, stantes ante thronum, et in conspectu agni, amicti stolis albis; et palmæ in manibus eorum.* (Apocal. c. 7, ℣. 9.)

bère, qu'en faites-vous? — Ils ne seront point là. J'espère y voir, ajouta-t-il, l'auguste et malheureux vieillard qui m'a privé de la lumière; car il a fait du bien, et il l'a fait par goût, et s'il a fait du mal, il l'a fait par surprise. Il sera bien aise, je crois, de me retrouver mes deux yeux! En parlant ainsi, son visage était tout rayonnant de joie; et l'empereur fondait en larmes, penché sur le sein de Tibère.

Mais bientôt l'attendrissement faisant place à la réflexion : Vous espérez trouver, dit-il à Bélisaire, les héros païens dans le ciel (1)! Y pensez-vous? Ecoutez, mon voisin, dit Bélisaire : vous n'avez pas envie d'affliger ma vieillesse? Je suis un pauvre homme, qui n'ai d'autre consolation que l'avenir que je me fais. Si je ne décide pas, j'espère. C'est une illusion, laissez-la-moi : elle me fait du bien; et Dieu n'en est point offensé, car je l'en aime davantage. Je ne puis me résoudre à croire qu'entre mon ame et celle d'Aristide, de Marc-Aurèle, et de Caton, il y ait un éternel abyme; et si je le croyais, je sens que j'en aimerais moins l'Être excellent qui nous a faits.

Jeune homme, dit l'empereur à Tibère, en

---

(1) Les pères de l'église ont décidé que Dieu ferait un miracle, plutôt que de laisser mourir hors de la voie du salut celui qui aurait fidèlement suivi la loi naturelle; et Bélisaire a cru choisir les plus vertueux des païens.

honorant dans ce héros cet enthousiasme généreux, n'allez pas le prendre pour guide. Bélisaire ne s'est jamais piqué d'être profond dans ces matières. Profond! hélas! et qui peut l'être, dit le vieillard? Quel homme assez audacieux peut dire avoir sondé les décrets éternels? Mais Dieu nous a donné deux guides qui doivent être d'accord ensemble, la lumière de la foi et celle du sentiment. Ce qu'un sentiment naturel et irrésistible nous assure, la foi ne peut le désavouer. La révélation n'est que le supplément de la conscience: c'est la même voix qui se fait entendre du haut du ciel et du fond de mon ame. Il n'est pas possible qu'elle se démente; et si, d'un côté, je l'entends me dire que l'homme juste et bienfaisant est cher à la divinité; de l'autre elle ne me dit pas qu'il est l'objet de ses vengeances. Et qui vous répond, dit l'empereur, que cette voix qui parle à votre cœur soit une révélation secrète? Si elle ne l'est pas, Dieu me trompe, dit Bélisaire, et tout est perdu: c'est elle qui m'annonce un Dieu, elle qui m'en prescrit le culte, elle qui me dicte sa loi. Aurait-il donné l'ascendant irrésistible de l'évidence à ce qui ne serait qu'une erreur? Oh! qui que vous soyez, laissez-moi ma conscience: elle est mon guide et mon soutien: sans elle, je ne connais plus le vrai, le juste ni l'honnête; le mensonge et la vérité, le bien et le mal se confondent; je ne sais plus si j'ai fait mon devoir; je ne sais plus s'il y a des devoirs: c'est alors que je suis aveugle;

et ceux qui m'ont privé de la clarté du jour, ont été moins barbares, que ne serait celui qui obscurcirait en moi cette lumière intérieure.

Que vous fait-elle donc voir si clairement, reprit Justinien, cette lueur faible et trompeuse? Qu'une religion qui m'annonce un Dieu propice et bienfaisant, est la vraie, dit Bélisaire; et que tout ce qui répugne à l'idée et au sentiment que j'en ai conçu, n'est pas de cette religion. Vous l'avouerai-je? Ce qui m'y attache, c'est qu'elle me rend meilleur et plus humain. S'il fallait qu'elle me rendît farouche, dur, impitoyable, je l'abandonnerais, et je dirais à Dieu : Dans l'alternative fatale d'être incrédule ou méchant, je fais le choix qui t'offense le moins. Heureusement, elle est selon mon cœur. Aimer Dieu, aimer ses semblables : quoi de plus simple et de plus naturel! Vouloir du bien à qui nous fait du mal : quoi de plus grand et de plus sublime! Ne voir dans les afflictions que les épreuves de la vertu : quoi de plus consolant pour l'homme! Après cela, qu'on me propose des mystères inconcevables; je m'y soumets, et je plains ceux dont la raison est moins éclairée ou moins docile que la mienne. Mais j'espère pour eux en la bonté d'un père, dont tous les hommes sont les enfants, et en la clémence d'un juge qui peut faire grâce à l'erreur.

Par-là, reprit Justinien, vous allez sauver bien du monde! Est-il besoin, dit Bélisaire, qu'il y ait

tant de réprouvés? Je sens comme vous, dit l'empereur, qu'il est plus doux d'aimer son Dieu que de le craindre; mais toute la nature atteste ses vengeances et la rigueur de ses décrets. Moi, dit Bélisaire, je suis certain qu'il ne punit qu'autant qu'il ne peut pardonner, que le mal ne vient point de lui, et qu'il a fait au monde tout le bien qu'il a pu (1). Telle est ma religion. Qu'on la propose à tous les peuples, et qu'on demande si elle n'est pas digne de vénération et d'amour; toutes les voix de la nature vont s'élever en sa faveur. Mais si la violence et la cruauté lui mettent la flamme et le fer à la main; si les princes qui la professent, faisant de ce monde un enfer, tourmentent, au nom d'un Dieu de paix, ceux qu'ils devraient aimer et plaindre; on croira de deux choses l'une, ou que leur religion est barbare comme eux, ou qu'ils ne sont pas dignes d'elle. Vous élevez là, dit Justinien, une question bien sérieuse! Il ne s'agit pas de moins que de

---

(1) On attribue ici à Bélisaire l'opinion des stoïciens, adoptée par Léibnitz et par tous les optimistes. *Bonus est (Deus) : bono nulla cujusquam boni invidia est : fecit itaque quàm optimum potuit.* (Senec. epistol. lib. 15.) *Quidquid nobis negatum est, dari non potuit.* (Idem, *de beneficiis*, lib. 2, c. 28.) *Magna accepimus; majora non cepimus.* (Ibid. c. 29.)

Deum sine consilio agentem ne cogitare quidem facile est : quæ autem fuisset causa propter quam malè mihi consultum fuisset? (Marc-Anton. lib. 6.)

savoir si un prince a le droit d'exiger dans ses États l'unité de dogme et de culte : car, s'il a ce droit, il ne peut l'exercer sur des rebelles obstinés, que par la force et les châtiments.

Comme je suis de bonne foi, dit Bélisaire, je conviens d'abord que tout ce qui peut influer sur les mœurs et intéresser l'ordre public, est du ressort du souverain, non pas comme juge de la vérité et de l'erreur, mais comme juge du bien ou du mal qui en résulte : car le premier principe de toute croyance est que Dieu est ami de l'ordre, et qu'il n'autorise rien de ce qui peut le troubler. Hé bien, dit l'empereur, doutez-vous que les mœurs publiques n'aient des rapports intimes et nécessaires avec la croyance? Je reconnais, dit Bélisaire, qu'il y a des vérités qui intéressent les mœurs; mais observez que Dieu en a fait des vérités de sentiment, dont aucun homme sensé ne doute. Au lieu que les vérités mystérieuses et qui ont besoin d'être révélées, ne tiennent point à la morale. Examinez-les bien : Dieu les a détachées de la chaîne de nos devoirs, afin que, sans la révélation, il y eût partout d'honnêtes gens. Or, si la providence a rendu indépendants de ces vérités sublimes l'ordre de la société, l'état des hommes, le destin des empires, les bons et les mauvais succès des choses d'ici-bas, pourquoi les souverains ne font-ils pas comme elle? Qu'ils examinent de bonne foi, si en croyant ou ne croyant pas tel ou tel point de doc-

trine, on en sera mieux ou plus mal, meilleur ou moins bon citoyen, et sujet plus ou moins fidèle. Cet examen sera leur règle; et vous voyez par-là de combien de disputes je les dispense de se mêler.

Je vois, dit l'empereur, que vous ne leur laissez que le soin de ce qui intéresse les hommes; mais y a-t-il pour eux de devoir plus saint que d'être les ministres des volontés du ciel? Ah! qu'ils soient les ministres de sa bonté, s'écria Bélisaire; et qu'ils laissent aux démons l'infernal emploi de ministres de ses vengeances. Il est dans l'ordre de la bonté, dit l'empereur, de vouloir que l'homme s'éclaire, et que la vérité triomphe. Elle triomphera, dit Bélisaire; mais vos armes ne sont pas les siennes. Ne voyez-vous pas qu'en donnant à la vérité le droit du glaive, vous le donnez à l'erreur? que pour l'exercer, il suffira d'avoir l'autorité en main, et que la persécution changera d'étendards et de victimes, au gré de l'opinion du plus fort? Ainsi Anastase a persécuté ceux que Justinien protége; et les enfants de ceux qu'on égorgeait alors, égorgent à leur tour la postérité de leurs persécuteurs. Voilà deux princes qui ont cru plaire à Dieu, en faisant massacrer les hommes. Hé bien, lequel des deux est sûr que le sang qu'il a fait couler soit agréable à l'Éternel? Dans les espaces immenses de l'erreur, la vérité n'est qu'un point. Qui l'a saisi ce point unique? Chacun prétend que c'est

lui; mais sur quelle preuve? Et l'évidence même le met-elle en droit d'exiger le fer à la main (1) qu'un autre en soit persuadé? La persuasion vient du ciel, ou des hommes. Si elle vient du ciel, elle a par elle-même un ascendant victorieux; si elle vient des hommes, elle n'a que les droits de la raison sur la raison. Chaque homme répond de son ame. C'est donc à lui, et à lui seul à se décider sur un choix d'où dépend à jamais sa perte ou son salut. Vous voulez m'obliger à penser comme vous! Et si vous vous trompez, voyez ce qu'il m'en coûte. Vous-même, dont l'erreur pouvait être innocente, serez-vous innocent de m'avoir égaré? Hélas! à quoi pense un mortel de donner pour loi sa croyance? Mille autres, d'aussi bonne foi, ont été séduits et trompés. Mais quand il serait infaillible, est-ce un devoir pour moi de le supposer tel? S'il croit parce que Dieu l'éclaire, qu'il lui demande de m'éclairer. Mais s'il croit sur la foi des hommes, quel garant pour lui et pour moi! Le seul point sur lequel tous les partis s'accordent, c'est qu'aucun d'eux ne comprend rien à ce qu'ils osent décider; et vous voulez me faire un crime de douter de ce qu'ils décident! Laissez descendre la foi

---

(1) *Defendenda religio est, non occidendo, sed moriendo; non sævitiâ, sed patientiâ..... Si sanguine, si tormentis, si malo religionem defendere velis, jam non defendetur, sed polluetur atque violabitur.* (LACTANT.)

du ciel, elle fera des prosélytes; mais avec des édits, on ne fera jamais que des rebelles, ou des fripons. Les braves gens seront martyrs, les lâches seront hypocrites; les fanatiques de tous les partis seront des tigres déchaînés. Voyez ce sage roi des Goths, ce Théodoric, dont le règne ne le céda que vers sa fin au règne de nos meilleurs princes. Il était Arien; mais bien loin d'exiger qu'on adoptât ses sentiments, il punissait de mort dans ses favoris cette complaisance infâme et sacrilége. « Comment ne me trahiriez-vous « pas, disait-il, moi qui ne suis qu'un homme; « puisque vous trahissez pour moi celui que vos « pères ont adoré? » L'empereur Constance pensait de même. Il ne fit jamais un crime à ses sujets d'être fidèles à leur croyance; il en faisait un à ses courtisans d'abjurer la leur pour lui plaire, et de trahir leur ame pour gagner sa faveur. O plût au ciel que Justinien eût renoncé comme eux au droit d'asservir la pensée! Il s'est laissé engager dans des querelles interminables; elles lui ont coûté plus de veilles que ses plus utiles travaux. Qu'ont-elles produit? des séditions, des révoltes et des massacres : elles ont troublé son repos et le repos de ses États.

Le repos des États, reprit l'empereur, dépend de l'union des esprits. C'est une maxime équivoque, dit Bélisaire, et dont on abuse souvent. Les esprits ne sont jamais plus unis, que lorsque chacun est libre de penser comme bon lui

semble. Savez-vous ce qui fait que l'opinion est jalouse, tyrannique et intolérante? c'est l'importance que les souverains ont le malheur d'y attacher; c'est la faveur qu'ils accordent à une secte, au préjudice et à l'exclusion de toutes les sectes rivales. Personne ne veut être avili, rebuté, privé des droits de citoyen et de sujet fidèle; et toutes les fois que dans un État on fera deux classes d'hommes, dont l'une écartera l'autre des avantages de la société, quel que soit le motif de l'exhérédation, la classe proscrite regardera la patrie comme sa marâtre. Le plus frivole objet devient grave, dès qu'il influe sérieusement sur l'état des citoyens. Et croyez que cette influence est ce qui anime les partis. Qu'on attache le même intérêt à une dispute élevée sur le nombre des grains de sable de la mer; on verra naître les mêmes haines. Le fanatisme n'est le plus souvent (1) que l'envie, la cupidité, l'orgueil, l'ambition, la haine, la vengeance, qui s'exercent au nom du ciel; et voilà de quels dieux un souverain crédule et violent se rend l'implacable ministre. Qu'il n'y ait plus rien à gagner sur la terre à se débattre pour le ciel; que le zèle de la vérité ne soit plus un moyen de perdre son rival ou son ennemi, de s'élever

---

(1) *Privatæ causæ pietatis aguntur obtentu, et cupiditatum quisque suarum religionem habet velut pedisequam.* (Le pape Léon à l'empereur Théodose.)

sur leurs débris, de s'enrichir de leurs dépouilles, d'obtenir une préférence à laquelle ils pouvaient prétendre; tous les esprits se calmeront, toutes sectes seront tranquilles.

Et la cause de Dieu sera abandonnée, lui dit Justinien.

Dieu n'a pas besoin de vous pour soutenir sa cause, dit Bélisaire. Est-ce en vertu de vos édits que le soleil se lève, et que les étoiles brillent au ciel? La vérité luit de sa propre lumière; et on n'éclaire pas les esprits avec la flamme des bûchers (1). Dieu remet aux princes le soin de juger les actions des hommes; mais il se réserve à lui seul le droit de juger les pensées; et la preuve que la vérité ne les a pas pris pour arbitres, c'est qu'il n'en est aucun qui soit exempt d'erreur.

Si la liberté de penser est sans frein, dit l'empereur, la liberté d'agir sera bientôt de même.

Point du tout, reprit Bélisaire : c'est là que l'homme rentre sous l'empire des lois; et plus cet empire se renfermera dans ses limites naturelles, moins il aura besoin de force pour maintenir l'ordre et la paix. La justice est le point d'appui de l'autorité; et celle-ci n'est chancelante que lorsqu'elle est hors de sa base. Comment

---

(1) *Non est religionis cogere religionem, quæ sponte suscipi debet, non vi.* (TERTULIAN. ad Scapulam.)

Arma militiæ nostræ carnalia non sunt. (PAUL. 2. Corinth.)

voulez-vous accoutumer les hommes à voir un homme s'ériger en Dieu, et commander, les armes à la main, de croire ce qu'il croit, de penser comme il pense? Demandez à vos généraux si l'on persuade à coups d'épée. Demandez-leur ce qu'a fait en Afrique la rigueur et la violence exercée sur les Vandales. J'étais en Sicile, Salomon y arriva furieux et désespéré. « Tout est perdu « en Afrique, me dit-il : les Vandales sont révol- « tés; Carthage est prise, elle est au pillage; et « dans ses murs et dans les campagnes, on nage « dans des flots de sang; et cela, pour quelques « rêveurs qui ne s'entendent pas eux-mêmes, et « qui jamais ne seront d'accord. Si l'empereur « s'en mêle, s'il donne des édits pour des subti- « lités où il ne comprend rien, il n'a qu'à mettre « ses docteurs à la tête de ses armées : pour moi, « j'y renonce; je suis au désespoir. » Ainsi me parla ce brave homme. Entre nous, il avait raison. C'est bien assez des passions humaines pour troubler un si vaste Empire, sans que le fanatisme encore y vienne agiter ses flambeaux.

Et qui appaisera les troubles élevés? demanda l'empereur. L'ennui, répondit Bélisaire, l'ennui de disputer sur ce qu'on n'entend pas, sans être écouté de personne. C'est l'attention qu'on a donnée aux nouveautés, qui a produit tant de novateurs. Qu'on n'y mette aucune importance; bientôt la mode en passera; et ils prendront d'autres moyens pour devenir des personnages.

Je compare tous ces gens-là à des champions dans l'arène. S'ils étaient seuls, ils s'embrasseraient. Mais on les regarde; ils s'égorgent.

En vérité, dit le jeune homme, ses raisons me persuaderaient. Ce qui m'en afflige, dit l'empereur, c'est qu'il rend le zèle d'un prince inutile à la religion. Le ciel m'en préserve, dit Bélisaire! Je suis bien sûr de lui laisser le plus infaillible moyen de la rendre chère à ses peuples : c'est de faire juger de la sainteté de sa croyance par la sainteté de ses mœurs; c'est de donner son règne pour exemple et pour gage de la vérité qui l'éclaire et qui le conduit. Rien de plus aisé, en faisant des heureux, que de faire des prosélytes; et un monarque juste a lui seul plus d'empire sur les esprits, que tous les persécuteurs ensemble. Il est plus commode sans doute de faire égorger les hommes, que de les persuader; mais si les souverains demandaient à Dieu : Quelles armes emploierons-nous pour vous faire adorer comme vous devez l'être? et que Dieu daignât se faire entendre, il leur répondrait : *Vos vertus.*

Quand l'ame de Justinien, que cette dispute avait émue, se fut calmée dans le silence, il se rappela les maximes et les conseils des sectaires qui l'entouraient, leur violence, leur orgueil, leurs animosités cruelles. Quel contraste, disait-il en lui-même! Voilà un homme blanchi dans les combats, qui respire l'humanité, la modération, l'indulgence; et les ministres d'un Dieu de

paix ne m'ont jamais recommandé qu'une contrainte tyrannique, et qu'une inflexible rigueur! Bélisaire est pieux et juste : il aime son Dieu, il désire que tous l'adorent comme lui ; mais il veut que ce culte soit volontaire et libre. C'est moi qui me suis trop livré à ce zèle qui, dans mon ame, n'était peut-être que l'orgueil de dominer sur les esprits.

Choquet del. Lecerf sculp.

Au nom, à la vue de Justinien, le premier mouvement de la nature, dans le cœur de la fille de Bélisaire, fut un frémissement d'horreur.

CHAPITRE XVI.

Le lendemain l'empereur et Tibère, en allant trouver le héros, coururent un danger qu'ils n'avaient pas prévu; et la gloire de les en délivrer fut un triomphe que le ciel voulut donner encore à Bélisaire.

Les Bulgares, qu'on n'avait poursuivis que jusqu'au pied des montagnes de la haute-Thrace, n'avaient pas plutôt vu la campagne libre, qu'ils s'y étaient répandus de nouveau; et l'un de leurs corps détachés faisait des courses sur la route du château de Bélisaire, lorsqu'ils aperçurent un char qui annonçait un riche butin : ils l'environnent, lui coupent le passage, et se saisissent des voyageurs. Ceux-ci, en donnant ce qu'ils avaient, obtinrent aisément la vie. Mais on mit à leur liberté un prix qu'ils n'étaient pas en état de payer sur l'heure; et on les emmenait captifs.

L'empereur ne vit qu'un moyen d'échapper aux Bulgares, sans en être connu. Conduisez-nous, leur dit-il, où nous avons dessein de nous rendre: de là nous nous procurerons la rançon que vous demandez. Je vous réponds sur ma tête que vous n'avez point de surprise à craindre; et si je

manque à ma parole, ou si je vous fais repentir de vous être fiés à moi, je consens à perdre la vie.

L'air d'assurance et de majesté dont il appuya ces paroles, fit impression sur les Bulgares. Où faut-il vous mener, lui demanda leur chef? A six milles d'ici, répondit l'empereur, au château de Bélisaire. De Bélisaire! dit le Bulgare. Quoi! vous connaissez ce héros? Assurément, dit l'empereur, et j'ose croire qu'il est mon ami. S'il est vrai, dit le chef, vous n'avez rien à craindre : nous allons vous accompagner.

Bélisaire, au bruit de leur arrivée, croit qu'on vient l'enlever une seconde fois; et sa fille toute tremblante le serre dans ses bras, avec des cris perçants. Mon père, dit-elle; ah, mon père! faut-il encore nous séparer!

A l'instant même on vient leur dire que la cour du château se remplit d'hommes armés, qui environnent un char. Bélisaire se montre; et le chef des Bulgares l'abordant avec ses captifs : Héros de la Thrace, lui dit-il, voilà deux hommes qui te réclament, et qui se disent de tes amis. Qu'ils se nomment, dit Bélisaire. Je suis Tibère, dit l'un d'eux, et mon père est pris avec moi. Oui, s'écria Bélisaire, oui sans doute, ce sont mes voisins, mes amis. Mais vous qui me les amenez, de quel droit sont-ils en vos mains? Qui êtes-vous? Nous sommes Bulgares, dit le chef; et nos droits sont les droits des armes. Mais il n'est rien qui

ne cède au respect que nous avons pour toi. Ce serait mal servir un prince qui t'honore, que de manquer d'égards pour ceux qui te sont chers. Grand homme, tes amis sont libres, et ils te doivent leur liberté.

A ces mots l'empereur et Tibère tendirent les bras à leur libérateur; et Bélisaire se sentant enveloppé de leurs chaînes, Quoi, dit-il, vos mains sont captives! et il détacha leurs liens.

Quels furent, dans l'ame de l'empereur, l'étonnement, la joie et la confusion! O vertu, dit-il en lui-même, ô vertu, quel est ton pouvoir! Un pauvre aveugle, du fond de sa misère, imprime le respect aux rois! désarme les mains des barbares! et rompt les chaînes de celui!.... Grand Dieu! si l'univers voyait ma honte!... Ah! ce serait encore un châtiment trop doux.

Les Bulgares voulaient lui rendre tout ce qu'il leur avait donné. Non, leur dit-il, gardez ces dons, et soyez sûrs que j'y joindrai la rançon qui vous est promise.

Leur chef, en quittant Bélisaire, lui demanda s'il ne le chargeait d'aucun ordre auprès de son roi. Dites-lui que je fais des vœux, répondit le héros, pour qu'un si vaillant prince soit l'allié de ma patrie, et l'ami de mon empereur.

O Bélisaire! s'écria Justinien, quand il fut revenu du trouble que ce péril lui avait causé; ô Bélisaire! quel ascendant vous avez sur l'ame des peuples! les ennemis même de l'empire sont vos

amis! Ne vous étonnez pas, lui dit Bélisaire en souriant, de mon crédit chez les Bulgares. Je suis fort bien avec leur roi. Il y a même très-peu de jours que nous avons soupé ensemble. Où donc, lui demanda Tibère? Dans sa tente, dit le vieillard : j'ai oublié de vous le dire. Lorsque je me rendais ici, ils m'ont arrêté comme vous sur la route, et ils m'ont mené dans leur camp. Leur roi m'a bien reçu, m'a donné à souper, m'a fait coucher sous ses pavillons; et le lendemain je me suis fait remettre au lieu même où l'on m'avait pris. Quoi, dit Justinien, ce roi sait qui vous êtes; et il ne vous a pas retenu! Il en avait bien quelque envie, dit Bélisaire; mais ses vues et mes principes ne se sont pas trouvés d'accord. Il me parlait de me venger. Me venger! moi! la digne cause pour mettre mon pays en feu! je l'ai remercié comme vous croyez bien; et il m'en estime davantage.

Ah! quels remords! Quels remords éternels pour l'ame de Justinien, lui dit Justinien lui-même, s'il sait jamais quel a été l'excès de son ingratitude! Où trouvera-t-il un ami comme celui qu'il a perdu? Et n'est-il pas indigne d'en avoir jamais, après son horrible injustice?

Non, reprit Bélisaire, ne l'outragez pas. Plaignez, respectez sa vieillesse. Vous allez voir comment il a été surpris. Ma ruine a eu trois époques. La première fut mon entrée dans Carthage. Maître du palais de Gelimer, je fis de son trône

un tribunal, où je siégeai pour rendre la justice. Mon intention était de donner aux lois un appareil plus imposant; mais on n'était pas obligé de lire dans ma pensée, et lorsqu'on s'assied sur un trône, on a bien l'air de l'essayer. Je fis donc là une imprudence : ce ne fut pas la seule. J'eus la curiosité de me faire servir à la table de Gelimer, et à la manière des Vandales, par les officiers de leur roi. C'en fut assez pour faire croire que je voulais prendre sa place. Le bruit en courut à la cour. Pour le détruire, je demandai mon retour après ma victoire ; et Justinien récompensa ma fidélité par le plus beau triomphe. Je menais Gelimer captif, avec sa femme et ses enfants, et les trésors accumulés que les Vandales, depuis un siècle, avaient ravis aux nations. L'empereur me reçut dans le cirque; et en le voyant sur ce trône élevé, qu'entourait un peuple innombrable, tendre la main à son sujet, avec une grâce mêlée de douceur et de majesté, je tressaillis de joie, et je dis en moi-même : Cet exemple va lui donner une foule de héros : il sait le grand art d'exciter l'émulation et l'amour de la gloire; on se disputera l'honneur de le servir. Mais si mon triomphe lui préparait des succès, il m'annonçait bien des traverses! Ce fut dès-lors que l'envie se déchaîna contre moi.

Cinq ans de victoires lui imposèrent silence; mais lasse enfin de mes succès, elle perdit toute pudeur.

J'assiégeais Ravenne, où les Goths s'étaient retirés, chassés de toute l'Italie. C'était leur unique refuge; ils ne pouvaient plus m'échapper. On fit entendre à l'empereur que la place était imprenable, que la ruine de son armée serait le fruit de son obstination; et lorsque réduits à l'extrémité, les Goths m'allaient rendre les armes, arrivent des ambassadeurs, que Justinien envoie pour leur offrir la paix. Je vois clairement qu'on l'a surpris, et que ce serait le trahir que de manquer l'instant de gagner l'Italie : je diffère de consentir à la paix qu'il fait proposer; la ville se rend, et je suis accusé de révolte et de trahison. Ce n'était pas sans quelque apparence, comme vous voyez : j'avais désobéi, j'avais fait encore plus. Les assiégés mécontents de leur roi, m'avaient offert sa couronne : un refus pouvait les aigrir; je les flattai par ma réponse, et cette acceptation, en effet simulée, passa pour sincère à la cour. Je fus rappelé; et mon obéissance déconcerta mes ennemis. Je menai captif aux pieds de l'empereur ce roi des Goths (1), dont on m'accusait d'avoir accepté la couronne. Mais cette fois le triomphe ne me fut point accordé. J'en eus une douleur mortelle. Non que j'en fusse humilié : mon cortége faisait ma pompe; et l'affluence et les acclamations du peuple qui m'environnait, auraient satisfait une vanité plus am-

(1) Vitigès.

bitieuse que la mienne. Mais le froid accueil de Justinien m'annonçait qu'il n'était point dissuadé; et par malheur, cette cruelle atteinte qu'on avait portée à son ame, fut encore envenimée par l'enthousiasme imprudent d'un peuple enivré de ma gloire.

Ici, de bonne foi, mettez-vous à la place de l'empereur, déja prévenu contre moi. N'auriez-vous pas été blessé des éloges qu'on me donnait, et qui étaient pour lui des reproches? N'auriez-vous pas pris quelque ombrage de l'ambition d'un sujet, que la voix publique élevait jusqu'au ciel? N'auriez-vous pas vu avec quelque dépit tout un peuple, dans son ivresse, affecter de me venger de vous, en me décernant un triomphe plus beau que celui qu'on me refusait? Auriez-vous fermé l'oreille aux réflexions de la cour, sur l'insulte faite à la majesté par ce tumulte populaire? Mon voisin, le plus grand prince est homme : il n'en est point qui ne soient jaloux de leur gloire et de leur pouvoir; et quand Justinien n'aurait pas eu la force de se vaincre et de me pardonner, cela devrait peu nous surprendre. Il le fit cependant; il se mit au-dessus des faiblesses de la vanité, et des soupçons de la jalousie; il daigna me confier encore l'honneur de ses armes et la défense de ses États. Mais un dernier événement le fit pencher enfin du côté de mes ennemis.

J'étais au bout de ma carrière. Narsès, qui m'avait succédé en Italie, me consolait par ses vic-

toires de ma triste inutilité; je croyais n'avoir plus qu'à mourir tranquille, quand les Huns vinrent désoler la Thrace. L'empereur se souvint de moi, et daigna charger ma vieillesse d'une expédition, dont l'issue décidait du sort de l'État. Je couvris mes rides et mes cheveux blancs d'un casque rouillé par dix ans de repos (1). La fortune me seconda; je chassai les Huns, qui n'étaient plus qu'à quelques milles de nos murailles; et le succes d'une embuscade me fit regarder comme un dieu. Ce fut dans toute la ville, à mon retour, une folie, un égarement dont je gémissais en moi-même; mais le moyen de l'appaiser? L'empereur était vieux : cet âge a des faiblesses; et l'extrême faveur du peuple, les honneurs excessifs qu'il me rendait, firent croire à ce prince qu'on était las de son règne, et qu'on l'avertissait de céder le trône à celui qui le défendait. L'inquiétude et le chagrin se saisirent de son ame; et sans me traiter comme criminel, il m'éloigna comme dangereux. Ce fut alors que se forma contre lui cette conspiration, dont les complices

---

(1) *Dùm intereà civitas omnis tumultuando maximum in modum perturbaretur... Belisarius, clarissimus olim præfectus, etsi, præ senectute, in curvitatem jam declinásset, mittitur tamen per imperatorem in hostes..... Et ipse quidem de se, mirâ animi promptitudine, juvenis munera exsequebatur. Id namque ultimum illi in vitâ certamen fuit; nec sanè minorem ex eo retulit gloriam, quàm ex Vandalis Gothisque devictis.* (Agathias. lib. 5.)

sont morts dans les tortures, sans en avoir nommé le chef. La calomnie a suppléé au silence des coupables, et ce silence a été pris lui-même pour un aveu qui m'accusait. J'ai été arrêté; le peuple s'en est plaint; une longue prison l'a ému de pitié; l'indignation a produit la révolte; et l'empereur obligé de me livrer au peuple, n'a cru faire, en m'ôtant les moyens de lui nuire, que désarmer son ennemi. Je ne le fus jamais, le ciel m'en est témoin; mais le ciel, qui lit dans les cœurs, n'a pas permis aux souverains d'y lire; et celui que vous accusez, est plus malheureux que coupable, d'en avoir cru des apparences qui vous auraient peut-être abusé comme lui.

Oui sans doute, il est malheureux, et le plus malheureux des hommes, dit Justinien, en se précipitant sur lui, et en le serrant dans ses bras. Quel est ce transport de douleur, lui demanda Bélisaire étonné? C'est le tourment d'une ame déchirée, lui dit Justinien. O mon cher Bélisaire! ce maître injuste, ce tyran barbare, qui vous a fait crever les yeux, et qui vous a réduit à la mendicité; c'est lui, c'est lui qui vous embrasse. Vous, seigneur! s'écria le héros. — Oui, mon ami, mon défenseur, oui, le plus vertueux des hommes, c'est moi qui ai donné au monde cet horrible exemple d'ingratitude et de cruauté. Laissez-moi subir à vos pieds l'humiliation que je mérite. J'oublie un trône que j'ai souillé, une couronne dont je suis indigne. C'est la poussière que vous foulez

que je dois mouiller de mes larmes; c'est là que mon front doit cacher l'opprobre dont il est couvert.

Hé bien! lui dit Bélisaire qui, le retenant dans ses bras, le sentait suffoqué de sanglots, hé bien, seigneur! allez-vous succomber au repentir d'une faute? Vous voilà dans l'abattement, comme si vous étiez le premier homme que la calomnie eût séduit, ou que l'apparence eût trompé! Mais votre erreur fût-elle un crime, y a-t-il de quoi vous dégrader et vous avilir à vos propres yeux? Non, grand prince, un moment de surprise ne doit pas vous ôter l'estime de vous-même, et le courage de la vertu. Que votre ame flétrie et consternée se relève, au souvenir de tout le bien que vous avez fait aux hommes, avant ce malheureux moment. Bélisaire est aveugle; mais vingt peuples par vous sont délivrés du joug des barbares; mais les ravages de tous les fléaux sont réparés par vos bienfaits; mais trente ans d'un règne marqué par des travaux utiles, ont prouvé à tout l'univers que vous n'êtes pas un tyran. Bélisaire est aveugle; mais il vous le pardonne; et si vous croyez devoir expier encore le mal que vous lui avez fait, voyez combien cela vous est facile. Ah! remplissez un seul des vœux que je fais pour le bonheur du monde, et je suis trop dédommagé.

Venez donc, lui dit l'empereur, en le serrant de nouveau dans ses bras, venez m'aider à ex-

pier mon crime; venez l'exposer dans toute son horreur aux yeux de ma perfide cour; et que votre présence, en rappelant ma honte, atteste aussi mon repentir.

Bélisaire eut beau le conjurer de le laisser dans sa solitude; il fallut, pour le consoler, qu'il consentît à le suivre. Alors Justinien s'adressant à Tibère : Que ne vous dois-je pas, lui dit-il, mon ami! et quels bienfaits égaleront jamais le service que vous m'avez rendu! Non, seigneur, lui dit le jeune homme, vous n'êtes pas assez riche pour m'en récompenser. Mais chargez Bélisaire de la reconnaissance. Tout pauvre qu'il est, il possède un trésor que je préfère à tous les vôtres. Mon trésor est ma fille, dit Bélisaire; et je ne puis mieux le placer. A ces mots il fit appeler Eudoxe. Ma fille, lui dit-il, embrassez les genoux de l'empereur, et demandez-lui son aveu, pour donner votre main au vertueux Tibère. Au nom, à la vue de Justinien, le premier mouvement de la nature, dans le cœur de la fille de Bélisaire, fut un frémissement d'horreur. Elle jette un cri douloureux, recule, et détourne la vue. Justinien s'avance vers elle. Eudoxe, lui dit-il, daignez me regarder : vous me verrez baigné de larmes : elles expriment le repentir qui me suivra dans le tombeau. Ni ces larmes, ni mes bienfaits, ne peuvent effacer mon crime; mais Bélisaire me le pardonne; et voici le moment de vous montrer sa fille, en me pardonnant comme lui.

Ce fut pour Justinien une consolation, d'unir Eudoxe avec Tibère; et il commença, dès ce moment, à sentir rentrer dans son cœur la douce paix de l'innocence.

Jamais révolution plus soudaine et moins attendue, n'avait renversé les idées et les intérêts de la cour; l'arrivée de Bélisaire y jeta le trouble et la consternation. Le voilà, dit l'empereur à ses courtisans, le voilà ce héros, cet homme juste, que vous m'avez fait condamner. Tremblez, lâches : son innocence et sa vertu me sont connues; et votre vie est dans ses mains. La pâleur, la honte et l'effroi étaient peints sur tous les visages : on croyait voir dans Bélisaire un juge inexorable, un Dieu terrible et menaçant; il fut modeste comme dans sa disgrâce : il ne voulut connaître aucun de ses accusateurs; et, honoré jusqu'à sa mort de la confiance de son maître, il ne lui inspira jamais que l'indulgence pour le passé, la vigilance sur le présent, et une sévérité imposante pour tous les crimes à venir. Mais il vécut trop peu pour le bonheur du monde, et pour la gloire de Justinien. Ce vieillard faible et découragé, se contenta de lui donner des larmes; et les conseils de Bélisaire furent oubliés avec lui.

FIN DE BÉLISAIRE.

CENSURE
DE LA FACULTÉ
DE THÉOLOGIE DE PARIS,
CONTRE LE LIVRE QUI A POUR TITRE,
BÉLISAIRE.
PARIS, 1767.

PRÉFACE.

Une calamité particulière à notre siècle, qui le caractérise en quelque sorte, et qu'on ne saurait assez déplorer, c'est d'enfanter tous les jours par une fécondité monstrueuse, une foule d'auteurs hardis et séduisants, qui indiscrétement avides d'arriver à la célébrité, sans scrupule sur le choix des moyens, semblent avoir conspiré entre eux contre notre auguste religion. Nés pour être le fléau de tous les gens de bien, ces hommes pervers foulent aux pieds sans pudeur, ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré; ils abandonnent avec un orgueilleux dédain les routes tracées par les sages qui nous ont précédés; ils osent franchir les bornes redoutables qu'a posées la main de Dieu même; ils s'efforcent à l'envi d'ébranler les fondements de la religion, d'en défigurer l'ordre, la majesté, l'économie; de substituer aux conseils sublimes de la sagesse divine les songes trompeurs d'une imagination égarée. Voilà le coupable motif de leurs veilles

et de leurs travaux, de cette émulation ardente qui les anime; voilà l'avantage affreux qu'ils se proposent, et la gloire impie à laquelle ils prétendent.

De-là tant d'ouvrages pernicieux, enfants de la témérité et de l'audace, qui excitent l'indignation des vrais sages, qui couvrent leurs auteurs d'un éternel opprobre, et qui au lieu de la réputation brillante qu'ils se promettaient, ne leur font recueillir que la honte et le mépris. De-là cette funeste multitude de libelles qui échappent aux regards attentifs des magistrats et trompent leur vigilance, qui s'insinuent par des voies obscures, dans la capitale et dans les provinces, que l'on débite avec méchanceté, qu'une curiosité ou criminelle ou imprudente, fait rechercher et lire avec avidité, et qui répandent par-tout le venin le plus dangereux, la contagion la plus funeste. De-là ces monstres de tous les âges, et sur-tout parmi la jeunesse, qui ont paru dans ces derniers temps, que la France, cette nation pleine d'humanité, naturellement portée à l'honnêteté et à la vertu, n'a pu voir sortir de son sein sans frémir d'horreur. De-là enfin ces tristes et cruels présages des malheurs, qui, dans

un État, sont la suite ordinaire de l'irréligion et de la perte des mœurs. Présages qui nous jetteraient dans la plus grande consternation, si nous n'espérions que Dieu, dans sa bonté, voudra bien détourner les maux dont nous sommes menacés.

L'on exigerait peut-être de nous un examen critique et une discussion détaillée de toutes ces malheureuses productions, que l'on voit sans cesse paraître dans le public. Il semblerait à souhaiter, sans doute, que l'on en examinât en détail le génie, le caractère, les défauts, qu'on en dévoilât l'impiété, et que chacune en particulier fût flétrie des censures qui lui conviennent. Mais leur multitude ne permet pas de l'entreprendre, et d'ailleurs, ce sont pour la plupart des libelles fugitifs et obscurs, auxquels la censure donnerait quelque éclat, et plus d'importance qu'ils ne méritent; il en est même un grand nombre, qu'un style trop licencieux met à l'abri de nos traits : la pudeur ne permet pas qu'on fasse connaître les excès honteux des écrits de cette espèce. Il vaut bien mieux les laisser tomber dans l'oubli dont ils sont dignes.

Mais nous ne pouvons passer également sous

silence un ouvrage sorti récemment des presses de cette capitale, sous le titre de *Bélisaire*, muni du sceau de l'autorité publique, qu'on a vendu et distribué ouvertement, au grand scandale de tous ceux qui aiment et qui respectent la religion; nous croirions être infidèles à notre devoir, si nous ne nous élevions pas avec force contre une pareille production.

A en juger par le titre, une fable ou un conte moral, paraissait d'abord peu digne de notre attention; nous l'aurions laissé dans la foule de ces fictions frivoles, que des écrivains qui se parent du nom de philosophes, composent avec beaucoup de travail et peu de fruit, pour charmer les ennuis et repaître la vaine curiosité de gens oisifs et inutiles comme eux.

Mais lorsque nous nous sommes aperçus que l'auteur était assez téméraire pour mêler le sacré avec le profane, qu'il y avait un chapitre entier où il traitait de la religion, et où il osait prononcer d'un ton décisif sur un objet si important; qu'il avait la hardiesse de lancer des traits contre cette religion sainte et de la calomnier; qu'il s'efforçait de la rendre odieuse en la défigurant; qu'il s'appliquait à anéantir la force et

l'autorité de la révélation; qu'il voulait y substituer une religion purement naturelle, et encore une religion arbitraire, et par conséquent peu propre à faire connaître à l'homme tous les devoirs auxquels il est obligé envers Dieu, lui-même et le prochain; loin de garder le silence, nous nous sommes crus obligés de prendre la défense de cette même religion, de repousser les traits qu'on lui lance, de la venger des fausses accusations et des calomnies dont on voudrait la noircir, de substituer enfin une fidèle et sincère exposition de son économie divine au tableau trompeur présenté par l'impiété.

L'auteur dont nous censurons l'ouvrage n'est point un écrivain obscur et inconnu : il n'a pas craint de mettre son nom à la tête de son livre, nom connu dans la république des lettres, et même inscrit sur la liste de cette société académique, si renommée par l'avantage qu'elle a toujours eu de réunir dans son sein des hommes choisis, dont l'esprit et les talents font tant d'honneur à la nation.

Quels que soient les ouvrages auxquels cet écrivain s'est auparavant appliqué, et qui n'ont aucun rapport à l'objet présent, nous aurions

souhaité au moins qu'il ne se fût point écarté de la règle qu'on assure qu'il s'était faite de ne point toucher à la religion. Il devait savoir qu'il n'appartient pas à toute personne de traiter de cette matière grave et délicate ; il aurait dû éviter comme un écueil d'en parler : sur-tout la fiction morale qu'il avait imaginée ne l'exigeant en aucune manière. Ou si enfin il voulait relever cette fiction et la rendre plus utile et plus intéressante par quelques discours sur la religion, il fallait qu'auparavant il eût soin de consulter des gens sages et éclairés, et apprît d'eux avec quelle circonspection on doit se conduire dans un sujet aussi sérieux et aussi important.

Il n'avait pas besoin pour cela de sortir de cette même académie à laquelle il a l'honneur d'appartenir. S'il eût voulu, il y eût trouvé d'excellents guides et de très-bons conseils. Sans parler de ces hommes immortels, dont le souvenir sera toujours cher à la religion, et dont les noms inscrits dans les fastes de l'académie, contribueront toujours à sa gloire, combien n'en pourrait-on pas citer, parmi ceux qui la composent aujourd'hui, qui ne sont pas moins recommandables par leur science, leurs dignités, et l'hommage

sincère qu'ils rendent à la religion, que par leurs connaissances littéraires et par l'agrément de leur esprit.

Et quel préjugé plus faux, plus dangereux que celui qui ferait regarder la religion et les lettres, comme deux choses incompatibles? Ne les voit-on pas se prêter un mutuel secours, un mutuel ornement? Ne pas reconnaître qu'elles sympatisent heureusement entre elles, c'est ignorer l'histoire de la littérature, c'est annoncer une prévention outrée contre la religion, c'est vouloir la calomnier. Pour réfuter cet étrange et nouveau paradoxe plus injurieux aux lettres qu'à la religion, il suffit de jeter un coup d'œil sur les excellents ouvrages d'un grand nombre d'orateurs, de poëtes et de philosophes qui ont fleuri dans les siècles passés, et sur-tout dans le précédent, et qui ont célébré d'un concert unanime la force, la sainteté et les triomphes de la religion.

Sans doute le génie du grand cardinal de Richelieu apercevait ce rapport et cette convenance réciproque : lorsque d'une main il posait les fondements de cette académie célèbre, destinée à donner un nouveau lustre à l'empire français, et que de l'autre il élevait un temple ma-

gnifique à la religion, et préparait un asyle honorable à ses défenseurs.

Mais, au lieu de recourir à des guides sages et éclairés, l'auteur de l'ouvrage que nous censurons, n'a pris conseil que de lui-même, que de sa faible raison, ou, ce que nous ne conjecturons qu'avec douleur, il a puisé dans les sources impures de cette philosophie anti-chrétienne qui fait tant de progrès dans ce siècle, qui n'est pas moins funeste à la société qu'elle ne l'est à la religion.

Il a pris pour guides ces hommes superbes, audacieux, enflés du titre de philosophe dont ils se décorent, qui veulent mesurer les desseins de Dieu selon leur faible portée, et soumettre la divinité aux caprices de leur raison; qui ne sont occupés qu'à décrier, qu'à outrager, qu'à insulter en mille manières différentes une religion sublime dans ses mystères, sainte dans ses préceptes, salutaire dans ses conseils, magnifique dans ses promesses, formidable dans ses menaces; une religion qui, dans son établissement et sa propagation, porte les caractères les plus visibles de l'opération du tout-puissant. On dirait, à voir leur confiance et le ton avec lequel ils pronon-

cent, qu'ils sont chargés de la réformer, ou plutôt de la détruire et d'en substituer une autre. Rien n'arrête leur sacrilége audace : ils brisent les liens mutuels de la religion et de la société, ces liens qui contribuent de concert à procurer la sûreté des princes et le bonheur des peuples; ils anéantissent cette force puissante de la religion, si propre à contenir les esprits dans le devoir; ils ne laissent aucun frein aux passions, ou celui qu'ils substituent, est sans force et sans autorité; ils troublent la société, ils en altèrent la paix et l'harmonie par les opinions nouvelles qu'ils se plaisent à répandre; et ils appellent cela détruire les erreurs et les préjugés de l'enfance, présenter le flambeau de la vérité, éclairer le genre humain; et pour tout dire en un mot, ils appellent cela agir en philosophes.

Il est vrai que l'auteur que nous censurons n'attaque pas ouvertement notre religion sainte, il semble la respecter, il déclare même par la bouche du héros qu'il fait parler, qu'il est soumis aux vérités mystérieuses que cette religion enseigne. Mais tout son respect n'est que dans les mots : cette soumission feinte dont il fait montre, n'en est que plus perfide, plus propre à séduire les esprits.

En effet, est-ce être véritablement soumis aux vérités mystérieuses que la religion chrétienne enseigne, de ne point reconnaître la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour parvenir à l'héritage du ciel, de réduire à la simple vertu de bienfaisance tout ce qui nous est prescrit pour opérer notre salut, de sorte que cette vertu supplée à toutes les autres, qu'elle serve d'excuse à toutes les erreurs, même à celles qui viendraient de l'indocilité, qu'elle couvre toutes les fautes, les vices, les désordres les plus honteux, sans en excepter ceux qui déshonorent l'humanité?

Est-ce être véritablement soumis aux vérités mystérieuses du christianisme, de préférer le sentiment particulier à la lumière publique, générale et bien prouvée de la révélation; de prendre la seule conscience, quand même elle ne serait point éclairée par la foi, pour la seule règle de nos devoirs, le seul guide de notre conduite; de dire que la révélation n'est que le *supplément de la conscience*, supplément qui n'a pour objet que des vérités de spéculation, qui n'apprend rien de ce qui est nécessaire pour se bien conduire, puisque la chaîne de nos devoirs est indépendante de la révélation, que Dieu l'en a déta-

chée, et qu'indépendamment de ce secours l'on peut être compris dans la classe des honnêtes gens qui arrivent au bonheur du ciel?

Est-on véritablement soumis aux vérités mystérieuses du christianisme, lorsqu'on fait entendre que toutes les religions sont indifférentes pour le salut, qu'elles ne conduisent pas plus l'une que l'autre au bonheur céleste; qu'il vaut mieux se ranger du côté des incrédules que d'en embrasser une qui représenterait Dieu vengeur du crime, et formidable aux méchants, de la manière que le christianisme le représente.

Enfin est-ce montrer une véritable et sincère déférence aux vérités du christianisme, d'assurer avec audace que dans ce qui concerne la religion, il n'y a aucun moyen pour démêler l'erreur de la vérité; que tous les partis, toutes les sectes, sans en excepter l'église catholique, doivent être regardées du même œil; qu'un prince catholique, par conséquent, ne doit pas accorder plus de faveur à un parti plutôt qu'à un autre; qu'il doit regarder avec indifférence et avec mépris toutes les disputes qui s'élèvent sur la religion, de quelque nature qu'elles soient; qu'il ne doit pas plus se mêler de protéger la véritable religion, que

de donner des édits pour régler le lever du soleil ou faire briller les étoiles; enfin est-ce tenir le langage d'un chrétien que de calomnier la religion catholique, de la représenter comme ne respirant que le sang et le carnage, comme ne cherchant à se maintenir et à se répandre que par le fer et la flamme.

Ce sont des erreurs si graves, si manifestes, et avancées avec la plus grande confiance qui ont excité notre indignation et animé notre zèle. On nous reprocherait avec raison notre silence et notre inaction, si, à la vue d'outrages aussi cruels faits à la religion sainte que nous professons, nous n'élevions pas la voix. Nous avons cru qu'il était de notre devoir d'opposer aux efforts redoublés de l'impiété une barrière capable d'en arrêter les progrès, et d'employer tous nos soins à prémunir les fidèles contre la séduction de tant d'ouvrages, où le poison est préparé avec art, et présenté avec perfidie.

Il est d'usage, lorsque nous avons déterminé de faire une censure, qu'on nous mette d'abord sous les yeux un état ou catalogue qui comprenne les propositions qu'on croit devoir être censurées. Il y avait un défaut dans celui qui nous

fut présenté en cette occasion, et il est surprenant que quelques personnes aient voulu le faire passer par la censure. Il contenait plusieurs propositions qui, prises séparément et sans aucun rapport à ce qui les précède et à ce qui les suit dans l'ouvrage, présentaient un sens vrai, sans autre vice que celui qui résultait du système de l'auteur et de l'ensemble de tout le contexte. Ne pouvant faire usage de cet extrait, nous l'avons rejeté tout d'une voix, et nous avons réduit à certains chefs les propositions que nous voulions censurer; nous avons donné à chaque extrait ou à ces propositions une telle étendue, nous les présentons dans un tel ordre, que le lecteur peut aisément y apercevoir le sens condamnable qu'elles ont dans l'ouvrage; lors même que le rapport de deux propositions entre elles l'exige, on les a placées ensemble : de sorte néanmoins, que chaque partie, chaque objet qui dans chacune de toutes ces propositions mérite d'être censuré, l'est en particulier par des qualifications propres et convenables : cette censure n'étant pas moins détaillée qu'aucune de celles que la faculté a faites jusqu'à-présent.

C'est sur ce plan que la censure a été exécu-

tée; nous la présentons avec la confiance que nous inspire la bonté de la cause que nous défendons. Notre dessein était de la faire paraître plutôt, mais différents obstacles l'ont retardée. Nous y avons apporté tout le soin que demandait l'importance du sujet : nous n'avons rien négligé pour la mettre en état de procurer le fruit que nous nous en proposons avec le secours de Dieu.

Il ne nous reste plus qu'à former des vœux pour que l'auteur exécute la promesse réitérée qu'il a faite de vive voix et par écrit, de rétracter ouvertement et sans peine toutes les erreurs qu'on remarquerait dans son ouvrage. Cette espérance a porté la joie dans nos cœurs; elle a modéré la douleur que nous causait la nécessité où nous nous trouvions de faire une censure sévère et rigoureuse, mais juste et indispensable de son livre. S'il est fidèle à ses engagements, la religion le recevra avec transport, elle récompensera la victoire qu'il aura remportée sur lui-même, par le sentiment délicieux de la paix intérieure; elle proposera sa soumission pour modèle à ceux qui auraient eu le malheur de s'écarter comme lui des sentiers de la vérité.

CENSURE
DE LA FACULTÉ
DE THÉOLOGIE DE PARIS,
CONTRE UN LIVRE QUI A POUR TITRE,
BÉLISAIRE.

ARTICLE PREMIER.

DU SALUT DES PAÏENS.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La cour de celui (*de Dieu*) qui m'attend (*pour me rendre heureux dans le Ciel*) sera infiniment plus auguste et plus belle (*que celle de Titus, de Trajan, et des Antonins*). Elle sera composée de ces Titus, de ces Trajans, de ces Antonins, qui ont fait les délices du monde, etc.... Et les méchants, lui dit Tibère, qu'en faites-vous? — Ils ne seront point là. Bélisaire, chap. XV, page 159.

II.

Vous espérez trouver, dit-il (*Justinien*) à Bé- Page 160.

lisaire, les héros païens dans le Ciel! Y pensez-vous? Écoutez, mon voisin, dit Bélisaire : vous n'avez pas envie d'affliger ma vieillesse? Je suis un pauvre homme, qui n'ai d'autre consolation que l'avenir que je me fais. Si c'est une illusion, laissez-la moi : elle me fait du bien; et Dieu n'en est point offensé : car je l'en aime davantage. Je ne puis me résoudre à croire qu'entre mon ame et celle d'Aristide, de Marc-Aurèle et de Caton, il y ait un éternel abyme; et si je le croyais, je sens que j'en aimerais moins l'Être excellent qui nous a faits.

CENSURE.

Ces propositions où Bélisaire assure que « la « cour de celui (*de Dieu*) qui l'attend, (*pour* « *le rendre souverainement heureux*), sera com- « posée de ces Titus, de ces Trajans et de ces « Antonins, qui ont fait les délices du monde; » et où Justinien étonné lui ayant dit : « Vous es- « pérez trouver les héros païens dans le Ciel! « y pensez-vous? » Bélisaire répond : « Si c'est « une illusion, laissez-la moi; Dieu n'en est point « offensé, car je l'en aime davantage. Si je croyais « qu'entre mon ame et celle d'Aristide, de Marc- « Aurèle et de Caton, il y eût un éternel abyme, « je sens que j'en aimerais moins l'Être excel- « lent qui nous a faits. »

Ces deux propositions sont *fausses et opposées à la raison même et à la loi naturelle*, elles

sont téméraires, contraires à l'écriture et à la tradition, et respirent l'hérésie.

1nt, Elles sont fausses, et opposées à la raison et à la loi naturelle.

1nt, *Elles sont fausses, et opposées à la raison et à la loi naturelle.* L'idolâtrie fut la religion que suivirent constamment les héros païens que nomme Bélisaire. C'est un fait attesté par l'histoire, d'une manière si convaincante, qu'il est impossible d'en douter. On connaît avec la même certitude que des abominations de toute espèce faisaient partie de ce culte superstitieux, qui même considéré dans ce qui en fait l'essence, est évidemment proscrit comme un crime détestable, par la raison et la loi naturelle. Caton, l'un d'entre eux, sachant que César le poursuivait, demanda avec emportement un poignard, frappa brutalement son esclave, et se donna lui-même la mort. Aristide et Trajan se plongèrent dans des débauches que la lumière naturelle condamne, et qu'on a horreur de nommer. Trajan et Marc-Aurèle persécutèrent les chrétiens avec autant d'injustice que de cruauté, et par-là ternirent beaucoup l'éclat de cette bienfaisance, pour laquelle on les appelle ici *les délices du monde.* La raison qui nous apprend que Dieu est très-bon, mais qui nous apprend aussi qu'il est très-saint et très-juste, et qu'il punit les crimes avec une souveraine équité, ne permet donc pas de dire que ces héros possèdent le bonheur suprême, et *qu'ils composent la cour de celui qui attend* le juste pour le couronner dans le Ciel.

En effet, la raison et la loi naturelle ne prescrivent-elles que cette vertu de justice, qui rend à chacun ce qui lui appartient? Ne prescrivent-elles que la bienfaisance et les autres vertus morales qui maintiennent l'ordre civil, et entretiennent l'harmonie de la société pour laquelle nous sommes nés? Outre les devoirs que les hommes ont à remplir à l'égard des autres hommes, n'y a-t-il pas encore des devoirs que la raison et la loi naturelle leur imposent aussi tant envers Dieu qu'envers eux-mêmes? Selon les maximes de cette même loi et de la raison, n'est-on pas obligé de reconnaître un seul Dieu, de lui rendre un culte religieux, d'avouer par nos adorations que nous dépendons de lui en tout, par la prière qu'en lui seul nous mettons notre espérance, et de lui offrir l'hommage du cœur par un amour souverain qui lui donne la préférence sur tout autre objet? La même lumière naturelle qui nous représente un Dieu bon et miséricordieux, ne nous fait-elle pas connaître qu'il hait le crime et le punit? Mais puisque la raison et la loi naturelle nous imposent des devoirs tant envers Dieu, qu'envers nous-mêmes et nos semblables, n'est-ce pas une contradiction manifeste de dire que Dieu, qui punira après cette vie les crimes par lesquels on viole ses devoirs envers les hommes, laissera néanmoins impunis les attentats qu'on commet contre lui-même? Et si, au jugement de la raison, Dieu laisse ces attentats impunis, quelle

force aura-t-elle pour prouver qu'il punit les autres crimes? N'y a-t-il pas même plus d'énormité, toutes choses égales, à pécher contre ses devoirs envers Dieu, qu'à manquer à ce qu'on doit aux hommes? quoique offenser les hommes, ce soit aussi offenser Dieu, qui veut qu'on remplisse tous ses devoirs. Ainsi ce n'est pas traiter la morale en vrai philosophe, ce n'est pas raisonner conséquemment, que de prétendre comme Bélisaire, qu'une bienfaisance imparfaite suffise pour élever dans le ciel, au comble du bonheur et de la gloire, des héros idolâtres, qui, à n'en pouvoir douter, ont manqué à des devoirs essentiels, tant à l'égard de Dieu, qu'à l'égard d'eux-mêmes : et de n'exclure du bonheur souverain que *les méchants*, c'est-à-dire les hommes injustes, qui nuisent aux autres, et font le mal à dessein.

2nt, Elles sont téméraires.

2nt, *Elles sont téméraires;* on y prononce hardiment et sans aucune ombre de preuve, sur un sujet de la plus grande importance, qui a rapport à la religion et au salut.

3nt, Elles sont contraires aux saintes écritures.

3nt, *Elles sont contraires aux saintes écritures.* Dans ces propositions on assure le salut éternel à des hommes qu'on sait avoir pratiqué constamment les superstitions de l'idolâtrie; sur qui tombent par conséquent les condamnations prononcées si souvent dans l'écriture, contre ceux qui rendaient aux faux dieux et aux idoles le culte qui n'est dû qu'à Dieu, de quelque manière

qu'ils le fissent : c'est-à-dire, soit qu'ils s'imaginassent que ces fausses divinités étaient dignes d'un tel culte, soit que n'admettant qu'un seul Dieu, ils voulussent seulement paraître professer l'idolâtrie à laquelle le peuple était attaché, *retenant* ainsi, comme parle l'apôtre, *la vérité captive dans l'injustice.*

Rom. I, 18.

D'ailleurs, sans approfondir le mérite des vertus humaines de ces héros, dont il serait trop long d'examiner en détail le principe, la fin, les motifs et les circonstances, il est indubitable qu'ils n'ont point eu cette foi surnaturelle, qui, selon les divines écritures, est absolument nécessaire pour la justification et pour le salut. Dans l'épître aux Hébreux, XI, 6 : *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Car il faut que celui qui approche de Dieu, croie qu'il existe, et qu'il récompense ceux qui le cherchent.* Dans l'évangile selon S. Jean, XIV, 6 : *Je suis, dit Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie : personne ne va au père que par moi.* Aux actes des apôtres, X, 43 : *Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croient en lui, reçoivent par son nom la rémission des péchés.* Aux mêmes actes, IV, 12 : *Et il n'y a point de salut en aucun autre. Car, sous le ciel, il n'est point d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.*

Elles ne sont pas moins contraires à la tradition.

Elles ne sont pas moins contraires à la tradition. La foi constante de l'église dans tous les temps a été que, comme le dit l'apôtre, *ceux*

qui adorent les idoles, ne posséderont pas le royaume de Dieu. C'est ce qu'enseignent les saints pères, et ce qu'ils supposent par-tout, comme une vérité dont on n'a jamais douté parmi les chrétiens. Nous nous abstenons de rapporter leurs témoignages sur un point qui ne souffre aucune difficulté. On peut voir entre autres, ce que dit saint Jean Chrysostôme, homélie III sur l'épître aux Romains, au sujet des philosophes de la gentilité, qui, ayant connu l'unité de Dieu, *ne le glorifièrent point comme Dieu*, et se prostituèrent au vain culte des faux dieux.

1. Corinth. VI, 9.

Rom. I, 21.

Les héros du paganisme dont parle Bélisaire, ayant donc été engagés dans le faux culte des idoles, sans qu'il y ait aucun lieu de conjecturer que jamais ils l'aient rejeté, pour n'adorer que le seul vrai Dieu; il est évident que les propositions où l'on assure qu'ils jouissent dans le ciel du souverain bonheur, attaquent de front la créance et la tradition de tous les siècles.

Ces mêmes héros ont encore été dépourvus de la foi, qui, selon la tradition, est nécessaire pour parvenir à la couronne de justice. On pourrait citer une foule de passages des saints pères sur la nécessité de la foi pour la justification et le salut. Nous nous contenterons de mettre en note des textes de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Jean Chrysostôme et de saint Augustin (1).

---

(1) Saint Clément d'Alexandrie, dans son *Avertissement*

Session VI, chap. 8.

C'est donc à juste titre que le concile de Trente déclare que, *selon l'enseignement unanime et per-*

Édit. de Morel, Par. 1629.

aux Gentils pag. 8, sur ces paroles de Jésus-Christ : *Je suis la porte*, s'explique en ces termes : « Je suis la porte, nous « dit le Sauveur. C'est ce que doivent bien apprendre ceux « qui veulent connaître Dieu, afin qu'il nous ouvre toutes « les portes du royaume des cieux. La foi est la clef qui « nous ouvre les portes spirituelles du verbe divin, qui est « La raison et la parole du père. Nul ne connaît Dieu que le « fils, et celui à qui le fils voudra bien le faire connaître. »

Le même, dans son *Pédagogue*, liv. 1, chap. 6, pag. 95 : « La foi, dit-il, est l'unique et l'universel salut du genre hu- « main. »

Le même encore, dans ses *Stromates*, liv. 1, pag. 288 : « Abraham, dit-il, ne fut pas justifié par les œuvres, mais « par la foi. Les œuvres ne serviront donc de rien aux hommes « après cette vie, quelques bonnes qu'elles soient d'ailleurs, « à moins qu'ils n'aient la foi. » Et pag. 319 : « La vérité qui « vient de la foi est nécessaire pour la vie de l'ame, comme « le pain pour la vie du corps. » Au liv. 2 des mêmes *Stromates*, pag. 362, il décide d'après l'apôtre, que « sans la « foi il est impossible de plaire à Dieu, » et il ajoute : « Y a-t-il « donc quelque autre véritable état de piété et de religion, « qui n'ait pour guide que la raison seule? Pour moi, dit- « il, je suis bien éloigné de le penser. » Pag. 373 : « La foi « introduit au salut : c'est la première des vertus qui nous « y conduit.... La foi est aussi nécessaire à l'ame raisonnable, « pour la vie spirituelle, que la respiration l'est au corps. « Comme donc on ne peut vivre en ce monde, sans les quatre « éléments; de même sans la foi on ne peut parvenir à con- « naître Dieu, comme il le faut pour le salut. » Liv. 6, page 637 : « La foi manquait à ceux qui étaient justes selon la loi, « (c'est-à-dire aux Juifs charnels), c'est pourquoi le Sei-

pétuel de l'église, ces paroles de l'apôtre : *Nous sommes justifiés par la foi*, doivent être entendues

---

« gneur, en les guérissant, leur disait : Votre foi vous a sauvés. « *Les justes*, *selon la philosophie*, (c'est-à-dire ceux que la « philosophie avait formés à sa manière, en leur donnant « quelques règles de mœurs) *avaient besoin non-seulement « de la foi au Seigneur*, *mais encore de quitter entièrement « l'idolâtrie.* » Telle est la doctrine de saint Clément d'Alexandrie, sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ.

Origène, dans son commentaire sur l'épître aux Romains, pag. 483 : « Voulez-vous savoir, dit-il, que nul n'aura part « à la vie éternelle que par la foi en Jésus-Christ? Écoutez « ce que le Sauveur dit clairement dans l'évangile : La vie « éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul « vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. Quicon- « que donc ne connaît pas le père qui est le seul vrai Dieu, « et son fils Jésus-Christ, est éloigné de la vie éternelle.

Tome IV, col. 2, édit. de Paris, 1759.

Saint Jean Chrysostôme, homélie VIII, sur l'épître aux Romains : « Pour que le Juif ne réponde point : Que m'im- « porte qu'Abraham ait été justifié par la foi? saint Paul lui « dit : La promesse de l'héritage à quoi vous avez tant d'in- « térêt, ne peut être accomplie sans la foi.... La foi qui at- « tire la grâce, est venue, afin que la promesse ait son ef- « fet.... L'apôtre montre que la foi est si nécessaire, que sans « elle on ne peut parvenir au salut.

Tome IX, p. 502, édit. de Paris, 1731.

Saint Augustin, au livre du *péché originel*, chap. 24 : « La « vérité chrétienne, dit-il, tient fermement et sans aucun « doute, que les anciens justes n'ont pu être vraiment justes, « être purifiés de leurs péchés, et justifiés par la grâce de « Dieu, sans la foi de l'incarnation, de la mort et de la ré- « surrection de Jésus-Christ; et cela est vrai, soit des justes « qui sont nommés dans les divines écritures, soit des justes « dont elles ne font pas mention, et qu'on doit néanmoins

Tome X, édit. Bén. col. 265.

en ce sens, *que la foi est le commencement du salut des hommes, la racine et le fondement de toute justification : de sorte que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, et de parvenir à la société et à l'adoption de ses enfants.*

Tome X, édit. Bén. chap. 7.

Or, cette foi, *sans laquelle*, ainsi que le décide le même concile, *nul ne fut jamais justifié*, ne doit pas être confondue avec la connaissance de Dieu et de sa providence, telle qu'on peut se la former par la vue, ou le témoignage des créatures, ou telle qu'on peut l'acquérir par les lumières de la raison. La foi, qui, selon la croyance catholique, a été, comme s'expriment les théologiens, *de nécessité de salut*, dans tous les temps, pour tous les hommes et pour chacun en particulier, doit être inspirée par la grâce du Sauveur; avoir pour objet distinct et explicite Dieu, non-seulement en tant qu'il existe, mais encore en tant qu'il est *rémunérateur à l'égard de ceux qui le cherchent*, et être fondée sur la révélation divine, c'est-à-dire sur l'autorité de Dieu même. Elle doit encore être une foi au moins implicite en Jésus-Christ, qui est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes.

« croire avoir été, ou avant le déluge, ou depuis, jusqu'à la « loi donnée, ou durant le temps de la loi, non-seulement « parmi les enfants d'Israël, tels que furent les prophètes, « mais même hors de ce peuple, tel que fut le saint homme « Job. Car les cœurs de tous ces justes furent purifiés par la « même foi au médiateur.

C'est pourquoi les saints pères décident d'un concert unanime qu'encore que la religion, selon la diversité des temps, ait été différente quant à la forme, et quant à l'étendue et à la clarté de la révélation; néanmoins, depuis le péché d'Adam, elle a toujours été la même, quant au fond et à la substance. En effet les anciens justes ont adoré Dieu, comme nous l'adorons, par Jésus-Christ, et en Jésus-Christ; ils ont été justifiés, comme nous le sommes, par la foi en Jésus-Christ; avec cette différence seulement, qu'ils croyaient en Jésus-Christ qui devait venir, au lieu que nous croyons en Jésus-Christ qui est venu; et que, quoiqu'il y ait eu dans tous les temps, des fidèles qui ont cru d'une foi explicite les mystères de Jésus-Christ notre sauveur, cependant avant son avénement dans la chair, il n'a pas été nécessaire à chacun en particulier de croire en Jésus-Christ et à ses mystères, d'une foi aussi distincte et aussi développée, qu'il est nécessaire de l'avoir dans le temps de la loi nouvelle, pour parvenir à la justification et au salut.

On peut donc à la vérité dire que dans les temps anciens qui ont précédé la loi de grâce, il ne fut pas nécessaire à chacun des fidèles de croire en Jésus-Christ et à ses mystères, d'une foi distincte et explicite, dont néanmoins quelques-uns ont toujours été favorisés; mais on doit tenir pour constant, selon la foi catholique, que sans la foi au moins implicite de ces adorables

mystères, nul dans l'antiquité même la plus reculée, ne fut jamais justifié ni sauvé : et que depuis le temps de la promulgation de la loi évangélique, jamais personne n'est justifié ni sauvé, si par sa faute, ou par négligence à s'instruire, il n'a pas la foi explicite en Jésus-Christ, fils de Dieu, Dieu et homme, et rédempteur des hommes par sa mort; quelque foi explicite qu'il ait d'ailleurs en un seul Dieu rémunérateur, avec une foi implicite en Jésus-Christ.

Nous n'ignorons pas que beaucoup de théologiens des plus distingués, enseignent outre cela, que depuis la promulgation de la loi nouvelle, cette foi explicite en Jésus-Christ et au mystère de la trinité, est nécessaire *de nécessité de moyen,* comme parle l'école, c'est-à-dire tellement nécessaire, que sans l'avoir en effet, on ne parvient point au salut. Nous savons aussi combien cette doctrine est fondée dans l'écriture, dans les écrits des saints pères, et sur-tout dans ceux de saint Augustin. Mais il vaut mieux n'insister ici que sur ce qui est de foi catholique.

Or quel homme versé dans l'histoire osera dire que Caton et Aristide qui ont vécu avant la venue du Sauveur, ont cru d'une foi explicite, appuyée sur la révélation divine, en un seul Dieu qui récompense ceux qui le cherchent, et qu'ils ont eu une foi implicite en Jésus-Christ? Il est pareillement incontestable qu'on ne peut point dire que Titus, Trajan et les Antonins ont eu

en un seul Dieu rémunérateur, une foi explicite qui fût fondée sur la révélation, ou qu'ils ont été doués de la foi explicite en Jésus-Christ et en ses mystères, qu'ils pouvaient pourtant connaître, puisque de leur temps la loi de l'évangile était annoncée dans tout l'empire; sur-tout Trajan et Marc-Aurèle, qui auraient dû se faire un point capital d'examiner avec soin la cause du christianisme, avant que de persécuter cruellement les chrétiens, comme ils ont fait.

Les héros idolâtres que Bélisaire assure jouir dans le ciel de la souveraine félicité, n'ont donc pas eu le don de la foi, sans laquelle, suivant l'écriture et la tradition, ils n'ont pu parvenir au salut; et les propositions où il avance un si étrange paradoxe, sont encore à ce titre *contraires à la tradition et à l'écriture.*

4nt, Elles respirent l'hérésie.

4nt, *Elles respirent l'hérésie.* Car, selon la foi, l'idolâtrie exclut du royaume des cieux. Or les monuments de l'histoire ne permettent pas de douter que les héros païens dont parle Bélisaire, n'aient pratiqué constamment les superstitions insensées de l'idolâtrie.

Ils n'ont point eu la foi, sans laquelle, selon la croyance catholique, *personne n'a jamais été justifié* ni sauvé. Quelques-uns d'eux, comme on l'a dit, ont méprisé la foi chrétienne, ont dédaigné de s'en faire instruire, ont fait même tous leurs efforts pour en éteindre le flambeau dans le sang de ceux qui la professaient.

Dira-t-on que Dieu, dont la miséricorde est infinie, aura pu user envers eux de clémence dans les derniers moments, leur inspirer la foi et les sentiments nécessaires d'une salutaire et véritable pénitence, dont la violence du mal ne leur aura pas permis de donner au-dehors aucun signe? Dieu l'aurait pu, sans doute, en s'écartant des voies ordinaires de sa providence surnaturelle, en faisant un insigne miracle dans l'ordre de la grâce, qu'il a sagement établi, comme la révélation nous l'apprend.

Mais cette supposition même ne peut servir à justifier les propositions dont il s'agit. Ce n'est pas sous la condition d'un tel miracle, qu'on y place dans le ciel les héros païens. Il y est dit sans restriction, et de la manière la plus positive, que ces héros *composent la cour de celui qui attend* Bélisaire pour le rendre heureux.

Et sur quoi s'appuierait-on pour soutenir que Dieu a opéré un si grand miracle en faveur des héros dont il est ici question? Pourrait-on en alléguer quelque preuve, même la plus faible? « Dieu, » dit l'auteur dans une note que nous examinerons bientôt, « Dieu, comme les saints « pères, dit-il, l'ont décidé, ferait plutôt un mi- « racle que de laisser mourir hors de la voie du « salut celui qui aurait fidèlement suivi la loi na- « turelle. » Mais peut-on penser que ces héros l'ont *fidèlement* suivie cette loi, eux qui ont pratiqué toute leur vie les rits superstitieux d'un culte

impie qu'elle proscrit? La loi naturelle ne défend-elle pas les vices infâmes et les divers excès que les historiens reprochent à plusieurs de ces héros? Et si Bélisaire, pour soutenir ses assertions, osait dire qu'en n'adorant pas le vrai Dieu, et pratiquant le culte impie des idolâtres, en se livrant aux excès révoltants dont on a parlé, ils n'ont pas pour cela violé la loi naturelle, il donnerait dans un nouvel écart, qui, loin de servir à l'apologie de sa doctrine, ne ferait que la rendre encore plus condamnable.

Mais rien dans le fond n'est plus éloigné de la pensée de Bélisaire que d'alléguer un miracle si extraordinaire, dont la supposition serait gratuite et dénuée de toute vraisemblance. Nous verrons dans les propositions IX et X, que, selon lui, *tous les gens de bien, tous les honnêtes gens* qui, *sans la révélation*, auront existé *par-tout, dans tous les pays, et dans tous les âges*, se *trouveront* avec lui et les héros païens qu'il a nommés, *devant le trône du Dieu juste et bon*, et *composeront la cour* céleste.

Les deux propositions dont la censure nous occupe actuellement, tendent donc directement et immédiatement à détruire le dogme de la foi catholique sur la nécessité d'une foi surnaturelle pour le salut, et à disculper l'idolâtrie; *elles respirent* par conséquent *l'hérésie.*

Il reste dans la seconde de ces propositions un mot de Bélisaire que nous n'avons pu relever jus-

qu'à-présent, et qui ne doit pas échapper à la censure. Il dit à Justinien, pour s'excuser d'avoir mis les héros païens dans le ciel : « Si c'est une « illusion, laissez-la-moi : elle me fait du bien et « Dieu n'en est point offensé, car je l'en aime « davantage. » Ce mot, eu égard au sujet à quoi il se rapporte, rappelle l'erreur de Bélisaire sur le salut des païens, que nous avons condamnée dans ces deux propositions, et par conséquent rappelle aussi toutes les qualifications qui viennent d'être employées. Il a encore cela de particulier, qu'il favorise *toutes les prétentions chimériques*, *toutes les vaines et ridicules opinions*, les *erreurs mêmes les plus pernicieuses* dont le délire du fanatisme et de l'enthousiasme pourrait se repaître dans la vue de s'exciter davantage à un prétendu amour de Dieu, qui ne serait dans le fond que l'effet d'une imagination déréglée. Les Antropomorphites, par exemple, ne se seraient-ils pas crus également en droit de dire : « Permettez-nous « de penser que la nature même de Dieu a la figure « et la forme du corps humain; *si c'est une illu-* « *sion, laissez-la-nous, elle nous fait du bien, et* « *Dieu n'en est pas offensé*, car attribuant à la di- « vinité une figure humaine, nous avons plus de « facilité à nous occuper de Dieu, *et nous l'en ai-* « *mons davantage*? » En un mot tous les faux mystiques, tous les enthousiastes et les prétendus illuminés pourraient tenir des discours pareils pour excuser leurs erreurs et s'en entêter de plus en plus.

III.

(*Au bas de la page* 160, *sur ces paroles de Justinien, qu'on a rapportées dans la seconde proposition :* « Vous espérez trouver les héros païens « dans le ciel! » *On lit cette note :*)

« Les pères de l'église ont décidé que Dieu ferait un miracle, plutôt que de laisser mourir hors de la voie du salut, celui qui aurait fidèlement suivi la loi naturelle; » mais on sait que Justinien était fanatique et persécuteur.

CENSURE.

Cette proposition *tend d'une manière captieuse à faire illusion aux lecteurs peu attentifs.* Elle tend d'une manière captieuse à faire illusion.

Il est vrai qu'il est très-conforme à la doctrine des saints pères, et en particulier de saint Augustin, d'admettre en Dieu, outre la volonté spéciale de sauver tous les fidèles, et la plus spéciale encore de sauver ceux qui parviennent effectivement au salut, une *volonté générale de sauver les hommes, et de les amener, de loin ou de près, par des moyens différents, à la connaissance de la vérité.* Ce sont les paroles de M. Bossuet. Saint Thomas, et, après lui, les théologiens concluent de cette doctrine des pères, que Dieu, par des moyens qui lui sont connus, ne manquera jamais de pourvoir à l'instruction nécessaire au salut de l'infidèle qui n'aurait jamais rien ouï des vérités de l'Évangile, et qui, par le secours

Justif. § XVII.

d'une grâce surnaturelle, aurait fidèlement observé, pendant sa vie, la loi naturelle. Au reste, ces voies, ces moyens connus de Dieu, et que nous ne connaissons pas, par lesquels Dieu usant de miséricorde envers cet homme, le secourrait par pure grâce dans un tel cas de nécessité, ne se rapportent pas, selon les théologiens, à cet ordre de providence qu'on appelle miraculeux, mais à la providence ordinaire dans l'ordre surnaturel de la grâce.

Mais de quel usage peut être toute cette doctrine pour prouver que les héros que Bélisaire place au ciel, y sont effectivement, eux qui pratiquèrent, toute leur vie, les superstitions de l'idolâtrie, et qui furent souillés d'autres excès dont nous avons déja fait mention plusieurs fois? L'auteur aurait honte sans doute de dire que des esclaves de tels vices, que des idolâtres superstitieux, suivirent fidèlement la loi naturelle. Il faut néanmoins qu'il le soutienne, ou qu'il avoue que cette première partie de sa note ou proposition, *est captieuse, et ne tend qu'à faire illusion aux lecteurs peu attentifs*, à qui il veut faire entendre, sans néanmoins l'annoncer en termes exprès, que tout ce qu'avance Bélisaire sur le salut des héros païens, est fondé sur les *décisions* des saints pères.

La seconde partie de cette même proposition est conçue en ces termes : *Mais on sait que Justinien* (qui contredit Bélisaire sur le salut de ces héros païens) *était fanatique et persécuteur.*

Cette partie de la note a un sens très-mauvais, et qu'il est aisé de sentir. On y insinue fort clairement, que selon la pensée de l'auteur, il faut être animé de l'esprit de fanatisme et de persécution, pour contredire Bélisaire sur le salut des héros païens qu'il nomme. C'est un trait d'*enthousiasme aveugle*, que nous ne voulons point qualifier comme il le mérite.

IV.

(On lisait à la fin du livre de Bélisaire *une* ADDITION *à la note de la page* 160*; elle est conçue en ces termes :)*

« Suarès et presque tous les auteurs de son temps, enseignent que la connaissance implicite des vérités mystérieuses de la religion chrétienne suffit pour le salut, aux personnes qui sont dans l'impossibilité de les connaître distinctement; qu'il suffit, dans ce cas, de connaître et de croire d'une véritable foi *l'existence de Dieu et sa providence, et d'observer fidèlement la loi naturelle.*

« Ce sentiment n'a jamais été condamné par l'église; et les auteurs qui le combattent, comme Sylvius, Habert, etc. ne le rejettent que comme moins probable.

« Innocent XI, et le clergé de France, dans l'assemblée de 1700, n'ont donné aucune atteinte à ce sentiment de Suarès. La plus saine partie des théologiens s'accordent à dire que les infidèles, dont l'erreur est de bonne foi, peuvent, avec des

grâces surnaturelles que Dieu leur accorde, observer la loi naturelle, et que s'ils le font, Dieu ne permettra jamais qu'ils meurent sans la connaissance des vérités nécessaires au salut.

« Saint Thomas, dans son commentaire sur le livre des sentences, se propose la difficulté des incrédules :

« *Nullus damnatur in hoc quod vitare non potest : sed aliquis natus in silvis, vel inter infideles, non potest distinctè de fidei articulis cognitionem habere : ergo non damnatur; et tamen non habet fidem explicitam : ergo videtur quod explicatio fidei non sit de necessitate salutatis.* Voici sa réponse. *In eis quæ sunt necessaria ad salutem, nunquam Deus homini quærenti suam salutem deest, vel defuit, nisi ex culpâ suâ remaneat : unde explicatio eorum quæ sunt de necessitate salutis, vel divinitùs homini provideretur per prædicationem fidei, sicut patet de Cornelio; vel per revelationem (intimam), quâ suppositâ; in potestate est liberi arbitrii ut in actum fidei erumpat.* Distinct. 25, quest. 2, art. 1. »

CENSURE.

Cette proposition ou addition est *fausse* sur beaucoup d'objets : elle est dans toutes ses parties *faussement appliquée à la défense de l'erreur de Bélisaire sur le salut des païens : elle est captieuse, et tend à faire illusion.*

1nt, Elle 1nt, *Elle est fausse sur beaucoup d'objets.*

Il est *faux* que l'opinion qu'on attribue à Suarès dans cette *addition*, soit véritablement celle qu'il soutient. On peut le voir dans son traité de la foi, Dissertat. XII. est fausse sur beaucoup d'objets.

Sect. 1, n° 6.

Selon Suarès, *la foi nécessaire pour la justification et le salut, doit être surnaturelle* dans son principe, c'est-à-dire qu'on ne peut l'avoir que *par les forces de la grâce*, et non par les forces de la nature; elle doit être *surnaturelle dans son motif*, c'est-à-dire *fondée sur l'autorité divine*, appuyée sur *Dieu même, qui a révélé* les vérités qu'on doit croire, et *surnaturelle dans son objet*, c'est-à-dire qu'elle n'ait pas seulement pour objet distinct et *explicite*, ce qu'on peut connaître de Dieu par la lumière naturelle, comme son existence et sa providence, mais Dieu sous quelque rapport *surnaturel* à notre égard, ou dont on ne puisse acquérir la connaissance par les lumières de la raison, en un mot, en tant *qu'il récompense par une béatitude surnaturelle*, ceux qui le cherchent, et qu'il *justifie* les hommes *par une grâce surnaturelle*. Tels, selon le sentiment de Suarès, doivent être le principe, le motif et l'objet de cette foi en Dieu, dont l'*acte est*, dit-il, *si nécessaire, qu'aucun adulte, dans aucun temps, dans aucun lieu, dans aucune circonstance, n'a pu obtenir la rémission de ses péchés, ni être justifié, sans l'avoir produit effectivement.*

Sect. 1, n° 8.

Sect. 2, n°s 5 et 8.

Sect. 3, n°s 3, 4 et 8.

Il y ajoute la nécessité de la foi en Jésus-Christ; mais quoiqu'il pense que la foi explicite n° 11.

Sect. 3, n°s 16 et suiv. en ce divin Sauveur, comme Dieu et homme, qui, par sa passion, sa mort et sa résurrection, a consommé l'œuvre de la rédemption des hommes, a toujours été nécessaire au corps de l'église, depuis la chûte d'Adam; il regarde comme certain qu'avant la loi nouvelle, une foi si distincte, si développée en Jésus-Christ, n'était pas de *nécessité*
n° 27. *de salut* pour chaque particulier. Il croit même plus *probable* qu'alors il suffisait à chacun d'avoir en ce divin rédempteur la foi implicite, *renfermée dans la foi distincte en Dieu, justificateur et sauveur des hommes, par des moyens que sa*
Sect. 4, n° 18. *providence veut employer; ce qui, dans sa généralité, comprend*, suivant sa pensée, *la rédemption opérée par Jésus-Christ.*

Pour le temps de la loi de grâce, il dit que la foi explicite, en Jésus-Christ et en ses mystères, telle qu'on l'a exposée d'après lui, *est nécessaire à tous, et à un chacun pour être justifiés et sauvés;* de sorte qu'il n'excepte que certains cas extrêmement rares, où il explique comment, selon son sentiment, on peut être justifié et sauvé, sans produire effectivement un acte de cette foi distincte et développée, et où il pense qu'il suffit d'en avoir le *vœu*, ou le désir *implicite*, renfermé dans un acte surnaturel de charité parfaite, qu'il prétend supposer la foi *explicite* en Dieu, comme rémunérateur par un bonheur surnaturel, et la foi *implicite* en Jésus-Christ.

Voilà à quoi se réduit ce que Suarès enseigne

et explique fort au long sur ce sujet. Il n'est pas de notre dessein d'en faire ici un examen détaillé. Nous voulons seulement montrer par cet exposé, que le sentiment attribué à Suarès dans l'*addition*, est une idée qu'il rejette très-expressément. L'addition fait dire à Suarès qu'*il suffit aux personnes* à qui la connaissance distincte des *vérités mystérieuses de la religion chrétienne* est impossible, *de connaître et de croire d'une véritable foi l'existence de Dieu et sa providence*, et d'observer *fidèlement la loi naturelle.* Ce théologien enseigne au contraire que cela ne suffit pas; et soutient que sans un acte de foi surnaturelle, fondée sur la révélation ou le témoignage de Dieu; acte de foi qui doit être joint à la foi implicite en Jésus-Christ; acte par lequel on croit en un seul Dieu, *comme rémunérateur et auteur d'une justice et d'une béatitude surnaturelles*, nul adulte, en quelque temps, en quelque lieu, en quelque circonstance que ce soit, ne parvient à la rémission de ses péchés et à la justification nécessaire au salut.

Il est *faux* que l'opinion qu'on impute infidèlement à Suarès dans l'*addition*, ait été suivie de presque tous les auteurs de son temps. Si quelques-uns d'eux ont paru donner dans cet écart, ils ont été refutés par tous les autres, et leur erreur a été ensuite condamnée.

Il est *faux* que Sylvius et Habert aient rejeté seulement comme moins probable, l'opinion

qu'on attribue mal-à-propos à Suarès. C'est le vrai sentiment de Suarès, tel qu'il vient d'être exposé, que ces théologiens rejettent comme moins probable, sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ. Ils eussent rejeté comme intolérable, et comme méritant d'être sévèrement censurée, l'opinion qu'on a si grand tort dans l'addition, de mettre sur le compte de cet auteur.

Il est *faux* que Innocent XI, et le clergé de France *n'aient donné aucune atteinte à ce* même *sentiment*, qu'on attribue injustement à Suarès. Innocent XI, en 1679, a condamné ces trois propositions : 1, *Il paraît qu'il n'y a que la foi d'un seul Dieu qui soit nécessaire de nécessité de moyen, et que la foi explicite en Dieu rémunérateur ne l'est pas.* 2, *La foi, prise dans un sens étendu, appuyée sur le témoignage des créatures, ou autre semblable motif, suffit pour la justification.* 3, *Un homme est capable de l'absolution, quelle que soit l'ignorance où il se trouve sur les mystères de la foi, quand même c'est par une négligence blâmable qu'il ignore les mystères de la Trinité et de l'Incarnation.*

Le clergé de France, dans la censure qu'il fit de ces propositions en 1700, s'exprime ainsi : *Ces trois propositions sont injurieuses envers Dieu rémunérateur, et envers le nom de Jésus-Christ médiateur. Elles sont erronées et hérétiques.*

Or, la première de ces propositions, où il est dit comme plus probable, *qu'il n'y a que la foi*

d'un seul Dieu, qui soit nécessaire de nécessité de moyen, et que la foi explicite en Dieu rémunérateur ne l'est pas; cette proposition que le clergé de France proscrit avec des qualifications si fortes, présente le même sens que l'opinion imputée faussement à Suarès dans l'*addition;* savoir, *qu'il suffit de connaître et de croire d'une véritable foi l'existence de Dieu et sa providence.* Car la foi *de l'existence de Dieu et de sa providence*, ne contient pas la foi *explicite*, mais seulement la foi *implicite* en Dieu *rémunérateur.*

II^nt^, La même addition ou proposition, dans toutes ses parties, est *faussement appliquée à la défense de l'erreur de Bélisaire sur le salut des païens.*

C'est *faussement* qu'on applique à la défense de cette erreur l'opinion même que, dans l'addition, on dit si injustement être celle de Suarès, et de presque tous les auteurs de son temps. Les héros païens que Bélisaire place dans le ciel, étaient tous livrés aux superstitions du culte idolâtre : plusieurs même s'abandonnèrent à des vices monstrueux que la loi naturelle condamne. Ils n'ont donc pas *observé fidèlement la loi naturelle :* ils n'ont donc pas cru *d'une véritable foi l'existence de Dieu et de sa providence.* Cependant une fidèle observation de la loi naturelle, et une véritable foi de l'existence de Dieu et de sa providence, sont deux points essentiels qu'on exige pour le salut dans la prétendue opinion de Suarès.

On n'applique pas moins *faussement* à la défense de la même erreur, ce qu'on prétend que la plus saine partie des théologiens s'accordent *à dire.* On dit dans l'explication qu'on donne de leur sentiment, que ces théologiens parlent *d'infidèles dont l'erreur est de bonne foi.* Or les erreurs de ces héros idolâtres, touchant les superstitions de l'idolâtrie; les erreurs de ceux d'entre eux qui persécutèrent cruellement les chrétiens, et de ceux à qui l'histoire reproche des vices qui ne se nomment pas, étaient-ce des erreurs de bonne foi, des erreurs invincibles, qui excusassent ces héros devant Dieu, et ne les empêchassent pas d'*observer la loi naturelle?* Y eut-il jamais casuiste assez relâché pour mettre ces erreurs au rang *des erreurs de bonne foi*, qui méritent d'être excusées?

In tertium dist. 25, *quæst.* 2, *art.* 1.

Le texte de saint Thomas qu'on rapporte dans l'addition est tout-à-fait contraire à l'erreur de Bélisaire sur le salut des païens, puisque le saint docteur y soutient que la foi explicite des mystères du christianisme, depuis la promulgation de la loi nouvelle, est de nécessité de salut pour tous et pour chacun en particulier. Il est vrai qu'il enseigne que Dieu procurerait, soit par une révélation intime, soit par la prédication, la connaissance explicite des mystères, à l'infidèle qui n'en aurait rien pu apprendre, et qui aurait fidèlement suivi la loi naturelle; ou, comme il s'exprime, qui ne se serait point arrêté par sa faute

dans la voie du salut. Mais les héros idolâtres que Bélisaire place dans le ciel, étaient-ils de fidèles observateurs de la loi naturelle? Et leur idolâtrie n'était-elle pas elle-même un crime, par lequel ils s'arrêtaient dans la voie du salut?

3nt, Elle est captieuse, et tend à faire illusion.

IIInt, Enfin cette même proposition ou addition, est *captieuse, et tend à faire illusion.* On y voit un étalage de citations, qui paraît annoncer de la vénération et du respect pour la doctrine de l'église; mais les faux énoncés, et les applications fausses montrent bien que tout cet appareil *ne tend qu'à faire illusion.*

ARTICLE II.

DU SENTIMENT NATUREL COMPARÉ A LA LUMIÈRE DE LA FOI.

V.

Page 160. JEUNE homme, dit l'empereur à Tibère, en honorant dans ce héros cet enthousiasme généreux, *(le héros avait dit « qu'il sentait qu'il en « aimerait moins Dieu, s'il croyait qu'il y eût « un éternel abyme entre son ame et celle d'Aris- « tide, de Marc-Aurèle et de Caton; »)* n'allez pas le prendre pour guide, *(dans ce qu'il a avancé sur le salut des païens.)* Bélisaire ne s'est jamais piqué d'être profond dans ces matières. Profond! Hélas! et qui peut l'être, dit le vieillard? Quel homme assez audacieux peut dire avoir sondé les décrets éternels? Mais Dieu nous a donné deux guides, qui doivent être d'accord ensemble, la lumière de la foi et celle du sentiment. Ce qu'un sentiment naturel et irrésistible nous assure, la foi ne peut le désavouer. La révélation n'est que le supplément de la conscience : c'est la même voix qui se fait entendre du haut du ciel et du fond de mon ame. Il n'est pas possible qu'elle se démente, et si d'un côté je l'entends me dire

que l'homme juste et bienfaisant est cher à la Divinité, de l'autre elle ne me dit pas qu'il est l'objet de ses vengeances.

VI.

Et qui vous répond, dit l'empereur, que cette voix qui parle à votre cœur, soit une révélation secrète? Si elle ne l'est pas, Dieu me trompe, dit Bélisaire, et tout est perdu. C'est elle qui m'annonce un Dieu, elle qui m'en prescrit le culte. elle qui me dicte sa loi. Aurait-il donné l'ascendant irrésistible de l'évidence à ce qui ne serait qu'une erreur? O! qui que vous soyez, laissez-moi ma conscience : elle est mon guide et mon soutien. Sans elle je ne connais plus le vrai, le juste ni l'honnête; le mensonge et la vérité, le bien et le mal se confondent; je ne sais plus si j'ai fait mon devoir; je ne sais plus s'il y a des devoirs : c'est alors que je suis aveugle; et ceux qui m'ont privé de la clarté du jour, ont été moins barbares que ne serait celui qui obscurcirait en moi cette lumière intime. Pages 161.

CENSURE.

Dans ces propositions, qui sont la suite immédiate et la continuation des deux premières, que nous avons condamnées sur le salut des païens; trois objets se présentent à la censure. Dans ces deux propositions trois objets se présentent à la censure.

Le premier comprend, presque en entier, tout ce que l'auteur y met dans la bouche de Bélisaire,

pour prouver que son assertion sur le salut de Trajan, des Antonins, de Caton, etc., n'est pas seulement *un enthousiasme généreux*, mais que c'est une vérité constante sur laquelle on peut le *prendre pour guide*. Il est vrai, dit Bélisaire, que je ne suis pas *profond* dans ces matières : *et qui peut l'être ? Quel homme assez audacieux peut dire avoir sondé les décrets éternels ?* « Mais », ajoute-t-il, et c'est ici que commence sa preuve, « mais Dieu nous a donné deux guides, qui doi-« vent être d'accord ensemble, la lumière de la « foi et celle du sentiment. Ce qu'un sentiment « naturel et irrésistible nous assure, la foi ne peut « le désavouer... C'est la même voix qui se fait « entendre du haut du ciel et du fond de mon « ame. Il n'est pas possible qu'elle se démente, « et si d'un côté je l'entends me dire que l'homme « juste et bienfaisant est cher à la Divinité, de « l'autre, elle ne me dit pas qu'il est l'objet de « ses vengeances. Si cette voix intime qui parle « à mon cœur n'est pas une révélation secrète, « Dieu me trompe et tout est perdu. C'est elle « qui m'annonce un Dieu.... Aurait-il donné l'as-« cendant irrésistible de l'évidence à ce qui ne « serait qu'une erreur. O ! qui que vous soyez, « laissez-moi ma conscience : elle est mon guide « et mon soutien. Sans elle je ne connais plus « le vrai, le juste, ni l'honnête ; le mensonge et « la vérité, le bien et le mal se confondent ; je « ne sais plus si j'ai fait mon devoir ; je ne sais

« plus s'il y a des devoirs : c'est alors que je suis « aveugle, et ceux qui m'ont privé de la clarté « du jour, ont été moins barbares que ne serait « celui qui obscurcirait en moi cette lumière in- « time. »

Ces propositions, sous ce premier rapport, sont premièrement *captieuses*.

Par rapport à cette partie du long discours de Bélisaire, les deux propositions, dont il s'agit, sont premièrement *captieuses*. Car, si l'on considère tout cet extrait en lui-même, sans faire attention qu'il se rapporte manifestement à l'erreur sur le salut des héros païens, que l'auteur a en vue d'établir dans cet endroit; ces deux propositions, à l'égard de cette partie, ne renferment rien que de très-vrai, et que tout le monde ne doive tenir pour certain. Mais si ce discours est entendu, comme en effet on doit l'entendre, si on le regarde comme la preuve qu'emploie Bélisaire pour persuader qu'Aristide, Caton, Titus, Trajan, les deux Antonins, quoique infidèles et idolâtres, ont eu pourtant la justice et la bienfaisance que Dieu couronne dans le ciel; on voit alors dans cette même partie de ces deux propositions, un sens qu'on doit rejeter avec des qualifications très-fortes. Elles ont donc une couleur de vérité, à la faveur de laquelle on y insinue, on y veut faire recevoir un sens faux et condamnable; ce qui est le propre caractère d'une proposition *captieuse*.

Ainsi, en prenant ces propositions dans le sens de Bélisaire, et en faisant attention au but qu'il

se propose, et que la suite du texte de l'ouvrage fait connaître évidemment; on doit encore dire qu'elles sont *avancées en vue d'appuyer l'erreur que nous avons proscrite* dans les deux premières propositions.

Elles renferment outre cela d'autres vices qui leur sont propres. On y découvre un dessein marqué de *faire illusion aux lecteurs peu attentifs : elles favorisent ouvertement l'erreur pernicieuse des rationalistes et des enthousiastes; et tendent à la ruine de la foi et de la révélation chrétienne.*

Quelle preuve en effet Bélisaire donne-t-il du souverain bonheur dont il veut que ses héros païens jouissent dans le ciel? Point d'autre, sinon qu'il éprouve en lui-même un sentiment qui le porte à avancer ce paradoxe.

Mais de peur que l'impression qu'il s'imagine que fait sur lui ce sens particulier, dont il voudrait communiquer l'excès aux autres, ne soit méprisée et rejetée comme contraire à la lumière de la révélation ou de la foi chrétienne, il fait deux choses. La première est d'accumuler, autant qu'il lui est possible, tout ce qu'il juge propre à concilier à son sens particulier une autorité indubitable. Ainsi tout ce qu'on peut dire de l'évidence la plus frappante, de la force du sens intime le plus réel, de la raison la plus assurée, lorsqu'il est question des premiers principes, et de leurs conséquences les plus manifestes; Bélisaire

le transporte et l'applique à son sens particulier sur le salut de Marc-Aurèle, et des autres héros païens dont il parle. Il dit que ce sens est un sentiment *naturel et irrésistible*, qu'il a tout *l'ascendant de l'évidence*; que c'est *la voix de Dieu qui se fait entendre au fond de son ame;* que c'est une *révélation secrète*, dont il est si assuré que *si elle ne l'est pas*, *Dieu le trompe*, *et tout est perdu;* que c'est la même voix que celle qui *lui annonce un Dieu;* la voix de *la conscience*, sans laquelle *on ne connait plus le vrai, le juste ni l'honnête : le mensonge et la vérité, le bien et le mal se confondent*, etc.; que c'est *une lumière intime* qu'on ne pourrait lui ôter, sans le rendre *aveugle* dans la recherche du vrai, et la connaissance de ses devoirs.

Le second moyen qu'il emploie, consiste à avancer cette vérité très-certaine : Qu'un sentiment naturel, revêtu de tous les caractères qu'il lui donne, ne peut être désavoué par la foi : et à présenter en même temps, comme déduite de cette vérité, la conclusion la plus fausse; savoir, que la lumière prétendue de son sentiment particulier sur le salut des païens, sentiment qu'il appelle très-mal-à-propos, un sentiment *naturel*, *irrésistible*, qui a tout l'*ascendant de l'évidence* etc., n'est point du tout en opposition avec la lumière de la foi chrétienne.

Il n'a pas osé cependant faire en termes exprès, l'application de ces principes à l'objet qu'il se

propose. Il n'a pas osé dire expressément que la lumière de la foi ne l'empêchait pas de s'en tenir à ce que lui dicte son prétendu sentiment naturel sur le salut des héros païens qu'il place dans le ciel. Il a senti qu'en particularisant ainsi ce qu'il voulait faire entendre, il choquerait plutôt qu'il ne persuaderait ses lecteurs. Il a mieux aimé se servir de cette expression plus générale, l'*homme juste et bienfaisant* : ne doutant point au reste que ceux qui ont plus de pénétration ne vissent aisément qu'il prend ici le mot d'*homme juste*, dans un sens très-différent de celui où il est, sur ce sujet, en usage parmi les chrétiens, et n'entendissent très-bien, que *le juste et le bienfaisant* dont il parle, n'est selon sa pensée, qu'un homme tel que Trajan, Marc-Aurèle, et les autres héros idolâtres, à qui tout son discours a pour objet d'assurer dans le ciel un bonheur suprême.

Il est donc manifeste que dans cette partie des propositions que nous censurons, il y a *un art singulier de faire illusion aux lecteurs peu attentifs.*

Il n'est pas moins évident que les *rationalistes et les enthousiastes*, quelques dogmes du christianisme qu'ils rejettent, quelques erreurs qu'ils soutiennent, peuvent s'autoriser de toutes les raisons qu'emploie ici Bélisaire. De même qu'il allègue son sentiment intérieur et particulier, et qu'il lui attribue tous les caractères de la plus

grande certitude, pour prouver que des héros païens qui, non-seulement n'eurent point la foi en Dieu rémunérateur, et en Jésus-Christ, mais qui, toute leur vie, furent attachés au culte des faux dieux, sont cependant parvenus à la béatitude éternelle; ainsi les *rationalistes et les enthousiastes* pourraient dire au même titre, qu'un sentiment intérieur à l'impression duquel ils doivent se rendre, les attache à leur doctrine. Ils pourraient dire avec autant de droit que Bélisaire, que ce sentiment qu'ils prétendent éprouver, est *un sentiment irrésistible, qui a tout l'ascendant de l'évidence :* que c'est *une voix qui leur parle au fond du cœur, une révélation secrète, que la lumière de la foi, ou la révélation qui se fait entendre du haut du ciel, ne peut jamais désavouer:* que c'est le sentiment de leur conscience, *sans laquelle ils ne connaîtraient plus le vrai, le juste ni l'honnête, etc.* Par conséquent, cette partie des propositions ou du discours de Bélisaire *favorise ouvertement l'erreur pernicieuse des rationalistes et des enthousiastes,* dont il adopte dans toute leur étendue le principe insensé et ennemi de toute règle; principe qui tend à tout bouleverser dans la religion et dans l'État.

Par une suite nécessaire ces mêmes propositions *tendent à la ruine de la foi et de la révélation chrétienne.* Car si la méthode que suit ici Bélisaire était aussi solide qu'elle est fausse et trompeuse, il n'est aucun dogme du christianisme

qu'un rationaliste ou un enthousiaste ne pût, en l'employant, ébranler et même renverser, selon son gré, ou plutôt selon le caprice d'une raison superbe et dépravée, ou selon l'aveugle instinct d'une prétendue *révélation secrète.*

Au reste, tous ces vains raisonnements de Bélisaire se réfutent par l'autorité de la foi chrétienne, de même que les principes du *rationaliste et de l'enthousiaste.* La révélation chrétienne, ou la lumière de la foi, est une lumière générale et publique, qui est proposée à tous, et si puissamment établie par les motifs de crédibilité, que personne ne peut s'empêcher de la reconnaître, à moins qu'il ne pousse l'aveuglement jusqu'à nier ou défigurer la providence, ou qu'il ne tombe dans l'absurdité d'un pyrrhonisme universel à l'égard des faits historiques. Or quel homme sage ne conviendra point que chacun doit préférer une lumière générale, et prouvée d'une manière si invincible, à son propre sens particulier, quand même ce sentiment lui paraîtrait *un sentiment naturel et irrésistible*, un sentiment qui aurait tout *l'ascendant de l'évidence, une révélation secrète?* Il est vrai qu'un sentiment qui a réellement ces caractères, est inséparable de la vérité, et nécessairement lié avec elle; mais aussi on doit avouer que ces mêmes caractères manquent au sentiment particulier toutes les fois qu'il se trouve en contradiction avec la foi chrétienne, qui est une lumière générale et invinciblement prouvée. Il arrive

souvent qu'on se trompe en attribuant l'évidence à son sens particulier : souvent l'erreur nous fait illusion : séduits par la force de l'imagination, nous donnons souvent dans des écarts : une vraisemblance légère se prend quelquefois pour l'évidence, et il n'est point rare qu'on prétende sentir en ce genre, ce qu'en effet on ne sent pas. Et si les philosophes mêmes, comme l'expérience le prouve tous les jours, sont sujets à de telles méprises, lorsqu'ils veulent porter leur jugement sur des questions difficiles et embarrassées, concernant néanmoins les choses naturelles; combien, à plus forte raison, cela doit-il arriver à celui qui, ne prenant que sa seule raison pour guide, présume de ses forces jusqu'à vouloir décider de ce qui a rapport aux profondeurs de la nature de Dieu, à la hauteur de ses mystères, et aux voies de sa providence dans l'ordre surnaturel? *Quel homme assez audacieux, peut dire avoir sondé les décrets éternels*, s'écrie Bélisaire lui-même dans la première des propositions dont il s'agit? Quel est donc l'homme raisonnable, qui puisse se persuader qu'il a un *sentiment naturel et irrésistible*, un sentiment *qui a tout l'ascendant de l'évidence*, un sentiment qui doive se prendre pour *une révélation secrète*, sur le salut de Trajan, de Marc-Aurèle et des autres héros païens qui pratiquèrent constamment les folles superstitions du culte idolâtre, et qui par conséquent étaient condamnés par la loi naturelle

même? Quel homme examinant à la lumière d'une saine philosophie, le sentiment ou plutôt le penchant qu'il aurait à bien augurer du salut de ces héros idolâtres, à cause de leur naturel porté à la bienfaisance, croira devoir s'y arrêter, ira jusqu'à prononcer qu'ils *composent la cour* céleste, sans égard pour la lumière de la révélation que Dieu a daigné accorder aux hommes, et même au mépris de cette lumière, quelque bien prouvée qu'elle soit, et quoique Dieu, qui en est l'auteur, connaisse seul parfaitement sa nature, *ses jugements incompréhensibles*, et *ses voies qui nous sont impénétrables?*

Cette proposition est *fausse, téméraire, contraire à la révélation chrétienne, injurieuse à la foi; elle renverse la nécessité de la révélation chrétienne.*

Le second objet, qui dans ces propositions se présente à la censure, est compris dans la première, et s'y trouve exprimé en ce peu de mots : « La « révélation n'est que *le supplément* de la con- « science. » Cela veut dire que la révélation ne corrige point, ne guide point le jugement de la conscience ou de la raison; mais y ajoute seulement la connaissance de vérités que la raison ou la conscience ne peuvent atteindre. Cela veut dire encore, si l'on considère ces paroles, non-seulement en elles-mêmes, mais aussi par rapport à ce qui les précède et les suit dans le discours de Bélisaire d'où elles sont tirées, et sur-tout si on les compare à la proposition IX, qui sera censurée dans l'article III, que tout ce qui tient à la morale et aux devoirs que l'homme doit remplir pour parvenir au salut, est tellement connu

par la conscience sans le secours de la révélation, que cette voie intérieure de la conscience soit à l'égard de ces objets, un guide indépendant, nullement subordonné à la lumière de la révélation divine.

Tout chrétien, pour peu qu'il soit instruit de la doctrine dont il fait profession, conçoit aisément combien cette assertion est *fausse, téméraire, opposée à la révélation chrétienne*, qu'elle défigure *en grande partie;* combien elle est *injurieuse à la foi,* qui est aussi *le guide* et *la règle* des mœurs; combien enfin elle *est contraire à la nécessité de la révélation chrétienne.*

Le troisième objet dont nous devons nous occuper dans la censure de ces deux propositions, est contenu dans la seconde où Bélisaire parle ainsi : « C'est elle *(ma révélation secrète,* ou *la voix du sentiment naturel et irrésistible, qui me parle au fond du cœur)*, « c'est elle qui m'an-« nonce un Dieu, elle qui m'en prescrit le culte, « elle qui me dicte sa loi. » Il y a ici deux manières de parler trop générales, savoir que c'est le sentiment naturel et irrésistible, ou la raison qui a l'ascendant de l'évidence, *qui nous prescrit le culte* que nous devons rendre à Dieu, et *qui nous dicte sa loi.* Ces deux expressions, par leur trop grande généralité, qui est *indéfinie,* et que rien ne restreint, méritent d'être condamnées comme *fausses*, et se rapportent à *l'erreur* qu'on nomme le *naturalisme.*

En effet, quoique la raison, la conscience ou le sentiment naturel, nous prescrivent de rendre à Dieu un culte, et nous dictent une loi dont Dieu est l'auteur, c'est-à-dire la loi naturelle; cependant on ne peut pas dire universellement que *ce soit* la raison ou le sentiment naturel, *qui prescrive le culte* qu'on doit rendre à Dieu. Le culte purement naturel, qu'on peut connaître par la raison, par le sentiment naturel, ne suffit pas. On doit rendre à Dieu un culte surnaturel qui, outre les dogmes et les préceptes de la religion naturelle qu'il renferme d'une manière plus parfaite, comprend aussi bien d'autres dogmes et d'autres préceptes que les lumières seules de la foi appuyée sur la révélation divine, nous font connaître. Tels sont ceux qui concernent la vérité des mystères, le sacrifice et les sacrements de la loi nouvelle, la justification du pécheur, et beaucoup d'autres du même genre.

On ne peut pas dire aussi d'une manière indéfinie et sans restriction, que *ce soit* la raison ou le sentiment naturel *qui nous dicte la loi de Dieu.* Outre la loi naturelle, qui seule est dictée par ce sentiment ou la raison, il y a une autre loi de Dieu qu'il faut aussi observer. Car, quoique tout ce qui est de la loi naturelle soit compris dans la loi de Dieu que la révélation nous fait connaître; cette loi de Dieu dont la révélation nous instruit, prescrit encore bien des devoirs que la loi naturelle ne dicte pas; comme

ceux qui sont une suite de la vérité des mystères, ceux qui regardent l'usage des sacrements, en un mot tout ce qui se rapporte au culte qu'on doit à Dieu en tant que par la révélation il s'est manifesté aux hommes sous des rapports qui surpassent toutes les forces de l'intelligence humaine.

Il reste une autre observation à faire sur ces paroles de Bélisaire : « C'est elle (la voix de la « conscience) qui m'annonce un Dieu, elle qui « m'en prescrit le culte, elle qui me dicte sa loi. » Bélisaire y contredit ouvertement ce qu'il avait avancé plus haut avec tant de confiance sur le salut de Marc-Aurèle et d'autres héros idolâtres. Car est-on d'accord avec soi-même, lorsque d'une part on soutient que ces héros ont mérité d'être couronnés dans le ciel, quoiqu'on ne puisse ignorer qu'ils ont adoré les idoles et pratiqué les rits superstitieux d'un culte si détestable ; et que de l'autre on établit pour principe, que la voix de la conscience *annonce un Dieu, en prescrit le culte, et dicte sa loi?* D'où il suit que ces héros qui idolâtrèrent toute leur vie, n'écoutèrent jamais la voix de la conscience, et la rejetèrent toujours.

ARTICLE III.

DE LA TOLÉRANCE UNIVERSELLE PAR RAPPORT A LA RELIGION ET AU SALUT.

VII.

Page 162. Que vous fait-elle donc voir si clairement, reprit Justinien, cette lueur faible et trompeuse (*votre conscience, que vous appelez une voix qui parle à votre cœur, une révélation secrète?*) Qu'une religion qui m'annonce un Dieu propice et bienfaisant est la vraie, dit Bélisaire, et que tout ce qui répugne à l'idée et au sentiment que j'en ai conçu, n'est pas de cette religion.

CENSURE.

Cette proposition, dans une de ses parties, *est captieuse, et ne s'accorde pas avec ce que l'auteur même dit ailleurs; elle tend à établir une religion toute différente de la*

Cette proposition ou réponse de Bélisaire, a deux parties. A raison de la première, savoir, qu'une religion qui annonce « un Dieu propice « et bienfaisant, est la vraie. »

1nt, Cette proposition est *captieuse, et ne s'accorde pas avec ce que l'auteur même dit ailleurs.*

Sous un voile de piété, et sous le prétexte d'annoncer aux hommes *un Dieu propice et bienfaisant*, on y présente un sens faux et très-mauvais. La vraie religion annonce à la vérité un Dieu

propice et bienfaisant : mais elle annonce aussi, comme une vérité qu'il faut également reconnaître, que ce même Dieu est saint et juste, qu'il hait et punit le crime. Il peut y avoir, et il y a même de fausses religions, qui annoncent de telle manière un Dieu propice et bienfaisant, qu'elles affaiblissent l'idée qu'on doit avoir de sa souveraine justice. Bélisaire avance donc un principe faux et dangereux, lorsqu'il dit sans restriction, qu'*une religion* qui annonce *un Dieu propice et bienfaisant* est *la vraie.*

religion chrétienne, et même de la religion naturelle.

Si une religion, qui annonce un Dieu propice et bienfaisant, était dès-lors *la vraie* religion, ou ce qui revient au même, si le caractère propre qui distingue la vraie religion de toutes celles qui sont fausses, consistait à annoncer un Dieu propice et bienfaisant; il s'ensuivrait qu'il serait d'autant plus certain qu'une religion est la vraie, qu'elle annoncerait un Dieu plus indifférent à l'égard des crimes, et qui en punirait moins, quoiqu'on y eût persévéré jusqu'à la mort. Ce serait même une conséquence nécessaire, que la religion qu'il faudrait, par préférence à toute autre, admettre pour la véritable, serait celle qui annoncerait un Dieu si excessivement indulgent, qu'il pardonnerait à tous les méchants sans exception, quelque scélérats qu'ils fussent, et quelque éloignés qu'on les pût supposer de tout acte de repentir. Conséquence néanmoins que Bélisaire lui-même n'admet pas, puisque ailleurs il reconnaît

Page 158. que *Dieu est terrible aux méchants*, que *l'ame d'un scélérat est incompatible avec l'essence di-*
Page 160. *vine*, et qu'il répond sans balancer, que *les méchants ne seront point là*, c'est-à-dire devant *le trône du Dieu juste et bon.* Il ne s'explique pas davantage sur la peine que *les méchants* souffriront. Il ne dit point s'ils la subiront après cette vie, ni si elle sera éternelle; et il aurait pu sans doute s'exprimer de cette manière, quand même il aurait pensé que leur ame doit être anéantie à leur mort.

Au reste nous avons déja indiqué, et nous marquerons encore davantage dans la suite, qui sont ceux que Bélisaire appelle *les méchants.* Il nous suffit à-présent qu'il reconnaisse que Dieu est terrible à leur égard, et ne les admet point dans le ciel. Il regarde donc comme fausse, une religion suivant laquelle Dieu leur pardonnerait tous leurs crimes. Cette religion néanmoins, que Bélisaire même rejetterait à cause de sa trop grande indulgence, annoncerait un Dieu propice et bienfaisant. C'est donc, selon Bélisaire même, un principe faux et très-mauvais, de dire généralement. comme il fait, « qu'une religion qui annonce un « Dieu propice et bienfaisant, est la *vraie.* »

2nt, Cette même proposition, par rapport à cette partie, a encore un sens *pernicieux. Elle tend à faire recevoir comme vraie, et même comme la seule vraie, une religion toute différente de la religion divine* que nous enseignent

les écritures de l'ancien et du nouveau testament; de la religion, que Jésus-Christ et les apôtres ont prêchée; dont la tradition universelle atteste la vérité, et qui nous a été transmise d'âge en âge, sans aucune interruption; de la religion, qui a été celle de tous les saints, pour laquelle les martyrs ont versé leur sang; de la religion, que tant de miracles, que tant de prophéties justifiées par l'événement, nous prouvent venir de Dieu seul, qui est reconnue pour la seule véritable, non-seulement par l'église catholique, mais aussi, quant à la certitude de sa révélation, et à plusieurs articles de la plus grande conséquence, spécialement de celui des peines du pécheur après cette vie, par toutes les sociétés qui se disent chrétiennes, quoique divisées entre elles sur plusieurs points importants; enfin différente de la religion même naturelle, c'est-à-dire de celle dont une raison éclairée, et la loi naturelle ne permettent pas de s'écarter. Car on pourrait se former une religion, qui, quoiqu'elle fût opposée à bien des égards à la raison et à la loi naturelle, quoiqu'elle rejetât des vérités dont tous les chrétiens sont d'accord, et, à plus forte raison, quoiqu'elle fût contraire à la foi catholique, à la tradition et aux saintes écritures, annoncerait néanmoins un Dieu propice et bienfaisant, et qui dès-lors *serait la vraie*, si on s'en tient à la maxime de Bélisaire. Et il n'est pas nécessaire de chercher un exemple d'une telle religion ailleurs que chez

le même Bélisaire. Nous verrons dans la proposition suivante qu'il s'est fait réellement une religion de cette espèce, et nous avons même déja vu, que selon sa religion, Dieu accorde le souverain bonheur à des idolâtres mêmes, à cause qu'ils furent bienfaisants, quoiqu'à l'idolâtrie plusieurs d'eux aient ajouté le crime d'une persécution injuste, ou même d'autres excès détestables.

La même proposition, dans sa seconde partie, où Bélisaire dit : « Tout ce qui répugne à l'idée et « au sentiment que j'en ai conçu (de la vraie re- « ligion), n'est pas de cette religion. »

Dans la seconde partie, *elle contient le principe dangereux des enthousiastes et des rationalistes. Elle autorise chaque particulier à se faire une religion particulière. Elle est contraire à la religion chrétienne et à la foi catholique.*

Cette proposition 1nt, *contient le principe dangereux dont les rationalistes et les enthousiastes abusent pour soutenir leurs erreurs, et qui en est la principale source.*

On sait que les *rationalistes* ont pour méthode d'examiner d'abord par la raison seule, les préceptes et les dogmes qui sont annoncés comme appartenant à la religion chrétienne, et de les comparer avant tout, *à leur idée, et au sentiment qu'ils ont conçu.* Si par cet examen, ou cette comparaison, ils se persuadent que ces dogmes et ces préceptes ne s'accordent pas avec leur raison ou *l'idée et le sentiment qu'ils ont conçu ;* ils les rejettent, quelque exprès que puisse être, sur ces objets, l'enseignement précis de l'écriture et de la tradition la plus constante. Ils ne font pas pour cela profession de renoncer à la divinité de la révé-

lation ni à l'autorité des écritures; mais ils font tous leurs efforts pour éluder la force du texte sacré, et pour détourner les paroles les plus claires qui expriment ces dogmes et ces préceptes, à des sens étrangers et métaphoriques qui soient conformes à l'idée et au *sentiment* qu'ils en ont. Ces paroles de Bélisaire : « Tout ce qui répugne à l'i-« dée et au sentiment que j'en ai conçu (*de la* « *vraie religion*), n'est pas de cette religion; » *comprennent* donc en substance *le principe fondamental de la méthode pernicieuse des rationalistes.*

Ces mêmes paroles ont un semblable rapport aux maximes des *enthousiastes*, qui soutiennent que les inspirations ou révélations secrètes qu'ils prétendent recevoir de Dieu, sont la règle des jugements qu'ils doivent porter sur les dogmes de la foi, sur les préceptes des mœurs, et sur l'interprétation et le sens des saintes écritures. Ils attribuent aux prétendues révélations secrètes, qui sont, disent-ils, la voix de Dieu qui se fait entendre au fond de leur cœur, la même force, les mêmes effets que les rationalistes donnent à leur raison. Mais ils ont beau se glorifier de ces révélations particulières; quoi qu'ils en disent, elles sont nulles, et se réduisent dans le fond à l'idée et au sentiment que chacun d'eux a la témérité de concevoir sur des objets si intéressants; de sorte que, même pour le nom, elles ne diffèrent en rien, de l'idée et du sentiment que Bélisaire

a conçu de la religion dont il parle; puisqu'il donne aussi le titre de *révélation secrète* à l'idée et au sentiment qu'il en a conçu. Une funeste expérience fait assez connaître quel est le danger de ces méthodes des *rationalistes* et des *enthousiastes*, et dans quel abyme les a précipités le principe qui est ici adopté par Bélisaire.

2nt, Cette seconde partie de la même proposition, tend manifestement à *cet excès insensé et dangereux, de donner à chacun le droit de retrancher de la religion tout ce qui lui paraît répugner à l'idée et au sentiment qu'il en a conçu;* ce qui, par une suite nécessaire *et très-funeste, autoriserait chaque particulier à se faire follement, selon l'idée et le sentiment qu'il en aurait conçu, une religion qui lui serait particulière.*

Personne, sans doute, n'a ce droit de retrancher de la religion ce qui ne s'accorde pas avec ses idées et le sentiment qu'il en a conçu. Mais puisque Bélisaire se l'attribue, il ne peut le contester aux autres. Quel privilége pourrait avoir son idée et son propre sentiment? Quelle raison solide pourrait-il alléguer contre ceux qui, retranchant plus ou moins des articles de la religion, lui diraient que ce qu'ils en retranchent répugne à l'idée et au sentiment qu'ils en ont conçu?

Mais autant il y aurait de divers retranchements, autant il en naîtrait de religions différentes. Or qu'y a-t-il de plus absurde, de plus contraire à la religion, de plus nuisible même à

la société, que d'attribuer à chaque particulier, à l'ignorant et au savant, à l'homme d'esprit et au simple, le droit de se faire une religion qui lui soit propre, et de s'y fixer selon le sentiment de sa conscience, ou celui d'une prétendue révélation secrète, que chacun, comme il lui plairait, pourrait alléguer pour prétexte et pour excuse, prétendant que personne ne pourrait le convaincre de n'avoir pas la conscience ou la révélation secrète, qui ferait la règle de sa conduite?

3nt, Cette même partie de la proposition dont il s'agit, *introduit une licence sans frein dans le culte et dans la morale.* Que ne se permettrait-on pas en fait de culte et de mœurs, si chacun avait le droit de retrancher de la religion et de la morale, qui en est une partie si importante, tout ce qu'il s'imaginerait répugner à l'idée et au sentiment qu'il en aurait conçu? On sait combien les penchants et les affections de la volonté influent sur la manière dont nous jugeons des objets. Souvent l'esprit est la dupe du cœur. Les passions cherchent à se justifier, et que ne persuaderaient-elles pas, si chacun, sans être assujetti à une règle fixe et commune aux hommes, était abandonné à son idée et à son sentiment particulier? Ne serait-il pas à craindre qu'elles n'entraînassent à penser que tout ce qui les gêne et les condamne, en un mot, *ce qui* leur *répugne*, *n'est pas* de la religion, ni de la morale que la religion comprend? Des impressions mêmes très-

louables et très-utiles d'ailleurs, ont leurs excès dangereux. On doit prendre garde à l'émotion qui vient même d'une telle source, de crainte qu'elle ne conduise au-delà des bornes que la vérité prescrit, et c'est sans doute quelque principe de cette nature qui a porté Bélisaire à regarder comme des erreurs excusables devant Dieu, l'idolâtrie, et les crimes des héros païens qu'il place dans le ciel. Mais si l'idolâtrie elle-même et toutes les superstitions monstrueuses de ce culte, si les autres vices honteux dont on a parlé, si les injustes persécutions exercées par des peines capitales contre les chrétiens, n'ont pas empêché que ces héros ne fussent justes, saints et dignes du ciel, parce qu'ils ont été doués d'une bienfaisance imparfaite; que restera-t-il d'entier et de pur dans la religion même naturelle, et dans la doctrine des mœurs?

4nt, Cette proposition, sous le même rapport, *est contraire à la religion chrétienne et à la foi catholique;* ce qui est trop manifeste pour qu'on s'arrête à le prouver.

VIII.

Pages 162, 163. Vous l'avouerai-je (*continue Bélisaire*) ce qui m'y attache (*à cette religion que je crois la vraie*), c'est qu'elle me rend meilleur et plus humain. S'il fallait qu'elle me rendît farouche, dur, impitoyable, je l'abandonnerais, et je dirais à Dieu : Dans l'alternative fatale d'être incrédule ou mé-

chant, je fais le choix qui t'offense le moins. Heureusement elle est selon mon cœur. Aimer Dieu, aimer ses semblables : quoi de plus simple et de plus naturel! Vouloir du bien à qui nous fait du mal : quoi de plus grand et de plus sublime! Ne voir dans les afflictions que les épreuves de la vertu : quoi de plus consolant pour l'homme ! Après cela qu'on me propose des mystères inconcevables; je m'y soumets, et je plains ceux dont la raison est moins éclairée ou moins docile que la mienne. Mais j'espère pour eux en la bonté d'un père dont tous les hommes sont les enfants, et en la clémence d'un juge qui peut faire grâce à l'erreur. Par-là, reprit Justinien, vous allez sauver bien du monde! Est-il besoin, dit Bélisaire, qu'il y ait tant de réprouvés ?..... Moi, dit Bélisaire, je suis certain qu'il ne punit qu'autant qu'il ne peut pardonner, que le mal ne vient point de lui, et qu'il a fait au monde tout le bien qu'il a pu. Telle est ma religion.

(*Au bas de la page* 163, *dans une note relative à ces paroles*) : Tout le bien qu'il a pu; *il est dit :*

On attribue ici à Bélisaire l'opinion des stoïciens, adoptée par Leibnitz et par tous les optimistes.

CENSURE.

1nt, Cette proposition à l'égard de cette exclamation de Bélisaire : « Heureusement elle (*la religion que je crois la vraie*) est selon mon

Cette proposition, dans une de ses parties,

est captieuse, et l'auteur s'y contredit.

« cœur. Aimer Dieu, aimer ses semblables : quoi « de plus simple et de plus naturel ! Vouloir du « bien à qui nous fait du mal : quoi de plus grand « et de plus sublime! Ne voir dans les afflictions « que les épreuves de la vertu : quoi de plus con- « solant pour l'homme ! »

Cette proposition est à cet égard, *captieuse*, et l'auteur y *tombe en contradiction avec lui-même.*

Au premier coup-d'œil, cette exclamation ne semble présenter qu'un grand éloge de la morale de l'évangile; mais en y faisant plus d'attention, on y découvre quelque chose de contraire à la vérité et à la doctrine du christianisme. Il est effectivement faux et contraire à l'écriture, *qu'on ne voie dans les afflictions que les épreuves de la vertu.* La vertu, il est vrai, s'éprouve souvent, et même s'épure par les afflictions. Mais très-souvent aussi elles sont une punition du péché, comme on le voit par l'exemple de David et par beaucoup d'autres rapportés dans les livres saints.

Mais ce qui mérite encore ici d'être remarqué avec soin, c'est qu'il suit évidemment de cette exclamation de Bélisaire, que les héros païens qu'il met dans le ciel, n'ont pas suivi la religion, qu'il tient lui-même pour la vraie; car il y recommande principalement l'amour de Dieu, comme un point capital de cette religion : or, puisque ces héros furent constamment attachés à l'idolâtrie, on ne peut pas dire qu'ils aimèrent Dieu.

L'auteur est donc ici en contradiction avec lui-même.

2nt, A l'égard de ce qu'ajoute tout de suite Bélisaire dans la même proposition : « Après cela, « qu'on me propose des mystères inconcevables, « je m'y soumets, et je plains ceux dont la raison « est moins éclairée ou moins docile que la mienne. « Mais j'espère pour eux en la bonté d'un père « dont tous les hommes sont les enfants, et en la « clémence d'un juge qui peut faire grâce à l'er- « reur. » Cela signifie très-clairement que, quand Dieu jugera les hommes, non-seulement il *pourra faire grâce à l'erreur*, mais qu'il pardonnera effectivement *l'erreur* de ceux qui par indocilité, ou, comme parle Bélisaire, parce que leur *raison est moins docile*, ne se *soumettent pas aux mystères* de la foi. Car il est dit un peu plus bas, dans la même proposition, « que Dieu ne punit qu'au- « tant qu'il ne peut pardonner. »

Cette même proposition, à cet égard, *est contraire à l'écriture, à toute la tradition, à la foi de l'église catholique, à la croyance de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes; elle présente la tolérance la plus étendue dans l'ordre du salut, une tolérance qui détruirait la lumière de l'évangile; elle se contredit, et tend à faire rejeter la vérité de la révélation chrétienne.*

Dans la seconde de ses parties *elle est contraire à l'écriture, à toute la tradition, à la foi de l'église catholique, et à la croyance de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes; elle présente la*

1nt, *Elle est contraire aux saintes écritures*, dans l'évangile selon saint Marc, XVI, 15 et 16 : *Prêchez l'évangile à toute créature*, dit Jésus-Christ en

tolérance la plus étendue dans l'ordre du salut, une tolérance qui détruirait l'évangile; elle se contredit, et tend à faire rejeter la vérité de la révélation chrétienne.

parlant à ses apôtres. *Celui qui croira et aura été baptisé sera sauvé, et celui qui ne croira pas, sera condamné.* En saint Jean, III, 17, 18 : *Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est pas condamné; mais celui qui n'y croit pas, est déja condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du fils unique de Dieu.* Ces textes suffisent pour montrer que Bélisaire contredit ouvertement Jésus-Christ. Selon Bélisaire, Dieu pardonne les *erreurs* opposées aux mystères de la foi chrétienne, lors même qu'elles viennent d'indocilité, ou, pour employer ses propres termes, lors même que c'est une *raison moins docile* qui empêche de *se soumettre* à ces mystères. Jésus-Christ dit au contraire : *Celui qui ne croit pas à l'évangile, sera condamné. Celui qui ne croit pas au nom du fils unique de Dieu, est déja condamné.*

On pourrait appliquer encore ici tous les passages de l'écriture que nous avons déja cités dans la censure de la première et de la seconde proposition, pour établir la nécessité de la foi chrétienne. Et à ces passages, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres.

2nt, *Elle est contraire à toute la tradition.* Nous avons déja fait voir sur les deux premières propositions, quelle est, selon toute la tradition, la nécessité de la foi chrétienne pour être justifié et sauvé. Or cette nécessité est anéantie, si Dieu

fait grâce à l'erreur de ceux, dont la *raison moins docile* refuse de se *soumettre aux mystères* de la foi chrétienne.

Bien loin qu'aucun des saints pères ait jamais enseigné que Dieu, quand il jugera les hommes, *fera grâce à l'erreur*, qui serait née de l'indocilité ou *d'une raison moins docile*, au sujet des mystères de la foi, et où l'on aurait persévéré jusqu'à la mort; tous, au contraire ont, d'un concert unanime, toujours regardé comme exclus du sein de l'église, hors de laquelle il n'y a point de salut, tous les hérétiques, quelle que soit leur erreur, dès qu'ils savent ou doivent savoir qu'elle est condamnée par l'église. De-là vient que dans tous les monuments de la tradition, le nom de *l'église*, et celui de *l'église catholique*, que tous les fidèles font profession de croire en récitant le symbole, et qui est l'héritière des promesses de Jésus-Christ, sont toujours pris pour désigner une seule et unique société, dont les membres sont unis par la profession d'une même foi et par l'usage des mêmes sacrements; de sorte que tout hérétique, c'est-à-dire tout homme, qui, par indocilité, ou *une raison moins docile*, rejette la foi de l'église, même dans un seul point quel qu'il soit, est hors de son sein, et par-là même hors de la voie du salut.

3nt, *Elle est contraire à la foi de l'église catholique.* L'église a toujours enseigné comme un dogme inébranlable de la foi, et l'a enseigné,

non-seulement par la profession qu'elle en a fait dans tous les temps, mais aussi par une pratique constante et perpétuelle, qu'aucun de ceux qui par *indocilité* refusent de se soumettre à son enseignement et à ses définitions sur la foi, ne peut être sauvé, s'il ne revient de ses égarements par une sincère pénitence.

C'est même cet esprit de désobéissance et d'*indocilité* à l'enseignement de l'église et à ses décisions sur la foi, qui est le principal caractère de l'hérésie, que l'église catholique, soit dispersée, soit assemblée, a toujours reconnu hautement et déclaré être un crime énorme, incompatible avec la grâce sanctifiante et avec le salut éternel.

4nt, *Elle est contraire à la doctrine de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes.*

Il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute, par rapport à la communion des Grecs schismatiques, et des différentes sectes parmi les Orientaux. Sur l'article de l'unité de l'église, hors de laquelle il n'y a point de salut, ces communions pensent encore aujourd'hui comme l'église catholique, de qui elles ont reçu ce dogme, avec beaucoup d'autres vérités qu'elles retinrent aussi, lorsqu'elles se séparèrent mal-à-propos de l'église. Elles ne se trompent donc sur cet objet, que dans la fausse persuasion où elles sont, que leur société est la vraie église de Jésus-Christ.

Pour les protestants, quoique le tolérantisme soit né de leur principe sur l'interprétation des

saintes écritures, que chacun doit, disent-ils, expliquer et entendre suivant son esprit particulier; il est cependant très-certain que dans les principales communions protestantes, la luthérienne, et la calviniste, on est d'accord de mettre au nombre des articles fondamentaux, dont la foi est entièrement nécessaire au salut, plusieurs de ces mystères que Bélisaire appelle *inconcevables*, et qui sont en effet au-dessus de la portée de l'esprit humain. Par conséquent on n'y regarde point, comme excusables devant Dieu, les erreurs contre ces mystères, sur-tout si elles viennent d'*une raison moins docile*. Et c'est ce qui leur fait décider qu'on ne doit pas tolérer le socinianisme.

Les arminiens, ou remontrants, qui admettent la vérité des mystères de la trinité, de l'incarnation, etc., et qui, en même temps, en rejettent la nécessité, prétendant que, pour être sauvé, il n'est pas nécessaire de les croire, ne jugent pourtant pas que les erreurs contre ces mystères soient excusables devant Dieu, si elles viennent d'une *raison indocile*. Ils disent au contraire que Dieu ne manquera pas à punir de telles erreurs, qui naîtraient d'un orgueil si criminel, à moins qu'on ne s'en repente avant la mort. Ils se bornent à espérer que Dieu fera grâce à l'erreur où l'on sera tombé par la faiblesse de l'esprit humain, par la difficulté d'entendre les écritures, et d'en pénétrer le vrai sens, ou tout au plus, par quel-

que négligence ou quelque défaut d'application dans la recherche de la vérité.

Les sociniens eux-mêmes, qui veulent que tous les mystères de la foi chrétienne, qui sont au-dessus de la raison, soient contre la raison, et qui soutiennent que dès-lors ces mystères ne peuvent être vrais ni révélés de Dieu, ne vont pas cependant à cet excès de décider que Dieu pardonnera, en matière de religion, les erreurs dont l'*indocilité* est la source. Ils croient que Dieu enjoint à chacun de croire à l'évangile qui lui est annoncé, et de chercher de bonne foi la vérité par le moyen de la révélation chrétienne, c'est-à-dire en s'appliquant à l'intelligence du sens des saintes écritures.

Les particuliers mêmes, qui ont publié des écrits pour soutenir le tolérantisme le plus étendu: Loke, par exemple, qui réduit les articles de foi fondamentaux ou nécessaires au salut, à l'unité de Dieu et à la mission divine de Jésus-Christ : d'autres encore, qui prétendent que le livre des écritures est la seule profession de foi nécessaire à tout chrétien, et, qui en conséquence, estiment qu'on ne doit retrancher de la communion chrétienne aucun de ceux qui admettent les écritures, et y souscrivent; ne se sont jamais avancés jusqu'au point de compter parmi les erreurs, que le juste juge pardonnera, celles qui viennent d'*indocilité*. Ils reconnaissent au contraire, que chacun est obligé à rechercher de bonne foi et avec sincérité.

ce qu'enseigne Jésus-Christ, et à croire, à pratiquer tout ce qu'il peut en connaître.

Mais, quoique les Grecs se soient séparés de l'église catholique par des raisons très-légères, et que les principes de foi et de charité dont l'ancienne église grecque faisait profession comme nous, réclament contre cette séparation, en sorte que pour convaincre les Grecs de schisme, il suffise de considérer les causes d'une division si funeste : quoique ce soit un fait indubitable que les autres sectes de l'Orient sont dans un état encore plus déplorable que la communion des Grecs : quoique par les innovations des protestants, par leurs variations dans la foi, par le défaut de mission divine, soit ordinaire, soit extraordinaire, dans leurs ministres, par plusieurs autres preuves convaincantes, spécialement par la nouveauté et par les suites funestes de cette maxime, qui a donné naissance à tant d'erreurs, et qui est, comme on l'a dit, commune à tous les protestants, savoir, que l'interprétation de la parole de Dieu doit être abandonnée à l'esprit particulier de chacun, même des plus simples et des plus ignorants; il soit aisé de montrer qu'aucune de leurs communions n'est la véritable église : quoique la tolérance de toutes les religions qui se disent chrétiennes, où conduit naturellement le principe protestant dont nous venons de parler, ne puisse se fixer, et n'ait d'autres bornes qu'une extinction totale, un

anéantissement entier du christianisme, à quoi elle aboutit nécessairement, ne retenant que le nom de la religion ou de la révélation chrétienne, et en abandonnant tellement le fond même, c'est-à-dire le sens de cette révélation, à l'opinion ou à l'esprit particulier de chacun, qu'à peine resterait-il un article dont les chrétiens pussent convenir par une profession commune : quoique tel soit le triste état de toutes les sociétés, qui se sont séparées de l'église catholique ; on ne doit pas pour cela regarder comme légère, la note dont nous flétrissons cette partie de la proposition dont nous sommes maintenant occupés. Bien loin de-là, cette qualification en devient plus forte. Car combien doit être absurde et éloignée du christianisme une idée que rejettent unanimement tous ceux qui conservent encore quelques traits de la religion chrétienne?

5nt, *Elle présente la tolérance la plus étendue dans l'ordre du salut, une tolérance qui détruirait toute la révélation chrétienne.* Peut-on en effet imaginer une tolérance plus outrée dans l'ordre du salut, que celle où Dieu est représenté par Bélisaire, comme un juge si clément et si doux, qu'il pardonne les erreurs mêmes qui viennent d'*indocilité*, et qui ne furent jamais rétractées? Ainsi il ne faut pas être surpris que Bélisaire n'hésite point à placer dans le ciel, à cause de leur naturel bienfaisant, des héros livrés à toutes les superstitions de l'idolâtrie, ou même

encore à des vices monstrueux, des héros persécuteurs très-cruels et très-injustes. Comme ils étaient d'ailleurs portés naturellement à la bienfaisance, il a cru devoir *espérer pour eux en la clémence d'un juge qui peut faire grâce*, c'est-à-dire, comme on l'a vu, qui fait *grâce à l'erreur*, même à celle dont l'indocilité ou une *raison moins docile*, est la source : et il s'est imaginé que ces superstitions, que ces vices, que ces cruautés exercées contre les chrétiens, n'étaient, dans ces héros, que des erreurs ou des égarements du nombre de ceux que le juge clément pardonne. Si ces paradoxes de Bélisaire étaient aussi vrais qu'ils sont évidemment faux et contraires à la raison et à la loi naturelle, le christianisme serait renversé et anéanti, sa lumière aurait été inutile, et, comme parle l'apôtre, *Jésus-Christ serait mort en vain.* Galat. XI, 21.

6nt, *Dans cette même partie, Bélisaire dit des choses qui se contredisent.* D'un côté, il y fait cette protestation : « Qu'on me propose des mys-« tères inconcevables, je m'y soumets. » Or, quels sont ces mystères, sinon ceux que la révélation chrétienne propose à croire? Il fait donc profession de penser que cette révélation est vraie. Cependant d'un autre côté, parlant de ceux dont *la raison est moins éclairée et moins docile* que la sienne, il dit qu'il *espère pour eux en la bonté d'un père dont tous les hommes sont les enfants, et en la clémence d'un juge qui peut faire grâce*

à l'erreur. Si donc, suivant la révélation chrétienne, Dieu, juste juge, quelque grande que soit sa clémence, ne fera point grâce à l'erreur qui aura eu sa source dans l'indocilité, ou dans une *raison moins docile*, Bélisaire dit ici des choses qui se contredisent; la force de ses expressions signifieraient qu'il faut admettre et ne pas admettre tout-à-la-fois la révélation chrétienne. Or, il est indubitable que cette révélation enseigne manifestement que Dieu ne pardonnera pas l'erreur qui vient d'*indocilité.* Car pourrait-on nier que la révélation chrétienne soit très-expresse sur un point que nous avons fait voir si clairement exprimé dans l'écriture et dans toute la tradition, qui est un dogme formel de la foi de l'église catholique, dont l'autorité aurait dû suffire toute seule pour retenir Bélisaire, et que tous ceux qui se disent chrétiens, toutes les sociétés qui se glorifient du titre de communions chrétiennes, font constamment et manifestement profession de reconnaître?

7nt, *Elle tend à faire rejeter la vérité même de la révélation chrétienne.* Comme l'idée qu'a Bélisaire, que Dieu fera grâce à l'erreur même qui vient d'indocilité, est incompatible, ainsi qu'on vient de le dire, avec la vérité de la révélation chrétienne; où seraient conduits ceux qui adopteraient une telle idée, et s'obstineraient à la retenir? S'ils voulaient raisonner conséquemment, ils n'auraient d'autre ressource que de re-

jeter même la vérité de la révélation chrétienne. Mais, quelle ressource! Peut-on s'empêcher de reconnaître que c'est à la lumière de la prédication de l'évangile, que se sont dissipées les ténèbres de l'idolâtrie qui couvraient auparavant la face de la terre? Si Jésus-Christ n'a point été prédit aux hommes par des prophéties, que l'événement ait justifiées : s'il n'a pas opéré de vrais miracles, si ses apôtres n'en ont point fait; d'où est venue cette force étonnante de la parole qu'ils annonçaient, et qui a produit de si grands effets? La révélation chrétienne, dont les dogmes sur la nature de Dieu, et sur la profondeur de ses conseils, sont si sublimes et si élevés, dont la morale est si pure et si parfaite, et qui est attestée par tant de prodiges qui n'ont pu venir que de Dieu, peut-elle être une révélation fausse?

III^nt^, La même proposition, à l'égard de celle de ses parties, où, Justinien ayant dit à Bélisaire: « Par là » (par votre maxime, Que Dieu fera grâce à l'erreur même, dont l'indocilité est le principe), « vous allez sauver bien du monde! » Bélisaire réplique : « Est-il besoin qu'il y ait tant de ré- « prouvés ? »

La troisième partie de cette proposition *rappelle premièrement les mêmes qualifications* qu'on vient de donner à la maxime de Bélisaire sur les erreurs qui viennent d'indocilité. *Elle est avancée avec irrévérence* con-

Cette proposition, à cet égard, 1^nt^, rappelle la maxime qui vient d'etre condamnée au sujet des erreurs d'indocilité, et sous ce rapport, *les mêmes qualifications* lui peuvent être appliquées.

2^nt^, *Elle présente avec une irrévérence marquée, un sens différent de celui de ces paroles si con-*

tre Jésus-Christ. *Elle respire l'hérésie.*

nues et si expresses de Jésus-Christ, qui contiennent la foi de l'église sur le nombre des élus : *Il y a beaucoup d'appelés, mais il y a peu d'élus.* Ainsi, outre *cette irrévérence* envers Jésus-Christ, *elle respire l'hérésie.*

Matth. XX, 16; et XXII, 14.

Prov. XXV, 27.

Bélisaire ose *sonder la majesté de Dieu*, et ne craint point d'*être accablé de sa gloire*, lorsqu'il dit : « Est-il besoin qu'il y ait tant de réprouvés? » Qu'il y a d'indécence dans cette façon de parler d'un mystère dont les causes profondes sont fort au-dessus de l'intelligence humaine, et ne peuvent être connues parfaitement que de Dieu, qui gouverne tout avec une sagesse infinie! Qu'il y a de différence du nouveau Bélisaire à l'ancien, au vrai Bélisaire, qui, attaché à la foi catholique, au lieu de faire cette question : « Est-il besoin « qu'il y ait tant de réprouvés? » n'aurait pas manqué à dire en chrétien : « Ne nous livrons pas à « une curiosité téméraire et indiscrète : Dieu seul « connaît ses voies : croyons sans hésiter, ce qu'il « nous manifeste par sa révélation sur une vérité « aussi frappante, que le petit nombre des élus; « c'est un devoir qu'il est important pour nous « de remplir. » Comment le Bélisaire moderne ne fait-il aucun usage du beau principe qu'il avait lui-même reconnu plus haut en ces termes : *Quel mortel assez audacieux peut dire avoir sondé les décrets éternels?*

Page 161. Voy. la proposition V.

Le plus grand nombre, il est vrai, des enfants d'Adam, ne parvient point au salut. Mais il ne

faut pas pour cela s'imaginer que, parmi les hommes qui tirent tous d'Adam leur origine avec la tache du péché, le nombre de ceux qui se sauvent par la grâce de Jésus-Christ, soit en lui-même peu considérable. Ces saints sont innombrables suivant la révélation faite à saint Jean. *Je vis en suite*, dit-il, *une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toutes les nations et de toutes les tribus, de tous les peuples et de toutes les langues. Ils se tenaient debout devant le trône, et en présence de l'agneau, revêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main. Ils disaient, criant d'une voix forte: Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'agneau, pour nous avoir sauvés.* Apoc. VII, 9, 10.

La réprobation positive a pour cause, selon la foi catholique, les péchés mortels, dont on n'a pas fait, pendant la vie, une vraie et sincère pénitence. Ainsi, à cette question de Bélisaire : « *Est-il besoin* qu'il y ait tant de réprouvés? » On a droit de répondre par celle-ci : *Est-il besoin* qu'il y ait tant de crimes et de désordres? *Est-il besoin* qu'il y ait tant de pécheurs, qui meurent dans l'impénitence? Le mystère de la foi sur le grand nombre des réprouvés, ne consiste pas en ce qu'*il y en a tant*, dès qu'on sait que *tant* de pécheurs meurent dans l'état de péché. Mais, comment Dieu permet-il tant de crimes, et laisse-t-il mourir sans conversion et sans pénitence, tant de pécheurs qui, en conséquence,

doivent subir un jugement rigoureux? voilà en quoi consiste le vrai nœud de ce mystère.

Or, quelque incompréhensible qu'il soit, quoiqu'il n'y en ait peut-être point qui étonne plus la raison humaine, cependant il n'est pas particulier à la religion révélée. La raison même est obligée d'admettre ce qu'il a de principal. On ne connaît pas seulement par la révélation, mais encore par la raison, que rien n'arrive en ce monde que par la volonté ou la permission de Dieu. Si l'on juge de la conduite et des actions des hommes, en les comparant même à la seule loi naturelle, on verra qu'il est constaté par l'expérience que le très-grand nombre pèche contre cette loi, même en des points importants, et que les sentiments d'un repentir nécessaire sont nuls dans la plupart, ou insuffisants et trop superficiels. La raison nous fait encore sentir par des preuves très-convaincantes, ce que nous apprend la révélation chrétienne, que Dieu infiniment bon et miséricordieux, est aussi essentiellement saint, et qu'ainsi il hait souverainement le péché; qu'il est essentiellement juste, et qu'il punira dans l'autre vie le pécheur impénitent. Le mystère, dont nous parlons, est donc, dans ce qui en fait l'essence, un dogme de la religion naturelle, comme il est un dogme de foi. Il se réduit, comme on l'a dit, à ces termes : Comment Dieu peut-il permettre que tant d'hommes tombent dans des péchés considérables, et meurent dans l'impéni-

tence? Tout ce que Bélisaire pourra dire de raisonnable sur ce sujet, il sera très-aisé de l'appliquer à sa question : « Est-il besoin qu'il y ait « tant de réprouvés? » Mais le vrai philosophe, comme le chrétien, doit ici s'écrier avec l'apôtre : *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles! car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils?* Rom. XI, 33 et 34.

Nous ajouterons seulement une observation. C'est que, selon la foi catholique, à laquelle on n'opposera jamais de vraie démonstration, les peines que subiront éternellement les réprouvés, seront telles à l'égard de chacun d'eux, qu'aucun ne pourra à juste titre accuser Dieu d'injustice et de cruauté. Et même, comme l'écriture et la tradition nous représentent Dieu plus porté à la miséricorde, qu'à punir : les théologiens jugent par-là que les peines qu'il décerne pour chaque crime, sont moindres qu'elles ne pourraient l'être suivant la rigueur de la justice; qu'ainsi chaque pécheur est moins puni après cette vie qu'il ne le mérite effectivement; qu'en un mot, leur punition est au-dessous de leurs démérites. Saint Augustin, livre V contre Julien, chap. XI, n° 44, parlant de cette sentence de Jésus-Christ au sujet de l'apôtre qui le trahit : *Il vaudrait mieux pour cet homme, qu'il ne fût pas né;* déclare expressément que *ces paroles du Seigneur n'ont* Page 651, tome X, édit Bén. Matth. XXVI, 24; Marc. XVI, 21.

pas été prononcées de tous les pécheurs indistinctement, mais que cela est dit des plus impies et des plus scélérats.

Dans sa quatrième partie cette proposition *est équivoque* en elle-même, et considérée dans le rapport qu'elle a au but de Bélisaire, présente *un sens faux, scandaleux et erroné.*

IV^Dt^, La même proposition, à l'égard de ce qu'ajoute Bélisaire : « Je suis certain qu'il (Dieu) « ne punit, qu'autant qu'il ne peut pardonner, « que le mal ne vient point de lui, et qu'il a fait « au monde tout le bien qu'il a pu. »

Cette proposition, à cet égard, est *ambiguë* en elle-même, ou susceptible de deux sens, dont l'un est très-faux. Et si on la considère dans son rapport à ce que Bélisaire soutient, elle présente *un sens faux, scandaleux et erroné.*

Elle est ambiguë, en elle-même. Il est vrai que *Dieu ne punit qu'autant qu'il ne peut pardonner,* eu égard aux conseils profonds et impénétrables qu'il a formés de toute éternité par son infinie sagesse, et qu'il s'est prescrit lui-même par rapport à la création, à l'ordre et au gouvernement de l'univers. Mais il est *faux* qu'il ne punisse point, lorsqu'en faisant abstraction de ses conseils éternels, on pourrait concevoir qu'il peut pardonner.

Il est vrai aussi que *le mal* moral, ou le péché *ne vient point de Dieu.* Il n'en est point l'auteur, il ne le veut ni comme fin, ni comme moyen : seulement il le permet. Il a établi l'ordre de l'univers à cause des biens qu'il prévoyait devoir en être les suites, et non à cause du mal moral, ou des péchés qu'il savait aussi que les hommes y commettraient par leur faute.

Mais il est *faux* que le *mal* de punition, ou le châtiment du péché *ne vienne point de Dieu.* Dieu est saint, il est juste, il est le vengeur du crime. Il veut punir les péchés des hommes; la foi, la raison, le sens moral, nous l'assurent. Il punit le péché non-seulement dans l'autre vie, mais même souvent dès celle-ci. Les lois générales qu'il a établies, et qui font l'ordre constant de l'univers, ne portent pas seulement de toute part les caractères de son infinie bonté : elles portent aussi de différentes manières, ceux de sa justice également infinie; quoiqu'il faille être très-circonspect et très-réservé dans ses jugements sur les causes morales particulières des afflictions et des accidents fâcheux que chacun éprouve sur la terre.

Enfin il est vrai que *Dieu a fait au monde tout le bien qu'il a pu*, selon les conseils de sa sagesse, dont nous venons de parler : conseils, que nous devons adorer, reconnaissant qu'ils surpassent notre faible intelligence. Mais il est *faux* que Dieu ait *fait au monde tout le bien qu'il a pu*, soit à considérer sa puissance en elle-même, et selon sa force absolue, soit en faisant abstraction des décrets libres que sa sagesse a dictés.

Or, puisque les conseils de la sagesse divine sont trop au-dessus de nous, pour que la raison humaine puisse les pénétrer, et que nous devons nous attacher par la foi à ce que la révélation nous en découvre : il est évident que tout ce qui

est ici avancé par Bélisaire, étant pris dans le sens vrai dont ses paroles sont susceptibles, est tout-à-fait inutile à son dessein.

Mais si l'on prend ces mêmes paroles de Bélisaire dans le sens qui se rapporte à son but, alors la proposition présente, sous ce rapport, *un sens faux, scandaleux et erroné.* Car son but est de soutenir qu'il y aura bien du monde de sauvé, parce que Dieu est un *juge si bon*, si indulgent, qu'il fera grâce aux erreurs mêmes qui viennent d'une *raison moins docile.* Assertion qui, comme nous l'avons fait voir, mérite les qualifications les plus fortes; entre autres celle de *contraire directement à la foi.*

Dans sa cinquième partie, *elle autorise l'opinion très-fausse et très-mauvaise* des stoïciens, qu'elle confond mal-à-propos avec l'optimisme, et *elle tend à faire illusion.*

Vnt, La même proposition, à l'égard de cette note de l'auteur sur les dernières paroles de Bélisaire que l'on vient d'examiner : « Ici on attri-« bue à Bélisaire l'opinion des stoïciens, soutenue « par Léibnitz et par tous les optimistes. »

Cette proposition, à l'égard de cette note qui y est jointe, *autorise, mal-à-propos, l'opinion très-fausse et très-mauvaise des stoïciens,* que l'auteur a tort de confondre avec l'*opinion* de Léibnitz et des autres optimistes. Et, en y citant le même Léibnitz et les autres optimistes, *on a eu en vue de faire illusion au lecteur;* à moins cependant que l'auteur n'aime mieux que sa note, ou observation, ne soit prise pour une bévue, soit au sujet de l'optimisme des stoïciens, soit par rapport à celui de Léibnitz, ou au système que d'autres optimistes soutiennent.

Lorsqu'on demandait aux stoïciens, qui croyaient que le monde avait toute la perfection possible : D'où pouvaient donc venir tant de maux et de calamités, auxquels le sage même est sujet? « Dieu, » répondaient-ils, « *a fait au monde tout le bien* « *qu'il a pu;* mais il a trouvé de la résistance de « la part de la matière éternelle et incréée; elle « ne s'est point laissée former comme il l'eût « voulu. C'est cette résistance qui ne lui a point « permis de donner au monde une plus grande « perfection, et d'en exclure tous les maux : à-« peu-près comme le plus habile artisan ne peut « faire un cylindre plus parfait que ne le permet « la qualité du bois qu'il met en œuvre. » Il faut que l'auteur ait ignoré que tel fût l'optimisme des stoïciens, quoiqu'il n'y ait rien de plus connu et de plus constant dans toute leur philosophie; ou bien, c'est avec connaissance, qu'il attribue à son héros une *opinion* si contraire à la foi chrétienne, et aux lumières de la raison qui démontre que la matière n'existe point par elle-même, mais qu'elle est créée de Dieu.

L'optimisme de Léibnitz est fort différent de cette opinion des stoïciens. Cet auteur pense et démontre que la matière, ou les *monades* qui la composent selon lui, sont l'ouvrage du créateur. Voici en peu de mots le précis de son système :

Dieu, quoiqu'il n'ait besoin d'aucune créature, et qu'il se suffise parfaitement à lui-même, ne produit cependant rien hors de lui, sans être dé-

terminé par une raison suffisante. C'est là le grand principe de Léibnitz. Il en conclut que, puisque Dieu a créé le monde, il faut en premier lieu, qu'il ait jugé meilleur de communiquer sa bonté par la création, que de ne point créer : en second lieu, qu'entre tous les mondes possibles, il ait créé celui que sa souveraine intelligence lui représentait comme le meilleur absolument. Car, dit-il, il n'y aurait eu en Dieu aucune raison suffisante qui l'eût déterminé à choisir, pour le créer, un monde que ses idées éternelles lui aurait représenté comme moins parfait, par préférence à celui qu'elles lui auraient représenté comme meilleur et plus parfait : ou même de choisir entre deux mondes, l'un plutôt que l'autre pour le créer, si leur bonté dans l'ordre des possibles, avait été d'une égalité parfaite. De là il soutient que, dans le nombre infini des mondes possibles que Dieu connaît également par sa science et que par sa puissance il pourrait également créer tous, un seul était absolument le meilleur; et que c'est par des raisons supérieures de sa bonté et de sa sagesse, qu'il s'est déterminé, soit à créer, soit à créer par préférence à tout autre, le meilleur des mondes possibles. Tel est l'optimisme de Léibnitz, que ce philosophe croyait démontré par des raisons tirées de la cause, c'est-à-dire des attributs de Dieu, et qu'il pensait en même temps ne pouvoir être ni établi ni détruit par aucune raison prise de la

beauté de l'univers, ou des désordres qu'on y observe.

Quelque jugement au reste qu'on doive porter de ce systême, sur lequel nous ne pourrions nous expliquer sans sortir de notre sujet, il est manifeste qu'en l'admettant, on n'est pas pour cela obligé de dire qu'il y a moins de réprouvés qu'on ne l'apprend de l'évangile, ni de prétendre que Dieu doive faire grâce aux erreurs dont l'*indocilité* est la source. Bélisaire ne s'est donc pas renfermé dans les bornes de l'optimisme de Léibnitz, et l'auteur, dans sa note, a cité Léibnitz sans intérêt, à moins qu'il n'ait voulu *faire illusion* à ses lecteurs.

Pour les autres optimistes, les uns, comme Wolf, suivent le systême de Léibnitz : les autres s'attachent à celui de Mallebranche, qui n'est pas allé si loin, et qui, s'appuyant sur d'autres principes, imagina un optimisme différent. Suivant son systême, Dieu a pu également ne point créer comme créer, et s'étant déterminé à la création, il a seulement dû, pour des raisons prises de lui-même, parmi ceux des mondes possibles qui sont les plus parfaits de tous, et également parfaits entre eux, choisir le monde qu'il a voulu.

VI^nt^, La même proposition à l'égard de ces mots de Bélisaire, qui la terminent : « Telle est « ma religion; » où l'on voit qu'il approuve tout ce que nous y avons condamné jusqu'à-présent.

Dans sa sixième partie, cette proposition *rappelle les diverses qualifications données jusque*

Cette proposition à cet égard, *rappelle* les di-

ici à ses différentes parties.

verses qualifications, que nous avons données jusqu'ici à ses différentes parties.

Dans sa septième partie, *elle est captieuse*, et donne à entendre un sens à raison duquel elle respire *la calomnie et les outrages, soit envers les vrais chrétiens, les vrais fidèles, soit envers la religion de J. C. et envers la foi catholique, et le blasphème contre Dieu et contre son Christ.*

VII^nt^, Enfin la même proposition à l'égard de ce que Bélisaire y dit en la commençant : « Vous « l'avouerai-je? Ce qui m'y attache (à la reli- « gion que je crois la vraie), c'est qu'elle me « rend meilleur et plus humain. S'il fallait qu'elle « me rendît farouche, dur, impitoyable, je l'a- « bandonnerais, et je dirais à Dieu : Dans l'alter- « native fatale d'être incrédule ou méchant, je « fais le choix qui t'offense le moins. »

Cette proposition à cet égard est premièrement *captieuse.*

Elle semble ne respirer que la bonté et l'humanité, un grand éloignement de toute dureté, de la cruauté, de la méchanceté. Or comme c'est un des caractères essentiels de la religion chrétienne d'inspirer ces sentiments, il ne paraît d'abord dans ce discours de Bélisaire rien qui s'en écarte et y soit opposé, si ce n'est ce ton choquant et trop hardi qu'il a la témérité de prendre en parlant à Dieu, et dont tout vrai fidèle doit se sentir offensé. Mais si l'on fait attention que la religion que Bélisaire croit la vraie, est, comme nous l'avons vu, une religion qu'il s'est formée, et qui est toute opposée à la religion chrétienne, et à la foi catholique, alors on aperçoit clairement que c'est à la religion même de Jésus-Christ, que c'est à la foi catholique qu'il fait ici allusion; que c'est cette sainte religion qu'il ose

désigner sous le nom d'une religion qui rend les hommes durs, farouches, impitoyables, méchants, en un mot, qui est telle que dans l'alternative d'y être fidèlement attaché ou d'être *incrédule*, il faudrait préférer l'incrédulité, et qu'alors on *ferait le choix qui offenserait moins Dieu.*

Mais sur quoi se fonde Bélisaire, lorsqu'il accuse la religion du sauveur de rendre les hommes durs, farouches, impitoyables, méchants : elle, qui ordonne si expressément d'aimer son prochain comme soi-même; qui compare ce précepte à celui même d'aimer Dieu; qui défend la vengeance, prescrit le pardon des injures et l'amour des ennemis? Ce qui lui déplaît dans cette religion, c'est qu'on n'y sauve pas des héros d'un naturel bienfaisant, qui par leur idolâtrie et d'autres excès violèrent la loi naturelle; c'est qu'on y croit que Dieu ne fait pas grâce aux erreurs sur la religion, qui viennent d'indocilité; c'est qu'on y met un frein au déréglement des passions par la croyance de l'éternité des peines si manifestement enseignée dans l'écriture; c'est qu'on y exige pour le salut, d'autres vertus que la bienfaisance humaine. Voilà ce que Bélisaire appelle une religion qui rend les hommes durs, farouches, etc. Ses paroles sous une apparence de vérité, donnent donc clairement à entendre un sens très-pervers.

2ut, La proposition à l'égard de ce sens ainsi présenté, *respire* en second lieu *la calomnie et*

les outrages, soit envers les vrais chrétiens et les vrais fidèles, soit envers la religion de Jésus-Christ et la foi catholique, et le blasphéme contre Dieu et contre son Christ.

IX.

Page 164. Je reconnais, dit Bélisaire, qu'il y a des vérités qui intéressent les mœurs; mais observez que Dieu en a fait des vérités de sentiment, dont aucun homme sensé ne doute. Au lieu que les vérités mystérieuses et qui ont besoin d'être révélées, ne tiennent point à la morale. Examinez-les bien : Dieu les a détachées de la chaîne de nos devoirs, afin que sans la révélation il y eût par-tout d'honnêtes gens.

X.

Page 159. C'est avec eux (*les Titus, les Trajans, les Antonins*), et tous les gens de bien, de tous les pays et de tous les âges, que le pauvre aveugle Bélisaire se trouvera devant le trône du Dieu juste et bon.

CENSURE.

Ces propositions, en tant qu'il est dit dans la première, que, « Sans la révélation, il y a par-« tout d'honnêtes gens; » et dans la seconde, que « c'est avec les Titus, les Trajans, les Antonins, « et tous les gens de bien de tous les pays et de « tous les âges que le pauvre aveugle Bélisaire

« se trouvera devant le trône du Dieu juste et « bon. »

Ces propositions, qu'il était naturel de rapprocher l'une de l'autre, signifient expressément, étant prises toutes deux ensemble, que *sans la révélation*, et par conséquent sans la foi fondée sur la révélation divine, ceux que Bélisaire appelle *les gens de bien de tous les pays et de tous les âges*, les *honnêtes gens* qui ont *été* et sont répandus *par-tout*, se *trouvent* avec les Titus, les Trajans, et les Antonins, *devant le trône du Dieu juste et bon*, c'est-à-dire qu'ils jouissent dans le ciel du bonheur suprême : par où l'on voit que Bélisaire attache le salut à une probité toute humaine, toute naturelle, qu'on a *sans la révélation*, et qui est même compatible avec les superstitions de l'idolâtrie et d'autres excès révoltants. Ainsi, comme nous avons déja prouvé que personne n'a jamais été justifié ni sauvé, sans une foi surnaturelle en Dieu rémunérateur, fondée sur la révélation ou l'autorité de Dieu même, et sans la foi au moins implicite en Jésus-Christ : et comme il a été établi au même endroit que cette vérité est un dogme de foi, appuyé sur l'écriture et la tradition, et transmis jusqu'à nous par l'enseignement continuel et invariable de l'église catholique; il s'ensuit que ces deux propositions sont *manifestement contraires à l'écriture et à la tradition*, *et qu'elles respirent l'hérésie.*

Ces deux propositions sont ouvertement contraires à l'écriture et à la tradition ; elles respirent l'hérésie.

Sur les propositions I et II.

Elles détruisent la démonstration évidente de la nécessité d'une religion révélée.

Sous le même rapport, ces deux propositions, prises encore toutes deux ensemble, *détruisent la démonstration évidente de la nécessité d'une religion révélée.*

Ce qui démontre la nécessité d'une religion révélée, ce sont les profondes ténèbres, où le genre humain, si on en excepte le petit nombre de ceux que la révélation éclairait, a été plongé sur les plus importants devoirs de la loi naturelle, avant que l'évangile fût prêché dans l'univers. Ces ténèbres, que la lumière de la révélation chrétienne a écartées et dissipées, sont un fait indubitable que Bélisaire ne réussira pas à obscurcir. Il y donne pourtant atteinte dans ces deux propositions. Car, si *par-tout*, *dans tous les pays et dans tous les âges*, il a existé *des gens de bien*, d'honnêtes gens, qui, *sans la révélation*, sont parvenus au bonheur suprême; on a donc *par-tout*, et dans *tous les* temps connu, *sans la révélation*, tous les devoirs envers Dieu, et le prochain, et envers soi-même, qu'il est nécessaire de remplir, suivant la loi naturelle, afin d'obtenir après cette vie, la récompense destinée à la vertu. Conséquence qui, si elle n'était démentie évidemment par l'histoire, anéantirait la démonstration de la nécessité d'une religion révélée.

Ces mêmes propositions sont opposées à ce que l'auteur dit ailleurs.

Ces mêmes propositions *contredisent* la note mise au bas de la page 160, et l'addition à cette note, que nous avons rapportées plus haut dans les propositions III et IV, et dont nous avons

dit qu'elles n'étaient propres qu'à faire illusion. L'auteur, dans cette note et dans l'addition, disait que Dieu aurait *fait un miracle* en faveur des héros païens placés dans le ciel par Bélisaire, *plutôt que de les laisser mourir hors de la voie du salut*, c'est-à-dire sans la connaissance des vérités qu'il est absolument nécessaire, pour se sauver, de croire *d'une véritable foi* fondée sur la révélation divine; motif sans lequel ce ne serait pas une foi véritable. Il a été assez parlé de tous ces objets au premier article de cette censure. Dans les deux propositions que nous examinons, Bélisaire tient un langage différent. Loin de parler de *miracles* que Dieu ferait plutôt que de *laisser mourir ces héros hors de la voie du salut*, ou pour leur procurer la connaissance des vérités révélées, dont la foi est nécessaire au salut; loin de penser à la *véritable foi* fondée sur la *révélation* : il avance en termes exprès, que *par-tout, dans tous les pays, dans tous les âges*, il y a eu et il y a encore, *sans la révélation*, *d'honnêtes gens*, *des gens de bien*, *avec qui il doit se trouver devant le trône du Dieu juste et bon.*

La première de ces deux propositions, en tant qu'on y fait dire à Bélisaire sur « les vérités qui « intéressent les mœurs, » que « Dieu en a fait « des vérités de sentiment dont aucun homme « sensé ne doute; au lieu que les vérités mysté- « rieuses et qui ont besoin d'être révélées, ne tien-

« nent point à la morale, et que Dieu les a dé-
« tachées de la chaîne de nos devoirs. »

La première de ces propositions sous un autre rapport est *fausse, tend à ébranler, à détruire la nécessité de la révélation chrétienne, dénature les mystères de la foi, offense les oreilles chrétiennes, est opposée à la foi catholique, a pour but, en avilissant toute la révélation chrétienne, de faire de la morale le jouet*, etc.

Cette proposition, sous ce rapport, est *fausse, elle tend à ébranler, à détruire la nécessité de la révélation chrétienne, elle dénature scandaleusement les mystères de la foi, elle offense les oreilles chrétiennes, elle est opposée à la foi catholique, elle a pour but, en avilissant toute la révélation chrétienne, de faire de la morale le jouet des passions humaines, et de l'abandonner à la manie des nouveaux systêmes.*

1nt, Elle est *fausse*. Les vérités que dicte la loi naturelle sont, sans doute, *des vérités de sentiment*, des vérités qui sont l'objet naturel du sens moral, et que la raison est capable de connaître. Aussi n'y a-t-il point d'ignorance invincible de la loi naturelle, au moins quant à ses premiers principes, et aux conclusions moins éloignées. Mais il est *faux* que toutes *les vérités qui intéressent les mœurs* soient *des vérités de sentiment dont aucun homme sensé ne doute*. Nous dirons bientôt, qu'outre les vérités de la loi naturelle, qui se font sentir naturellement, il en est d'autres d'un ordre supérieur, qui intéressent aussi les mœurs, ou qui ont rapport à la morale. Mais bornons-nous ici à la loi naturelle. Est-il vrai qu'*aucun homme sensé ne doute*, n'ait jamais douté de plusieurs vérités très-importantes, qui se rapportent même aux premiers principes de cette loi, ou à leurs conclusions prochaines?

Bélisaire lui-même doit le nier, à moins qu'en perdant de vue le but qu'il se propose, il ne prenne la qualité d'*homme sensé*, dans un sens si rigoureux et si restreint, qu'elle ne puisse convenir aux héros païens qu'il prétend trouver dans le ciel. Car ces héros, comme le reste du genre humain, à la réserve de ceux que la révélation éclairait, étaient dévoués au culte superstitieux de l'idolâtrie, et, s'ils n'y adhéraient pas par une disposition du cœur, qui les leur fît respecter, au moins, ils l'autorisaient par la pratique extérieure. Cependant c'est un crime condamné par les premiers principes de la loi naturelle, et par leurs conséquences les plus immédiates, d'approuver de telles superstitions, ne fût-ce que par sa conduite, et de témoigner en les pratiquant qu'on les a en vénération.

Il n'est donc pas permis de dire que ces héros, et les autres honnêtes gens, qui pratiquaient l'idolâtrie, ont connu la vanité et l'absurdité du culte idolâtre; mais qu'au fond du cœur ils ont adoré le Dieu unique, le seul vrai Dieu, et qu'ils sont excusables d'avoir observé exactement les rits de l'idolâtrie, parce qu'ils n'ont fait que céder au torrent des superstitions grossières et honteuses de ce culte impie, pour ne pas choquer le peuple entêté de ces extravagances. On ne doit pas s'arrêter à de telles idées. Quoi? Les premières notions mêmes de la loi naturelle, et les conclusions qui en résultent immédiatement, per-

mettent-elles à ceux qui sont intimement convaincus de l'impiété et de l'absurdité du culte idolâtre, de le pratiquer au-dehors, pour ne pas offenser le peuple? Leur permettent-elles de s'y conformer extérieurement, quoiqu'ils le détestent au fond de leur ame, et qu'ils sachent qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'on doit le reconnaître seul et l'adorer en esprit et en vérité?

Saint Augustin fait à ce sujet une critique fort judicieuse de la conduite de Sénèque le *philosophe*, qui, reconnaissant les absurdités des superstitions de l'idolâtrie, voulait cependant que *le sage les observât toutes* exactement, non comme *agréables* à la Divinité, mais comme *ordonnées* par les lois. *Sénèque*, dit-il, *que la philosophie avait rendu presque libre des superstitions de l'idolâtrie, les pratiquait néanmoins, honorant ce qu'il reprenait, faisant ce qu'il blâmait, adorant ce qu'il condamnait. La philosophie lui avait appris à n'être point superstitieux. Mais, à cause des lois du peuple et de l'empire de la coutume, il jouait, non sur le théâtre, mais dans le temple un personnage différent de ce qu'il était : d'autant plus condamnable, qu'il faisait le rôle de superstitieux de manière à persuader au peuple qu'il l'était effectivement, et à autoriser ses erreurs; au lieu que l'acteur dans une pièce divertit plutôt qu'il ne trompe.*

Mais combien d'autres erreurs contraires à la loi naturelle régnèrent chez toutes les nations,

qui avaient perdu par leur faute le souvenir de la révélation primitive faite au genre humain, et que *Dieu laissa durant tant de siècles, marcher dans leurs voies*, à la lumière de leur seule raison? Dans quels égarements donnèrent même les philosophes, parmi les païens, par rapport aux devoirs de l'homme! Que sont tous les systêmes de morale inventés par les plus célèbres de ces sages, sinon des assemblages monstrueux qui se contredisent, et où quelques vérités sont mêlées avec le faux qui y domine? Nous n'entrerons point ici dans le détail. La matière a été traitée à fond et dans toute son étendue par beaucoup d'auteurs chrétiens. Elle a été mise dans un si grand jour, qu'il ne peut rester aucun doute sur ce sujet. C'est donc avec raison qu'il a été dit que, sur les devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, sur l'origine, la fin et l'éternelle destinée de l'homme, les plus simples d'entre les fidèles, qui ont appris les éléments de la foi chrétienne, sont bien plus instruits et bien plus sûrs de ce qu'ils savent, que ne le furent jamais tous les philosophes païens, et toutes leurs écoles dépourvues des lumières de la révélation divine.

Que répliquera Bélisaire à un fait si indubitable? Dira-t-il que chez tant de peuples privés autrefois de la révélation; que non-seulement chez ces peuples qu'on nommait barbares, mais chez les nations mêmes les mieux policées, chez

les Grecs, chez les Romains; que parmi les philosophes mêmes, qui ont fleuri à Athènes, à Rome ou ailleurs, il n'y eut dans ces temps-là *aucun homme sensé?* Il est bien éloigné de soutenir ce paradoxe, lui qui, au contraire, prend en cet endroit la notion d'*homme sensé*, comme son but l'exige, dans le sens le plus étendu. Il faut donc qu'il convienne que des hommes, qu'on doit selon sa pensée, et même selon l'usage reçu, appeller des *hommes sensés*, ont pu néanmoins s'aveugler jusqu'au point de douter de plusieurs *vérités de sentiment* qui *intéressent les mœurs*, jusqu'à les ignorer et même les rejeter, quoique le sens moral, qui est naturel à l'homme, le porte à les recevoir.

2nt, Cette proposition, sous le même rapport, *attaque l'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne.*

Bélisaire y prononce généralement et sans rien excepter, en parlant des vérités, *qui intéressent les mœurs, que Dieu en a fait des vérités de sentiment, dont aucun homme sensé ne doute*, et il ajoute, qu'il n'y a que *les vérités*, qu'il appelle *mystérieuses*, et qui, selon lui, *ne tiennent point à la morale*, qui aient *besoin d'être révélées.*

Ainsi, selon la pensée de Bélisaire, toutes les vérités qui intéressent les mœurs, tous les préceptes de la loi naturelle, et par conséquent les devoirs de l'homme envers Dieu et le prochain, et envers lui-même, en tant qu'ils sont prescrits

par cette loi, n'ont jamais eu besoin d'être révélés pour que les hommes les connussent; mais, dans tous les temps, tous les *hommes sensés*, tous les hommes qui avaient l'usage libre de leur raison, car c'est en ce sens que Bélisaire prend ici la dénomination d'*homme sensé*, en ont eu par le sentiment, une telle connaissance que jamais *aucun* d'eux n'*en a douté*. Il rejette par conséquent la vérité de ce fait, qui néanmoins est tellement constaté par l'expérience de bien des siècles, et par les monuments de l'histoire les plus certains, qu'il n'en est point de plus indubitable : savoir, que, dans l'état présent du genre humain, la raison de l'homme est si faible, et sa volonté si portée au mal, que durant le long espace de temps où tous les peuples, à l'exception d'un seul, furent privés de la lumière d'une révélation divine, la loi même naturelle, sur les points les plus importants, semblait comme effacée de l'esprit, et comme oubliée presque entièrement. D'où on conclut avec certitude, combien il a été utile, et même nécessaire au genre humain que Dieu lui intimât de nouveau cette loi naturelle, appuyée de tout le poids, de toute l'autorité de sa révélation, avec les promesses d'une récompense éternelle, consistant en la possession de lui-même, et dans les menaces d'un châtiment rigoureux qui ne finira jamais. Sanction la plus capable de faire une impression salutaire, et de porter à l'observation de cette même loi, et

à la pratique des autres préceptes qui y sont ajoutés.

Et si ceux des incrédules qui, dans leurs écrits, se glorifient quelquefois de belles maximes de morale, comme s'ils les avaient eux-mêmes découvertes, voulaient dire la vérité ; ils avoueraient de bonne foi, que c'est dans la source de la révélation chrétienne, qu'ils ont puisé ces admirables préceptes dont ils font montre, et que sans cette divine lumière, ils n'auraient pas été plus assurés ni moins aveugles dans la recherche de la vérité que ne le furent les anciens philosophes du paganisme. Aussi dans quels écarts ne donnent-ils pas, lorsque trop présomptueux, ils veulent se passer de cette lumière? Ils ressemblent à un voyageur qui, marchant la nuit dans un chemin difficile, serait assez insensé pour éteindre le flambeau qui éclaire ses pas. Ils s'égarent bientôt, et quelles sont les erreurs où ils ont le malheur de tomber?

3nt, La même proposition par ces paroles qu'elle contient : « Les vérités *mystérieuses*, et « qui ont besoin d'être révélées, ne tiennent « point à la morale : Dieu les a détachées de la « chaîne de nos devoirs; » Cette proposition *défigure avec scandale les mystères de la foi, elle offense les oreilles chrétiennes, et contredit la foi catholique.*

La foi nous enseigne que nous devons faire à Dieu le sacrifice de nos lumières en croyant fer-

mement et avec la plus parfaite soumission les mystères de la religion de Jésus-Christ, appuyés sur l'autorité de Dieu qui a daigné les révéler, et que ce sacrifice, cette soumission entière nous est nécessaire pour la justification et pour le salut.

Nous apprenons aussi par la foi que le culte surnaturel que Dieu exige de l'homme, se rapporte à ces mystères, que ces mystères en sont l'objet, et que le plus grand de tous, qui regarde la nature de Dieu même, l'incompréhensible trinité, en est la fin essentielle.

Il est encore certain par la foi, et même par l'expérience, que la méditation de ces saints mystères nous est très-salutaire, et que nous y sommes animés à remplir tous nos devoirs, et à suivre la loi naturelle, dont l'observation fait une partie considérable des devoirs du chrétien.

C'est pourquoi l'apôtre écrivant aux Philippiens, leur proposait pour modèle et pour motif le mystère du verbe incarné et celui de ses souffrances et de sa mort pour les hommes. *Soyez*, leur disait-il, *parfaitement unis ensemble, ayant une même charité, un même esprit, les mêmes sentiments. Ne faites rien par un esprit de contention, ni de vaine gloire ; mais que chacun par humilité croie les autres au-dessus de lui. Que chacun ait égard, non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres. Soyez dans la même disposition et dans le même sentiment où a été Jésus-* Philipp. II, 2, 3 et suiv.

Christ, qui ayant la nature de Dieu, n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu : mais s'est anéanti lui-même, en prenant la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors. Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé..... Ainsi, mes très-chers frères,..... faites tout sans murmurer et sans hésiter, afin que vous soyez sans reproche, marchant dans la simplicité des enfants de Dieu, et qu'il n'y ait rien à blâmer dans votre conduite. A ces paroles de l'apôtre on pourrait ajouter beaucoup d'autres témoignages de l'écriture qui prouveraient quelle force ont les mystères pour nous porter à la pratique des préceptes de la morale, et combien ces paroles de Bélisaire : « *Les mys-* « *tères* ne tiennent point à la morale ; Dieu les « a détachés de la chaîne de nos devoirs, » doivent offenser les oreilles d'un vrai chrétien. Mais il n'est pas nécessaire de nous arrêter plus longtemps sur un sujet dont tout fidèle est instruit.

Enfin cette même proposition tend toute entière *à avilir toute la révélation chrétienne*, puisqu'on y dit que les mystères *ne tiennent point à la morale*, et qu'en même temps on y assure que *les vérités qui intéressent les mœurs, sont des vérités de sentiment, dont aucun homme sensé ne doute :* d'où l'on tire cette conséquence, que Dieu

a *détaché* les mystères *de la chaîne de nos devoirs, afin que sans la révélation il y eût par-tout d'honnêtes gens*, à qui d'ailleurs on prétend que Dieu accorde le bonheur céleste, quand même ils seraient idolâtres et coupables de plusieurs sortes de crimes. Ainsi la révélation chrétienne ne servant à rien pour le salut, serait aisément méprisée. Mais que deviendrait alors la morale privée du secours de la révélation? Son sort serait aussi déplorable qu'il l'a été chez les païens, pendant tant de siècles avant la venue de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'elle *serait exposée au caprice des passions, et abandonnée à la manie des nouveaux systêmes.*

XI.

Vous vous faites, dit l'empereur, une religion en effet bien douce! Et c'est la bonne, reprit Bélisaire..... Je sais bien que lorsque des hommes jaloux, superbes, mélancoliques, nous le représentent (Dieu), ils le font colère et violent comme eux; mais ils ont beau lui attribuer leurs vices; je tâche moi, de ne voir en lui que ce que je dois imiter. Si je me trompe, au moins suis-je assuré que mon erreur est innocente. Dieu m'a créé faible, il sera indulgent; il sait bien que je n'ai ni la folie, ni la malice de vouloir l'offenser; c'est une rage impuissante et absurde que je ne conçois même pas. Page 157.

CENSURE.

Cette proposition, en tant que Bélisaire y soutient, « qu'une religion bien douce est la bonne: « que lorsque des hommes jaloux, superbes, mé« lancoliques, nous représentent Dieu, ils le font « colère et violent comme eux; qu'ils ont beau « lui attribuer leurs vices, qu'il tâche de ne voir « en lui que ce qu'il doit imiter; que s'il se « trompe, au moins il est assuré que son erreur « est innocente. »

Cette proposition, dans sa première partie, *est captieuse* et *fausse*, mérite les qualifications données à la première partie de la proposition VII, et dans la septième partie de la VIIIe.

Cette proposition, sous ce rapport, *est captieuse*, et mérite les autres qualifications qui ont été données à la première partie de la septième proposition, et à la dernière de la huitième. On y voit une apparence d'affection pour la vraie religion. Il semble que ce soit cet attachement qui fasse dire qu'elle *est bien douce*, que le Dieu qu'elle annonce, est très-bon, qu'on doit l'*imiter*, qu'il ne faut pas ressembler à ces hommes *jaloux*, *superbes*, *mélancoliques*, *qui le représentent colère et violent comme eux*, *qui se plaisent à lui attribuer leurs vices.* Mais sous ce voile transparent il n'est pas difficile d'apercevoir plus d'une erreur pernicieuse. « Je *tâche* moi, dit Bélisaire, « de *ne voir* en Dieu, *que* ce que *je dois imiter.* » Que signifient ces paroles, sinon qu'il *tâche* de détourner sa pensée de la considération de la justice de Dieu, et qu'il ne veut voir en lui qu'un Dieu propice, et bienfaisant: et non un Dieu qui

punit le pécheur impénitent, comme la révélation chrétienne, et même la raison, nous l'enseignent ?

Si je me trompe, continue Bélisaire, *au moins je suis assuré que mon erreur est innocente.* Mais peut on dire qu'une erreur par laquelle *on tâche de ne voir en Dieu que ce qu'on doit imiter*, n'est qu'une erreur innocente? L'homme n'est-il pas suffisamment averti, par la seule idée de Dieu, qui par son essence, est le souverain seigneur, l'être indépendant, infini dans ses perfections, de ne pas régler les droits de cet être suprême, sur la mesure des devoirs d'un être borné et dépendant comme nous le sommes? L'homme est obligé de pardonner à son frère qui l'a offensé : il doit, dit Jésus-Christ, lui pardonner jusqu'à *soixante-dix fois sept fois*, c'est-à-dire qu'il est dans l'obligation de ne jamais se venger. Dira-t-on que c'est également un devoir pour Dieu de ne jamais punir le pécheur même qui s'obstine dans le péché, et qui meurt dans l'impénitence ? Matth. XVIII, 22.

Il est encore *faux* qu'*une religion bien douce, soit la bonne*, comme le veut Bélisaire. Cette maxime revient à celle que nous avons déja censurée dans la VIIe proposition : *Qu'une religion qui annonce un Dieu propice et bienfaisant, est la vraie.*

On a vu aussi dans la censure de la VIIIe proposition, quelle est cette religion *bien douce*, que Bélisaire s'est formée, et combien elle est

opposée à la vraie religion de Jésus-Christ. Et comme on y a remarqué que c'est de cette religion même du Sauveur qu'il a dit qu'elle rend les hommes *durs*, *farouches*, *impitoyables*, *méchants*, parce qu'elle ne sauve pas des idolâtres, et des héros coupables encore d'autres crimes, et parce qu'elle enseigne que Dieu, juste juge, *ne fait point grâce* aux *erreurs* sur la religion, qui viennent d'*une raison moins docile*; on concevra pareillement que ceux qu'il appelle ici des *hommes jaloux*, *superbes*, *mélancoliques*, *qui représentent Dieu colère et violent comme eux*, *et qui lui attribuent leurs vices*, ne sont autres que les fidèles ministres de cette religion sainte, dont Jésus-Christ est l'auteur, lesquels l'annoncent telle qu'elle est. D'où il suit que cette proposition, prise dans le sens où on doit l'entendre, mérite les qualifications les plus fortes.

Dans la seconde partie, *elle insinue un sens faux et contradictoire à la foi.*

La même proposition, considérée quant à ces paroles de Bélisaire : « Dieu m'a créé faible; » *insinue un sens faux et contradictoire à la foi.* La faiblesse ou la difficulté que nous éprouvons à l'égard du bien, et le penchant que nous sentons en cette vie à l'égard du mal, ne viennent point du créateur, ou de la création. L'homme, selon la foi, avait d'abord été créé dans l'état d'innocence, dont il est déchu par son péché. C'est encore un enseignement de la foi, que cette faiblesse que Bélisaire attache si mal-à-propos à la création, est une suite du péché originel. Et les moyens que

Jésus-Christ nous a mérités, et dont sa religion nous apprend à nous servir, sont si salutaires et si propres à remédier à cette faiblesse, que par leur usage elle contribue au salut.

Enfin, au sujet de ce que dit Bélisaire dans la même proposition : « Dieu sera indulgent, il sait « bien que je n'ai ni la folie, ni la malice, de « vouloir l'offenser. C'est une rage impuissante et « absurde que je ne conçois même pas. »

Dans sa troisième partie *elle est propre à justifier les plus grands scélérats, à renverser les principes les plus certains de la morale, et à y substituer des maximes qui vont au plus grand relâchement dans les mœurs.*

Cette proposition, eu égard à ces paroles, *est propre à justifier les plus grands scélérats, à renverser les principes les plus certains de la morale, et à y substituer des maximes, qui vont au plus grand relâchement dans les mœurs.*

Sur quoi se fonde ici Bélisaire, quand il assure avec tant de confiance que *Dieu sera indulgent* pour lui? C'est, dit-il, *qu'il n'a ni la folie, ni la malice de vouloir l'offenser;* c'est que *vouloir offenser Dieu, c'est une rage impuissante et absurde qu'il ne conçoit même pas.*

Pour être sûr de bien saisir le sens qu'il exprime en cet endroit, tout dépend de voir ce qu'il entend par ces mots, *vouloir offenser Dieu.* Ils peuvent avoir trois significations différentes.

La première consiste à dire que c'est *vouloir offenser Dieu,* de faire une action qu'on sait, ou qu'on peut et doit savoir être une offense de Dieu, c'est-à-dire un péché que Dieu défend, soit qu'on pense actuellement à Dieu, soit qu'on n'y pense pas, ou même qu'on ignore s'il y a un

Dieu ; ce que tout homme qui a l'usage de la raison ne peut jamais ignorer *invinciblement*. Cette volonté d'offenser Dieu ou de pécher contre Dieu, est appellée indirecte et *virtuelle*, dans le langage de l'école : elle suffit pour commettre contre Dieu un péché plus ou moins considérable, selon que la matière, l'est plus ou moins, et selon que le consentement est parfait ou imparfait. Ce n'est pas de cette manière de *vouloir offenser Dieu*, que Bélisaire parle ici, puisqu'il dit que *vouloir offenser Dieu* est *une rage impuissante et absurde qu'il ne conçoit même pas*. Jamais un homme sensé ne pensera ni ne dira qu'un acte de la volonté qu'il sait certainement être très-fréquent parmi les hommes, et que le témoignage de sa conscience lui reproche à lui-même d'avoir produit trop souvent, *est une rage impuissante et absurde, qu'il ne conçoit même pas.*

Le second sens qu'on pourrait attacher à ces paroles, *vouloir offenser Dieu*, serait fort éloigné de l'usage. Il consisterait à prendre dans la signification la plus rigoureuse, et la plus restreinte, les termes, *d'offenser Dieu*, et à les entendre d'une action, qui donnerait atteinte aux perfections divines, et qui diminuerait le souverain bonheur, qui est essentiel à Dieu. Ce sens, suivant lequel tout péché, toute *offense* de Dieu serait impossible, et la volonté d'*offenser Dieu* serait *une rage impuissante et absurde*, se trouve adopté par des incrédules. Nous ne l'imputons

pas cependant à Bélisaire, ses paroles peuvent avoir une autre signification. Et assurément nous n'avons pas dessein de nous former ni de donner aux lecteurs une idée de ses mauvais sentiments, qui aille au-delà du sens que présentent ses expressions.

Il reste un troisième sens, selon lequel Bélisaire aurait eu cette pensée : *Dieu sera indulgent* à mon égard. *Il sait bien que je n'ai ni la folie, ni la malice de vouloir l'offenser*, c'est-à-dire d'avoir la volonté directe, *formelle* et expresse de l'offenser. Vouloir directement, *formellement* et expressément offenser Dieu, c'est *une rage impuissante et absurde que je ne conçois même pas.*

Tel est le sens qu'il est nécessaire d'attribuer à Bélisaire, dès que le premier est rejeté par son texte, et que nous ne voulons pas lui imputer le second. Il n'est peut-être pas absolument impossible qu'un impie soit assez forcené pour *vouloir* directement, *formellement* et expressément offenser Dieu. Il est peut-être possible qu'une telle volonté naisse d'une haine détestable de Dieu, et même soit, pour quelque scélérat, le motif de commettre un crime; cependant un tel excès est si monstrueux et si horrible, qu'on peut sans doute lui donner le nom *de rage impuissante et absurde que l'on ne conçoit même pas.*

Mais si Bélisaire a lieu d'espérer avec une confiance entière que Dieu, après cette vie, sera indulgent et propice à son égard, parce qu'il *n'a*

ni la folie ni la malice de vouloir directement, *formellement* et expressément *l'offenser*, *les scélérats les plus déterminés*, pourvu qu'ils se soient abstenus, dans tous leurs crimes, de *cette rage impuissante et absurde* de vouloir directement et *formellement offenser Dieu*, doivent donc aussi avoir la même confiance, doivent avec la même sécurité espérer que *Dieu sera indulgent* pour eux; en un mot attendre de lui le souverain bonheur qu'attend Bélisaire.

Et par une suite également manifeste, *les principes les plus certains de la morale sont renversés, pour y substituer des maximes qui conduiraient aux plus grands relâchements dans les mœurs.* Conséquences trop évidentes, pour avoir besoin qu'on les prouve.

ARTICLE IV.

DE LA NATURE ET DE LA CERTITUDE DE LA RELIGION QUE JÉSUS-CHRIST A ÉTABLIE.

XII.

Dans les espaces immenses de l'erreur, la vérité n'est qu'un point. Qui l'a saisi ce point unique? Chacun prétend que c'est lui; mais sur quelle preuve? Page 163.

CENSURE.

Cette proposition 1nt, *exprime un doute universel en matière de religion.*

Cette proposition exprime un doute universel en matière de religion; elle contredit plusieurs assertions de Bélisaire, elle favorise toutes les erreurs, jusqu'au déisme et à l'athéisme; elle est calomnieuse et injurieuse envers la religion de J. C.

Que ce soit de la religion qu'on doive entendre ces paroles de Bélisaire, c'est ce qui est très-évident par tout ce qui les précède et les suit dans son discours. C'est là une des preuves qui lui est particulière, et qu'il emploie à établir la tolérance civile la plus étendue au sujet de la religion. Nous disons qu'une telle preuve lui est particulière, parce que les autres défenseurs de la tolérance civile n'ont garde de s'en servir; à moins qu'ils ne veuillent se porter à un excès qui n'est pas lié nécessairement à leur cause, et passer pour n'être attachés à aucune religion.

et envers la foi catholique, et tend à la faire abandonner.

Il n'est pas moins manifeste que ces mêmes paroles expriment un doute universel. Jamais sceptique ne décida avec plus d'énergie qu'il faut renoncer à toute confiance d'avoir saisi la vérité sur quelque objet que ce soit, que ne le fait ici Bélisaire, en disant : « Dans les espaces « immenses de l'erreur, la vérité n'est qu'un point. « Qui l'a saisi ce point unique? Chacun prétend « que c'est lui; mais sur quelle preuve? »

2nt, Cette même proposition *contredit plusieurs assertions de Bélisaire.* Quoique nous ayons remarqué sur les propositions précédentes, que Bélisaire y avance beaucoup d'erreurs opposées à la vraie religion, cependant il y soutient sur le même sujet, plusieurs assertions, comme indubitables, ce qui est contradictoire au doute universel, qu'il présente maintenant à son lecteur.

Nous l'avons vu dire du ton le plus affirmatif, en parlant de la force et de l'ascendant de la raison ou de la conscience : « C'est elle qui m'an- « nonce un Dieu, elle qui m'en prescrit le culte, « elle qui me dicte sa loi. Aurait-il donné l'as- « cendant irrésistible de l'évidence à ce qui ne « serait qu'une erreur? O! qui que vous soyez, « laissez-moi ma conscience : elle est mon guide « et mon soutien. Sans elle je ne connais plus « le vrai, le juste ni l'honnête, le bien et le mal « se confondent; je ne sais plus si j'ai fait mon « devoir; je ne sais plus s'il y a des devoirs : c'est « alors que je suis aveugle, etc. »

Il avait dit encore : « Aimer Dieu, aimer ses « semblables : quoi de plus simple et de plus na- « turel! Vouloir du bien à qui nous fait du mal : « quoi de plus grand et de plus sublime! Ne voir « dans les afflictions que les épreuves de la vertu : « quoi de plus consolant pour l'homme! »

Il parle ensuite des mystères de la foi d'une manière à persuader qu'il y est soumis, quoiqu'un moment après, par une inconséquence manifeste, il fasse entendre, comme nous l'avons vu, que, selon sa pensée, la foi de ces mystères n'est d'aucune nécessité pour le salut. « Qu'on me propose, « dit-il, des mystères inconcevables; je m'y sou- « mets, et je plains ceux dont la raison est moins « éclairée ou moins docile que la mienne. »

Enfin après avoir exposé la religion qu'il s'est formée, religion où nous avons observé tant d'erreurs, et même des contradictions, il s'écrie : « Telle est ma religion, qu'on la propose à tous « les peuples, et qu'on demande si elle n'est pas « digne de vénération et d'amour; toutes les voix « de la nature vont s'élever en sa faveur. »

Il y a dans ces endroits, dont nous avions déja rapporté la plus grande partie, plusieurs choses qu'on ne doit pas approuver, comme il est aisé de voir par l'examen que nous en avons fait. Mais ce que nous voulons dans ce moment y faire remarquer, c'est ce ton décisif et dogmatique, qu'il prend encore très-souvent dans le même chapitre XV, et qui est si diamétralement op-

posé au scepticisme universel, que contient la proposition qui nous occupe à-présent.

3nt, Cette proposition *favorise toutes sortes d'erreurs sur la religion jusqu'au déisme même et à l'athéisme.* Le doute que Bélisaire y voudrait introduire sur la force des raisons dont s'appuie chacun de ceux qui prétendent avoir saisi la vérité au sujet de la religion, ce doute est universel, et sans aucune restriction, et doit s'entendre de toute vérité qui a rapport à la religion, et de tout homme qui admet ou qui rejette quelque vérité de cette espèce. Il est donc accordé dans cette proposition aux déistes même, et aux athées s'il y en a qui le soient véritablement, que personne ne peut être assuré de la vérité opposée à leurs erreurs. On voit trop clairement combien un tel aveu les favorise, pour qu'il soit nécessaire de s'étendre à le prouver.

4nt, *Elle est calomnieuse et injurieuse envers la religion de Jésus-Christ, et la foi catholique,* qu'elle représente comme destituée de preuves convenables et convaincantes. Elle est *calomnieuse et injurieuse à l'égard des fidèles*, comme s'ils croyaient à la façon des enthousiastes, et qu'il n'y eût pas de bonnes raisons à rendre de leur foi. Elle *tend à faire abandonner la religion et la foi chrétienne.*

XIII.

Page 166. La persuasion vient du ciel ou des hommes.

Si elle vient du ciel, elle a par elle-même un ascendant victorieux; si elle vient des hommes, elle n'a que les droits de la raison sur la raison. Chaque homme répond de son ame. C'est donc à lui et à lui seul à se décider sur un choix, d'où dépend à jamais sa perte ou son salut. Vous voulez m'obliger à penser comme vous! Et si vous vous trompez, voyez ce qui m'en coûte. Vous même dont l'erreur pouvait être innocente, serez-vous innocent de m'avoir égaré? Hélas! à quoi pense un mortel, de donner pour loi sa croyance? Mille autres d'aussi bonne foi ont été séduits ou trompés. Mais quand il serait infaillible, est-ce un devoir pour moi de le supposer tel? S'il croit, parce que Dieu l'éclaire, qu'il lui demande de m'éclairer. S'il croit sur la foi des hommes, quel garant pour lui et pour moi! Le seul point sur lequel tous les partis s'accordent, c'est qu'aucun d'eux ne comprend rien à ce qu'ils osent décider; et vous voulez me faire un crime de douter de ce qu'ils décident! Laissez descendre la foi du ciel, elle fera des prosélytes.

CENSURE.

Cette proposition 1nt, *est captieuse.* Elle donne des couleurs propres à faire illusion sur divers objets qu'elle contient, et à l'égard desquels elle est très-répréhensible.

Lorsque Bélisaire y dit que « la persuasion ou

« la foi vient de Dieu ou des hommes; que si « elle vient de Dieu, elle a par elle-même un as- « cendant victorieux; qu'ainsi il faut laisser des- « cendre la foi du ciel, qu'alors elle fera des « prosélytes; mais que si elle vient des hommes, « elle n'a que les droits de la raison sur la rai- « son; » lorsqu'il ajoute en conséquence : « Si le « prince croit sur la foi des hommes, quel ga- « rant pour lui et pour moi! » un lecteur peu appliqué pourrait croire qu'il fait l'éloge de la foi qui vient de Dieu, qu'il en loue l'ascendant et la force; qu'il veut faire observer qu'elle doit avoir un motif plus relevé, plus certain qu'une autorité humaine. Mais, pour peu qu'on ait d'attention et de lumière, on voit qu'il ne compte pour rien le ministère de l'église, à qui Jésus-Christ a promis son assistance perpétuelle dans l'enseignement de la foi; ministère dont Dieu veut se servir pour faire connaître aux hommes les vérités de la foi qui vient de lui. Il donne même très-clairement à entendre, sans nommer l'église, qu'il fait peu de cas de son autorité : il n'ose pas la mépriser en termes exprès; mais il la comprend sous la dénomination générale *des hommes*, de *la foi* desquels il dit : *Quel garant et pour le prince et pour moi!*

De même, lorsque Bélisaire s'avance jusqu'à dire : « Le seul point sur lequel tous les partis « s'accordent, c'est qu'aucun d'eux ne comprend « rien à ce qu'ils osent décider; et vous voulez

« me faire un crime de douter de ce qu'ils dé-
« cident! » il est manifeste que par le mot de *parti*, il désigne également l'église catholique et les autres communions séparées d'elle; autrement il n'irait pas à son but. Mais de peur d'offenser tous les lecteurs catholiques, et de les indisposer contre lui, il supprime à dessein le nom d'*église*, et se sert du mot de *parti*, dénomination à laquelle les catholiques ne reconnaissent point l'église dont ils sont membres, cette église, qui ne s'est jamais séparée d'une communion plus ancienne, et qui remonte aux apôtres, par la succession visible et perpétuelle de ses ministres et de sa doctrine. Bélisaire a voulu parler de manière que, sans blesser trop ouvertement la multitude, il fût pourtant assuré que ceux qui ont plus de lumière, verraient aisément ce qu'il a en vue.

Cette autre maxime de Bélisaire, que « chaque « homme répond de son ame, que c'est donc à « lui et à lui seul à se décider sur un choix d'où « dépend à jamais sa perte ou son salut, » est aussi très-*captieuse*. Si Bélisaire ne voulait dire autre chose, sinon que c'est Dieu qui inspire la foi, et la fait naître par sa grâce dans le cœur de l'homme, sans préjudicier à sa liberté, il n'avancerait rien que de conforme à la vérité et à la piété. Mais, parce que c'est par un acte libre qu'on se soumet aux vérités de la foi, et qu'on en fait profession, prétendre, comme le fait Bé-

lisaire, que le prince est obligé de laisser un libre cours à l'enseignement de l'erreur, de quelque nature qu'elle soit, c'est abuser des termes, et donner dans un excès dont nous parlerons dans la suite.

Enfin, lorsque Bélisaire s'adressant au prince, lui tient ce langage : « Vous voulez m'obliger à « penser comme vous! Et si vous vous trompez « voyez ce qui m'en coûte. Vous-même dont l'er- « reur pouvait être innocente, serez-vous inno- « cent de m'avoir égaré? Hélas! à quoi pense un « mortel, de donner pour loi sa croyance? Mille « autres d'aussi bonne foi ont été séduits ou trom- « pés : mais quand il serait infaillible, est-ce un « devoir pour moi de le supposer tel? s'il croit, « parce que Dieu l'éclaire, qu'il lui demande de « m'éclairer; » tout ce discours, sous une apparence de piété, de zèle et de prudence, n'est propre qu'à faire illusion à un lecteur qui n'est pas sur ses gardes, et à détourner l'attention de la question dont il s'agit. On y suppose vrai ce qui est très-faux; savoir, que la bonne foi la mieux fondée n'empêche pas un prince de se tromper, et que Dieu n'a établi sur la terre aucune autorité visible, à laquelle l'infaillibilité dans l'enseignement de la foi, soit attachée en vertu des promesses de Jésus-Christ; de sorte qu'un prince qui dans les matières de la foi, s'appuie sur l'autorité de l'église catholique, ne peut pas pour cela être sûr d'avoir trouvé la vérité.

2nt, Elle est *fausse* à plusieurs égards.

Il est faux que la persuasion ou la foi vienne du ciel ou des hommes. Il y a ici un milieu, la foi vient et de Dieu et des hommes, mais d'une manière différente.

La foi *vient de Dieu, l'auteur de tout don parfait*, parce qu'il a révélé les vérités chrétiennes à un certain nombre d'hommes qu'il a choisis pour les annoncer à tous les peuples de la terre, et dont il est prouvé par des faits miraculeux de tout genre, et supérieurs à toutes les forces de la nature, qu'ils étaient envoyés de Dieu.

La foi vient de Dieu en ce sens, qu'il a confié à son église le dépôt de cette révélation publique et générale, et que par une providence spéciale il l'assiste, pour empêcher que ce dépôt ne souffre aucune altération. C'est ce que Jésus-Christ a promis expressément à ses apôtres, en leur disant, que *par la toute-puissance qui lui a été donnée dans le ciel et sur la terre, il sera avec eux* et leurs successeurs, *dans l'enseignement* de la foi, *tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Matth. XXVIII, 20.

La foi vient encore de Dieu, parce que Jésus-Christ, fils éternel de Dieu, et fait homme pour nous dans la plénitude des temps, *est l'auteur et le consommateur de notre foi*, et nous a mérité ce don par sa mort.

La foi vient aussi de Dieu, parce que le principe de la foi est la grâce de Dieu, qui, par sa

vertu, rend sa parole féconde, et la fait germer dans nos cœurs. C'est pourquoi l'apôtre dit, que *celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose, mais que c'est Dieu qui donne l'accroissement.*

1. Corinth. III, 7.

Enfin la foi vient de Dieu, à raison de son motif. Elle est fondée sur l'autorité de Dieu même; et à raison de son objet, qui comprend des vérités que la lumière naturelle ne nous ferait point connaître, et qui concernent la nature de Dieu, les mystères qu'il a opérés, ses voies, ses conseils, le culte qu'il exige, les sacrements qui nous communiquent la justification et la grâce, la fin qu'il nous destine, et les moyens qui nous y conduisent.

Mais la foi *qui vient de Dieu*, vient aussi des hommes, quoique d'une manière toute différente. Elle vient du ministère de l'église, qui est composée d'hommes. C'est par le commun enseignement de cette église que les hommes sont instruits et le seront jusqu'à la fin du monde des vérités qu'on doit croire comme étant révélées de Dieu. *La foi*, dit l'apôtre, *vient de ce qu'on a entendu, et l'on entend par la prédication de la parole de Dieu.* Il avait dit auparavant : *Telle est la parole de la foi que nous prêchons... Comment croiront-ils en lui* (au Seigneur), *s'ils n'en ont pas entendu parler? Comment en entendront-ils parler si personne ne leur prêche? Et comment y aura-t-il des prédicateurs de la parole si personne ne les envoie.*

Rom. X, 17.

Rom. 8, 14, 15.

Mais il est à remarquer que la doctrine que nous venons d'exposer, ne contient rien dont on n'instruise en substance les simples mêmes, à qui on apprend dans l'église catholique les éléments de la foi. On leur enseigne que la foi est un don de Dieu, par lequel on croit fondé sur l'autorité de Dieu même, les vérités qu'il a révélées et que son église propose comme telles. Il est bien étonnant que l'auteur représente Justinien et Bélisaire comme non-instruits d'une doctrine si essentielle, et qu'aucun fidèle ne doit ignorer.

Au reste, quoique la foi vienne de Dieu en plusieurs manières différentes, ainsi que nous l'avons expliqué, on ne peut pas dire qu'elle en vienne en ce sens, que Dieu manifeste à chacun en particulier les vérités de la foi par une révélation secrète; si cela était, chacun pourrait prétendre qu'il a été favorisé d'une révélation particulière, tandis qu'un autre, avec autant de raison, ou plutôt sans aucun fondement, prétendrait en avoir reçu une toute contraire, ce qui enfanterait des rêveries semblables à celles des *enthousiastes* et des *illuminés*, et leur donnerait une prétendue autorité qui ne laisserait aucune ressource.

Il est donc faux qu'on doive attendre que *la foi descende du ciel pour faire des prosélytes*, indépendamment du ministère des hommes que Dieu a établis pour enseigner les vérités du sa-

lut. Cette proposition entendue en ce sens, ne servirait, comme on vient de l'observer, qu'à autoriser les enthousiastes et les illuminés : c'est cependant le seul sens dont elle soit susceptible, eu égard à ce qui la précède dans le texte de l'auteur.

Si Bélisaire avait voulu dire que la foi annoncée aux hommes par le ministère de l'église, protégée seulement par le Seigneur, et destituée de tout secours de la part des princes de la terre, ferait néanmoins des prosélytes; alors il faudrait reconnaître dans cette proposition une vérité appuyée sur les faits les plus indubitables, et à laquelle il eût été à souhaiter que Bélisaire eût fait plus d'attention.

En effet, pendant les trois premiers siècles de l'église, la foi était sans appui de la part des souverains; bien loin qu'ils lui accordassent la moindre protection, la moindre faveur, ceux qui l'embrassaient étaient autant de victimes qui se dévouaient à toutes les horreurs des supplices, aux persécutions les plus cruelles. La prédication de *cette foi qui vient du ciel*, a *par elle-même un ascendant si victorieux*, qu'elle surmonta ces obstacles et beaucoup d'autres en tout genre, qu'elle *fit* un nombre infini de *prosélytes*, et qu'elle s'attacha enfin les maîtres mêmes du monde, qui ne l'embrassèrent, sans doute, qu'après s'en être instruits avec soin, et avoir reconnu en elle une force divine.

Il est faux que si la foi vient des hommes dans le sens qu'on l'a expliqué, elle n'ait « que les « droits de la raison sur la raison. » Car, quoique la foi, comme on l'a dit, vienne du ministère ou des instructions de l'église, qui est une société d'hommes, elle n'en vient pas moins de Dieu, et n'est pas moins appuyée sur l'autorité de Dieu même. Et d'ailleurs le corps des ministres de l'église n'est pas une société d'hommes laissés à eux-mêmes; leur commune prédication a toujours été et sera toujours infaillible en vertu de l'assistance divine qui leur est promise.

Il est faux que « le seul point sur lequel tous « les partis (sans en excepter l'église catholique) « s'accordent, c'est qu'aucun d'eux ne comprend « rien à ce qu'ils osent décider. »

Quelque triste que soit la division des différentes communions qui se sont séparées de l'église catholique, toutes conviennent néanmoins entre elles et avec l'église même sur *plusieurs points* importants, et les communions les plus nombreuses sont celles qui ont le plus conservé d'articles de l'ancienne foi.

Il n'y a pas un *parti*, pas une communion chrétienne qui avoue ce sur quoi Bélisaire dit, que *tous les partis s'accordent*, savoir qu'*aucun d'eux ne comprend rien à ce qu'ils osent décider.*

Pour l'église catholique, outre les dogmes de la religion naturelle, et les préceptes de la loi naturelle, dont la raison peut *comprendre* la vé-

rité, et que l'église *décide* ou enseigne comme contenus dans la révélation chrétienne, il est vrai qu'elle *décide* aussi plusieurs mystères qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain. Il est vrai qu'en comparant les unes aux autres les idées qu'on a de chacun de ces mystères, on ne peut connaître la convenance qu'elles ont entre elles. Ainsi la raison ne peut parvenir à en concevoir la vérité. Mais on ne peut pas dire pour cela que l'église ne *comprenne* rien dans ces mystères. Quoique les idées qu'on en a, soient trop générales, trop imparfaites pour suffire à démontrer qu'ils sont vrais, elles suffisent néanmoins pour les distinguer de toute autre chose, et pour que l'esprit y saisisse un objet fixe et déterminé qui étonne la raison, sans qu'elle y trouve jamais de contradiction qu'elle démontre, et auquel on doit s'attacher par une foi humble et soumise, fondée sur l'autorité de la révélation divine. Voilà ce que l'église *comprend* dans les mystères qu'elle *décide.* Elle convient qu'ils sont trop sublimes pour que la raison puisse y atteindre, aussi ne les propose-t-elle pas à croire comme prouvés par la raison. Mais elle *comprend* que la raison ne démontre rien contre ces mystères : elle *comprend* que la raison doit se taire et se soumettre quand Dieu daigne se faire entendre : elle *comprend* que la vérité de ces mystères est un objet fixe et déterminé jusqu'au degré nécessaire pour être l'objet de la foi : elle

comprend que cette vérité est fondée sur la parole de Dieu, et qu'elle y est contenue; elle la décide comme telle, et la propose à croire par le motif de l'autorité de Dieu même, qui a daigné la manifester aux hommes par une révélation publique qui porte tous les caractères possibles de divinité.

Rien n'est plus exact que la comparaison que font souvent les saints pères des vérités de cette nature, avec une multitude de vérités de l'ordre naturel, qui quoique indubitables par l'expérience ou le témoignage des sens, qu'on a appelé avec raison une sorte de révélation naturelle, ne présentent néanmoins à l'esprit que des idées trop générales et trop imparfaites, pour qu'en comparant ces idées, soit entre elles, soit avec d'autres, on puisse, par cela seul, porter un jugement assuré de leur liaison ou de la convenance qu'on doit leur attribuer.

Prenons pour exemple l'aiguille aimantée. Tout le monde sait qu'elle tourne vers les pôles. Personne ne doute d'une vérité si constatée par l'expérience. Mais si, pour en être persuadé, il eût fallu attendre que les physiciens en eussent trouvé une explication suffisante par elle-même pour en convaincre un vrai philosophe; une explication où, des idées d'*aiguille*, d'*aimant*, de *pôles* du monde, etc., on eût déduit clairement qu'il fallait admettre cette direction, et qu'on n'eût point voulu s'en rapporter au témoignage des

sens qui en prouve la vérité, jusqu'à ce qu'on eût eu cette explication, on douterait encore d'une vérité si utile à la navigation, et qu'on ne connaît aujourd'hui que de la même manière que quand on l'a découverte, c'est-à-dire par la seule expérience.

On pourrait faire de pareilles observations sur l'électricité, et sur une infinité d'autres objets, sur ceux même qui sont le plus à notre portée, et même sur ce qui se passe en nous. L'expérience nous en instruit : le plus habile physicien n'en donne point d'explication pleine et entière, qui pût seule nous en convaincre. Toute la physique ne consiste que dans des faits connus par l'observation et l'expérience, et dans l'application de faits généraux à l'explication de faits particuliers : les premiers ressorts de la nature sont cachés à ceux qui ont le plus de pénétration et de lumière.

Doit-il donc être étonnant que des vérités qui concernent la nature incompréhensible de Dieu, et ses voies, ses décrets impénétrables, ne puissent pas être connues par les idées qu'on en a, et par nos raisonnements sur ces idées, mais seulement par la révélation divine? Quel excès honteux dans le nouveau Bélisaire, d'outrager la religion que Jésus-Christ a établie, parce que, pour *captiver l'entendement sous l'obéissance de la foi*, elle propose des mystères inconcevables en eux-mêmes, et exige qu'on s'y soumette par la foi, à cause que Dieu les a révélés!

Enfin, il est donc également *faux* que Bélisaire ne puisse point être blâmé, de *douter* de ce que l'église catholique *décide* ou enseigne sur les mystères. L'église avoue qu'elle n'en peut sonder le fonds; mais fondée sur la parole de Dieu elle n'en décide pas avec moins de certitude l'existence.

3nt, La même proposition *favorise les enthousiastes et les illuminés*, puisqu'on y veut que *la foi descende du ciel* pour faire *des prosélytes* avec *un ascendant victorieux*, sans la prédication ou le ministère de l'église; *elle change en un enthousiasme aveugle la foi chrétienne*, qui est une soumission raisonnable; *elle est calomnieuse et injurieuse envers la religion de Jésus-Christ et l'église catholique; elle tend à faire mépriser, et même à renverser la foi et l'autorité de l'église catholique.* Toutes ces qualifications sont aisées à justifier par ce qui a été dit jusqu'à-présent.

XIV.

Demandez à vos généraux si l'on persuade à coups d'épée? Demandez-leur ce qu'a fait en Afrique la rigueur et la violence exercée sur les Vandales? J'étais en Sicile; Salomon y arriva furieux et désespéré. « Tout est perdu en Afrique, « me dit-il, les Vandales sont révoltés, Carthage « est prise, elle est au pillage, et dans ses murs « et dans les campagnes, on nage dans des flots « de sang; et cela pour quelques rêveurs qui ne « s'entendent pas eux-mêmes, et qui ne seront Page 170.

« jamais d'accord. Si l'empereur s'en mêle, s'il « donne des édits pour des subtilités où il ne « comprend rien, il n'a qu'à mettre ses docteurs « à la tête de ses armées, pour moi j'y renonce; « je suis au désespoir. » Ainsi me parla ce brave homme. Entre nous il avait raison.

CENSURE.

Cette proposition à l'égard du récit ou discours que Bélisaire y met dans la bouche de Salomon, l'un des généraux de l'empereur, et que l'auteur a inventé pour faire illusion, est *captieuse, et sous un voile perfide, présente un blasphéme contre les principaux mystères de la religion de Jésus-Christ.*

Il n'y a rien de vrai dans tout ce récit, si on en excepte qu'il arriva effectivement une révolte en Afrique contre Salomon. Presque tous les Vandales, après la conquête de l'Afrique, furent transportés captifs à Constantinople par les soins de Bélisaire, et Justinien les envoya dans les provinces de l'orient. Le nom même de Vandales fut éteint dans cette partie du monde, avec leur empire, avant que Salomon y arrivât pour y commander au nom de l'empereur. Justinien avait à la vérité défendu en Afrique l'exercice public de la religion arienne, mais il n'était pas allé plus loin, et ses généraux n'essayèrent point de *persuader* aux ariens qui restaient, la foi catholique *à coups d'épée.* Ce furent les soldats romains, qui, pour un prétendu droit purement

temporel, se révoltèrent contre leur chef. Tel fut l'unique et la première cause de ces désordres. Quelques Vandales revenus à Carthage se joignirent aux rebelles : des prêtres ariens qui désiraient de célébrer selon leur rit la fête de pâques qui approchait, favorisèrent la rebellion, et les soldats révoltés s'unirent à une grande multitude de Maures, qu'assurément nul motif de religion, mais des vues d'intérêt, animaient contre les Romains. C'est ce qu'on peut voir rapporté plus en détail d'après Procope et les autres anciens historiens, par l'auteur célèbre de l'histoire du *Bas-Empire.* Pages 350 et suivant Paris, ann. 1766.

Nous ne voulons pas au reste reprocher à l'auteur du *Bélisaire* de s'être écarté de la vérité de l'histoire. La nature de son ouvrage lui permettait d'y insérer des fictions. Mais il aurait dû n'imaginer et ne présenter à son lecteur rien dont la religion pût être alarmée. Il la blesse pourtant ici, en se couvrant d'une gaze légère. Qu'on se rappelle ce fait si connu, savoir, que l'erreur des Vandales qui étaient ariens, consistait à nier la divinité du fils de Dieu; cela seul suffit pour voir avec évidence que ce sont les principaux mystères de la religion chrétienne, les mystères de la trinité, et de la divinité de Jésus-Christ, que l'auteur, dans ce récit, traite de *subtilités*, et que ce sont les défenseurs de ces dogmes sacrés qu'il appelle des *rêveurs, qui ne s'entendent pas eux-mêmes, et qui ne seront jamais d'accord.* Il y a

donc dans cette proposition *un blasphême horrible, couvert d'un voile transparent.* Telle est la sincérité avec laquelle le nouveau Bélisaire avait dit ailleurs : Qu'*on me propose des mystères inconcevables, je m'y soumets.*

X V.

Pages 168 et 169.

Savez-vous ce qui fait que l'opinion est jalouse, tyrannique et intolérante? c'est l'importance que les souverains ont le malheur d'y attacher, c'est la faveur qu'ils accordent à une secte au préjudice et à l'exclusion de toutes les sectes rivales..... Le plus frivole objet devient grave, dès qu'il influe sérieusement sur l'état des citoyens. Et croyez que cette influence est ce qui anime les partis..... Qu'il n'y ait plus rien à gagner sur la terre à se débattre pour le ciel, que le zèle pour la vérité ne soit plus un moyen de perdre son rival ou son ennemi, de s'élever sur leurs débris, de s'enrichir de leurs dépouilles, d'obtenir une préférence à laquelle ils pouvaient prétendre, tous les esprits se calmeront, toutes les sectes seront tranquilles.

CENSURE.

Cette proposition *respire la calomnie et les outrages contre la foi catholique, contre l'église, contre les saints qui ont annoncé et défendu la foi chrétienne.*

Il est manifeste que dans cette proposition,

par les mots, d'*opinion*, de *sectes*, de *parti*, Bélisaire n'entend pas les seules doctrines opposées à la foi catholique, et les seuls sectaires séparés de l'église, mais aussi la foi catholique même et l'église catholique. Car tout ce qu'il dit ici se rapporte à prouver la tolérance civile la plus étendue. Il se propose spécialement en cet endroit de montrer que cette maxime, *Le repos des États dépend de l'union des esprits*, n'est vraie qu'en y ajoutant « que les esprits ne sont jamais plus unis que « lorsque chacun est libre de penser comme bon « lui semble. » C'est-à-dire non-seulement de *penser*, car ce n'est pas simplement de pensées qu'il s'agit dans la question de la tolérance civile dont il traite; mais même de manifester, de quelque manière qu'on voudra, ses pensées sur la religion, quelque mauvaises qu'elles puissent être.

Si donc Bélisaire, sous les noms d'*opinion*, de *sectes* et de *partis* ne comprenait pas ici l'église et la foi catholique; s'il faisait une exception en faveur de cette foi et de cette église, ou de quelque autre communion ou religion que ce soit, ce qu'il avance dans cette proposition, ne quadrerait point à son but.

Ainsi Bélisaire *outrage* dans cette proposition toutes les religions, toutes les communions qui se glorifient du titre de chrétiennes, tous leurs ministres, sans excepter la foi catholique et l'église, qu'il accuse comme les autres, d'être *jalouse* et *tyrannique;* d'être animée par la seule

importance que les princes mettent dans la religion, et par *la faveur qu'ils accordent à une secte, au préjudice et à l'exclusion des sectes rivales ;* qu'il prétend ne rechercher que l'intérêt temporel, et n'avoir d'autre zèle que celui qu'inspire *ce qui influe sur la fortune des citoyens.*

« Qu'il n'y ait plus rien, » dit-il encore parlant généralement et sans aucune restriction, « qu'il « n'y ait plus rien à gagner sur la terre, à se dé- « battre pour le ciel; que le zèle de la vérité ne « soit plus un moyen de perdre son rival ou son « ennemi, de s'élever sur leurs débris, de s'en- « richir de leurs dépouilles, d'obtenir une pré- « férence à laquelle ils pouvaient prétendre : tous « les esprits se calmeront, toutes les sectes seront « tranquilles. »

Il n'y a donc plus, si l'on en croit Bélisaire, de vrai zèle, il n'y en a même jamais eu. Lorsque les saints pères et les docteurs de l'église, lorsque les martyrs, lorsque les apôtres mêmes ont paru n'être enflammés que du zèle de la vérité, ils ne cherchaient autre chose qu'à *perdre un rival ou un ennemi ;* ils voulaient *s'élever sur leurs débris, s'enrichir de leurs dépouilles, obtenir une préférence à laquelle ils pouvaient prétendre.*

On a pu remarquer dans les quatre dernières propositions un objet qui leur est commun. Bélisaire s'efforce d'y établir la tolérance civile la

plus étendue sur tout ce qui concerne la religion, et c'est à quoi il emploie une grande partie du chapitre XV. Comme à cette occasion il lance plusieurs traits qu'on pourrait croire dirigés contre la religion catholique, et avoir pour but de la rendre odieuse; il est de notre devoir de prendre sa défense, et de substituer une exposition fidèle et sincère de son véritable caractère aux imputations fausses qu'on emploie pour la défigurer et la noircir.

La religion que Jésus-Christ a établie ne respire que la patience, la douceur et la charité la plus tendre envers les hommes. Les moyens qu'elle fournit à ses ministres pour convertir les infidèles à la foi, consistent dans l'enseignement et la prédication évangélique, dans la force de la parole divine qu'accompagne la grâce du Sauveur, dans les promesses et les menaces qui se rapportent à la vie future, dans la sainteté de l'exemple, dans un courage supérieur à tous les travaux, aux souffrances, aux persécutions.

Cette religion, pour contenir ses enfants dans le devoir par le frein d'une crainte salutaire, pour ramener et soumettre ceux qui parmi eux iraient jusqu'à méconnaître son autorité toute spirituelle, donne à ses ministres *des armes puissantes en Dieu*, d'une autre nature que celles des princes de la terre, mais plus formidables aux yeux de la foi: ce sont des peines spirituelles qui ne privent pas des biens de ce monde, mais regardent l'ame

II. Cor. X, 4.

et le salut éternel, et qui, appliquées suivant les lois saintes qui doivent en régler l'usage, n'ont d'autre but que de rappeler ceux qui s'égarent, et de prévenir les écarts de ceux qui seraient tentés de les imiter.

Tel est le caractère de la religion que le Sauveur du monde a instituée. Telle et sans autre protection que celle de Dieu, elle s'est répandue de toute part, et a produit pendant les trois premiers siècles les fruits les plus abondants, quoiqu'elle eût à surmonter des obstacles de toute espèce, en sorte que sa propagation n'est pas le moindre de ses miracles. Telle enfin, elle doit subsister jusqu'à la fin du monde, malgré les agitations des passions humaines et tous les efforts de l'erreur.

Les princes en se soumettant à l'église, n'ont rien perdu de leur pouvoir suprême, qui n'a pas cessé pour cela d'être, à tous égards, indépendant de toute autre autorité que de celle de Dieu. *Le royaume de Jésus-Christ n'est point de ce monde.* L'église n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois chrétiens, de même qu'elle n'en a aucune sur celui des princes infidèles. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'erreurs contraires à la religion, l'église peut bien réclamer la protection du prince pour les réprimer, mais ce n'est pas à elle à lui prescrire l'usage qu'il doit faire de sa souveraine puissance; c'est à lui à juger selon les lumières de sa sagesse et de sa prudence,

Joan. XVIII, 36.

quelles sont les lois qu'il lui convient de porter sur cet objet, jusqu'où il en doit presser l'exécution, les tempéraments qu'il faut y apporter, les avantages qu'on en doit attendre, et les inconvénients qui en peuvent résulter.

C'est par cette considération que nous ne croyons pas devoir nous étendre sur cette matière. Mais en même temps nous ne pouvons nous dispenser de déclarer que nous reconnaîtrons toujours dans la personne de nos rois une double qualité, celle de souverain et celle de chrétien.

En qualité de *souverain*, le prince a reçu de Dieu le glaive matériel pour réprimer avec la prudence, la sagesse et la modération, qui sont un des principaux apanages de la royauté, tout mal préjudiciable à la société, c'est-à-dire tout ce qui tend à corrompre les mœurs de ses sujets, à déranger l'ordre public, à enfreindre les lois et les ordonnances de son royaume : en conséquence, il a le pouvoir de réprimer toute publication, en quelque manière qu'elle se fasse, des fausses maximes de l'athéisme, du déisme, du matérialisme, etc. ; lesquelles coupent tous les nœuds de la société, détruisent le frein de la conscience, font disparaître la différence du bien et du mal, ouvrent la porte à toute sorte de crimes. Son pouvoir s'étend encore à réprimer toute autre doctrine capable d'ébranler les fondements de la

religion catholique, de donner atteinte à la pureté de sa foi, et à la sainteté de sa morale.

En qualité de *chrétien*, le prince a contracté l'obligation de procurer la propagation de la foi et le bien de l'église, ainsi que tout fidèle y est obligé; avec cette différence, que réunissant sur sa tête la qualité de *souverain*, il a acquis le titre sacré de protecteur de l'église; qu'il doit par conséquent employer plus éminemment que tous les autres fidèles, les moyens dont l'église leur apprend à faire usage, et protéger ceux dont elle peut se servir elle-même pour ramener les errants à la vérité. Et quoique dans le nombre de ces moyens il n'en soit aucun qui dépende du glaive matériel uniquement destiné pour les cas qu'on vient de rapporter, cependant si le mal était de l'espèce qu'on a exposée, alors le prince comme *souverain*, rentrerait dans tous ses droits d'user avec prudence et modération de la puissance du glaive, ainsi qu'on l'a établi.

Enfin l'autorité des princes ne s'étend pas sur les simples pensées, sur des erreurs qui ne sont manifestées par aucun signe extérieur. Dieu qui connaît le secret des cœurs, a seul le droit de juger les pensées. Il n'appartient pas aux princes de commander la persuasion, la croyance; le cœur et les opinions ne sont point de leur ressort. Mais ils ont droit d'empêcher les discours, les écrits, les assemblées, les complots, tous les moyens ex-

térieurs par lesquels on voudrait attaquer la religion, répandre des erreurs, et se faire des partisans.

Il suit de ces principes, 1° Que c'est une calomnie que de mettre sur le compte de la religion chrétienne, les persécutions, les violences, les massacres dont elle a peut-être été quelquefois le prétexte ou l'occasion, mais qui ont toujours été opposés à son véritable esprit. 2° Qu'un prince chrétien fait un usage légitime de son autorité, lorsqu'il l'emploie à faire respecter la religion, à la protéger et à réprimer ceux qui osent l'attaquer. 3° Que rien n'est plus absurde que de comparer des effets physiques tels que le lever du soleil et la clarté des étoiles, où les hommes ne peuvent rien, avec le moral qui dépend de la volonté des hommes. 4° Enfin que, quoique Dieu soit tout-puissant et qu'il puisse soutenir sa cause indépendamment des souverains, cependant il est dans l'ordre de la providence que ceux qu'il a revêtus du pouvoir suprême, fassent respecter son culte et maintiennent ses lois.

Au reste, la faculté de théologie en condamnant les propositions qu'elle a extraites du chapitre XV du livre intitulé Bélisaire, ne prétend pas pour cela qu'il n'y ait plus rien de répréhensible dans cet ouvrage ; au contraire il n'est pas douteux qu'il ne s'y trouve encore en divers endroits des propositions qui, examinées à la rigueur, mériteraient aussi de fortes qualifications.

DU COMMANDEMENT de la Faculté de théologie de Paris, suivant la conclusion portée le vingt-six juin de la présente année mil sept cent soixante-sept.

De Bar, *greffier*.

CORRESPONDANCE.

CORRESPONDANCE.

Réponse de Marmontel à une lettre de M. l'abbé Riballier, syndic de la faculté de théologie de Paris.

Lorsque je reçus, monsieur, votre lettre du 19 février, je demandais la paix, et je crus devoir dissimuler tout ce qu'une lettre si dure avait d'injuste et d'offensant pour moi.

Mais à-présent que j'ai perdu toute espérance d'éviter un éclat, vous ne trouverez pas mauvais que je revienne sur cet objet.

Je commence, monsieur, par vous rappeler nos entretiens. Le magistrat qui préside à la librairie, m'ayant fait l'honneur de m'écrire qu'il désirait que j'eusse une conférence avec vous et que vous y aviez consenti, j'allai vous voir, et je vous suppliai de me dire ce qu'on trouvait de repréhensible dans mon ouvrage. Vous me répondîtes que le quinzième chapitre attaquait la religion ; que tout y annonçait le naturalisme, et que Bélisaire était un déiste que j'opposais à un chrétien. Je vous assurai que mon intention avait été de faire de Bélisaire un chrétien doux et cha-

ritable, et de l'opposer à un chrétien fanatique, tel que l'était Justinien. J'ajoutai que dans tous les livres qui attaquaient la religion, j'avais remarqué qu'on lui reprochait sur-tout de damner les infidèles de bonne foi, et d'autoriser les persécutions; et que j'avais voulu faire voir, autant qu'il était en moi, que son véritable esprit était absolument contraire à ces deux espèces de fanatisme. Vous me dîtes que ce motif était louable, mais que j'avais été trop loin. Je répondis que s'il m'était échappé dans les détails quelque chose de repréhensible, j'étais prêt à le rectifier; que je vous soumettais mes lumières; que je ne défendais que mes intentions; et que je vous priais de me permettre de les justifier, en vous expliquant dans quel sens j'avais dit ce que vous n'approuveriez pas. Vous prîtes la peine, monsieur, de lire avec moi le quinzième chapitre. Je ne vous répéterai point vos critiques ni mes réponses; elles sont contenues dans un mémoire que je me propose de publier. Je dirai seulement que malgré la légèreté avec laquelle vous passiez sur mes raisons, malgré l'espèce de répugnance que vous aviez à fixer votre attention sur les endroits du livre qui déposaient en ma faveur, je me tins dans les bornes de la modestie et de la docilité qui me convenaient, et que vous en fûtes content vous-même. Vous me fîtes l'honneur de me dire que vous étiez d'autant plus disposé à me croire de bonne foi, que dans aucun de mes ou-

vrages il ne m'était rien échappé jusqu'ici de contraire à la religion ; et vous finîtes par m'assurer que vous feriez votre possible pour accommoder les choses sans éclat. Je vous laissai dans ces dispositions.

En rentrant chez moi, je trouvai la dixième feuille de mon livre, que l'imprimeur m'envoyait à corriger pour la deuxième édition. Cette feuille contenait heureusement la moitié du quinzième chapitre. Je fis réflexion que dans notre conférence, quand je répondais à vos difficultés, vous m'aviez répété souvent, qu'il aurait fallu mettre en notes les raisons que je vous donnais. Je crus donc qu'il en était temps, et j'allai vous revoir avec l'espérance de tout concilier par-là : je vous trouvai plus difficile, et je m'aperçus très-bien qu'on vous avait animé. Vous insistâtes sur l'imputation de déisme, et sur l'autorité que Bélisaire donnait à sa conscience, à laquelle, disiez-vous, il subordonnait la foi. Quant à la proposition que je vous fis de tout éclaircir par des notes, vous me dîtes qu'il en fallait non-seulement dans cette feuille, mais dans la suivante. Il y avait à cela quelques difficultés dont je vous fis le détail; mais je ne m'y arrêtai point. Je vous suppliai de marquer les articles qui exigeraient ces notes correctives, et vous me promîtes d'assembler quelques docteurs des plus sages pour vous consulter avec eux.

Cependant votre persévérance à voir un déiste

dans Bélisaire, et l'opinion où je vous avais laissé, que je donnais trop à la conscience au préjudice de la foi, me causaient de l'inquiétude. J'eus l'honneur de vous écrire le lendemain, pour opposer à vos préventions sur ces deux articles, les mêmes éclaircissements que j'ai insérés dans mon mémoire; je vous suppliai de nouveau de compter sur ma docilité, et d'en répondre, ainsi que de ma bonne foi, aux théologiens avec lesquels vous deviez délibérer. Quel résultat, monsieur, de cette délibération, que la lettre que je reçus de vous le lendemain! La voici :

Lettre de M. Riballier à Marmontel, du 19 février.

J'ai fait part de votre lettre, monsieur, aux personnes que j'ai consultées ce soir sur votre livre. Vos explications leur paraissent, comme à moi, tout-à-fait insuffisantes. *Je conviens que vous parlez de révélation et de vérités mystérieuses dans le chapitre en question; mais ce ne sont que de vains noms, qui ne sont là que pour la parade, et pour jeter de la poudre aux yeux. Dans le fait vous regardez la révélation comme fort indifférente, ou au moins comme très-inutile pour les mœurs.* Vous le dites même expressément, page 164 : « Les vérités mystérieuses qui « ont besoin d'être révélées ne tiennent point à « la morale. Examinez-les bien. Dieu les a déta- « chées de la chaîne de nos devoirs, afin que sans

« la révélation il y eût par-tout d'honnêtes « gens. » *A quoi donc sert ce supplément de la conscience ? S'il ne nous apprend rien pour notre conduite, si nous connaissons tous nos devoirs sans avoir recours à ce moyen, vous devez convenir que rien n'est plus inutile.* D'un autre côté, ces vérités mystérieuses, qui, selon vous, ne sont que des vérités de spéculation, ne sont point du tout nécessaires pour le salut, *puisque l'on peut être sauvé sans les croire*, et que vous mettez dans le ciel, non-seulement les héros païens qui ont précédé l'établissement du christianisme, mais encore ceux qui ont connu cette religion, et qui en ont persécuté les disciples. *A quoi donc peuvent servir ces vérités ? Je vous avoue que s'il y a quelque chose qui me paraisse évident, c'est la conséquence que l'on tire de la lecture du chapitre XV, qu'il n'a d'autre but que d'établir le déisme, et de faire regarder le christianisme comme une religion odieuse, ou au moins fort indifférente.* Je n'imagine aucune explication qui puisse empêcher cette impression. Il faut donc vous déterminer à supprimer ce chapitre, ou à le refondre de manière que l'on n'y aperçoive pas le moindre vestige du premier systême. Puisque vous voulez parler de la religion, parlez-en d'une manière convenable; ou trouvez bon que ceux qui sont chargés par état de la défendre, prennent ses intérêts : c'est ce que je compte faire en mon

particulier, en demandant à la faculté de théologie une censure raisonnée, qui puisse servir de contre-poison aux maximes dangereuses que vous établissez dans votre livre.

Je suis très-parfaitement, etc.

Reprenons cette lettre article par article. *Mes explications*, dites-vous, *paraissent insuffisantes.* Il ne tenait qu'à vous, monsieur, de m'en demander de nouvelles, ou d'y suppléer, en vous rappelant les détails de nos entretiens : mais vous les aviez oubliés, et votre lettre en est la preuve. Vous y dites que, dans mon livre, *je parle de révélation et de vérités mystérieuses; mais* que *ce ne sont que de vains noms, qui ne sont là que pour la parade et pour jeter de la poudre aux yeux.* Voilà, monsieur, une étrange manière de rendre ce que j'ai dit de la révélation et des mystères, dans les termes les plus respectueux! *Je parle de la révélation!* Non, monsieur, je ne me contente pas d'en parler; je dis que Dieu nous l'a donnée pour guide; qu'elle est le supplément de la conscience; que les mystères qu'elle propose, quoique inconcevables, méritent, demandent la soumission de l'homme, et qu'il faut plaindre ceux dont la raison est moins éclairée ou moins docile que celle de l'homme qui s'y soumet. Si ce sont là des expressions pour la parade et pour jeter de la poudre aux yeux, dites-

moi quel est le langage sérieux et sincère dont on ne pût dire la même chose avec autant de raison. Vous continuez à me traiter de charlatan, de fourbe et d'hypocrite. *Dans le fait, vous regardez*, me dites-vous, *la révélation comme fort indifférente. Dans le fait*, monsieur ! et c'est là *le fait*, dont il s'agit entre nous. Je le nie *ce fait*, et vous le supposez. *Je regarde la révélation comme fort indifférente !* Monsieur, j'entends la force des termes, et je vous prie de me dire pourquoi vous employez ici ce *fort indifférente*. Est-ce là le style et le ton de l'homme impartial et juste que je croyais trouver en vous, et à qui je m'étais livré avec tant de confiance? *Je regarde la révélation comme fort indifférente, ou au moins comme très-inutile pour les mœurs.* Voilà encore un *très-inutile* qui me semble très-déplacé. J'ai dit que les vérités mystérieuses, et qui ont besoin d'être révélées, ne tiennent point à la morale, et que Dieu les a détachées de la chaîne de nos devoirs, afin que, sans la révélation, il y eût par-tout d'honnêtes gens. Mais, 1° *Les mystères* révélés ne sont point la révélation prise dans toute son étendue, et je n'ai pas dit de la révélation en général ce que j'ai dit des mystères révélés. 2° Je n'ai point dit que la connaissance de ces mystères fût indifférente. Rien dans mon livre ne le fait entendre. 3° Les mystères révélés peuvent ne pas tenir à la morale, sans pour cela être inutiles, comme vous le prétendez. Vous demandez *à quoi*

donc servent ces vérités mystérieuses, si elles ne nous apprennent rien pour notre conduite morale, *si nous connaissons tous nos devoirs* moraux *sans avoir recours à ce moyen?* Je dois *convenir*, dites-vous, *que rien n'est plus inutile.* En vérité, monsieur, si je ne savais pas que vous êtes le chef d'une faculté de théologie, et si je ne voyais votre nom au bas de votre lettre, je ne croirais jamais que cette objection m'est faite par un théologien. Comment, monsieur, *à quoi servent les mystères, s'ils ne servent pas à notre conduite* morale? Tous les théologiens vous répondront pour moi, qu'ils servent à exercer la soumission de notre esprit. S. Paul vous dira qu'ils servent à nous faire captiver notre entendement sous l'obéissance de la foi. Les pères vous diront que ces mystères servent à faire que le sacrifice de l'homme soit complet, et qu'après avoir dompté les passions de son cœur, il sacrifie encore à Dieu les lumières de son esprit. Et vous voulez que je convienne que, si les mystères révélés ne servent pas à diriger notre conduite morale, *il n'y a rien de plus inutile!* Non, monsieur, je ne vois pas cette inutilité comme vous. Je vois dans la révélation des mystères, la connaissance plus développée de mes devoirs envers Dieu, de nouveaux motifs d'espérance, de reconnaissance et d'amour pour lui, et des idées plus profondes et plus sublimes de ses attributs et de son essence. Pour vous, monsieur, si vous ne voulez reconnaître, dans la révélation

des mystères, d'autre utilité que leur influence sur les mœurs, que leur rapport avec les devoirs de l'homme envers l'homme, les seuls dont il soit question dans cet endroit de mon livre, expliqueriez-vous bien comment le mystère de la trinité, celui de la procession du S.-Esprit, celui du péché originel, etc. sont liés avec ces devoirs; et quelle influence ils ont sur la conduite d'un père, d'un fils, d'un ami, d'un citoyen, etc.? Voilà la tâche que vous avez à remplir, et je vous déclare que je ne cesserai de vous presser jusqu'à ce que vous vous soyez nettement expliqué sur cet article.

Je continue à parcourir cette lettre si étonnante. Vous me reprochez d'avoir dit que *les vérités mystérieuses ne sont point du tout nécessaires au salut, puisque l'on peut être sauvé sans les croire;* et la preuve que vous donnez que j'ai dit qu'on peut être sauvé sans les croire, c'est que j'ai mis dans le ciel non-seulement les héros païens qui ont précédé l'établissement du christianisme, mais encore ceux qui ont connu cette religion, et qui en ont persécuté les disciples. *A quoi donc*, me demandez-vous, *peuvent servir ces vérités?* Je vous demande à mon tour, monsieur, en quel endroit de mon livre j'ai dit que ces vérités ne seraient pas révélées aux infidèles de bonne foi qui auraient suivi la loi naturelle? Saint Thomas décide qu'elles le seraient *par miracle*, s'il était besoin, *divinitus..... per revelationem;* et cette

révélation est sans doute un des moyens que Dieu s'est réservés pour *rendre même à tout infidèle le salut possible.* (1) Telle est la doctrine de votre faculté. En faisant espérer à Bélisaire qu'il trouverait dans le ciel les plus vertueux des païens, je n'ai exclu aucun des moyens que Dieu avait eus de les sauver. Pourquoi m'en faites-vous exclure la révélation des vérités nécessaires au salut ?

Quant à la connaissance que vous supposez que ces païens ont eue de la religion chrétienne en la persécutant, permettez-moi de vous renvoyer à cet article de mon mémoire.

Vous concluez, monsieur, que s'il y a quelque chose qui vous paraisse évident, c'est la conséquence que l'on tire de la lecture du quinzième chapitre ; qu'il n'a d'autre but *que d'établir le déisme.* Pourriez-vous, monsieur, faire signer à un déiste, quelque mitigé qu'il fût, la profession de foi de Bélisaire, qui est à la page 162? Vous ne devriez pas l'avoir oubliée ; car, dans nos entretiens, je vous ai pressé plus d'une fois d'y jeter les yeux, et j'ai pris le soin de plier la page, afin qu'il vous fût plus aisé de la retrouver au besoin. Je vous prie de la relire, et avec plus d'attention que vous n'avez fait jusqu'ici.

Mais ce qui suit dans votre lettre est encore

---

(1) Censure d'*Émile*, première partie, lettre cinquième.

plus violent que tout ce qui a précédé. *J'ai voulu*, dites-vous, *faire regarder le christianisme comme une religion odieuse, ou du moins très-indifférente.* Monsieur, si un seul homme juste et raisonnable a vu, dans mon ouvrage, le projet détestable que vous m'imputez, je souscrirai à ma condamnation. Est-il possible que vous voyez si différemment que le public, que les personnes instruites et sages qui ont lu et censuré mon livre? Les deux censeurs que j'ai eus n'ont certainement pas vu comme vous. Il était de leur intérêt, sans doute, de refuser leur approbation à un ouvrage où l'on aurait voulu rendre le christianisme odieux. L'un d'eux est docteur en théologie, homme éclairé, homme zélé pour la sainte doctrine, et à la tête d'une grande maison. Ce n'est pas moi seulement que je prétends justifier d'une imputation si noire; ce sont ces hommes estimables qui ont été mes censeurs, et aux lumières desquels je me suis soumis : ce sont eux que je défends, et que je défendrai avec toute la confiance que m'inspire mon innocence, et la bonté de ma cause, qui devient la leur. *Si quelque chose vous paraît évident, c'est que j'ai voulu faire regarder le christianisme comme une religion odieuse.* Cette évidence est donc pour vous seul? Comment! ce qui est évident pour vous, n'a-t-il pas même été soupçonné par mes censeurs, par le public? Comment mon livre n'a-t-il pas excité un cri de révolte universel? Com-

ment, l'auteur n'est-il pas regardé comme un homme abominable? Oui, monsieur, abominable; vous me supposez tel, lorsque vous m'accusez d'être fourbe et hypocrite, au point d'avoir eu dans l'ame le projet de rendre odieuse une religion dont je parle, dont je fais parler mon héros avec un respect si tendre. Ce que j'ai voulu rendre odieux, c'est l'atrocité de l'erreur qui damne les infidèles de bonne foi qui ont suivi la loi naturelle; ce que j'ai voulu rendre odieux, c'est l'atrocité des persécutions; les poignards aiguisés par le fanatisme, les bûchers allumés au nom d'un Dieu de paix. Si c'est-là votre christianisme, ce n'est point celui de l'évangile, et je déclare que ce n'est pas le mien.

En vérité, monsieur, vous connaissez bien mal les intérêts de la religion et ses véritables ennemis. J'ai publié beaucoup d'ouvrages; j'y ai constamment respecté la religion. Je me trouve conduit à traiter, en passant, quelques points de ce grand sujet; je mets sur la scène un héros chrétien et malheureux, qui trouve dans sa religion une consolation puissante à ses maux; je lui fais exprimer la doctrine consolante de la bonté de Dieu, de sa volonté de sauver tous les hommes, des secours qu'il donne à tous, et sur-tout aux gens de bien, pour arriver au salut; de la possibilité qu'un infidèle vertueux soit sauvé par un effet de la bonté divine : je prêche l'indulgence aux princes pour les erreurs des hommes; j'éta-

blis que la religion ne doit pas être soutenue par le fer et le feu; que « le plus infaillible moyen « pour un prince de la rendre chère à ses peuples, « c'est de faire juger de la sainteté de sa croyance « par la sainteté de ses mœurs, et de donner son « règne pour exemple et pour gage de la vérité « qui l'éclaire et qui le conduit : » je dis que, « si les princes demandaient à Dieu : *quelles armes « emploierons-nous pour vous faire adorer comme « vous devez l'être*, et que Dieu daignât se faire « entendre, il leur répondrait, *vos vertus* : » je dis tout cela du christianisme; car dans la bouche de Bélisaire et de Justinien, la religion n'est que le christianisme. Ce terme n'était pas plus équivoque à Constantinople qu'à Paris; et on dit que je veux rendre la religion chrétienne odieuse! et on m'accuse de déisme et d'incrédulité! En vérité cela ne peut se concevoir. Ce sont ceux qui attaquent la religion dans mes principes, qui sont ses ennemis. Les deux objections les plus fortes des incrédules, sont précisément les contradictoires de ces principes que j'établis. Vous devez savoir que, ni l'auteur du christianisme dévoilé et du despotisme oriental, ni celui de l'examen des apologistes de la religion chrétienne, ni Colins, ni Tendal, ni tant d'autres qui l'attaquent si violemment, n'ont garde de soutenir que les infidèles vertueux puissent arriver au salut. La damnation éternelle des hommes justes, dont l'erreur a été de bonne foi, les violences, les

cruautés, les horreurs que le fanatisme a exercées au nom de la religion, voilà ce qu'ils lui attribuent. Ils représentent au milieu des flammes de l'enfer ces Titus, ces Trajans, ces Antonins, qui ont fait les délices du monde; ils représentent la vengeance céleste appliquée à les tourmenter éternellement: alors la nature frémit, se révolte, et n'entend plus rien. Voilà, monsieur, comme on s'y prend pour rendre le christianisme odieux; voilà quels sont ses ennemis; c'est à ceux-là qu'il faut répondre, au lieu de perdre un temps précieux à incidenter sur un ouvrage dont le but général est bon et honnête, et où l'on justifie la religion, loin de l'attaquer. Il ne faut pas vous le dissimuler, monsieur, on vous dispute tout, la mission, la divinité du fondateur de la religion, ses miracles, la bonté même de sa morale; on vous reproche tout, des séditions, des ravages, le monde entier dévasté, des flots de sang répandus au nom d'un Dieu, les états ébranlés sur leurs fondements; vous êtes attaqué jusques dans le sanctuaire; et vous vous occupez à persécuter un homme qui défend de son mieux votre cause et la sienne, et dont vous-même avez reconnu la droiture et la bonne foi!

Dî meliora piis, erroremque hostibus illum.

Souvenez-vous que, dans notre première conférence, vous voyant obstiné à trouver dans mon livre ce que je n'y avais pas mis, je vous dis :

« avouez, monsieur, que c'est plutôt sur l'esprit « de mon siècle que sur le mien, que l'on me « juge. » Vous me répondîtes, *cela peut-être.* Voilà ce qui vous a trompé. Je vous représentai que mon livre n'était que mon livre, et que c'était d'après lui que vous deviez me juger. Si vous aviez voulu m'en croire, vous l'auriez lu, vous auriez trouvé que tout y respire l'honnêteté; que la candeur en est le caractère; et qu'il est difficile que ce soit l'ouvrage d'un fourbe, d'un hypocrite, d'un charlatan, *qui veut jeter de la poudre aux yeux.* Mais votre zèle animé contre le déisme, croit voir le déisme par-tout. Je vous pardonne, et je vous plains d'avoir cru le voir dans mon livre.

Vous finissez votre lettre par me déclarer qu'il n'y a aucune explication qui soit capable d'effacer cette idée; qu'il n'y a ni addition ni explication qui puisse empêcher l'impression que fait ce quinzième chapitre. Cela peut être à votre égard: et la raison n'efface pas un préjugé pris sans raison. Mais j'espère trouver des esprits moins prévenus et plus tranquilles. Si une pareille décision était celle de la faculté entière, je la respecterais: mais votre opinion seule ne me fera pas renoncer au droit naturel de me défendre et de me justifier. Oui, monsieur, je me justifierai, et d'une manière satisfaisante pour les hommes équitables. Vous dites que vous demanderez à la faculté une censure raisonnée, qui puisse servir de contre-

poison aux maximes dangereuses que j'établis dans mon livre. Il fallait dire, je crois, que vous demanderez un examen de mon livre, et une censure, s'il y a lieu. De mon côté, je vais avoir l'honneur d'adresser à la faculté le mémoire que j'ai fait pour ma justification (1), et j'espère y trouver des juges moins passionnés que vous.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Lettre de Marmontel à M. Riballier, syndic de la faculté de théologie et censeur-royal, au sujet du libelle intitulé : Examen du Bélisaire; (*par Cogé*) *Paris*, 1767, *in*-12.

JE ne connais point, monsieur, l'écrivain charitable qui vient de publier un examen de Bélisaire. Il a eu la modestie de se cacher. Mais vous, dont le nom est en toutes lettres au bas de son ouvrage, et qui déclarez n'y avoir *rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression*, permettez-moi de vous demander si ce n'est *rien* que la ca-

(1) Ce Mémoire a été dans les mains de M. l'abbé Legrand, l'un des docteurs chargés de l'examen du livre.

lomnie, et si vous avez pu vous dissimuler que ce libelle en est rempli?

Je passe sous silence la partie littéraire; un intérêt plus sérieux que celui de la vanité m'occupe, et m'oblige à me plaindre à vous, et de l'auteur et du censeur de ce libelle injurieux.

On sait qu'un des malheurs du règne de Justinien fut la persécution; que cet empereur se mêlait des querelles théologiques; et que, flottant dans sa croyance, il n'en faisait pas moins égorger sans pitié tous ceux qui refusaient de penser comme lui. C'est de quoi gémit Bélisaire; et lorsqu'il dit : (1) « Il est une autre *calamité* qui m'af-« flige sensiblement, » il est évident qu'il ne parle que de la persécution. Cependant le critique, au mot *calamité*, met un renvoi (2); et au bas de la page, il écrit : *la religion.* Il m'accuse donc d'avoir fait dire à Bélisaire que la *religion est une calamité qui l'afflige sensiblement.* Mais Bélisaire dit : (3) « Ce qui m'y attache, (à la religion) « c'est qu'elle me rend meilleur et plus humain... « Heureusement elle est selon mon cœur. Aimer « Dieu, aimer ses semblables, quoi de plus juste « et de plus naturel! Vouloir du bien à qui nous « fait du mal; quoi de plus grand, de plus su-« blime! Ne voir dans les afflictions que les épreu-

(1) *Bélisaire*, page 154.

(2) Page 23 du libelle.

(3) *Bélisaire*, page 162.

« ves de la vertu; quoi de plus consolant pour « l'homme! » Est-ce donc là ce que Bélisaire appelle une *calamité?* Mon critique l'a-t-il pensé? vous-même avez-vous pu le croire? S'il y a de l'équivoque, j'ai tort; mais s'il est de toute évidence que la *calamité* dont gémit Bélisaire, n'est que la persécution (1), le critique m'a calomnié, et vous avez signé une calomnie.

Il me fait dire ailleurs (2) que *la révélation n'a pour objet que des vérités de spéculation, et qu'elle n'apprend rien de ce qui est nécessaire pour se bien conduire.* Le passage que je viens de citer est la preuve que j'ai reconnu dans la révélation la morale la plus sublime. *Aimer Dieu, aimer ses semblables, vouloir du bien à qui nous fait du mal, ne voir dans les afflictions que les épreuves de la vertu :* voilà des vérités révélées, qui ne sont assurément que des vérités de spéculation. J'ai dit (3) que « les vérités mystérieuses, « ou les mystères révélés, ne tenaient point à « la morale; » mais *les mystères révélés* ne sont point la révélation dans toute son étendue; celle-ci contient des préceptes qui n'ont rien de mystérieux; et je n'ai pas dit de la révélation en général ce que j'ai dit des mystères révélés. Cette extension de ma pensée est donc une calomnie,

(1) *Bélisaire*, page 165.

(2) Page 24 du libelle.

(3) *Bélisaire*, page 164.

et vous le savez bien, vous, monsieur, qui m'avez fait, par écrit, le même reproche, dans les mêmes termes, et à qui j'ai répondu ce que je réponds ici (1).

Le critique fait dire à Bélisaire (2) : *S'il fallait que la religion me rendît farouche, dur, impitoyable,* (comme elle me rendrait en m'annonçant un Dieu vengeur) *je l'abandonnerais, et je dirais à Dieu : dans l'alternative fatale d'être incrédule ou méchant,* (jusqu'à te croire un Dieu terrible) *je fais le choix qui t'offense le moins.*

Comment n'avez-vous pas vu, monsieur, que, dans cette citation, les deux parenthèses sont deux calomnies? Lorsque, dans mon livre (3), Justinien dit à Bélisaire : « Ce Dieu (que vous « voyez si bon) n'en est pas moins un Dieu ter- « rible; » Bélisaire lui répond : *Terrible aux méchants, je le crois.* Est-ce là cet homme à qui l'on fait dire, que *si la religion lui annonçait un Dieu terrible, il l'abandonnerait?* « Ce n'est pas « assez, dit l'empereur, (4) de se peindre Dieu « bienfaisant, il faut ajouter qu'il est juste. C'est « la même chose, dit le vieillard : *Se plaire au bien,* « *haïr le mal; récompenser l'un, punir l'autre,* « *c'est être bon :* je m'en tiens là. » Voilà donc le

(1) *Voyez* la première lettre.

(2) Page 59 du libelle.

(3) *Bélisaire*, page 158.

(4) *Bélisaire*, page 159.

dogme des récompenses et des peines bien reconnu par Bélisaire, d'après l'idée même de la bonté de Dieu; Bélisaire croit donc à un Dieu qui punit et qui récompense, parce qu'il est juste et bon. Lui faire dire qu'*il abandonnerait la religion, si elle annonçait un Dieu vengeur*, c'est donc bien une calomnie; et vous, monsieur, à qui cette partie de mon livre est si familière, vous le saviez tout comme moi.

Bélisaire dit dans mon livre (1): « Dieu m'a « créé faible; il sera indulgent. Il sait bien que « je n'ai ni la folie, ni la malice de vouloir l'of- « fenser; c'est une rage impuissante et absurde « que je ne conçois même pas. Je lui suis plus « fidèle encore, et plus dévoué mille fois que je « ne le fus jamais à l'empereur; et l'empereur « qui n'est qu'un homme, ne m'eût jamais fait « aucun mal, s'il avait pu lire comme lui dans « mon cœur. » Le critique tronque ce passage, n'en cite que la moitié; et d'un sentiment vertueux, personnel au héros qui parle, il fait une maxime générale, pour m'accuser d'avoir prétendu que Dieu ne doit jamais punir (2). N'est-ce point là calomnier? J'en appelle au censeur lui-même.

Bélisaire dit, en parlant de la révélation et de

---

(1) *Bélisaire*, page 158.

(2) Page 24 du libelle.

la conscience (1) : « C'est la même voix qui se fait « entendre du haut du ciel et du fond de mon « ame; et si, d'un côté, elle me dit que *l'homme « juste et bienfaisant est cher à la Divinité*, de « l'autre, elle ne me dit point qu'il est l'objet de « ses vengeances. » Il est bien clair qu'il ne s'agit là *que de l'homme juste et bienfaisant.* Voici comment le critique a trouvé moyen de rendre ce passage absurde et impie. *Si, d'un côté, ma raison me dit que l'homme juste et bienfaisant est cher à la Divinité, de l'autre, elle ne me dit point que* (le méchant) *est l'objet de ses vengeances* (2). Connaissez-vous, monsieur, rien de plus hardi que cette falsification? le *méchant*, à la place de *l'homme bienfaisant et juste?* est-ce comme fraude pieuse, que vous avez approuvé une infidélité pareille? Quel livre, bon dieu, ne rendrait-on pas scandaleux et impie avec cette méthode-là?

Je ne m'attache point à relever bien d'autres critiques de mauvaise foi. Mutilation, altération, transposition des passages, pour en dénaturer les sens; on s'est tout permis sans scrupule, et vous avez tout approuvé. Non content de faire de moi un impie, on veut me faire passer pour un mauvais citoyen, pour un sujet séditieux. Non, monsieur, je ne m'abaisse point à me justifier sur cet article-là : si mes principes sur les devoirs

(1) *Bélisaire*, page 161.

(2) Page 60 du libelle.

d'un sujet et d'un citoyen sont équivoques, je souscris aux accusations de mon délateur; mais s'il est vrai que, dans mon livre, l'obéissance aux lois, la fidélité au souverain, le dévouement à la patrie sont portés jusqu'à l'héroïsme; s'il est vrai que dans aucun ouvrage ces sentiments n'ont jamais été ni plus clairement, ni plus vivement exprimés; m'accuser d'avoir voulu insinuer des maximes toutes contraires, c'est la plus infâme de toutes les calomnies, et j'en veux bien prendre pour juge tout lecteur raisonnable et non passionné. L'honnêteté et la vertu ont dans mon livre un caractère que j'ose croire ineffaçable; le public l'y a reconnu; et son indignation me vengera de cette infâme délation.

Je conçois, monsieur, comment un zèle outré, quand il va jusqu'au fanatisme, peut faire employer ces honteux moyens pour noircir et pour décrier un ennemi de la religion; mais je ne le suis point; mais je ne veux point l'être : le critique le sait, lui-même il le publie; vous le savez encore mieux que lui. Vous m'êtes témoin que j'ai marqué, non pas *du repentir*, (car j'étais sans reproche) mais une bonne foi, une docilité que vous avez louée vous-même. Vous m'êtes témoin que j'ai pris pour juge de ma doctrine, et pour guide de ma conduite, un prélat dont je révère la piété, le zèle et les vertus; un prélat qui certainement n'eût pas approuvé comme vous ce libelle calomnieux. Vous

avez vu avec quelle confiance je me livrai à cet homme juste; vous l'avez entendu répondre de ma parfaite soumission à l'autorité de l'église : il vous avait chargé vous-même d'en instruire la faculté; vous l'avez fait; et vous signez un libelle, où l'on m'accuse de *braver l'autel et le trône!* Un libelle, à la tête duquel son ténébreux auteur n'ose mettre son nom, vous l'approuvez! Vous vous chargez de la honte attachée à cette calomnie! En vérité, monsieur, plus j'y pense, plus je suis tenté de croire que cet écrit est de la même main que la lettre où l'on m'accusait d'avoir prêché le déisme, et de n'avoir *parlé de la révélation et des mystères de la foi, que pour jeter de la poudre aux yeux;* de cette lettre, où l'on m'osait dire que s'il y avait *quelque chose d'évident, c'était l'intention que j'avais eue de rendre la religion chrétienne odieuse.* Je ne tirai d'autre vengeance de cette insulte si violente, que de vous faire subir la peine d'en entendre la réponse devant un homme respectable, qui avait droit de nous juger. Vous l'entendîtes cette réponse, assez vive, s'il vous en souvient; vous l'entendîtes sans répliquer un mot; et votre silence me parut être l'effet de la confusion. Mais il cachait un sentiment qui a couvé au fond de votre ame. Il éclate à la fin ce sentiment profond; et que vous soyez l'auteur du libelle, ou que vous n'en soyez que l'approbateur et le garant, je vois que vous n'êtes pas homme à pardonner l'humiliation d'avoir été

confondu. Pour moi, monsieur, je vous promets d'oublier toutes vos injures; mais je ne sais si la faculté vous pardonnera d'avoir pris sur vous de juger et de prononcer avant elle. Quand il s'agit de charger un homme des plus graves imputations, c'est bien assez de donner sa voix, sans s'ériger à soi-même un tribunal particulier. Plus l'autorité de votre place vous donne d'influence sur les opinions, plus vous deviez peser la vôtre, et moins vous êtes excusable de l'avoir hasardée avec si peu de ménagement. On croira que l'auteur du libelle et vous, vous avez voulu prévenir, animer, corrompre mes juges; et quoi qu'il en soit, il sera vrai du moins que vous avez mis peu de prudence et de délicatesse dans votre procédé. Je suis, etc.

P. S. Depuis que cette lettre vous a été communiquée et que j'ai pris la liberté de vous dire en face mon avis sur vos procédés, il paraît, monsieur, un nouveau libelle, par supplément au premier. Pour celui-ci, vous n'avez pas eu le courage de le signer; mais il est fait d'après la lettre dont vous seul aviez pris lecture. J'apprends que l'auteur est un régent du collége dont vous êtes principal, et ce qu'on appelle votre *ame damnée* : cela m'explique l'étonnante conformité que je trouvais entre sa façon de voir et la vôtre. Ce régent, qui me regarde comme un de ses écoliers, et qui a pris la peine de m'expliquer l'art poétique d'Horace, veut me châtier

d'avoir osé me plaindre de ses falsifications. *Par ménagement*, dit-il, *on n'avait pas voulu relever, dans Bélisaire, deux endroits très-répréhensibles, au sujet du gouvernement;* mais puisque je *crie à la calomnie, on se croit obligé de faire connaître au public ces deux endroits, afin qu'il juge de la modération dont on avait usé.*

Voici ces deux endroits que le public ne connaissait pas, et que son régent et le mien croit devoir lui *faire connaître.*

Bélisaire tient ce discours au chef des Bulgares (1) : « Vous qui m'invitez à punir mon sou-
« verain d'avoir été injuste, donneriez-vous à vos
« soldats le droit que vous m'attribuez? Le leur
« donner, dit le Bulgare! Ils l'ont, sans que je le
« leur donne; mais c'est la crainte qui les retient.
« Et nous, dit Bélisaire, c'est la vertu; et tel est
« l'avantage des mœurs d'un peuple civilisé, sur
« les mœurs d'un peuple qui ne l'est pas. »

Il est certain que le public n'avait vu, comme moi, dans cette réponse, que le langage d'un sujet fidèle. Il ne soupçonnait pas qu'un guerrier, qui pendant vingt ans a servi son prince avec un zèle et un dévouement sans exemple; à qui ce prince ingrat a fait crever les yeux, et qui, réduit à la mendicité, refuse un trône, qu'on lui promet, s'il veut aider à renverser celui d'un maître si injuste; le public, dis-je, ne soupçon-

(1) *Bélisaire*, page 20.

nait pas que ce modèle de fidélité et de patience enseignât la révolte et l'infidélité; c'est ce qu'a découvert l'auteur de ce libelle.

« Le Bulgare, dit-il, avance deux choses; la « première, que les soldats ont ce droit (de pu- « nir leur souverain d'avoir été injuste); la se- « conde, que c'est la crainte qui les retient. Bélisaire, ajoute-t-il, ne réfute que la première « partie; il semble *par-là* reconnaître que *les peuples civilisés ont ce droit* comme les peuples barbares. Il se contente de dire que les peuples « civilisés sont retenus par la vertu. »

Ne croirait-on pas, à l'entendre, que j'ai laissé indécis dans les principes de Bélisaire le respect dû aux souverains? On va voir la mauvaise foi et la noirceur de cette accusation. Trois pages plus haut, dans le même entretien, Bélisaire dit au Bulgare qui lui propose de le venger et de partager avec lui l'empire : « Il y a long-temps, seigneur, que Bélisaire a refusé des couronnes : « Carthage et l'Italie m'en ont offert; j'étais dans « l'âge de l'ambition; je me voyais déja persécuté; « je n'en restai pas moins fidèle à mon prince et « à ma patrie. *Le même devoir qui me liait, subsiste, et rien n'a pu m'en dégager.* » Plus bas, il dit au Bulgare : « Ma vie est en vos mains; mais « *rien ne me peut détacher de mon souverain légitime;* et si, dans l'état où je suis, je pouvais « lui être utile, fût-ce contre vous-même, il serait « aussi sûr de moi que dans le temps de mes pros-

« périlés. » Voilà l'homme que l'on accuse de faire entendre que les peuples ont le droit de punir leur souverain s'il est injuste. Il faut être bien intrépide pour avancer des calomnies si faciles à réfuter.

Le droit de se venger soi-même est encore plus fortement combattu et détruit dans le chapitre suivant. « Et de quel droit me vengerais-tu, (dit « Bélisaire, en parlant à un jeune fanatique?) « Est-ce moi qui te l'ai donné ce droit que je n'ai « pas moi-même? Veux-tu l'usurper sur les lois?... « Ah! bon jeune homme, veux-tu rendre odieux « le sentiment que j'ai pu t'inspirer? Feras-tu dé- « tester cette pitié si tendre? Au nom de la vertu « que tu chéris, je te conjure de ne pas la dés- « honorer. Qu'il ne soit pas dit que son zèle ait « armé et conduit la main d'un furieux.... J'obéis « à ma destinée : imite-moi, ne crois pas savoir « mieux que Bélisaire ce qui est honnête et lé- « gitime; et si tu te sens le courage de braver la « mort, *garde cette vertu pour servir au besoin* « *ton prince et ton pays*... Mes ennemis sont les « Scythes, les Huns, les Bulgares, les Esclavons, « les Perses, *tous les ennemis de l'État.* » Page 27, et suivantes.

J'ai mis cent fois les mêmes sentiments dans la bouche de Bélisaire, et il n'y a, j'ose le dire, qu'un méchant bien maladroit qui ait pu, pour me calomnier, m'attaquer de ce côté-là.

Voyons si le critique a été plus heureux dans le choix du second passage. Bélisaire, en parlant du seul moyen qu'avaient les empereurs de garder d'immenses conquêtes, et de s'attacher les peuples vaincus en les rendant heureux, dit à Justinien (1): « Croyez que les hommes savent ce « qui leur manque, et ce qui leur est dû; qu'ils « ne seraient pas insensibles aux soins qu'un « prince bienfaisant prendrait de soulager leurs « peines; et que l'amour qu'il leur témoignerait « serait payé par leur amour. Qu'il essaie d'être « envers eux juste, sensible, secourable; qu'il « n'emploie à régner sous lui que des hommes « dignes de le seconder; qu'il veille en père sur « ses enfants, je lui réponds qu'ils seront dociles. « Et par quel prestige voulez-vous que quelques « mécontents, quelques séditieux fassent d'un « peuple fortuné, un peuple parjure et rebelle? « C'est à un prince, qui laisse gémir ses sujets « dans l'oppression, à craindre qu'ils ne l'aban- « donnent; mais celui qu'on sait occupé du re- « pos et du bonheur des siens, n'a point d'usur- « pateur à craindre. Est-ce en entendant célé- « brer ses vertus, publier ses bienfaits, qu'on « osera troubler son règne? est-ce dans les cam- « pagnes, où régneront l'aisance, le calme et la

(1) *Bélisaire*, pages 152, 153, 154.

« liberté; dans les villes, où l'industrie et la for-
« tune des citoyens, leur état, leurs droits et leur
« vie, seront sous la garde des lois; dans les familles,
« où l'innocence, l'honneur, la paix, la sainteté
« des nœuds de l'hymen et de la nature auront
« un asyle sacré; est-ce là, dis-je, que les rebelles
« iront chercher des partisans? Non, si l'empire
« de la justice n'est pas inébranlable, rien ne l'est
« sur la terre. Je suppose avec vous cependant,
« qu'il y ait du risque et de l'audace à rendre ses
« sujets puissants, pour les rendre heureux et
« tranquilles; c'est cette audace que j'aurais, dût-
« elle entraîner ma ruine; et je leur dirais hau-
« tement : (1) *Je vous mets à tous les armes à la*
« *main, pour me servir si je suis juste, et pour*
« *me résister si je ne le suis pas. Vous me trouve-*
« *rez bien téméraire; mais je me croirais bien*
« *prudent de m'assurer ainsi à moi-même, et aux*
« *miens, un frein contre nos passions et sur-tout*
« *une digue contre celles des autres. Avec ma cou-*
« *ronne, et au-dessus d'elle, je transmettrais à*
« *mes successeurs la nécessité d'être justes;* et ce
« serait pour ma mémoire le monument le plus
« glorieux qu'un monarque ait jamais laissé. *Je*
« *sais que la vertu n'a pas besoin du frein de la*
« *crainte; mais quel est l'homme sûr d'être ver-*
« *tueux à tous les instants de sa vie?* Un prince

(1) *Nota.* On marque ici en italique ce que l'auteur du libelle a cité.

« est au-dessus des lois : vos lois le disent (1), et « cela doit être; mais ce serait la première chose « que j'oublierais en montant sur le trône; et « malheur au flatteur infâme qui m'en ferait sou- « venir. »

Ces dernières paroles, que le critique s'est bien gardé de citer, prouvent évidemment que le langage que je fais tenir à Bélisaire ne porte aucune atteinte à l'indépendance d'un souverain, et qu'il n'exprime que le désistement du droit de se faire obéir, lors même qu'il serait injuste. Ce désistement généreux est pris par le critique pour un prétexte que je donne à la révolte, et pour l'effet d'un enthousiasme qui veut renchérir, dit-il, sur celui des *Arétins;* mais il devrait savoir que le langage qu'il condamne dans la bouche de Bélisaire, est presque, à la lettre, celui que Trajan tint lui-même au chef de la milice prétorienne, en lui remettant le javelot qui était la marque de sa dignité. *Pour vous en servir*, lui dit-il, *contre moi, si j'abuse de mon pouvoir.* Était-ce l'esprit de révolte que Trajan voulait exciter? croyait-il par-là déroger à sa grandeur, à sa puissance, à son autorité suprême? Trajan savait un peu mieux qu'un régent de collége ce qui était digne de la majesté impériale; et il ne craignit pas de la compromettre en parlant ainsi à l'un de ses sujets. Que ce régent étudie l'histoire, qu'il se garde bien

(1) *Princeps legibus solutus est.* (Pand. l. 1, tit 3.)

d'enseigner la logique, et qu'il se dispense surtout d'apprendre à ses écoliers à falsifier au besoin les pièces d'un procès injuste : cela serait d'une conséquence dangereuse dans le monde, où le simple mensonge est une lâcheté.

Je l'ai assez bien convaincu, ce me semble, d'avoir falsifié les passages de mon livre; vous l'en avez averti, monsieur, et voici comment il s'en est corrigé. On vient de voir qu'au mot *calamité* il avait mis pour note, *la religion.* Vous lui avez dit que, dans ma lettre, je démontrais que cette note était une calomnie, et que la calamité dont gémissait Bélisaire, n'était que la persécution. Il a donc changé cette note dans le supplément, et il a dit : « A la note de la page 23, *lisez, la « religion des chrétiens*, que Bélisaire annonce « comme une calamité affligeante, parce qu'elle « est intolérante : » mais c'est encore une calomnie, et plus formelle que la première. La religion chrétienne est intolérante d'une intolérance théologique, c'est-à-dire qu'elle exclut de son sein et de la participation de ses mystères ceux qui refusent de croire ce qu'elle enseigne : mais, en aucun endroit de mon livre, Bélisaire ne condamne cette espèce d'intolérance. L'intolérance contre laquelle il s'élève, est l'intolérance civile, celle qui emploie le fer et le feu à contraindre les esprits; et par-tout Bélisaire soutient que ce n'est pas ainsi que sa religion, *la religion chrétienne*, est intolérante. Il est donc bien faux que la cala-

mité dont il parle soit *la religion des chrétiens.* C'est *le fanatisme persécuteur* qu'il appelle une calamité; et c'était ainsi qu'il fallait corriger la note du libelle.

On a vu qu'en citant ce passage de mon livre: «C'est la même voix qui se fait entendre du haut du «ciel et du fond de mon ame, etc.» le critique avait mis *le méchant* à la place de *l'homme bienfaisant et juste.* Je donne à deviner comment il essaie de pallier cette falsification. Il dit que je parle des héros païens, et que tous ces gens-là, savoir les Titus, les Trajans, les Antonins, les Aristides, les Catons, sont des *méchants aux yeux de la religion, et même au tribunal d'une raison saine et éclairée.* A la bonne heure; mais encore fallait-il citer fidèlement le texte de mon livre, ne pas mettre le *méchant* à la place de *l'homme bienfaisant et juste*, et se contenter d'observer que ceux que j'appelais ainsi, comme les Catons, les Titus, les Trajans, les Antonins, les Aristides, étaient des méchants, et que l'univers, qui depuis tant de siècles vante et honore leurs vertus, ne jouit pas d'une raison saine.

Le critique ne croit pas en avoir assez dit pour me convaincre d'être un mauvais citoyen, il tâche de prouver encore que j'ai nié l'éternité des peines, et que je ne veux pas que les méchants soient l'objet éternel des vengeances divines. *Ce sentiment*, dit-il, *contre lequel les magistrats doivent s'élever, est cependant l'opinion que Bélisaire*

s'efforce d'accréditer. Voici comment cet honnête homme fonde cette délation.

« Bélisaire veut se représenter seulement *comme* « *bon* le Dieu qu'il doit adorer. Il s'en tient là. »

Lisez le passage du livre. (1) « Ce n'est pas assez, « dit Justinien, de se peindre Dieu bienfaisant, « il faut ajouter qu'il est juste. C'est la même chose, « dit le vieillard : *se plaire au bien, haïr le mal,* « *récompenser l'un, punir l'autre, c'est être bon :* « je m'en tiens là. » Est-ce là cette bonté qui exclut, selon le critique, la punition des méchants? Et quand Bélisaire dit : (2) « Chaque homme ré- « pond de son ame, c'est donc à lui, et à lui seul, « à se décider sur un choix, *d'où dépend à ja-* « *mais sa perte ou son salut,* » méconnaît-il l'éternité des peines? Ne doit-on pas mourir de honte lorsque, sur les accusations les plus graves, on est si évidemment convaincu de mensonge et de fausseté?

« Bélisaire, ajoute le critique, ne veut voir en « Dieu que ce qu'il doit imiter; et comme il ne « doit pas imiter la vengeance divine, il ne veut « pas la voir en Dieu; ce serait, selon lui, faire « violent et colère, comme les hommes, le Dieu « bon. »

Assurément *le Dieu bon* n'est ni violent ni colère. Il est inaltérable, mais il est juste; et Béli-

---

(1) *Bélisaire*, page 259.

(2) *Bélisaire*, page 166.

saire reconnaît qu'*il est terrible aux méchants.* Il ne veut voir en lui que ce qu'il doit imiter; mais il voit en lui le droit de punir et de se venger, droit que l'homme n'a pas de même. Or, être juste, c'est user du droit que l'on a, sans usurper le droit que l'on n'a pas. Si donc l'homme s'arroge le droit de la vengeance que Dieu s'est réservée, il est injuste, et il n'imite point celui qui est la justice même. Voilà le sens de ces paroles, que le critique, avec un sophisme, aurait voulu empoisonner.

« Une religion qui m'annonce (dit Bélisaire) « un Dieu propice et bienfaisant, est la bonne : « et tout ce qui répugne à l'idée et au sentiment « que j'en ai conçu, n'est pas de cette religion. »

« Or, dit le critique, l'éternité des peines, les « feux de l'enfer répugnent au sentiment qu'il a « conçu d'un Dieu qui ne punirait qu'autant qu'il « ne pourrait pardonner; de qui le mal ne vient « point; qui a fait au monde tout le bien qu'il a « pu, et que l'homme doit se peindre sous les « traits les plus doux : aussi se contente-t-il de « dire que les méchants ne seront point là, dans « la cour céleste..... Il ne dit point qu'ils seront « punis..... donc Bélisaire n'admet point l'éter- « nité des peines. »

Bélisaire dit que les méchants ne seront point dans le ciel; donc il nie qu'ils soient en enfer; donc il n'admet point les peines éternelles. Bélisaire dit que Dieu est bon; donc il nie que Dieu

soit juste. Bélisaire dit que le mal ne vient point de Dieu; donc il n'admet point la peine du péché qui vient de l'homme et du péché même. Bélisaire croit qu'un Dieu infiniment bon ne punit qu'autant qu'il ne peut pardonner; donc il ne punira point les méchants que sa justice condamne. Voilà comment a raisonné ce critique judicieux. Je me lasse de relever des absurdités. Ce libelle en est un tissu; par-tout on y voit l'étourdissement d'un homme acharné à me nuire. Et il ose encore se couvrir du manteau d'un zèle pieux! Qu'il apprenne que le vrai zèle ordonne de combattre l'erreur où elle est; mais qu'il défend de la supposer, de l'insérer où elle n'est pas; que son vrai caractère est d'être charitable, et qu'il y a peu de charité à glisser du poison dans mon livre, pour se donner le plaisir de me dénoncer comme empoisonneur.

Exposé des motifs qui m'empêchent de souscrire à l'intolérance civile.

J'ai dit que tout ce qui intéresse l'ordre public est du ressort du prince. C'est reconnaître en lui le droit de réprimer et de forcer au silence toute opinion qui attaque les lois, les mœurs, la constitution politique. Mais il s'agit ici d'une doctrine purement théologique, et de savoir si le prince,

qui n'en est pas le juge, en doit être le défenseur.

1° L'intolérance civile n'est point un dogme de la foi. Le passage de saint Paul (1), qu'on m'oppose, ne peut regarder la croyance, ni les objets spirituels. Saint Paul n'a pu dire aux chrétiens d'être soumis, dans leur croyance, à des princes qui n'étaient pas chrétiens. Il n'a pu leur dire qu'*en faisant le bien* spirituel, (c'est-à-dire en professant une religion destructive de celle du prince) *ils seraient louables aux yeux du prince* (2). Cela ne peut donc s'entendre que du bien temporel; et il en est de même du mal dont parle l'apôtre dans ce chapitre : *ne soyez point adultère, homicide, voleur, faux témoin* (3), etc. Tout cela tient au temporel, et intéresse l'ordre public. Voilà les maux qui, selon saint Paul, sont du ressort du prince, et dont *il est le vengeur* (4). Vouloir appliquer ce passage à l'intolérance, c'est donc en détourner le sens.

2° Plusieurs des pères de l'église se sont déclarés contre l'intolérance civile. S. Augustin avait changé d'avis depuis sa dispute avec les dona-

---

(1) Aux Romains, ch. 13, ℣. 1. *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.*

(2) *Bonum fac et habebis laudem ab illâ* (*potestate*). ℣. 3.

(3) *Non adulterabis, non occides, non furaberis, non falsum testimonium dices.* ℣. 9.

(4) *Vindex in iram ei qui malum agit.* ℣. 4.

tistes; mais auparavant il prêchait l'indulgence envers les manichéens, et ne voulait pas qu'on sévît contre eux (1). Saint Hilaire, saint Athanase, saint Justin, martyr, Tertulien, Lactance, ont pensé de même. Saint Martin de Tours refusa de communier avec les évêques qui excitaient la persécution contre les hérétiques d'Espagne, et pour cette seule raison.

3° L'intolérance civile est contraire à l'esprit du christianisme, qui ne respire que la douceur, la patience, la charité. Si, d'un côté, la religion ne donne à ses ministres que des armes spirituelles, et que, de l'autre, elle exige des princes d'employer pour elle la rigueur des lois pénales, elle se dément; elle avoue que si elle avait la force en main, elle en userait elle-même. En vain se glorifierait-elle d'interdire à ses ministres spirituels les moyens qu'elle prescrirait aux puissances temporelles; ce serait dire : Je ne veux pas verser le sang, mais je veux bien qu'on le verse. Pour être d'accord avec elle-même, elle ne doit exiger des princes que ce qu'elle ferait à leur place, si elle était armée de la force. Je demande, *que ferait-elle?* La réponse décidera de son véritable esprit.

---

(1) *Illi sæviant in vos qui nesciunt quo labore verum inveniatur, et quàm difficilè caveantur errores; illi in vos sæviant qui nesciunt quantâ difficultate sanetur oculus interioris hominis, ut possit intueri solem suum.... Ego autem sævire in vos omninò non possum.*

4° L'intolérance civile est contraire aux intérêts de la véritable religion. Dans un État où la puissance temporelle se trouve du parti de la vérité, on peut être séduit par cet avantage du lieu, du temps, des circonstances. Mais on n'a qu'à se déplacer; à deux pas tout change de face, et l'avantage est pour l'erreur. Or, en écrivant, il faut se dire que l'on écrit pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les hommes, et qu'on travaille, autant qu'il est en soi, à établir dans les esprits une opinion générale et constante. Cela posé, quelle est l'opinion qu'on peut espérer d'établir sur la tolérance ou l'intolérance? Dire qu'il n'appartient qu'aux princes catholiques d'être intolérants dans leurs États, parce qu'ils ont seuls pour garant une autorité infaillible, c'est vouloir n'être écouté que des princes catholiques. Un prince, bien persuadé par l'éducation, l'exemple, l'habitude, le témoignage et l'enseignement, suppose un poids déterminant aux motifs qui le persuadent. S'il ne croit pas infaillible l'autorité à laquelle il défère, à plus forte raison ne croira-t-il pas infaillible l'autorité qui la dément. Un monarque indien, musulman, chinois, peut être attaché à sa croyance autant qu'un prince chrétien, et un hérétique autant qu'un catholique. Celui-ci aura, si l'on veut, pesé les motifs de crédibilité; un autre croira sans examen; mais il sera persuadé. Or, ce n'est pas la vérité, c'est la persuasion qui décide du droit que cha-

cun croit avoir. Attribuer aux princes catholiques le droit de la force coactive en fait de croyance, c'est donc induire tous les autres à se l'attribuer de même; c'est mettre par-tout indistinctement le glaive dans les mains de la vérité et de l'erreur, et ouvrir les voies de la violence à l'opinion dominante.

Il s'agit donc d'examiner laquelle de ces deux hypothèses est la plus favorable à la vérité : ou « *que tous les princes prétendent avoir le droit* « *de réprimer, de poursuivre, d'exterminer toute* « *doctrine nouvelle et étrangère dans leurs États;* » ou que « *laissant les opinions s'élever et se com-* « *battre, ils livrent l'erreur et la vérité à leurs* « *propres forces.* »

Chacun, selon sa façon de voir, peut préférer l'une ou l'autre hypothèse. Pour moi, je pense qu'il est plus glorieux et plus avantageux pour la vérité de demander qu'on laisse le champ libre à l'opinion et à la croyance.

Un des caractères les plus sensibles de la véritable religion est de s'être établie, étendue, élevée sur les ruines de l'erreur, sans le secours de la force. Voilà son triomphe. Dès que les empereurs ont tiré le glaive pour sa défense, ils lui ont dérobé une partie de sa gloire; les incrédules ont pu méconnaître dès-lors la main de Dieu qui la soutenait, et ne voir dans sa propagation que la politique des hommes. Pour la rendre odieuse, ils lui ont reproché tout le sang qu'elle avait fait

répandre, tous les brigandages, toutes les cruautés, tous les excès commis en son nom; et lorsqu'on leur a répondu comme saint Augustin, (1) *ou ce qu'on a fait, on l'a fait justement; ou c'est la paille, dont nous sommes le froment pur, qui a fait ce qu'il y a d'injuste*, ils ont répliqué, que *cette paille* s'allumait, et qu'elle allumait des bûchers; qu'en lâchant la bride au faux zèle, on répondait de ses emportements; et que, si on ne l'approuvait pas, on n'avait qu'à le retenir. *Si l'on usait de violence pour la défense de la foi*, (dit saint Hilaire) *les évêques s'y opposeraient.* Mais dans quel temps les a-t-on vus aller arrêter le glaive dans les mains des persécuteurs? On convient que quelques docteurs, quelques prélats, et le clergé de France même, dans ses assemblées, ont *désapprouvé les voies de rigueur*, et déclaré *qu'ils ne prétendaient point guérir les maladies de l'ame par la contrainte et la violence;* mais on n'a pas oublié qu'à Rome on célébra la Saint-Barthemi; on n'a pas oublié qu'à Paris la Sorbonne, du temps d'Erasme, regardait comme une hérésie de croire qu'il ne fallait pas brûler les hérétiques. Ainsi la vérité, en prenant les armes de l'erreur, se voit confondue avec elle, et perd son avantage en donnant à la force le droit de décider leur sort.

Qu'on se rappelle ces combats en champ clos, qui, chez nos pères, encore barbares, tenaient

---

(1) *Aut justò factum, aut palea nostra fecit.*

lieu de jugement. Il est évident que tout le risque était du côté de la bonne cause. Il en est de même de l'intolérance. C'est à l'erreur à s'en applaudir, car elle a besoin de la force ; au lieu que la vérité n'a besoin que d'elle-même et du temps.

La religion, seule et sans appui, a résisté dès sa naissance, et dans son état de faiblesse, aux plus violentes persécutions ; elle a vaincu les plus grands obstacles ; et par ses forces surnaturelles, elle s'est élevée et répandue dans presque tout l'univers. Si donc, pendant plus de 300 ans, elle s'est passée du secours de la puissance des princes, n'est-ce pas vouloir paraître se défier de ses avantages que de demander pour elle, aujourd'hui qu'elle est établie et régnante, les secours qu'elle a dédaignés dans ses temps les plus malheureux?

Enfin l'intolérance civile est un fléau pour l'humanité : 1° En ce que l'erreur s'attribue le droit d'être intolérante aussi-bien que la vérité : c'est à qui le sera le plus ; et de tous côtés l'on s'égorge. 2° En ce que la vérité même n'est jamais sûre de la prudence, de l'équité, de la douceur de ses ministres ; que le fanatisme s'en mêle, que le zèle irrité devient furieux et impitoyable, et que la religion de l'agneau se trouve avoir des tigres pour vengeurs.

Toute autorité légitime procède d'après des lois dont l'objet est déterminé, dont les règles sont fixes, dont la marche est certaine. L'objet de l'intolérance est vague, et les rigueurs qu'elle

doit exercer sont à la discrétion des hommes. C'est une jurisprudence criminelle sans code, sans forme de procédure, dont les délits et les peines n'ont aucun rapport décidé, et dont le plus souvent les bourreaux sont les juges.

Le prince est juste et modéré; son ministre lui-même est sage; mais les exécuteurs de sa volonté seront avides et féroces. C'est la cause de Dieu qu'ils vengent; l'humanité n'est plus rien pour eux. De là tous les forfaits commis au nom de la religion; de là ces scènes de meurtre et d'horreur, dont tant de fois a frémi la nature. C'est ce qui fait trembler tout homme né sensible, en jetant les yeux sur l'histoire des temps. C'est ce qui me fait refuser mon aveu à l'intolérance civile. En y souscrivant, je croirais tremper ma plume dans le sang. Ma voix n'est rien, je le sais; mais ma conscience est quelque chose: elle me défend d'approuver un systême que je crois injurieux pour la religion, et funeste à l'humanité.

Non est religionis cogere religionem, quæ spontè suscipi debet, non vi. (Tertul. ad Scapulam).

Nihil est tam voluntarium quàm religio in quâ si animus sacrificantis adversus est, jam sublata, jam nulla est. (Lactant. l. 5. cap. 20).

Defendenda religio est, non occidendo, sed moriendo; non sævitiâ, sed patientiâ... Si sanguine, si tormentis, si malo religionem defendere velis, jam non defendetur, sed polluetur atque violabitur. (Ibid.).

In carne ambulamus; non secundùm carnem militamus : nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt. (Paul. 2. Corinth.)

Quæ desursum est patientia, pacifica est, modesta, suadibilis, seu facilè aliis obsequens, plena misericordiâ et fructibus bonis. (Idem ad Rom.)

Lettre de Marmontel au roi de Prusse.

SIRE,

Il y a long-temps que j'envie à mes amis la gloire d'avoir attiré sur eux un regard de V. M.; c'est la récompense la plus flatteuse de l'homme de lettres qui s'est rendu recommandable, et la plus noble ambition de celui qui aspire à le devenir. Sous les drapeaux de la philosophie, les simples soldats se disputent l'honneur de combattre à vos yeux, et l'espérance d'être aperçus anime et soutient leur courage. Je l'ai eue, Sire, cette émulation, quand j'ai pris un sujet au-dessus de mes forces. Je suis bien loin de l'avoir rempli; mais ce n'est pas manque de zèle. La vérité, l'humanité n'ont à se plaindre que de ma faiblesse. J'ose donc me flatter un peu de l'indulgence de V. M. J'espère aussi que le caractère du vieux général de Justinien intéressera la grande ame de Frédéric. V. M. oubliera l'esquisse du peintre, pour ne s'occuper que de la beauté du modèle. Elle prêtera ses pensées, ses sentiments

à mon héros; dans mon ouvrage elle lira le sien, et alors il sera sublime.

Je suis avec un très-profond respect, Sire, etc.

A Paris, janvier 1767.

Lettre de M. de Catt, à l'auteur.

MONSIEUR,

Voici la réponse du roi à la lettre que vous lui avez écrite et que je lui remis hier; dès qu'il aura lu votre *Bélisaire*, il vous dira ce qu'il en pense. Je fus si enchanté de votre *Poétique* que je lus il y a trois semaines, que je n'hésitai pas à l'annoncer à S. M. Vous verrez, monsieur, combien elle est contente. Elle attend que vous l'éclairiez sur les points qu'elle vous propose. Il me conviendrait peu de vous dire tout ce que je pense de votre ouvrage: après un témoignage d'un aussi grand poids, que l'est celui du roi, que feraient mes faibles accents! Vous me permettrez cependant, monsieur, de vous dire combien vos talents et votre façon de sentir et de penser ont fait de sensation sur moi et qu'il n'y a rien à ajouter à l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE CATT.

A Postdam, ce 22 mars 1767.

Lettre du roi de Prusse Frédéric II à Marmontel.

Je vous suis fort obligé du livre que vous m'avez envoyé. Comme je ne l'ai pas encore lu, je ne puis vous en dire mon sentiment. Je viens actuellement de lire votre *Poétique*. Je vous dirai naturellement ce que j'en pense, non pour critiquer, mais pour m'éclairer. En rendant justice à vos connaissances et à l'esprit de discernement que vous apportez à cet ouvrage, je vous demande de n'être pas surpris si un étranger et un *dilettante* vous propose quelques doutes. Je ne me serais jamais mêlé de telles choses, si je ne m'étais pas vu cité par l'abbé d'Olivet dans un traité de *Prosodie française*. Je me regarde à-présent comme ayant reçu une patente de naturalisation au Parnasse français. Les premiers doutes que je vous propose sont sur les longues et les brèves que vous croyez trouver dans les mots français, dont je me défie un peu. A quelques expressions près, autant qu'il m'a paru, la langue française est plus abondante en dactyles qu'en spondées. Les mots qui paraissent à mon oreille les plus longs, sont ceux de *fantôme*, *Rome*. Je conviens qu'il y a de certains mots que les gens du bel air affectent d'allonger par une prononciation traînante, comme les mots de *maître*, de *maison*, *contagion*. Je conviens avec

vous que la voix appuie sur la pénultième des mots qui ont un *e* muet pour finales; mais, indépendamment de cela, quelque peine que je me sois donnée en lisant les vers français selon la prosodie dont vous les avez notés, il m'est impossible de convenir de leur nombre. Je crois que les vers français doivent se borner à la césure et à la rime, et que l'agrément qu'on peut ajouter dans les poëmes épiques sont les rimes croisées comme vous le proposez, et même dans l'épopée le mélange des différents mètres pour donner, comme vous le dites, plus de lenteur ou de rapidité à la période et pour l'arrondir davantage. Dans les règles que vous donnez pour la tragédie, j'aurais désiré quelques exemples de plus et des tragédies entières analysées. L'endroit sur lequel je suis le moins d'accord avec vous, est votre jugement sur l'opéra italien. Je voudrais que vous eussiez vu représenter ici, sur notre théâtre, l'*Iphigénie en Aulide* de Racine, traduite en italien. Votre oreille accoutumée, après deux représentations, à la voix des soprani, s'y serait faite, et votre expérience vous aurait convaincu qu'on peut répandre des larmes à un opéra italien comme à une tragédie française. D'ailleurs, je regarde votre ouvrage comme très-bon et très-utile, puisqu'il réunit la poétique d'Aristote et les bons ouvrages qui ont traité cette matière. Il serait à souhaiter que tous les écrivains prissent le style des choses comme vous

l'avez si bien fait dans votre ouvrage. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FRÉDÉRIC.

A Postdam, le 22 mars 1767.

Lettre de Marmontel au roi de Prusse Frédéric II.

SIRE,

Tandis que les moines et les vicaires de Paris, assemblés en Sorbonne, chassent du paradis les Titus et les Antonins, et font le procès à Bélisaire, pour avoir dit que vos pareils ne seraient point maudits de Dieu, je reçois de V. M. une faveur qui me console de toute la haine théologique. Heureux, si je puis opposer aux cris du fanatisme l'aveu d'un sage couronné!

Il y a long-temps que les muses françaises ont eu la gloire de placer dans leur temple le poëte philosophe, législateur et guerrier, qui excelle dans l'art d'écrire comme dans l'art de régner et de vaincre. Nos d'Olivets cherchent péniblement les grâces de notre langue; les grâces les fuient, et vont se présenter sous la plume d'un roi du Nord qui les saisit sans y penser, ou plutôt, qui semble n'avoir pensé à autre chose toute sa vie.

Votre majesté daigne me proposer ses remarques sur la prosodie française, et ces remarques sont les réflexions d'un grammairien consommé. Quel est, sire, ce don de voir d'un coup-d'œil

et le détail et l'ensemble des choses, et d'approfondir plus d'objets qu'un autre n'aurait le temps d'en effleurer? En vous la pensée, présente à tout, ressemble au feu qui, agité circulairement, paraît être à-la-fois, par sa rapidité, dans tous les points du cercle lumineux qu'il décrit.

Il est vrai, sire, que, dans notre langue, la quantité relative des syllabes est moins marquée que dans l'italien. Dans ce vers de Métastase,

L'onda che mormora,

les dactyles sont plus marqués que dans celui-ci :

L'onde qui murmurait.

Cela vient de ce que nos longues n'ont pas toutes absolument la valeur de deux brèves; mais, dans la déclamation soutenue, nous appuyons davantage, et l'oreille sent le dactyle.

Nous avons plus de dactyles que de spondées, comme l'observe V. M. Nous avons même plus de dactyles renversés ou d'*anapestes*, que de vrais dactyles, et cela est sensible dans les vers de Quinault récités par Lully. Mais tous nos monosyllabes à voyelles pleines sont au besoin des appuis pour la voix : *Les bois*, *les champs*, *les airs*, *vos pas*, *sans toi*, *grand Dieu*, tout cela forme des spondées. Les voyelles nazales se prolongent aussi par leur retentissement, et nous en avons une multitude. L'*é* ouvert, comme dans *être*, *tête*, *conquête;* l'*á* et l'*ó* circonflexes, comme

dans *âge*, *fantôme*, *théâtre;* les syllabes où doit s'entendre une consonne après la voyelle, comme dans *astre*, *mortel*, *obstacle*, sont aussi prolongées. C'en est assez pour qu'il se trouve fréquemment des spondées dans la contexture du vers.

On ne sent bien la réalité de notre prosodie que dans le chant. Il est vrai que le chant exagère les temps, comme les accents prosodiques; mais en exagérant il imite, et l'oreille est mécontente toutes les fois que le musicien déplace les longues et les brèves. Si nous essayons de mettre des paroles sur un air, nous sentons la correspondance des notes et des syllabes, et, si nous ne l'observons pas, les vers ne cadrent plus avec le chant.

J'ai observé encore que, dans les moments où la simple déclamation est tranquille et majestueuse, comme dans certains morceaux du rôle de Joad, dans le premier acte de *Brutus*, dans les scènes de fierté de notre sublime Clairon, le nombre est presque aussi sensible dans les vers de Racine et de M. de Voltaire, que dans les vers de Virgile. Il est vrai qu'en récitant les vers latins, nous ne les mesurons pas comme faisaient les Latins eux-mêmes; mais, malgré cette altération, leur harmonie nous enchante, et j'ai pensé que ce plaisir physique pouvait être causé par nos beaux vers français. J'ai, dit-on, sire, le très-petit talent de bien lire les vers. J'ai fait plus d'une fois, dans les séances publiques de l'académie,

l'essai du prestige du nombre, quand les vers me le permettaient, et j'ai remarqué que la valeur sensible que je donnais aux syllabes, loin d'offenser l'oreille, avait pour elle un charme singulier. Je souhaiterais, sire (et pour bien des raisons), être à portée de réciter à ma manière, devant V. M., ces beaux vers :

Ainsi, quand l'aigle enseigne à ses jeunes aiglons
A diriger leur vol au sein des aquilons,
Couverts à peine encor d'une plume nouvelle,
La mère en s'élevant les porte sur son aile.

Elle avouerait que nos vers français sont susceptibles d'une harmonie imitative et enchanteresse.

La lenteur des gens du bel air est ridicule, parce qu'elle est outrée ou qu'elle est déplacée. J'avoue même qu'en ne donnant aux sons de la langue que leur quantité relative, cette affectation serait choquante dans le langage familier. Mademoiselle Dangeville se gardait bien de réciter les vers comme mademoiselle Clairon. Mais j'ai considéré la langue dans la déclamation soutenue, laquelle tient une espèce de milieu entre la déclamation musicale et le langage familier.

Voilà, sire, les observations que j'ai faites, et qui m'ont peut-être séduit. Je les soumets à V. M. : je n'aurai jamais de meilleur juge.

Dans la première édition que je donnerai de ma *Poétique*, je profiterai de l'avis que V. M. a la bonté de me donner sur l'article de la tragédie, et je prierai M. de Catt, qui peut-être a re-

cueilli vos observations, de vouloir bien m'indiquer les endroits où V. M. désire quelques exemples de plus.

A l'égard de l'opéra italien, j'avoue que je ne le connais que par des morceaux détachés que j'ai entendus dans des concerts exécutés par Cafariel, la Mingotti et quelques autres. Je conçois très-bien comment une action aussi animée, aussi touchante que celle de l'*Iphigénie en Aulide*, a pu faire couler des larmes, quoiqu'elle soit mise en musique; mais j'ose dire que, si V. M. avait entendu une Gaussin dans *Inès* ou dans *Zaïre*, une Clairon dans *Hermione* ou dans *Roxane*, elle ne pardonnerait pas à celui qui substituerait une déclamation notée à ces accents naturels et inimitables de la voix.

Je n'ai pas besoin de demander à V. M. qu'elle me pardonne la liberté avec laquelle je lui expose mes opinions et mes sentiments dans les petites choses comme dans les grandes; le premier devoir, avec un roi qui aime la vérité, c'est de dire ce que l'on pense.

Je suis avec un très-profond respect,

SIRE,

De votre majesté, etc.

Paris, 1767.

Lettre de M. de Catt à l'auteur.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre et l'incluse; S. M. en a été fort contente, et elle m'a ordonné de vous dire que, lorsque les manœuvres seraient faites, elle relirait votre ouvrage et vous enverrait ses réflexions puisque vous le désirez. Je saisirai cette occasion pour vous écrire plus amplement, et peut-être vous enverrai-je, si le temps me le permet, une petite dissertation dont la lecture de votre ouvrage m'a donné l'idée; vos réflexions et vos remarques me seront utiles, et j'en ferais un cas infini.

Les persécutions que la Sorbonne vous fait me déplaisent fort. Qu'il en coûte de soins et de peines pour rendre les hommes un peu raisonnables et heureux! un homme de lettres qui travaille à ce beau plan mérite certainement toute la considération et l'attachement possible; et il l'obtiendrait si les gens de lettres se conduisaient suivant les belles idées que vous nous en avez données dans vos réflexions sur la gloire; je dois finir pour me préparer à courir les champs. Mes amitiés au cher philosophe d'Alembert; je lui répondrai bientôt.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus parfaite,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE CATT.

Ce 22 mai 1767.

Lettre de M. de Catt à l'auteur.

MONSIEUR,

On n'a pu trouver encore jusqu'ici un instant pour répondre à votre excellente lettre; dès que les courses et les manœuvres seront finies, on vous dira tout ce que l'on pense, on me charge de vous faire des compliments et de vous dire que lorsque vous donnerez une nouvelle édition de votre bon ouvrage, vous devez mettre beaucoup d'exemples; on désirerait que vous en citassiez sur ce que vous annoncez comme beauté ou comme défaut dans une pièce. Par exemple, dans le 2e volume (*Élém. de Litt.* page 102): *Tantôt l'événement qui doit terminer l'action semble la nouer lui-même* : voyez *Alzire*; mais il faudrait citer plus en détail, de même pour le reste de la page, et aussi des exemples pour la page 109 du même volume; voilà ce que j'ai ordre de vous dire. Le grand homme est persuadé que votre *Poétique* serait plus à la portée de tout le

monde, et que l'on en tirerait plus de parti. Il m'a paru qu'on était très-content de votre ouvrage, qu'on soupire pour une seconde édition où vous donnerez des exemples pour éclaircir ou prouver ce que vous dites, et que l'on vous tiendra un très-grand compte de votre attention à cet égard.

J'ai appris que l'impératrice de Russie faisait traduire votre *Bélisaire*, et qu'elle s'était réservé un chapitre pour le traduire elle-même; que la reine de Suède vous avait témoigné sa satisfaction. Ces illustres suffrages adoucissent un peu les censures de votre docte Sorbonne. Si ce savant corps continue ses opérations, il étendra bien les limites du génie; le bon Dieu fasse paix à la pauvre Sorbonne. Adieu, monsieur, jouissez d'une bonne santé; pensez quelquefois à moi, et soyez sûr que rien n'égale les sentiments d'attachement et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE CATT.

A Postdam, ce 10 septembre 1767.

Lettre de l'auteur à M. de Catt.

Lorsqu'Horace disait à Auguste: *Cum tot sustineas et tanta negotia solus*, c'était une belle et

bonne flatterie; mais ici ce n'en est pas une; et je me reprocherais sérieusement de dérober au monde quelques instants d'une vie si utilement occupée, si je ne savais pas que le grand homme dont nous parlons suffit à tout, que ce qui est un travail pour nous est un délassement pour lui. En attendant la grâce que S. M. me permet d'espérer, je suis très-flatté et très-reconnaissant du soin que vous voulez bien prendre de me communiquer ses lumières. Voici à-peu-près comment je me propose d'éclaircir les endroits que vous m'indiquez.

Page 102 du second volume. (*Élém. de Litt.*) *Tantôt l'événement qui doit terminer l'action semble la nouer lui-même :* tantôt il vient tout-à-coup renverser la situation des personnages et rompre à-la-fois tous les nœuds de l'action. Dans *Alzire* le meurtre de Gusman jette Alzire et Zamore dans une situation plus terrible; mais ce chrétien en expirant pardonne à son meurtrier. Ainsi la mort de Gusman qui menait Alzire et Zamore au supplice, les unit et les rend heureux par une double révolution. C'est comme un coup de vent qui annonce le naufrage et qui conduit au port. Dans *Mithridate*, le péril est extrême; Monime va s'empoisonner. La vertu de Xipharès touche son père expirant; et à l'instant le péril cesse. L'événement s'annonce quelquefois comme le terme du malheur et il en devient le comble; quelquefois il semble en être le comble et il en

devient le terme. Dans *Inès*, au moment qu'Alphonse se laisse fléchir, et que Pèdre se croit le plus heureux des hommes, Inès se trouve empoisonnée. Dans l'*Iphigénie en Aulide*, au moment qu'on la croit immolée, on apprend que Calchas a nommé une autre victime.

Page 109 du même vol. *Un défaut capital*, etc.

L'action dénouée fil à fil s'affaiblit et tombe en langueur. Si le quatrième acte de *Britannicus* avait pu finir par la scène de Burrhus avec Néron, le dénouement serait caché, on douterait du moins de la résolution que Néron aurait prise. Mais cet acte finissant par la scène de Narcisse, on voit clairement dès-lors que Britannicus sera empoisonné. Le cinquième acte, qui n'est que l'accomplissement de ce qu'on a prévu, est faible et languissant.

Ibidem. Encore faut-il que la promptitude des événements ne nuise pas à leur vraisemblance, ni leur vraisemblance à leur incertitude, conditions faciles à remplir séparément, mais difficiles à concilier. Le dénouement d'*Héraclius* est un chef-d'œuvre à tous égards. Exupère a prédit à Léontine tout ce qui arriverait. Léontine a cru qu'il la trompait; le spectateur l'a cru comme elle. L'événement par-là se trouve annoncé, et n'en est pas moins imprévu. Un autre exemple d'une révolution aussi vraisemblable qu'inattendue, c'est le parti que prend Cléopâtre dans *Rodogune*, de faire elle-même l'essai de la coupe

empoisonnée. Aussi ces mots : *Je le ferai moi-même*, ne manquent-ils jamais de frapper les esprits de la plus profonde terreur.

Si ces exemples, monsieur, n'étaient pas satisfaisants, il m'est aisé d'en donner d'autres. Je n'y trouve que l'inconvénient de ralentir la marche des idées, et d'en éloigner les rapports. Peut-être serait-il mieux de mettre en notes ces exemples. Alors je pourrais à mon aise les multiplier et les développer.

Aidez-moi, je vous prie, à rechercher encore les endroits du livre qui demandent de pareils éclaircissements.

Quant à la nouvelle édition, il ne m'est pas possible de la donner que la première ne soit épuisée; elle était nombreuse; et un ouvrage didactique ne se vend pas comme un roman. Surtout la poésie ayant passé de mode, un livre qui traite de cet art, sur lequel on est refroidi, n'est recherché que par très-peu de monde. Cette *Poétique* est de tous mes ouvrages, celui qui m'a le plus coûté, et qui a eu le moins de vogue. Les gens de lettres sont presque les seuls qui m'aient su gré de mon travail.

Il est vrai, monsieur, que les souverains semblent me consoler des persécutions des moines et des cuistres de collége. S. M. l'impératrice de Russie a daigné faire traduire *Bélisaire* sous ses yeux, et en traduire elle-même le neuvième chapitre. S. M. l'impératrice-reine, après avoir lu

mon livre, en a permis l'impression dans ses états. S. M. la reine de Suède m'a fait dire par son ministre les choses les plus flatteuses, et dans ce moment on m'annonce une lettre du prince royal, que je suis très-impatient de recevoir. Mais tant de bontés, je l'avoue, ne remplissent pas mon ambition; et vous savez ce qu'il y manque.

Pour la Sorbonne, on dit qu'elle ne sait plus où elle en est. On doute qu'elle donne sa censure. Tous les jours elle y change quelque chose; et le Saint-Esprit qui l'inspire, fatigue l'imprimeur à force de variantes; jamais tribunal infaillible n'a mis dans ses décrets plus de ratures et de cartons. *Mentita est iniquitas sibi.*

Je finis, monsieur, pour avoir l'espace de vous assurer de ma vive reconnaissance, de ma parfaite estime et de mon inviolable attachement.

Paris, le 27 septembre 1767.

Lettre de Marmontel à l'Impératrice de Russie.

MADAME,

Tous les souverains qui ont voulu le bien, ont aimé le vrai. Ces deux sentiments sont inséparables; et l'amour que V. M. I. témoigne pour la philosophie est le plus infaillible gage de toutes ses autres vertus. C'est à cette noble ambition d'être éclairée que vos peuples et l'univers peuvent juger combien vous désirez d'être juste. V. M. veut pouvoir dire aux hommes à son der-

nier soupir, j'ai cherché tant que je l'ai pu les principes de votre bonheur; et s'il m'en est échappé quelqu'un, c'est la faute de la nature dont les lumières sont bornées, ou la faute des sages qui ne m'ont pas donné tous les secours que je leur demandais. L'homme de lettres qui dans ses études et dans ses méditations, se sera proposé d'être utile au monde, est donc bien sûr, madame, d'être reçu favorablement de V. M. I. La supériorité de vos vues ne vous fera pas dédaigner la droiture des siennes; et si, dans le grand art d'asservir les causes morales à un mécanisme régulier d'où résulte le bien public, il a entrevu quelque façon de rendre le mouvement commun plus précis, plus sûr, plus simple, cette lueur de vérité lui fera pardonner sans peine les erreurs de spéculation où il sera tombé. Tel est, madame, le motif de ma confiance en osant mettre aux pieds de V. M. I. un ouvrage dont le sujet aurait peut-être mérité, pour l'exécuter dignement, un Voltaire ou un Montesquieu.

Je suis, madame, etc.

Lettre du général Betzky à Marmontel.

Dès que j'ai reçu, monsieur, l'histoire de Bélisaire, par madame de La Motte, je n'ai rien eu de plus pressé que de la remettre à S. M. I. de votre part. Je ne vous parlerai point de la satis-

faction que lui en a fait la lecture; la lettre ci-jointe vous en fera plus connaître que je ne pourrais vous en dire. Quand les souverains vous préviennent par quelques attentions de leur part, monsieur, ils ne font en quelque façon que ce que les talents exigent; les couronner, c'est les encourager, et comment le faire, si ce n'est en donnant à leurs auteurs des marques réelles de l'estime que l'on fait d'eux?

Souffrez que de ma part je vous témoigne ma reconnaissance, pour l'attention qui m'est personnelle, vous priant de me croire très-parfaitement, etc.

Moscou, le 14 mai 1767.

Réponse de l'Impératrice de Russie à Marmontel.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre, qui accompagnait le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, au moment que je partais pour faire une course dans diverses provinces. J'en réservais la lecture pour le chemin. Elle est achevée. Recevez-en mes remerciements. J'ai été enchantée de cette lecture, et je ne l'ai pas été seule. C'est un livre qui mérite d'être traduit dans toutes les langues. Bélisaire m'a confirmée dans l'opinion qu'il n'y a de vraie gloire que celle qui résulte des principes que Bélisaire soutient avec autant d'agrément que de solidité. Soyez assuré, monsieur, de l'estime

distinguée que j'ai depuis long-temps pour son auteur.

CATHERINE.

P. S. Je ne sais d'où dater ma lettre. Je suis sur un vaisseau, au milieu du Wolga, avec un assez gros temps, que bien des dames appelleraient un orage effroyable.

Le 7 mai 1767.

Lettre du prince Galitzin à Marmontel.

J'ai reçu, monsieur, la lettre du 10 juillet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous faites trop de cas des suffrages de mon impératrice, pour que je ne sois pas empressé à vous faire part du sort de votre *Bélisaire.* Son crédit est décidé auprès d'elle. Dans le long voyage qu'elle vient de faire dans l'intérieur de son empire, elle s'est amusée dans ses loisirs à le traduire en russe. Les seigneurs de sa suite eurent chacun un chapitre, mais le neuvième lui est tombé en partage. Il est tombé en bonnes mains, comme vous le voyez, monsieur; aussi me dit-on qu'il est traduit en perfection. Ensuite de quoi, s'étant donné la peine de rédiger elle-même tout l'ouvrage, elle le fait imprimer actuellement; et comme l'ouvrage a commencé dans la ville de Twer, l'impératrice l'a dédié à l'archevêque de Twer. Ce succès me paraît complet, et je vous

en fais mon compliment de tout mon cœur.... Soyez persuadé, monsieur, qu'on ne saurait être avec un attachement plus sincère et une considération plus distinguée, etc.

Paris, août 1767.

Lettre du même au même.

Je me sais bien bon gré, monsieur, de vous avoir fait part de l'aventure arrivée à votre *Bélisaire*, puisque vous y témoignez autant de satisfaction. Rien n'est plus vrai que la traduction du neuvième chapitre est d'un bout à l'autre de la façon de mon aimable, de mon incomparable souveraine. On l'imprime réellement à Moscou, on veut le répandre promptement en Russie : *Afin*, dit-elle, *que mes sujets sachent les liens qui nous unissent ensemble.* J'en ai demandé quelques exemplaires, et je veux en déposer un à la bibliothèque du roi. Je vous conseille très-fort de lui écrire; et je me charge, comme à mon ordinaire, avec plaisir, de faire passer votre lettre à l'impératrice.....

Adieu, monsieur, soyez persuadé que l'amitié, l'estime et l'attachement sincères que je vous ai voués, ne finiront qu'avec la vie de celui qui a l'honneur d'être, etc.

Paris, le 28 août 1767.

Seconde lettre de Marmontel à l'Impératrice de Russie.

MADAME,

Votre Majesté impériale vient de mettre le sceau de l'immortalité à mon ouvrage. On m'assure qu'elle a daigné le faire traduire sous ses yeux, et en traduire elle-même un chapitre, dans une langue que ses lois rendront chère à l'humanité. Mais cette faveur qui passe de si loin mon ambition et mes espérances, n'est pas ce qui me touche le plus sensiblement. J'oublie ce qu'elle a de personnel pour moi, et je m'occupe avec ravissement de ce qu'elle a d'intéressant pour vos peuples. C'est, madame, le neuvième chapitre, où j'établis : *Qu'il n'y a d'absolu que le pouvoir des lois, et que celui qui veut régner arbitrairement est esclave; que c'est toujours avec son peuple qu'un souverain doit se liguer; que l'État et lui ne font qu'un; que cette unité fait sa force; qu'elle est la base de sa grandeur, de son repos et de sa gloire;* c'est ce chapitre que V. M. adopte, et qu'elle daigne consacrer en le traduisant de sa main : *Afin*, dit-elle, *que mes sujets sachent les liens qui nous unissent ensemble.* Ce sont les paroles de V. M., paroles dignes d'être gravées sur l'airain, et dans tous les cœurs. Qu'il y a de ma-

gnanimité dans cette franchise héroïque! Qu'elle annonce bien dans une souveraine la résolution d'être juste! et que celle qui professe si ouvertement ses devoirs, est bien sûre de les remplir! Voilà, madame, ce qui me transporte de joie et d'admiration. Ce n'est point l'orgueil reconnaissant que je mets aux pieds de V. M. : je lui rends de très-humbles grâces, non d'avoir laissé tomber un rayon de sa gloire sur mes faibles talents, mais d'avoir annoncé par un trait sublime de caractère, l'équité, la droiture, la grandeur de ses vues, pour le bonheur de vingt millions de mes semblables que le ciel a mis sous ses lois.

Je suis, avec un très-profond respect, madame, etc.

A Aix-la-Chapelle, le 12 septembre 1767.

Lettre des traducteurs de Bélisaire en langue russe, à Marmontel.

MONSIEUR,

Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, il se trouva qu'une douzaine de personnes s'étaient proposé de descendre le Wolga, depuis la ville de Twer jusqu'à celle de Simbirsk, ce qui fait un espace de 1300 werstes, mesure du pays. Ils furent si enchantés de la lecture de ce livre, qu'ils

résolurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* en langue du pays. Onze d'entre eux partagèrent au sort les chapitres. Le douzième, qui vint trop tard, fut chargé de composer une dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, que la compagnie trouva digne d'être nommé à la tête de *Bélisaire*. Outre les bonnes qualités de son esprit et de son cœur, il venait de se signaler par un sermon, dont la morale était aussi pure que cet excellent livre. L'évêque, bien loin de désapprouver cette dédicace, en a témoigné beaucoup de contentement, et même il s'en glorifie. Notre traduction vient d'être imprimée. Quelque défectueuse qu'elle soit, ceux qui y ont travaillé croient ne pouvoir se dispenser de vous en offrir, monsieur, un exemplaire. Recevez-le comme une preuve de l'estime que nous avons conçue pour Bélisaire et pour son auteur. C'est elle qui nous a portés à entreprendre ce à quoi la plupart de nous ne s'étaient jamais appliqués. L'on reproche à notre traduction la diversité des styles : nous n'en disconvenons pas; mais nous avons jugé à propos de n'y rien changer; parce que cela même marque bien précisément ce qui a pu porter des personnes, qui n'ont fait de leur vie la profession de traducteur, à traduire *Bélisaire*. Chaque chapitre est un ouvrage à part; c'est celui de la conviction de la morale la plus pure, et non du fanatisme persécuteur.

Nous nous disons avec autant de plaisir que de considération,

Le compositeur de la dédicace des traducteurs à l'évêque, comte de SCHOUVALOFF.

Le traducteur de la préface, du Ier et du IVe chapitres, J. JELAGIN.

Celui du IIe, Z. C. CZERNICHEW.

Celui du IIIe, S. COSMIN.

Celui du Ve, Gr. comte ORLOW.

VIe, X^e^, XIe, XIIe, WOLKOW.

VIIe et VIIIe chapitres, A. DE NARESCHKIN.

IXe, CATHERINE.

XIIIe, A. BIBICOW.

XIV°, S. P. MESEZERSKOY.

XVe, C. V. ORLOW.

XVIe GRÉGOIRE KOSITZKI.

Saint-Pétersbourg, ce 11 septembre 1768.

Réponse de Marmontel à messieurs les traducteurs.

MESSIEURS,

Dans un moment où il est si naturel que je sois transporté de joie et de reconnaissance, s'il m'était permis de me livrer à une idée poétique, je me peindrais le Wolga étonné de voir sur ses eaux la philosophie et les muses, de voir sa souveraine, protectrice éclairée des lettres et des arts, en faire ses amusements et les délices de sa cour.

Mais, sans me livrer à la fiction, je regarde, messieurs, comme un spectacle intéressant pour votre patrie et pour l'Europe entière, l'amusement que vous avez daigné vous faire, de traduire un ouvrage, auquel il ne manque plus que d'être digne de sa gloire.

Il vous a été facile, messieurs, d'exprimer les sentiments héroïques de Bélisaire : vous les aviez dans le cœur. Le récit des disgrâces qu'il a essuyées sous le règne d'un homme faible, ne vous a que mieux fait sentir le bonheur de servir une femme forte. De vils courtisans auraient pâli en traduisant les discours de mon vieillard sur le désintéressement de la vertu, sur la faveur, et sur le luxe. Ce qui, pour eux, aurait été une peine humiliante, a été pour vous un plaisir. La peinture de la vertu réjouit l'ame vertueuse; la satire du vice ne blesse que le vicieux. Mon ambition a été que mon livre fût haï des méchants, aimé des gens de bien, chéri sur-tout des ames élevées. Mon ambition est remplie en ce qui me touchait le plus, puisque ce livre a eu le bonheur de réussir auprès de vous. Agréez, messieurs, mes remerciements, de l'honneur immortel que vous lui avez fait, et les assurances du profond respect avec lequel je suis, messieurs, etc.

A Paris, ce 7 décembre 1768.

Troisième lettre de Marmontel à l'impératrice de Russie.

MADAME,

Si *Bélisaire* n'était fait que pour inspirer aux peuples une fidélité inviolable et un dévouement absolu, il ne serait pas étonnant que la souveraine d'un grand empire eût pris soin de rendre ce livre populaire dans ses états; mais il est fait aussi pour démontrer aux rois que leur puissance, leur grandeur, leur gloire est d'être justes; et qu'ils sont les plus dépendants, les plus malheureux des esclaves, lorsqu'un despotisme arbitraire a mis les passions à la place des lois. C'est là ce que V. M., non-seulement a permis de traduire sous ses yeux dans la langue de ses sujets, mais ce qu'elle a eu le courage et la magnanimité de traduire elle-même. Ce sont là les amusements de la législatrice du Nord. Elle a fait plus; et pour consacrer les maximes les plus contraires à l'oppression et au fanatisme, elle a voulu que la traduction de *Bélisaire* fût dédiée à l'un des hommes les plus vertueux de son empire, à un prélat dont les mœurs honorent le sacerdoce, et rappellent ces temps heureux, où les choses saintes étaient dans les mains des saints.

O combien les principes de V. M. sont éloi-

gnés de ces maximes : Qu'on ne doit laisser voir à la multitude que l'un des deux bouts de sa chaîne; qu'il faut sans cesse lui parler de ses engagements, et jamais de ses droits; que c'est manquer aux souverains que de révéler le secret des devoirs mutuels, des liens réciproques, que la nature a établis entre eux et leurs sujets!

La traduction de *Bélisaire*, en langue russe, est sans doute un beau monument élevé à la gloire des lettres et de la philosophie; mais c'est aussi, j'ose le dire, un beau monument en l'honneur de la royauté; et dans aucune cour du monde, la vérité ne se souvient d'avoir reçu un semblable accueil.

Je n'ai pu, madame, jouir pleinement de l'honneur que vous avez fait à mon livre. Je ne sais point la langue russe. Mais comme les vrais croyants révèrent la Bible sans l'entendre, j'ai baisé avec un saint respect les caractères du neuvième chapitre, en pensant à la main qui les avait tracés. Je me suis fait expliquer littéralement cette version embellie; et j'ai vu que mes idées avaient eu le même bonheur, que des ruisseaux qui traversent des mines d'or.

Je supplie V. M. d'agréer mes très-humbles actions de grâce, et d'être bien persuadée que ma reconnaissance est encore au-dessous de mon admiration, et du très-profond respect avec lequel je suis, madame, etc.

A Paris, ce 7 décembre 1768.

Lettre de Marmontel à la reine de Suède.

MADAME,

Un sage a dit que les peuples ne seraient heureux, que lorsque les philosophes seraient rois, ou que les rois seraient philosophes. Il y avait peu d'apparence que l'un ou l'autre arrivât jamais. Cependant nous voyons de nos jours que de tous les ordres de la société le rang suprême est celui où, proportion gardée, il y a le plus de vrais amis de la sagesse et de la vérité. Tel est, madame, l'ascendant de l'exemple, telle est la force de l'impulsion qu'un grand homme donne à son siècle. Ce grand homme, de qui les rois ont appris à s'élever au-dessus des préjugés et des erreurs du vulgaire, a eu sur l'ame de V. M. une influence plus prochaine; peut-être aussi que la nature, en vous formant du même sang, avait établi entre vous, dans le partage de ses dons, cet heureux et parfait accord de sentiments et de principes. Quoi qu'il en soit, madame, vous êtes comme lui un grand objet d'émulation et de triomphe pour la saine philosophie; et lorsqu'elle hasarde quelques vérités utiles et courageuses, elle a les yeux tournés vers V. M. Vous êtes pour le Nord un astre bienfaisant qui anime, échauffe et rend fécond le génie des arts, des sciences et des lettres; mais cette influence ne se borne point

aux climats que vous éclairez; elle s'étend sur l'Europe entière. Pour moi, dans mes faibles essais j'ai eu besoin, pour m'élever l'ame, de penser qu'un jour mes écrits pourraient paraître sous les yeux de Frédéric et de sa digne sœur. Cette ambition a produit l'ouvrage que je mets aux pieds de V. M. Je la supplie de faire grâce à l'exécution en faveur de l'entreprise. Je n'ai pas écrit pour les rois consommés dans l'art de régner, mais pour les enfants que le ciel destine à cet emploi sublime; et si mon ouvrage tombe dans leurs mains, il les préservera peut-être de quelques-uns des préjugés ou des vices de leurs flatteurs.

Je suis avec le plus profond respect, madame, etc.

A Paris, janvier 1767.

Lettre de M. Gyllenstolpe, chambellan et secrétaire de la reine de Suède, à Marmontel, en lui envoyant de la part de S. M. une boite d'or émaillée, sur laquelle étaient représentés les tableaux les plus intéressants du livre de Bélisaire.

MONSIEUR,

S. M. la reine ayant lu avec un plaisir infini *Bélisaire*, m'ordonne de vous en marquer sa sa-

tisfaction, et d'ajouter à ce témoignage la boîte ci-jointe. C'est à la lenteur de l'ouvrier que vous devez attribuer ce retardement de la bienveillance de cette princesse. Il m'est en mon particulier flatteur d'avoir cette occasion de vous assurer, monsieur, de l'estime et de la considération avec laquelle je suis, etc.

Stockholm, ce 14 août 1767.

P. S. (*de la main de la reine :*) Malgré les trente-six propositions de la Sorbonne, je ne puis refuser mon estime à l'auteur du *Bélisaire*. Je l'ai lu avec un plaisir infini, et je le félicite sincèrement d'avoir si bien réussi.

LOUISE ULRIQUE.

Réponse de Marmontel à la reine de Suède.

MADAME,

Je ne voyais rien au-dessus du suffrage de V. M.; mais les grâces dont elle l'accompagne, le rendent encore, s'il est possible, plus touchant, plus glorieux pour moi. V. M. semble avoir prévu que je serais tenté de dire à tout le monde le bonheur que mon livre a eu de réussir auprès d'elle, et que la pudeur m'en empêcherait. Elle a la bonté de me donner un gage ostensible de ma gloire, et tel que, sans affectation, je puis le montrer à chaque instant à mes amis et à mes

ennemis. En voyant dans mes mains ce gage précieux, on ne manquera pas de me demander de qui je l'ai reçu, je rougirai, mais je répondrai; et, comme il faut toujours dire la vérité, mon amour-propre jouira, avec l'air de la modestie, du triomphe le plus flatteur.

Mais c'est trop m'occuper, madame, du puéril intérêt de ma vanité. Il en est un plus sérieux; et c'est celui qui me rend si chère la grâce dont V. M. m'honore. Lorsque Persée alla combattre la Gorgone, Minerve daigna l'armer d'un bouclier brillant, dont le monstre fut ébloui. L'application de cette fable serait parfaitement juste, si, comme Persée, j'avais des ailes; mais peut-être l'émulation et le zèle m'en donneront. Rien de plus passionné, madame, que le désir que j'ai de mériter l'aveu de V. M. C'est sous ses yeux que je vais combattre les préjugés et les erreurs, qui font depuis tant de siècles la honte et le malheur des hommes; et j'ose répondre du courage que vos bontés m'ont inspiré. Si la Sorbonne sait de quelle émulation je suis animé, elle regardera ma boîte comme la boîte de Pandore; mais il n'en sortira jamais que des vérités accablantes pour le fanatisme, et consolantes pour l'humanité.

Je mets aux pieds de V. M. ma reconnaissance infinie, et le très-profond respect avec lequel je suis, madame, de V. M. etc.

A Paris, le 5 octobre 1767.

Réponse de Marmontel à M. de Gyllenstolpe.

MONSIEUR,

Si vous aimez à faire des heureux, vous devez avoir du plaisir à m'annoncer les bontés dont m'honore votre auguste souveraine. Recevez mes remerciements de tout le bien que vous m'avez fait. Un suffrage aussi glorieux que celui de S. M. suffirait pour me consoler de toutes les clameurs de l'école. Ce qui m'intéresse le plus dans mon livre, ne pouvait avoir un juge plus éclairé que la digne sœur de Frédéric. Qui sait mieux qu'elle, par quelles maximes doivent se conduire les rois? et quel sceau immortel pour les vérités politiques, répandues dans mon ouvrage, que l'approbation d'une reine que ses lumières et ses vertus ont mise au rang des sages et des héros? Le présent magnifique qu'elle a daigné me faire, les mots précieux qu'elle a daigné tracer de sa main au bas de votre lettre, comblent de gloire Bélisaire, et couvrent de honte les fanatiques qui ont voulu le persécuter; leur tribunal assemblé depuis plus de six mois pour censurer dans mon livre des erreurs et des impiétés qu'on disait être si palpables, est encore à les y chercher. La discorde s'est mise entre les docteurs. On change tous les jours d'avis. On fait un volume pour censurer dix lignes; et ce volume est déja plein

de ratures et de variantes. L'oracle ne sait encore s'il doit parler ou se taire; s'il prend le parti du silence, après le bruit qu'il a fait, il se rendra ridicule; s'il prononce, il va se rendre un peu plus ridicule encore : son embarras fait pitié. En attendant, je reçois des plus grands rois de l'Europe, des marques de satisfaction. Mais il n'en est point qui m'aient touché plus sensiblement que celles que vous m'avez annoncées. Je viens d'en rendre de très-humbles grâces à S. M. Recevez aussi pour vous-même les témoignages de ma reconnaissance, et des sentiments pleins d'estime et de considération avec lesquels je suis, etc.

Paris, ce 5 octobre 1767.

Lettre de Marmontel au prince royal de Suède.

MONSEIGNEUR,

Les vérités morales sont aussi anciennes que le monde; et dès que l'homme a senti ses besoins, il a dû sentir ses devoirs. Il ne s'agit donc pas de lui découvrir, mais de lui rappeler ces vérités de sentiment; et ce n'est pas à qui les inventera, mais qui les embellira des traits les plus touchants, des couleurs les plus vives. V. A. R., dans le petit ouvrage que j'ai l'honneur de lui offrir, ne trouvera que des choses simples, et assez sensibles pour être populaires. Si j'en avais

dit de sublimes, elles seraient encore familières à V. A. R. Je sais combien l'activité de son esprit et l'élévation de son ame lui ont fait devancer son âge et son siècle dans la carrière de la philosophie. Rien de ce qui intéresse l'humanité ne lui est étranger ni nouveau. Ce n'est donc pas l'effort que j'ai fait pour embrasser de grands objets, mais la candeur, la simplicité répandues dans cet ouvrage, qui m'a fait espérer pour lui l'attention de V. A. R. J'ai pensé que le caractère de mon héros pourrait toucher une belle ame. Tout ce que la renommée publie de vos lumières et de vos vertus, m'a persuadé que les maximes de *Bélisaire* seraient avouées d'un prince qu'aucun préjugé n'a séduit, qu'aucun flatteur n'a osé tromper. C'est dans votre cour, monseigneur, qu'il devrait naître un *Bélisaire;* et si je vous fais désirer de trouver un pareil ami, mon succès est complet, et mon ambition remplie.

Je suis avec un très-profond respect, monseigneur, etc.

A Paris, janvier 1767.

Réponse du prince royal de Suède.

Monsieur de Marmontel, je vous aurais remercié plus tôt de l'excellent ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer, si je n'avais pas été retenu par des considérations dont vous êtes in-

formé d'ailleurs. Les suffrages de toutes les nations ont déja fixé la valeur de *Bélisaire*. Ainsi je ne vous en dis rien ici. Seulement je ne veux pas me taire sur ma reconnaissance particulière, d'autant plus grande, que ma situation et mon âge me mettent plus à portée de profiter des grandes leçons que vous donnez aux rois, et à ceux qui sont destinés à l'être. Si la Sorbonne vous condamne, vous êtes bien vengé par la voix publique qui condamne la Sorbonne. Après cela, le bien que produira votre ouvrage durera encore lorsque la censure ecclésiastique sera oubliée, et le plaisir d'avoir contribué au bonheur des hommes vaut mieux que celui d'avoir contenté quelques docteurs en théologie. Voilà, monsieur, ce qui me paraît vous devoir consoler de la sorte de persécution que vous essuyez pour avoir consacré vos talents à publier les vérités les plus utiles qui jamais aient été dites, ou qui du moins jamais n'ont été dites avec plus de force, ni d'une manière plus convaincante. Si vous continuez, comme je m'en flatte, à étendre les lumières de notre siècle par vos travaux utiles, je vous prie de ne point oublier quelqu'un qui ne demande pas mieux que d'être instruit, et qui, dans ces sentiments, sera toujours, monsieur de Marmontel, votre bien affectionné.

GUSTAVE.

Au château de Carlberg, le 19 juin 1767.

Seconde lettre de Marmontel au prince royal de Suède.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est point pour vous que j'ai osé écrire. Je sais trop combien la nature et l'influence d'une mère aussi sage que magnanime ont mis V. A. R. au-dessus des préceptes élémentaires que j'ai répandus dans mon livre. Je sais combien l'étude et la réflexion ont porté votre heureux génie loin des bornes que je me suis prescrites. Des écrivains plus éclairés et plus profonds pour moi, vous prendraient pour modèle, et jamais pour disciple. La vérité vous a cherché, vous a suivi dès le berceau. Vous l'aimez, vous en avez fait votre compagne assidue; et la vertu, en l'embrassant, lui a dit de ne pas vous quitter. Votre vie est déja pour vos pareils une haute leçon de justice, de bienfaisance, d'application, de dévouement au bien public; et les princes n'auront jamais de meilleur livre que votre exemple. A Dieu ne plaise, monseigneur, que je veuille vous flatter. Je répète ce que j'ai lu, ce que j'ai entendu cent fois; et il faut bien que V. A., pour se ressembler à elle-même, sache qu'elle est selon les vœux du peuple destiné à lui obéir un jour, et de l'humanité entière. Oui, monseigneur, vous êtes connu de l'Europe presque aussi-bien que

de votre cour. Les secrets mêmes de votre grande ame sont révélés : l'admiration les a trahis. On a lu, de votre main, des paroles divines, des paroles dignes de Marcellus, et qui font de vous un éloge sur lequel j'ose défier tous les flatteurs de renchérir.

Je reviens aux marques de bonté dont V. A. R. m'honore, et je lui avoue ingénuement qu'au lieu de m'encourager, elles m'intimident : elles sont pour moi un engagement que je ne me sens pas la force de remplir. Il faudrait, pour en être digne, faire un ouvrage digne de vous, traiter, développer quelque sujet sublime, et ajouter, s'il était possible, à ce que l'étude, la réflexion et le génie vous ont fait voir dans cet art si grand, si pénible, de rendre les hommes heureux. Cette pensée me décourage; et il ne serait qu'un moyen de relever mon ame : ce serait, monseigneur, de m'indiquer vous-même le sujet de mes méditations. S'il est encore des vérités qui vous paraissent avoir besoin d'être simplifiées ou approfondies, je m'en occuperai, je tâcherai de les rendre plus sensibles, plus familières; et en travaillant sous vos ordres, j'aurai l'orgueil de me regarder comme un des artisans du bonheur du monde.

Je suis, avec un très-profond respect, monseigneur, etc.

Ce 5 octobre 1767.

Lettre du comte de Creutz, ministre-plénipotentiaire de la cour de Suède à celle de France, à Marmontel.

Mon cher et digne ami, vous êtes bien aimable de penser à moi, tandis que les objets agréables qui vous environnent devraient vous donner tant de distraction. J'ai senti bien vivement le prix du sacrifice que vous avez fait en m'écrivant, et mon cœur vous en tiendra compte.

Votre lettre était charmante; vous y avez répandu votre ame et cette gaieté délicieuse que vous avez fait passer tant de fois dans la mienne.

J'ai regretté bien amèrement mon ami; et son absence me serait devenue insupportable, si sa lettre ne m'avait prouvé que je ne lui étais pas indifférent, et que ses sentiments sont toujours les mêmes.

Voici deux lettres que je vous envoie : l'une du prince royal de Suède, et l'autre du sénateur comte de Scheffer. Je suis sûr qu'elles vous feront beaucoup de plaisir. C'est un hommage bien pur qu'on rend à la supériorité de vos talents. Le prince royal m'en a écrit une remplie de réflexions profondes et lumineuses. En vérité, ce prince est étonnant. Il a des vues sublimes. Je ne conçois pas comment, à son âge, il a pu écarter les préjugés qui environnent la place qu'il

occupe. Il méprise l'orgueil du trône; et s'il y monte un jour, il y placera la tendre humanité, et ces vertus simples, qui consolent les hommes de s'être donné un maître. Il sacrifie tous les vains plaisirs à la gloire d'être utile aux hommes. *Le travail*, me dit-il, *exalte mon ame, et me donne de nouvelles forces. Puissent-elles servir un jour à diminuer les maux de la terre! Je ne chercherai point des vertus fastueuses. Si je pouvais faire plus de bien comme particulier, je demanderais au ciel l'obscurité; et le rang le plus abject me paraîtrait alors plus beau que le trône du monde.* Ah! mon cher Marmontel, je vous vois pleurer en lisant ces mots.

Vous verrez par la lettre du comte de Scheffer, que *Bélisaire* a fait une sensation extrême. Mon prince l'a dévoré. Il lui a donné la fièvre. Ce livre est regardé par-tout comme un ouvrage immortel. Il a fait germer des idées dans toutes les têtes. A l'occasion des observations que M. de Scheffer a faites sur ce que vous avez écrit sur le luxe, il m'est venu quelques idées. Les voici; car c'est vous qui me les avez inspirées.

Le luxe n'est qu'un effet : pour prévenir ses ravages, il faut remonter à ses causes. Ces causes sont la perte des mœurs, le prix attaché aux richesses, le mépris d'une pauvreté honnête, et l'indifférence pour la vertu. L'opinion est donc le moteur de l'univers moral. Mais voyons pourquoi on ne peut résister à son influence.

L'homme apporte, en naissant, l'ennui et l'inquiétude : l'un le tourmente dans le repos, l'autre l'élance dans l'avenir. La paix n'est pas faite pour lui. Il la cherche pourtant sans cesse, cette paix si désirée. Mais toujours trompé dans son attente, sa vie n'est qu'un enchaînement d'erreurs et de regrets. Ne pouvant vivre pour soi, il cherche à vivre dans l'opinion des autres; et son existence devient le résultat de tous les préjugés. Il consent d'être faible, pourvu qu'on le croie puissant; il renonce au bonheur, pourvu qu'on le croie heureux; ne pouvant rajeunir ses sens, il tâche de créer de nouvelles jouissances, qui achèvent de l'engourdir, en lui ôtant la sensibilité de l'ame, la dernière ressource de l'humanité.

Vivre dans l'opinion des autres, voilà la maladie de l'homme. Il n'en guérit jamais. L'homme vertueux fait le bien : son cœur le domine, c'est son maître : sa sensibilité l'entraîne, sa raison le guide; mais il ne vit que dans l'opinion des gens vertueux. S'il connaît la félicité, c'est lorsqu'il recueille leurs suffrages. Mais si toute la nature crie autour de lui : Tu es un homme juste, c'est alors qu'il est le Dieu de la terre, et qu'il crée lui-même l'opinion.

Tel était Antonin. Tel sera un jour le prince royal de Suède. Les lois ne peuvent rien sur l'opinion : c'est elle au contraire qui peut tout sur les lois. L'autorité ne commande point à l'ame :

son énergie émane d'elle-même; mais l'estime l'élève et lui fait retrouver ses ressorts.

Revenez bientôt, mon cher ami, faire le bonheur de ceux qui ont fait connaissance avec votre cœur. Je l'aime bien autant que votre esprit. L'un m'éclaire, mais l'autre me touche; et c'est par-là que vous êtes devenu nécessaire à mon bonheur. Vous me dites que vous travaillez à un grand ouvrage. A merveille, pourvu qu'il ne fasse pas du tort aux *Incas*. Souvenez-vous que vous y plaidez la cause de la philosophie. Vous en êtes déja l'apôtre. Vous seul savez combattre les préjugés avec les armes du plaisir.

Que dites-vous de *l'Ingénu?* Voltaire n'est-il pas admirable, qui, à l'âge de 74 ans, nous donne des choses si excellentes? C'est Anthée qui reprend de nouvelles forces à mesure qu'il approche de la terre.

Paris, le 11 septembre 1767.

Lettre du prince royal de Suède au comte de Creutz.

Je viens de relire *Bélisaire* pour la seconde fois, et je crois que je le relirai encore avec le même plaisir. Ce livre sera bien plus utile aux princes que ce Quinte-Curce qui a tourné la tête à tant de héros. En effet les leçons d'un vieillard respectable par son âge, son expérience et sa fermeté dans le malheur, ne prêchant que

l'humanité, la tolérance et le respect pour les lois et la divinité, doivent être bien plus propres à réveiller les sentiments de vertu, de générosité dans les cœurs des hommes, que l'histoire d'un conquérant qui ne s'est occupé qu'à dévaster la terre. *Bélisaire* aveugle excusant Justinien qui avait causé ses malheurs est également une leçon pour les princes et pour les sujets qui ne croient jamais être assez récompensés. La Sorbonne vient d'augmenter les éloges qu'on doit à ce livre. On m'apprend qu'elle le fait brûler; elle est en possession depuis long-temps de déraisonner et de brûler.

C'est encore un problême si l'esprit de l'humanité a fait des progrès ou non. On chasse d'Espagne, il est vrai, les jésuites parce qu'ils sont intolérants, mais on condamne à Paris *Bélisaire;* on brûle à Toulouse Jean Calas; et on persécute les Sirven. Il est vrai qu'un monarque sage a soulagé la misère de Calas; mais c'est la vertu du prince et non pas celle de son peuple. D'ailleurs le parlement de Toulouse subsiste, et les mêmes juges qui condamnèrent un vieillard respectable comme parricide, pourront encore condamner l'innocence, et se servir du glaive de la justice pour satisfaire le fanatisme. Il vous paraîtra peut-être extraordinaire que j'ose avancer que l'affaire des jésuites me paraît aussi une persécution d'autant plus cruelle qu'on fait subir la peine de quelques coupables à bien des personnes innocentes;

il est vrai que jamais proscription ne fut faite avec tant d'humanité. Le roi d'Espagne leur a assuré des pensions; mais néanmoins ils sont séparés pour jamais de leur patrie, et voilà déja trois mois qu'ils errent sur la mer comme Énée et les Troyens, sans pouvoir obtenir un asyle. Dans le siècle passé, il est vrai, on les eût traités moins humainement, et voilà peut-être la seule nuance qui fait connaître les progrès de l'humanité. Tant que les hommes subsisteront il y aura des méchants; cela ne différera que du plus ou du moins. Mais il est toujours glorieux de travailler à ce moins, et c'est ce qu'a fait *Bélisaire.* Le fanatisme subsistera toujours; c'est dans le caractère des hommes de s'enthousiasmer pour des choses qu'ils ne comprennent pas. En France les jésuites et les jansénistes se sont persécutés mutuellement; en Portugal les jésuites sont chassés; mais les autodafés continuent en Angleterre. Les wighs et les torys se combattent; l'amiral Bing a été condamné à mort pour leurs querelles. En Suède les chapeaux et les bonnets se persécutent avec autant d'acharnement que du temps jadis les huguenots et les catholiques. Par-tout mêmes regrets et même horreur pour les atrocités passées, même zèle pour en commettre de nouvelles et de plus horribles. Voilà des réflexions qui pourraient appuyer les paradoxes de Rousseau; mais non, les sciences ne sont pas inutiles aux hommes. Les princes qu'elles

ont éclairés tâchent du moins d'arrêter la férocité du grand nombre. Les bons écrits et la saine philosophie trouvent quelque peu de sectateurs qui, s'ils n'arrêtent pas le fanatisme, tâchent du moins d'empêcher sa fureur de déborder.

Lettre du comte de Scheffer, sénateur de Suède, à Marmontel.

C'est bien honnête à vous, monsieur, de vous rappeler notre ancienne connaissance, et de me la rappeler d'une manière aussi agréable que vous l'avez fait, par la lettre que M. le comte de Creutz m'a fait parvenir de votre part. Si je n'ai pas eu l'honneur de vous remercier plutôt de cette aimable marque de votre souvenir, c'est que j'ai voulu bien connaître votre *Bélisaire*, avant que de vous en parler, et qu'on ne peut se faire une juste idée d'un ouvrage de cette importance, qu'après en avoir lu et médité les maximes plus d'une fois.

Je sens bien, monsieur, que la plupart de vos lecteurs auront été infiniment plus contents des premiers chapitres de votre livre, où tout est sentiment et où tout parle au cœur, que de la partie politique, qui n'intéresse que la raison et la réflexion; mais j'ose vous assurer, autant que je puis m'y connaître, que cette partie ne vous fait pas moins d'honneur que le reste. Si j'ai pleuré

d'attendrissement aux malheurs de *Bélisaire*, à sa sublime vertu dans le camp du prince des Bulgares, j'ai senti mon ame exaltée et fortifiée par les grandes leçons de sagesse que Justinien et Tibère recueillent de sa bouche. Le chapitre du luxe, sur-tout, m'a paru véritablement admirable. *L'Esprit des Lois*, *le livre de l'Esprit*, *l'Ami des Hommes*, d'autres bons ouvrages encore, ont traité cette matière importante et compliquée. Mais *Bélisaire* est, à mon gré, le premier qui a su la présenter d'une manière à concilier les grandes vues de la politique avec les intérêts précieux de la morale. Me permettrez-vous cependant, monsieur, de risquer une seule petite observation, sur un sujet que vous avez si supérieurement développé? Lorsque votre héros dit qu'il est *bien loin d'espérer ou de craindre la ruine entière des arts, dont la richesse est l'aliment*, il laisse le lecteur dans le doute, si la ruine de ces arts serait une chose à désirer, ou à redouter, pour la prospérité d'un état. Il me semble pourtant que celui qui gouverne, doit être décidé là-dessus, et qu'il doit, ou proscrire les arts s'ils sont dangereux, ou les encourager s'ils sont utiles. Ne pensez-vous pas, monsieur, que Cicéron a bien résolu ce problême, lorsqu'en parlant des temps heureux de la république, il s'exprime ainsi : *Odit populus romanus privatam luxuriam; publicam magnificentiam diligit?* Voilà un milieu qui sauve en même temps les arts et les mœurs.

Si vous trouvez qu'il y ait du vrai dans cette observation, il serait digne de vous d'enrichir une nouvelle édition de votre ouvrage, d'une décision sur ce qui est resté problématique dans celle-ci.

Mais j'ai regret, monsieur, de m'être trop arrêté à cette bagatelle : une lettre a des bornes; et j'ai encore tant de choses à vous dire! La censure de la Sorbonne ne fera jamais tort qu'à elle seule. Ce que vous avez fait dire à votre héros sur la religion, la servira sans doute mieux que mille traités de théologie que personne ne lit, ou qui souvent ne sont pas entendus par ceux même qui les lisent. Votre ouvrage sera entre les mains de tout le monde; et tout homme qui n'a point l'esprit gâté par les subtilités de la doctrine de l'école, sera édifié de la morale de *Bélisaire*. C'est donc à l'occasion de cette injuste censure, qu'on doit vous dire, d'après vous-même : *La calomnie et la persécution vous attendent au bout de la carrière; mais la gloire y est avec elles.* Cette gloire, monsieur, soyez sûr qu'elle vous est acquise, et que votre ouvrage immortel sera à jamais le livre des rois, et de tous ceux qui sont appelés au gouvernement des empires. La reine à qui vous l'avez envoyé, vous en témoignera elle-même sa satisfaction; le prince royal vous a déja fait connaître la sienne. Je suis témoin tous les jours de leurs applaudissements; et ce n'est pas une approbation stérile, que celle des personnes de ce rang. Il en résulte un bien

général, qui, sans doute, a été le premier objet, comme il sera aussi, pour un vrai philosophe tel que vous, monsieur, le plus grand prix de vos travaux.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération que vous doivent les bons citoyens de tous les pays, monsieur, votre, etc.

Stockholm, le 9 juillet 1767.

Réponse de Marmontel au sénateur comte de Scheffer.

MONSIEUR,

Vous avez jugé qu'il fallait opposer un éloge éclatant à une injuste censure; et la sagesse, en s'élevant contre le fanatisme, a pris le ton le plus imposant. C'est ce qui justifie l'excès de vos bontés pour *Bélisaire* et pour moi. Le roseau plié par l'orage, vous rend de très-humbles grâces du soin que V. Exc. a pris de le relever. Mais il n'en sent que mieux le besoin qu'il a d'un si puissant appui; et il n'aura point pour cela l'orgueil de se croire un chêne.

Je vois, avec une consolation bien douce, quels amis généreux la simple vérité trouve encore dans le monde. Qui aurait dit que la cour des rois serait son plus sûr asyle, et que les rois daigneraient eux-mêmes se déclarer ses défenseurs? Que devient, après cet exemple, le préjugé, si

établi, que la vérité n'ose paraître devant les souverains; que leurs ministres l'en éloignent; que leur majesté l'épouvante? Ah! ce n'est qu'un prétexte et une vaine excuse pour la lâcheté des flatteurs. Si un homme obscur, tel que moi, pour avoir dit, bien simplement et bien faiblement, quelques vérités utiles, est honoré d'un accueil si favorable et si touchant, à quelle estime ne doit pas s'attendre celui qui, près des rois, unit à la candeur la supériorité des lumières, et en qui le zèle est secondé par le génie et les talents? Vous en êtes l'exemple, monsieur le comte; et cet exemple prouve assez que les bons rois ne demandent pas mieux que des amis utilement sincères.

Je suis bien aise d'avoir traité l'article du luxe d'une manière satisfaisante pour V. Exc. Je sens comme vous, cependant, qu'il aurait besoin d'être approfondi; et si je le puis, sans ôter au dialogue son naturel et sa vraisemblance, j'irai un peu plus loin dans une nouvelle édition.

Oui, sans doute, la distinction que nous donne ce beau passage de Cicéron : *Odit populus romanus privatam luxuriam; publicam magnificentiam diligit* : cette distinction, dis-je, sauve les arts et les mœurs; mais elle suppose un état opulent, où les fortunes des particuliers soient bornées; et c'est à-présent le contraire dans plus d'un pays de l'Europe. L'état est pauvre, et les fortunes des particuliers sont exorbitantes. Ainsi,

l'état n'a point de quoi fournir à la magnificence publique, et l'on est obligé de laisser aux richesses privées tous les moyens de se dissiper, et de refluer par le luxe dans les petits canaux de la circulation. Or, il faut prendre le monde comme il est; et si l'état, pressé par ses besoins, ne peut occuper les sculpteurs, les architectes et les peintres, on est réduit au choix de négliger et de proscrire l'architecture, la peinture, la sculpture, etc., ou de trouver bon qu'un riche financier, qu'un riche commerçant, les tiennent à leurs gages. On les a vues fleurir en Italie, tandis que l'église opulente, ne sachant que faire de ses revenus, les employait à décorer ses édifices et ses temples. Depuis que les papes sont pauvres, et leur état endetté, l'Italie n'a pas un peintre, ni un habile sculpteur.

Il fut un t mps en France où les richesses étaient dans les mains des grands. Je parle du gouvernement féodal. Il y avait alors un luxe de distinction, lequel, par la dépense des grands propriétaires, faisait circuler leurs richesses. Ce luxe, ou plutôt ce faste, était attaché au rang; il n'était pas permis au peuple de l'imiter. Depuis, tout a changé de face : les grands ne sont pas les seuls riches, ni les plus riches de l'état : des hommes privés ont acquis des richesses considérables. Il faut donc laisser à ces riches les tentations du luxe, ou fermer cette voie au reflux des richesses accumulées dans leurs mains.

L'un et l'autre est un très-grand mal. Il serait impossible d'accorder aux citoyens qui se sont enrichis un luxe de distinction qui serait interdit au peuple. L'émulation, la contagion de ce luxe particulier ne peut donc point avoir de borne; et de proche en proche, il s'étend et devient un besoin de décence dans l'opinion. De là cette soif des richesses, qui corrompt la masse des mœurs; et cependant, si la constitution économique est telle qu'il se forme inévitablement de grandes fortunes dans l'état, et que ces fortunes absorbent une partie considérable de la richesse publique, les lois sont obligées de laisser des canaux à cet immense superflu, pour qu'il reflue dans la masse. A Venise, le luxe des courtisannes supplée à celui des sénateurs. En Hollande, où le luxe extérieur n'est pas de mode, celui des jardins et des cabinets en tient lieu. Luxe de vanité, luxe de volupté, tout cela est un mal, mais un mal nécessaire dans un état où il se fait de grandes fortunes : sans quoi l'avarice entasserait sans cesse; et ce serait un plus grand mal encore. L'opinion seule, en attachant l'estime, la considération, l'honneur, au plus digne emploi des richesses, peut les soustraire en même temps au luxe et à l'avarice.

C'est ce que j'ai tâché de faire voir. Quant à la question, si le législateur doit favoriser, ou proscrire les arts de luxe, la solution dépend de l'état des choses et de la constitution du gouver-

nement. Il s'agit de voir quelle est l'inégalité des richesses, et si, sans le luxe, elles ont assez de moyens de se répandre et de circuler : car pour la splendeur de l'état, à laquelle, dit-on, les beaux-arts contribuent, c'est une espèce d'ostentation, qui ne fait rien à la grandeur réelle, ni au solide bonheur. J'y réfléchirai cependant encore : trop heureux si je puis atteindre au degré de clarté, de justesse et de précision que vous désirez!

Je suis, avec un respect inviolable, etc.

Paris, le 6 octobre.

Lettre du roi de Suède.

Monsieur de Marmontel, le suffrage d'un homme éclairé, d'un bon patriote, d'un vrai philosophe, est le seul qui peut vraiment flatter. Les applaudissements du peuple, toujours léger, souvent peu sage, qui ne sont que l'expression de l'enthousiasme excité par des objets qui frappent ses yeux, et qu'Octave partage avec Titus et Trajan, ne peuvent point faire naître ce sentiment. Vous devez donc concevoir le plaisir que m'a fait votre lettre. L'approbation de l'auteur de *Bélisaire*, de celui qui a donné de si belles, de si utiles leçons aux rois et aux peuples, ne peut qu'être bien agréable pour moi. C'est un aiguillon de

plus pour me faire continuer la carrière qui est ouverte pour moi. Puisse mon règne être celui de la vraie philosophie, de cette philosophie bienfaisante et salutaire, qui, en respectant ce qui est vraiment sacré, n'attaque que les préjugés qui font les malheurs des peuples; de cette philosophie qui ne sert qu'à éclairer les souverains sur leurs devoirs, et les peuples sur leur vrai bonheur qui ne peut subsister sans le respect des lois! Je ne crois mieux pouvoir vous marquer mes sentiments, qu'en vous priant de continuer à concourir à cet ouvrage, en éclairant votre siècle. Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde, étant, M. de Marmontel, votre bien affectionné, GUSTAVE.

Extrait d'une lettre du baron de Swieten, fils.

C'est à *Bélisaire* que j'en veux venir, à ce livre excellent, fait pour être le bréviaire des souverains; où les vues les plus grandes et les plus solides sont développées avec netteté, et combinées avec justesse; où les matières les plus importantes sont discutées avec profondeur et réflexion; où la force des arguments est toujours soutenue d'une éloquence mâle et digne du sujet; ce livre enfin, qui devait mettre le sceau à votre réputation, et qui cependant vous a attiré des désagréments chez vous.... Je ne suis point

surpris, monsieur, des censures qu'il a essuyées; puisqu'il attaque des préjugés à qui le faux zèle et de longs abus ont su donner un air respectable. Je les compare souvent, dans mon idée, à ces faux dieux que nos ancêtres les Germains adoraient sans les connaître, et qu'on leur cachait avec soin dans d'épaisses forêts, dont l'accès était interdit aux profanes. Ces dieux ne sont plus aujourd'hui que des troncs informes, et l'objet de notre mépris. J'aime à me flatter qu'il en sera de même un jour de beaucoup de nos préjugés, à mesure que les épaisses forêts de l'ignorance seront éclaircies par le travail constant de la philosophie.... Nous sommes encore bien éloignés d'en être exempts; mais du moins n'ont-ils pas influé sur le jugement qu'on a porté chez nous de votre livre. *Bélisaire* est fait pour les souverains. Ce sont eux qui doivent le juger. Il a été lu par nos augustes maîtres, et dès-lors le jugement n'était plus incertain. Comment n'auraient-ils pas approuvé un ouvrage, où ils devaient se reconnaître à tous les traits qui caractérisent le bon souverain? où ils rencontraient, à chaque page, les moyens d'étendre, pour le bien de l'humanité, l'exercice des vertus que nous admirons, et que nous adorons en eux? Je vous félicite, monsieur, d'avoir eu de tels juges. *Bélisaire* va être réimprimé ici, et sera bientôt dans les mains de tout le monde. C'est le plaisir que me fait cette justice rendue aux fruits de votre

travail, qui m'a engagé à vous écrire, persuadé que vous me saurez quelque gré de vous instruire d'un événement dont je suis aussi glorieux pour mon pays, qu'il est flatteur pour vous. Il vous est libre, monsieur, de faire du contenu de cette lettre l'usage qu'il vous plaira d'en faire, etc.

De Vienne, le 27 juin 1767.

Lettre de Marmontel au roi de Pologne.

SIRE,

La plus tendre et la plus digne amie qu'un bon roi puisse avoir au monde, madame Geoffrin, qui m'honore de ses bontés, m'a rempli de joie et d'émulation, lorsqu'elle a bien voulu m'apprendre que V. M. se délassait quelquefois à parcourir les esquisses légères que j'ai tracées de nos mœurs. Puis-je espérer, sire, que V. M. daignera lire avec la même indulgence le nouvel ouvrage que je mets à ses pieds? J'ai pour principe que la véritable grandeur est simple; et, voulant rendre cette vérité sensible, j'ai essayé de peindre un héros dans toute la simplicité et la candeur de la nature. C'est de ce caractère, sire, que j'attends le succès de mon ouvrage auprès de V. M. Les récits attendrissants que j'ai le bonheur d'entendre tous les jours des vertus nobles et modestes d'un roi que la grandeur suprême n'a pu éblouir un moment, m'assurent qu'il sera touché

de voir dans le vieux Bélisaire l'ingénuité d'un enfant. Mon sujet exigeait de moi des lumières que l'étude seule ne donne pas, et cette partie de mon ouvrage vous paraîtra faible sans doute; mais pour les choses de sentiment et de magnanimité je suis sûr qu'une ame si tendre et si élevée en sera émue. Il n'est pas possible qu'en tâchant d'exprimer ce que l'héroïsme a de plus pur, de plus généreux, et de plus sublime, je n'aie pas atteint quelquefois l'endroit sensible du cœur d'un sage et d'un héros.

Je suis avec un très-profond respect, etc.

Réponse du roi de Pologne.

M. de Marmontel, il m'a paru que vous avez fait avec le public, comme on fait avec les enfants, auxquels on veut donner le goût de la lecture. On leur donne d'abord de jolis livres, amusants, peu profonds, mais qui leur font sentir qu'il y a quelque chose de plus à savoir. Quand leur curiosité est mise en mouvement, et que l'ambition de n'être plus enfants, agit en eux, on leur donne des livres plus forts. On était sûr qu'un livre de vous devait être bien écrit et plein de sentiment. Aussi avez-vous réussi à faire lire avec plaisir et avec fruit, dans ce siècle élégant, un traité de morale très-sérieux. Que les hommes les plus éloquents, les plus instruits soient les

apôtres de la vertu; et les paradoxes injurieux aux lettres tomberont. En y contribuant aussi bien, vous m'engagez à vous dire de bien bon cœur, que je suis, M. de Marmontel, votre très-affectionné, STANISLAS-AUGUSTE, roi.

Ce 26 août 1767.

*Lettre de M** à Marmontel.*

MONSIEUR,

Je quitte *Bélisaire*, et tout plein des grandes vérités que vous lui faites révéler, animé de la chaleur de ses discours poétiques et moraux, pénétré des sentiments de grandeur et d'humanité que respire par-tout votre bel ouvrage, je ne puis résister au désir de vous en témoigner non-seulement mon admiration, mais encore celle de quelques gens de goût, citoyens comme moi d'une petite ville de province. L'humanité entière doit un tribut de reconnaissance à qui plaide si bien sa cause. Ce compliment vient un peu tard, sans doute, mais peu à portée, mes amis et moi, de lire les nouveautés littéraires à leur naissance, nous nous trouvons assez heureux de les goûter les derniers; et des productions telles que les vôtres, monsieur, ont toujours le mérite de la nouveauté.

D'un aveugle écoutons les sages entretiens;
Ils n'ont pour but que le bonheur des hommes;

Et, tout clairvoyants que nous sommes,
Nos yeux ne valent pas les siens.
Mais non; de la vertu du triste Bélisaire,
Sans vouloir obscurcir les efforts généreux,
De son roman j'explique le mystère :
Vous parlez par sa bouche, il voit tout par vos yeux.

Que de grandes vues! que de projets utiles! que d'abus dévoilés! que de remèdes pour les guerres! Plût à Dieu qu'un tel aveugle nous conduisît par la main!

S'il se trouve des esprits mal faits, esclaves des préjugés et du faux zèle, qui osent s'élever contre votre ouvrage, il faut pour toute réponse les renvoyer au château de Bélisaire; c'est à l'école de ce héros aveugle qu'ils apprendront à voir clair, à devenir de vrais chrétiens et non de cruels fanatiques. Je suis, monsieur, etc.

Preuilly en Touraine, le 22 mai 1768.

Lettre d'un Anglais de la Caroline, à Marmontel.

MONSIEUR,

Les deux mondes vous doivent des remerciements pour votre incomparable *Bélisaire;* et je viens m'acquitter de ce devoir pour celui que j'habite. N'était le vaste océan qui nous sépare, je serais tenté de faire le personnage de la reine du midi, et d'aller admirer l'auteur le plus aimable, le plus sage et le plus instructif de nos

jours. Ah! qu'il serait à souhaiter, monsieur, pour le bonheur des peuples et des nations, que les rois et leurs ministres pensassent comme Bélisaire, et que les savants qui prétendent instruire le genre humain, eussent les qualités de l'esprit et du cœur de M. de Marmontel. Aussi nos Anglais, qui naturellement ne sont pas grands admirateurs des ouvrages que l'Angleterre ne peut pas revendiquer, ne peuvent assez admirer ni louer le vôtre autant qu'il le mérite. Ils envient une pareille production à la France, et il leur semble qu'elle ne pouvait ni ne devait partir que d'une plume anglaise. Il est traduit en anglais; j'ignore qui en est le traducteur, mais la traduction est élégante, et part d'une bonne main; un libraire nouvellement débarqué nous en a apporté plusieurs exemplaires français et anglais, qui ont bientôt été enlevés; chacun voulait en faire l'acquisition. Il est beau d'aller à l'immortalité par des endroits si flatteurs, en rendant la vertu aimable, en éclairant les hommes sur les grands devoirs de l'humanité, et en les obligeant d'être meilleurs. C'est ce que vous avez fait, monsieur, et ce qui m'engage à me dire dans les sentiments d'une estime et d'une considération distinguée, etc.

B. Henry Himely. *Charles-town.*

Le 10 décembre 1768.

Réponse de M. Marmontel.

C'est, monsieur, une belle cause à défendre que celle de l'humanité, et un beau rôle à jouer que celui de son défenseur, puisqu'avec si peu de talents et de lumières, et par la force naturelle du sentiment et de la raison, j'ai eu le bonheur de réunir tant et de si glorieux suffrages.

Mais rien, je l'avoue, ne m'a plus flatté que la nouvelle que vous m'avez donnée du succès de *Bélisaire* dans le nouveau-monde, et les marques d'estime et de bienveillance dont vous avez accompagné cette nouvelle intéressante. Vous êtes, monsieur, sur le grand théâtre des horreurs qu'on a exercées au nom du ciel. L'abominable système de l'intolérance et de la persécution doit vous frapper encore plus vivement que nous. C'est des bords ensanglantés du Mexique et de la Floride, de Saint-Domingue et de Cuba, du Darien et du Pérou, que le cri de l'humanité s'élève contre l'absurde impiété d'un zèle persécuteur et destructeur : c'est là qu'on voit bien manifestement que la superstition n'a jamais été que l'instrument des passions humaines, et le prétexte de leurs forfaits. Heureusement le masque tombe, et l'hypocrisie du fanatisme se voit arracher son manteau.

Nous avouons avec reconnaissance, que la saine

philosophie nous est venue de nos voisins, et principalement de la nation anglaise. Les plus mortels ennemis du fanatisme ont été votre Bacon, votre Locke, notre Descartes, et, avec eux, l'inventeur de l'imprimerie. Les uns nous ont appris à penser, l'autre nous a donné le moyen de communiquer, de perpétuer la pensée. Il n'y a plus d'asyle assuré pour l'imposture et pour l'erreur, plus de paix entre la philosophie et la superstition. Ce n'est pas assez que celle-ci ait lâché prise sur le droit de disposer des couronnes, de rompre les liens de la fidélité que les sujets doivent aux souverains, de commander des parricides, d'allumer les bûchers de l'inquisition et les flambeaux de la discorde. Elle sera forcée de reconnaître que la force, la violence et la contrainte ne sont point les armes de la vérité, et qu'elle n'a sur la terre d'autre empire que celui de la persuasion. Les rois qui commencent à voyager et à se visiter, reconnaîtront peut-être de leur côté, en raisonnant ensemble, que la guerre n'est bonne à rien; que leurs sujets sont hommes, que les hommes sont frères, et que des frères, au lieu de s'égorger, sont faits pour être amis, et pour s'aider entre eux. Voilà les espérances de la philosophie, songes peut-être bien trompeurs! Mais qui sait si, en multipliant le nombre des hommes raisonnables, il ne peut pas se faire un jour que les plus puissants trouvent leur avantage à être justes, et à rendre les faibles

heureux? Vous le désirez comme moi, monsieur; et c'est cet intérêt commun de l'humanité qui nous lie d'une extrémité du monde à l'autre. Je vous supplie d'être persuadé que je réponds aux sentiments que vous me témoignez, par l'estime la plus parfaite que le mérite puisse inspirer, et avec laquelle je serai toute ma vie, etc.

Paris, ce 18 avril 1769.

Lettre du baron van Swieten à Marmontel.

Je devrais, monsieur, il y a long-temps, vous avoir remercié de toutes les choses obligeantes et honnêtes que vous avez bien voulu me dire dans votre lettre du 10 juin, et ce n'est pas faute d'y être sensible que j'ai tardé à vous en témoigner ma reconnaissance. Votre amitié et votre estime sont pour moi des titres précieux; je crois même les mériter par les sentiments que j'ai pour vous; mais ce n'en est pas assez pour me rassurer contre la juste crainte que j'ai d'importuner un homme dont tous les moments sont si utilement employés, et j'ai encore besoin de votre indulgence. Les expressions flatteuses dont vous vous servez à mon égard, seraient tout-à-fait propres à me persuader que je pourrais m'en passer; mais je sais me rendre justice, et je n'abuserai

point de ce qui ne peut être que l'effet de votre politesse. Je ne veux m'en prévaloir que pour obtenir de vous que vous me permettiez de me rappeler de temps en temps à votre souvenir, et de vous rendre compte de ce qui se passe dans un pays où la philosophie fait des progrès lents à la vérité, mais dont j'aime à prévoir des effets sûrs, quelque éloignés qu'ils paraissent encore. Nous avons à cultiver une terre qui, depuis long-temps, ne produit que des ronces et des épines. Il faut de la patience et du travail pour l'épurer et la préparer à une bonne culture. Les petits essais auxquels il a fallu se borner jusqu'ici, en ont fait voir l'utilité, et j'ose prédire qu'on en reconnaîtra bientôt la nécessité.

Votre lettre, monsieur, a été vue par l'impératrice. Vous avez entendu parler de sa tendresse pour ses enfants, et vous pourrez juger de là avec quelle satisfaction elle a lu tout ce que vous me mandez de madame la dauphine. L'empereur a lu aussi ce que vous attendez de lui, et il a paru flatté d'avoir inspiré une opinion si avantageuse à l'auteur de *Bélisaire*, qu'il estime : c'est de l'accueil marqué que ce prince a fait à votre ouvrage, que datent les grandes espérances que nous avons conçues de lui, et que nous voyons se réaliser tous les jours. Oui, monsieur, il fera renaître l'époque heureuse des Antonins, et ne craignez pas que l'ambition vienne ternir l'éclat de tant de vertus, dont les germes se dévelop-

pent si heureusement dans son cœur; la justice la plus exacte présidera à ses conseils et guidera toutes ses démarches. Il est vrai qu'il donne une attention toute particulière au militaire; mais cette attention tient à un esprit d'ordre qu'il cherche à établir dans toutes les branches du gouvernement; et, s'il paraît la redoubler pour le département de la guerre, c'est qu'il sent combien il est coûteux et onéreux à l'état, et combien il est nécessaire de le surveiller exactement pour y maintenir l'économie, la discipline, et d'y prévenir les abus qui en rendraient la charge plus pesante encore. Je viens de le voir, notre empereur, à la tête d'un camp de vingt mille hommes, et je me suis confirmé dans l'idée que je viens de vous détailler. J'ai de plus été témoin, à ce même camp, d'un spectacle bien intéressant; c'est l'entrevue de notre Joseph avec le Salomon du nord; vous auriez été touché de l'attendrissement que témoignait le vieux héros en serrant entre ses bras le jeune empereur, et vous auriez été charmé de la noble franchise mêlée d'estime et de ce respect qu'inspirent l'âge et les grandes actions avec laquelle celui-ci répondait à un accueil si cordial. Les mêmes sentiments ont paru les animer pendant les quatre jours qu'ils ont passés ensemble. Le faste qui suit ordinairement les rois a été banni de cette entrevue, et les deux monarques n'y ont brillé que de leur propre grandeur. Le roi de Prusse a vu

aussi là un homme dont le génie a manqué lui être fatal; c'est le prince de Kaunitz, à qui il a témoigné toutes les marques possibles de distinction, d'égards et d'estime.

Puisque je viens de vous nommer le prince de Kaunitz, je ne puis me dispenser de vous dire, en peu de mots, combien nous devons à ce ministre. C'est lui qui a fait éclore parmi nous les premiers rayons de lumière et de connaissances qui pourront, avec le temps, dissiper les préjugés dans lesquels toute la nation est enveloppée; il sait et choisir les moyens et les appliquer. Grandeur dans les vues et dans les desseins, combinaison dans les projets, constance dans l'exécution, droiture d'ame, force d'esprit, prudence, courage, prévoyance, en un mot, toutes les qualités qui forment le grand homme d'état se trouvent en lui réunies à celles qui constituent l'honnête homme et l'homme aimable dans la société. C'est le Sully de notre temps, avec tout l'avantage que notre siècle a sur celui de Henri IV. La confiance et l'amitié dont l'empereur honore son ministre, est encore un trait qui fait l'éloge de l'un et de l'autre, et que je ne dois pas omettre.

Je pourrais être moins scrupuleux sur ce que j'ai à vous dire de moi-même; mais je ne puis résister à la tentation de me faire valoir un peu à vos yeux, d'autant plus que ce que vous allez lire de flatteur pour moi, se rapporte entièrement à vous, monsieur. Voici le fait. Le roi de

Prusse, à qui le hasard a fait tomber entre les mains la lettre que je vous ai écrite au sujet de *Bélisaire*, a cru qu'un homme que vous honoriez de votre correspondance et de votre amitié, méritait quelque attention de sa part; et, après m'avoir entendu nommer, il a désiré d'avoir un entretien avec moi, dans lequel il m'a traité d'après la bonne opinion que vous lui en aviez fait concevoir. Recevez-en tous mes remerciements, puisque c'est à vous que je dois cette distinction. Je vous ai félicité sur le succès de *Bélisaire;* mettez-moi à même d'en faire bientôt autant pour celui des *Incas*, dont j'ose vous répondre d'avance. J'ai vu *Lucile* souvent et avec plaisir pendant mon dernier séjour à Paris, et la lecture du *Sylvain* m'a fait verser des larmes. J'ai pris à cette dernière pièce un intérêt d'autant plus vif, qu'elle a pour objet l'abus du droit de chasse, dont nous n'avons plus rien à craindre ici après l'avoir vu pousser jusqu'à la tyrannie. Dès son avènement, l'empereur, qui refuse des plaisirs aux dépens de son peuple, avait ordonné la diminution du gibier, dont le nombre était prodigieux, et en avait lui-même donné l'exemple. Tout-à-l'heure il vient de publier une ordonnance en vertu de laquelle tous les sangliers doivent être extirpés en deux ans d'ici, sans que l'on puisse à l'avenir en avoir ailleurs que dans des parcs ou des enclos; et, pour que l'effet en soit sûr, il est permis aux habitants de la campagne de tuer ces

animaux nuisibles qu'ils rencontreront dans leurs champs. Autrefois, monsieur, on imprimait avec ostentation dans les gazettes le nombre de pièces de gibier que le souverain avait tuées, et ce nombre a été porté jusqu'à trente-neuf mille. Nos petits tyrans murmurent et regrettent ces temps passés; mais le cultivateur, qui va désormais reposer tranquillement sur l'espérance de sa récolte, et les honnêtes gens, bénissent Joseph.

Vous avez cru, monsieur, me devoir des excuses de la longueur de votre lettre, dont au contraire je ne peux que vous remercier. Que vous dirai-je, moi, pour me faire pardonner tout mon bavardage? Le plaisir de m'entretenir avec vous, m'a entraîné; je n'ai point d'autre excuse, et vous la trouverez bonne, si vous rendez justice aux sentiments du plus sincère et du plus invariable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAN SWIETEN.

Vienne, le 10 septembre 1770.

Lettre du comte de Creutz à Marmontel.

Mon cher ami, j'ai eu le projet de vous oublier; je n'en suis pas venu à bout. Pour mon malheur, mes amis sont toujours présents à mon imagination. Les soupers délicieux de madame Geoffrin me poursuivent au milieu des sombres assemblées de Madrid, et, quoique les Espagnols ne demandent guère à être amusés, j'ai tant Paris dans la tête, que j'ennuie l'ennui même.

Depuis que je suis dans ce pays, il me paraît que le genre humain soit arriéré de dix siècles. Les Pyrénées sont, à mon avis, les barrières du monde éclairé que la philosophie n'a jamais pu passer. Les habitants de ces tristes climats, plongés dans les ténèbres et dans la plus honteuse ignorance, sont fiers de leur aveuglement. La liberté de penser et d'agir leur paraît un bien méprisable. Leur génie, aussi desséché que leurs campagnes, ne produit que des embryons informes, et ne s'élève que par sauts et par bonds. Le peuple, dont la subsistance est dévorée par les moines, écrasé sous le poids immense de la superstition et du pouvoir arbitraire, croupit dans la misère et dans la fainéantise, et n'a pas même la force d'en gémir. Cependant il ne faut pas être le calomniateur de l'humanité. Ce peuple est né généreux, doux, sensible; il est même la-

borieux là où le physique et le moral ne s'y opposent pas. Dans les provinces du nord, telles que la Galice et les Asturies, où l'on respire un air moins brûlant, où les lois ont encore quelque autorité et les hommes quelques priviléges, la culture des terres est perfectionnée, les mines sont exploitées, et la côte fourmille de matelots. On voit bien que par-tout où la liberté jette son ombre, elle rafraîchit la nature exténuée, et les hommes sortent de leur anéantissement.

La Catalogne, rafraîchie par les vents de la Méditerranée, est cultivée comme le Languedoc, et présente un aspect riant et animé. Le peuple, vif, spirituel et industrieux, mêle les plaisirs au travail, et les artisans courent de leur atelier au bal de l'Opéra, où ils déploient dans la manière de se masquer un génie inventif, mais romanesque, qui caractérisait l'esprit des Maures, leurs anciens maîtres.

La Valence est l'orgueil de la nature; tout y paraît illusion; mais les palais enchantés qui l'ornent sont des couvents de moines, construits avec une magnificence digne d'une meilleure institution, dans des solitudes délicieuses qui semblent créées exprès pour étourdir l'homme sur les maux attachés à l'humanité. Aux pieds des montagnes qui protégent le pays des vents de l'ouest, j'ai trouvé les jardins d'Armide. De ces montagnes descendent en cascades un millier de ruisseaux à travers des bosquets de grenadiers, de lauriers

et d'orangers, qui représentent des temples antiques. La fraîcheur de l'ombre, le murmure des eaux, le parfum des arbres odoriférants, la terre tapissée de lavande, de jacinthes, de roses et d'œillets, tout cela excite en vous ces sensations délicieuses que la jeunesse éprouve à la première lecture des romans, et que l'homme devenu plus sensé et moins heureux, est désespéré de ne plus ressentir.

Les Castilles et la Manche offrent un spectacle bien différent. Tantôt vous voyez une chaîne de montagnes affreuses, image du bouleversement de la nature et d'un monde en ruine. C'est le séjour de l'hiver même au milieu de l'été. Tantôt la vue est fatiguée par des plaines immenses qui ressemblent à un océan de sable calciné, et dont les inégalités représentent absolument les vagues d'une mer en furie. L'œil attristé se promène en vain sur les lointains pour chercher de la verdure et de l'ombre; il ne rencontre qu'un horizon nu et des villes désertes. Les chaleurs insupportables qui y règnent six mois de l'année, sont étouffantes comme celles du Sara et de Bilédulgérid. Les hommes, accablés et presque anéantis, éprouvent en travaillant une sensation douloureuse, et ne trouvent du soulagement que dans le repos. Ils resteraient les bras croisés pendant toute l'éternité, et croient que le purgatoire n'est qu'une maison de travail.

C'est au milieu de ces arides campagnes qu'est

situé Madrid. En bas de la ville coule un filet d'eau presque imperceptible qu'on honore du nom de rivière. La ville est bien percée, les rues larges, propres et décorées de fontaines. Les maisons, grandes et spacieuses, vous donnent en même temps une idée de magnificence et de misère; on dirait qu'elles sont faites pour y loger une nation entière, mais à peine sont-elles meublées. La distribution des pièces paraît inventée par quelque ennemi secret de l'ordre et de l'arrangement. Les grands ont des terres, ou plutôt des états qu'ils n'ont jamais vus : ils préfèrent de végéter dans leurs hôtels, entourés d'une armée de domestiques qui les servent tristement à genoux. S'ils sortent, c'est pour traîner une existence fastidieuse à la cour, ou pour aller indolemment à la promenade. Là, on les voit affaissés sous le poids de leur inutilité dans des voitures indignes, ornées de découpures de laiton. Une dépense sourde, un luxe mesquin, absorbent leurs immenses revenus. Le duc d'Arcos paie en pensions à ses domestiques, trois cent mille francs par an. Le duc de Médina Céli jouit de dix millions de réaux de revenus, et est noyé de dettes. La noblesse cependant, quoique sans éducation, a quelque chose de grand dans le cœur, des manières nobles, beaucoup de franchise et de probité. Ils sont pleins d'honnêteté et d'égards pour les étrangers. Le duc de Médina Sidonia est un homme d'un grand mérite; il aime les gens

de lettres; il les honore, il les cultive. En gémissant sur l'ignorance de la nation, il avoue que le mal est sans remède.

Le roi d'aujourd'hui est réellement un grand roi. Son gouvernement est vigoureux. Ses ministres tremblent devant lui, ainsi que ses favoris. Le choix qu'il en a fait prouve bien son discernement et la connaissance profonde qu'il a des hommes et des affaires. Il a rétabli l'ordre dans les différentes branches de l'administration, embelli la capitale, construit les plus beaux chemins de l'Europe, établi le militaire sur un pied respectable, payé trente-deux millions de piastres des dettes de son prédécesseur, réduit à rien le pouvoir de l'inquisition. Ce tribunal terrible, qui faisait trembler les rois même, n'est plus qu'un fantôme incapable même de faire peur aux enfants. Mais de réformer les abus qui tiennent à la constitution, de changer le génie et les mœurs de toute une nation, ce n'est pas l'effort d'un seul règne.

Le nouveau palais de Madrid et les maisons de campagne sont vraiment royales. Les jardins de Saint-Ildephonse ont quelque chose de merveilleux. On les a plantés dans les abymes sur la descente de l'affreux Guadarama, dont les sommets sont toujours couverts de neige. Les eaux sont d'une magnificence et d'une beauté qui surpassent de beaucoup celles de Versailles et de Marly. Les bains de Diane n'ont rien de pareil

dans l'univers. Ces jardins ont coûté quarante-cinq millions de piastres fortes.

Escurial est un vaste édifice, simple et majestueux. Le roi y demeure au milieu des moines, des livres et des morts. On y a rassemblé les plus beaux tableaux de Flandre et d'Italie. La bibliothèque n'est recommandable que par les manuscrits grecs et arabes qu'elle renferme. Le Panthéon, ou la sépulture des rois, est d'une magnificence qui imprime la terreur. L'architecture est d'un style sublime, mais lugubre. On n'y voit que les marbres les plus rares. Les sarcophages sont de vert antique. Les yeux sont éblouis, mais les cheveux se dressent sur la tête, et l'on sent bien que c'est le séjour de la mort.

Aranjuez est un endroit délicieux; c'est le triomphe de l'art et de la nature. Le Tage est amené sous les fenêtres du palais, où il forme la plus belle cascade qui soit au monde. Les arbres de l'allée de la reine, qui suit le Tage dans l'étendue d'une lieue, sont plantés du temps de Charles V. On n'en voit de si grands que dans les Indes. Ils se perdent dans les nues, et forment de leur ombrage des voûtes impénétrables aux ardeurs du soleil. Un million de promenades variées offrent les vues les plus pittoresques et la même fraîcheur. C'est une chose bien voluptueuse dans un pays où les chaleurs sont si désespérantes, qu'il semble à chaque instant qu'on devrait être pulvérisé ou réduit en momie.

Le roi a une chasse magnifique à Pardo, à Saint-Ildephonse et à Escurial. A la grande battue que le roi faisait au mois de novembre dans ce dernier endroit, j'ai vu six à sept mille bêtes courir à-la-fois, et, semblables à une armée, couvrir une plaine immense. Le bruit qu'elles faisaient ressemblait à celui du tonnerre; mais le plaisir de tirer dans un troupeau serré, où l'on ne peut pas manquer, me paraît bien mince pour un chasseur.

Les mœurs dans les provinces sont encore pures. La fierté, la patience, la frugalité, caractérisent un paysan. Les femmes sont belles et modestes. Leurs danses et leurs chansons, appelées *seguidillas*, ont je ne sais quoi de naïf, de séduisant, qui enlève et qui donne une idée de l'âge d'or. Mais dans la capitale la perte des mœurs est déclarée; la corruption y est affreuse, et la débauche y marche la tête levée. La génération présente ressemble à une race de nains estropiés. C'est bien le sang le plus laid de la terre. Les assemblées sont tristes et silencieuses. On dirait, en entrant dans ces appartements mal éclairés, qu'il s'agit d'une cérémonie funèbre. Vous restez au milieu de cent personnes sans qu'aucune d'elles vous parle ni vous écoute. Chaque femme, de quelque condition qu'elle soit, affiche ici publiquement un amant appelé *cortejo*, qui est en même temps son esclave et son maître. Elles se livrent en général avec une facilité in-

croyable; mais après s'être livrées, elles sont d'une constance à toute épreuve. L'absence seule est en état de les changer. Elles voient alors partir un amant sans regret et sans verser une seule larme, s'arrangent tout de suite pour remplir la place vacante, sans balancer sur le choix de la personne; il suffit que ce soit un être masculin; le reste n'est pas sujet à l'examen. Les transports, le charme du sentiment, la délicatesse, l'ivresse du plaisir, tout est ignoré; on ne cherche que la simple jouissance; on ne connaît que les langueurs et le sommeil de l'amour.

Il y a dans cette ville deux théâtres, où l'on représente tous les jours des chefs-d'œuvre d'absurdité. On a joué, depuis huit jours, une tragédie appelée *la Fille de l'Air*, et l'on n'est pas encore au cinquième acte. Rien n'est plus gracieux ni plus indécent qu'une danse appelée *fandango;* elle consiste dans des gestes et des mouvements extrêmement lascifs qui inspirent de certaines idées. Malgré tout cela, les femmes de qualité ne se font aucun scrupule de les danser dans les bals publics. C'est une danse inventée dans les serrails; on l'a conservée des Maures, et je défie l'homme le plus sage et le plus froid de n'en être pas ému.

Les *tonadillas* plaisent infiniment par un caractère original. Ce sont des scènes coupées, chantées avec beaucoup de grâce et d'expression. La musique, toute espagnole, est capricieuse,

mais charmante; elle présente avec rapidité des tableaux variés et fortement touchés : c'est tout ce qu'il y a de plus singulier et de plus intéressant.

Les combats des taureaux sont des spectacles dignes des anciens Romains. Il est impossible d'y assister sans se sentir l'ame élevée. Rien n'égale la férocité de ces animaux, si ce n'est le courage et la légèreté des *toreros*. Des attitudes nobles, fières et bien dessinées, décèlent leur supériorité. Leur adresse surpasse l'imagination. L'été passé, à Aranjuez, un seul homme, sans autre arme qu'une corde, s'avance vers un furieux taureau, lui jette la corde autour des cornes, tourne ensuite avec rapidité autour d'un épieu fixé au milieu de l'arène, jusqu'à ce que la tête du taureau soit attachée à l'épieu. L'animal pousse des mugissements affreux et frappe la terre de ses pieds; mais l'homme, sans se déconcerter, passe une selle sur le dos du taureau, saute dessus, coupe la corde, et, monté sur cette bête féroce, va en combattre une autre. C'est là où l'on voit la supériorité de l'homme, et ce que peut l'intelligence contre la force aveugle.

J'avoue qu'après avoir saisi les principaux traits de cette nation, il me reste bien peu à dire sur le reste. Les caractères ont si peu de nuances, qu'ils paraissent tous jetés dans le même moule. L'inertie et le repos amortissent toutes les affections vives. On ne voit pas ici de ces scènes va-

riées, de ces métamorphoses subites que l'inquiétude et l'horreur pour l'ennui produisent chez les autres nations. Pendant onze mois qu'a duré la maladie du dernier roi, il n'y avait ni conseil, ni ministres; aucun ordre n'émanait du trône; tous les emplois étaient vacants; chacun obéissait, parce qu'il le voulait bien; en un mot, l'État était sans gouvernement et dans une anarchie parfaite. Cependant il n'en résulta ni désordre, ni vol, ni assassinat; c'est que le silence des passions tient ici lieu de police et de lois : c'est un peuple assoupi qui ne fait que des rêves honnêtes. Il a pourtant produit les Trajans et les Théodoses; et, s'il se réveille un jour, il étonnera peut-être encore l'univers par ses vertus.

Pardonnez-moi, mon cher ami, de vous avoir écrit une aussi grande lettre, et sur-tout dans une langue que je possède si peu; mais je n'ai pu m'empêcher de donner quelques signes de vie à un ami avec lequel j'ai passé des moments qui ont fait le bonheur de ma vie. J'espère que vous me ferez l'honneur de m'écrire, et de me marquer sur-tout ce que vous avez fait de bon depuis mon départ; si votre *Neuvaine* est finie, ce poëme charmant qui efface Anacréon et Ovide; ce qu'est devenu ce conte philosophe qui m'a arraché des larmes; si vous avez fini vos quatre épîtres, où les vérités les plus sublimes sont ornées de tout ce que l'imagination a de plus brillant; si vous avez achevé de traduire le héros de

Corneille. Quelque mot sur tout cela me consolera pour dix mois, et me fera oublier tous les ennuis de ces pays. Dites à nos amis communs que, quoique je vive dans le voisinage du tropique, je ne suis pas encore calciné; qu'il me reste toute ma sensibilité, et que mes amis sont l'univers pour moi.

Le comte de CREUTZ.

Madrid, le 4 février 1765.

CORRESPONDANCE
AVEC VOLTAIRE.

CORRESPONDANCE
AVEC VOLTAIRE.

Lettre à Marmontel.

A Lunéville, à la cour, 13 février 1748.

J'avais bien raison, mon cher ami, de vous dire que j'espérais beaucoup de ce *Denys*, et de ne vous point faire de critique. Comptez que jamais les petits détails n'ajouteront au succès d'une tragédie; c'est pour l'impression qu'il faut être sévère. L'exactitude, la correction du style, l'élégance continue, voilà ce qu'il faut pour le lecteur; mais l'intérêt et les situations sont tout ce que demande le spectateur. Je vous fais mon compliment avec un plaisir extrême. Voilà votre succès assuré. C'est à-présent qu'il faut corriger la pièce; c'est un grand plaisir d'embellir un bon ouvrage. Adieu; je m'intéresserai toute ma vie, bien tendrement, à votre gloire et à tout ce qui vous regarde.

Lettre à Marmontel.

A Lunéville, 15 février 1748.

Je vous avais déja écrit, mon cher ami, pour vous dire combien votre succès m'intéresse. J'a-

vais adressé ma lettre chez un marchand de vin. Il doit avoir à-présent pour enseigne du laurier au lieu de lierre, quoiqu'on ait dit, *hederâ crescentem ornate poëtam.*

Je reçois votre billet. L'honneur que vous voulez me faire en est un pour les belles-lettres. Vous faites renaître le temps où les auteurs adressaient leurs ouvrages à leurs amis. Il eût été plus glorieux à Corneille de dédier *Cinna* à Rotrou qu'au trésorier de l'épargne Montauron. Je vous avoue que je suis bien flatté que notre amitié soit aussi publique qu'elle est solide, et je vous remercie tendrement de ce bel exemple que vous donnez aux gens de lettres. J'espère revenir à Paris assez à temps pour voir jouer votre pièce, quelque tard que j'y vienne. Comptez que tous les agréments de la cour de Pologne ne valent ni l'honneur que vous me faites, ni le plaisir que votre réussite m'a causé. Je vous mandais, dans ma dernière lettre, que c'est à-présent qu'il faut corriger les détails; c'est une besogne aisée et agréable quand le succès est confirmé. Adieu, mon cher ami; il faut songer à-présent à être de notre académie; c'est alors que ma place me deviendra bien chère. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je compte à jamais sur votre amitié.

Lettre à Marmontel, à Paris.

A Lunéville, 15 décembre 1748.

Mon cher ami, voici ce qui m'est arrivé; vous verrez que je ne suis pas heureux. J'étais à la suite du roi de Pologne, dans une de ses maisons de campagne; un paquet, qui, dit-on, contenait des livres, arrive à Lunéville; et, comme il y avait ordre de renvoyer tous les gros paquets qui n'étaient pas contresignés, on renvoie le paquet à Paris. Je soupçonne que c'était *Denys*, et je sens tout ce que j'ai perdu. Heureusement nous avons ici ce *Denys* si bien écrit, si rempli de belles choses, et si approuvé de tous les gens de goût! Mon cher ami, j'ai été attendri jusqu'aux larmes de votre charmante épître. Elle me fait autant de plaisir que d'honneur; c'est un monument que vous érigez à l'amitié; c'est un exemple que vous donnez aux gens de lettres; c'est le modèle ou la condamnation de leur conduite; jamais le cœur n'a parlé avec plus d'éloquence; c'est le chef-d'œuvre de l'esprit et de la vertu. L'amitié d'un cœur comme le vôtre console de toutes les fureurs de l'envie, et ajoute au bonheur de mes jours. Ce que vous dites sur notre respectable ami Vauvenargues doit bien faire souhaiter d'être de vos amis. Tout ce que je désire, c'est d'hériter des sentiments que vous aviez pour lui. Donnez-

moi la part qu'il avait dans votre cœur, et voilà ma fortune faite. Je compte vous revoir incessamment, vous embrasser, vous dire à quel point je suis pénétré de l'honneur que vous m'avez fait, et vous jurer une amitié qui durera autant que ma vie. Je parie que je trouverai votre nouvelle tragédie achevée. Je m'imagine que les plaisirs font chez vous les entr'actes un peu longs, et que vous quittez souvent Melpomène pour quelque chose de mieux; mais vous êtes comme les héros qui réunissent les plaisirs et la gloire. Adieu, vous faites la mienne. Je vous embrasse mille fois. Madame du Châtelet est charmée de vos talents, et vous fait ses compliments.

Lettre à Marmontel.

Vendredi au soir, mai 1749.

Je suis très-reconnaissant de l'honneur que me veut faire M. Marmontel. Je ne crains que le nom qu'il veut mettre à la tête de son ouvrage. On dit qu'il a eu le plus grand succès. Je vous en fais mon compliment à tous deux.

Ces paroles sont tirées de l'épître de M. le maréchal de Richelieu, libérateur de Gènes, et grand trompeur de femmes, mais essentiel pour les hommes, écrite aujourd'hui de Marly à votre ami Voltaire. Ayez la bonté, mon cher et aimable ami, de lui écrire un petit mot de douceur que

vous enverrez chez moi et que je lui ferai tenir. Il n'y a point de plaisirs purs dans la vie. Je ne pourrai voir demain le second jour de votre triomphe. Je suis obligé d'accompagner madame du Châtelet toute la journée pour des affaires qui ne souffrent aucun délai. Si vous recevez ma lettre ce soir, vous pourrez m'envoyer votre poulet pour M. de Richelieu, que je ferai partir sur-le-champ. *Te amo, tua tueor, te diligo, te plurimùm, etc.*

Lettre à Marmontel.

Mercredi au soir, mai 1749.

Voici votre second triomphe, mon cher ami, dans un art bien difficile. Vous en avez deux autres par-devers vous à l'académie. Je vous avertis que je quitte ma place, si je n'ai pas, à la première occasion, le bonheur de vous avoir pour confrère. Je suis arrivé à Paris trop tard pour être témoin de vos succès. La première chose que j'ai faite a été de m'en informer; et la seconde, de vous dire que j'y suis aussi sensible que vous-même. Quelle joie pour notre cher Vauvenargues, s'il vivait! J'ai relu son livre à Versailles; c'était bien là le germe d'un grand homme que les sots ne connaîtront pas. *Vale.*

Lettre à Marmontel.

16 juin 1749.

Il n'entre, Dieu merci, dans ma maison, mon cher ami, aucune brochure satirique; mais je n'ai pu empêcher qu'on fît ailleurs, devant moi, la lecture d'une feuille qu'on dit qui paraît toutes les semaines, dans laquelle votre tragédie d'*Aristomène* est déchirée d'un bout à l'autre. Je vous assure que cette feuille excita l'indignation de l'assemblée comme la mienne. Les critiques que l'auteur fait par ses seules lumières, ne valent rien; le public avait fait les autres. S'il y a des défauts dans votre pièce, ils n'avaient pas échappé; (et quel est celui de nos ouvrages qui soit sans défauts?) mais ce public, qui est toujours juste, avait senti encore mieux les beautés dont votre pièce est pleine, et les ressources de génie avec lesquelles vous avez vaincu la difficulté du sujet. Il y a bien de l'injustice et de la maladresse à n'en point parler. Tout homme qui s'érige en critique, entend mal son métier quand il ne découvre pas, dans un ouvrage qu'il examine, les raisons de son succès. L'abbé Desfontaines, de très-odieuse mémoire, fit dix feuilles d'observations sur l'*Inès* de M. de La Motte; mais dans aucune il ne s'aperçut du véritable et tendre intérêt qui règne dans cette pièce. La satire est sans

yeux pour tout ce qui est bon. Qu'arrive-t-il? Les satires passent, comme dit le grand Racine, et les bons écrits qu'elles attaquent demeurent; mais il demeure aussi quelque chose de ces satires, c'est la haine et le mépris que leurs auteurs accumulent sur leurs personnes. Quel indigne métier, mon cher ami! Il me semble que ce sont des malheureux condamnés aux mines, qui rapportent de leur travail un peu de terre et de cailloux, sans découvrir l'or qu'il fallait chercher.

N'y a-t-il pas d'ailleurs une cruauté révoltante à vouloir décourager un jeune homme qui consacre ses talents et de très-grands talents au public, et qui n'attend sa fortune que d'un travail très-pénible et souvent très-mal récompensé? C'est vouloir lui ôter ses ressources, c'est vouloir le perdre; c'est un procédé lâche et méchant que les magistrats devraient réprimer. Consolez-vous avec les honnêtes gens qui vous estiment; méprisons, vous et moi, ces mercenaires barbouilleurs de papier, qui s'érigent en juges avec autant d'impudence que d'insuffisance, qui louent à tort à travers quiconque passe pour avoir un peu de crédit, et qui aboient contre ceux qui passent pour n'en avoir point. Ils donnent au monde un spectacle déshonorant pour l'humanité; mais il est un spectacle plus noble encore que le leur n'est avilissant; c'est celui des gens de lettres qui, en courant la même carrière, s'aiment et s'estiment réciproquement, qui sont

rivaux et qui vivent en frères : c'est ce que vous avez dit dans des vers admirables, et c'est un exemple que j'espère donner long-temps avec vous. Votre véritable ami, etc.

Lettre à Marmontel.

Aux Délices, le 16 mai 1755.

Digne Cakouac, fils de Cakouac, *fili mi dilecte in quo benè complacui*, grâces vous soient rendues pour vous être souvenu de moi dans votre planète de *Mercure*. Quoique je ne sois plus de ce monde, j'apprends que votre bénéfice, qui n'est pas simple, est pourtant chargé de grosses pensions. Il y a plus de quinze ans que je n'ai lu aucun *Mercure;* mais je vais lire tous ceux qui paraîtront. Je vous prie de me faire inscrire parmi les souscrivants. Quand vous n'aurez rien de nouveau, je pourrai vous fournir quelque sottise qui ne paraîtra pas sous mon nom et qui servira à remplir le volume. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec le public de ce qu'un ouvrage si long-temps décrié est tombé enfin entre les mains d'un véritable homme d'esprit et d'un philosophe capable de le relever et d'en faire un très-bon journal. Adieu : nos Délices vous font mille compliments.

Lettre à Marmontel, à Paris

13 auguste 1760.

Nous avions été un peu alarmés, monsieur, de certaines terreurs paniques que messieurs les directeurs de la poste avaient conçues; jamais crainte n'a été plus mal fondée. M. le duc de Choiseul et madame de Pompadour connaissent la façon de penser de l'oncle et de la nièce; on peut tout nous envoyer sans risque : on sait que nous aimons le roi et l'état. Ce n'est pas chez nous que des Damiens ont entendu des discours séditieux ; on ne prétend point chez nous que l'état doive périr faute de subsides; nous n'avons point de convulsionnaires dans nos terres. Je dessèche des marais, je bâtis une église, et je fais des vœux pour le roi. Nous défions tous les jansénistes et tous les molinistes d'être plus attachés à l'état que nous le sommes. Il est vrai que nous rions du matin au soir des Pompignan et des Fréron; mais, quoique Le Franc ait épousé la veuve d'un directeur des postes, il ne peut empêcher qu'on ne me donne, tous les ordinaires, une liste de ses ridicules. Vous pouvez m'écrire en toute sûreté; le roi ne trouve point mauvais que des amis s'écrivent que Fréron est un bas coquin, et Le Franc un impertinent. Les pauvretés de la littérature n'empêchent pas que M. le maréchal de Broglie ne soit dans Cassel.

Abraham Chaumeix, Jean Gauchat, Martin Trublet, ne m'empêcheront pas de donner un beau feu d'artifice à la fin de la campagne.

Mon cher ami, il faut que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume. L'univers n'en saura rien; l'univers n'est fait que pour Pompignan. Je vous écris cette lettre en droiture, parce que M. Bouret ne m'a offert ses bons offices que pour de gros paquets. Mandez-nous, je vous prie, par qui l'on peut vous sauver dorénavant l'impôt d'une lettre; dites-moi avec quelle noble fierté l'ami Fréron reçoit le fouet et la fleur de lys, qu'on lui donne trois fois par semaine à la comédie : donnez-nous des nouvelles sur-tout de votre situation, de vos desseins, et de vos espérances; l'oncle et la nièce s'intéressent également à vous. Présentez mes respects, je vous prie, à madame Geoffrin. Si vous voyez M. Duclos, dites-lui, je vous prie, combien je l'estime, et à quel point je lui suis attaché; mais, sur-tout, soyez bien persuadé que vous aurez toujours dans l'oncle et dans la nièce deux amis essentiels.

Est-il possible qu'il y ait encore quelqu'un qui reçoive Fréron chez lui? ce chien, fessé dans la rue, peut-il trouver d'autre asyle que celui qu'il s'est bâti avec ses feuilles? Est-il vrai qu'il est brouillé avec Palissot, et que la discorde est dans le camp des ennemis? Contribuez de tout votre pouvoir à écraser les méchants et la méchanceté,

les hypocrites et l'hypocrisie; ayez la charité de nous mander tout ce que vous saurez de ces garnements. Mais, comme il faut mêler l'agréable à l'utile, parlez-moi de Melpomène-Clairon. Que fait-elle? que dit-elle? que jouera-t-elle?

> Lui a-t-on lu, d'une voix fausse et grêle,
> Le triste drame écrit pour la Denesle?

Quelque chose qu'elle joue, ce sera beau tapage quand elle reparaîtra sur la scène. Adieu; si vous avez envie de faire quelque tragédie, venez la faire chez nous; c'est avec ses frères qu'il faut réciter son office.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, 27 janvier 1761.

Après avoir été tant applaudi en vers par l'académie, il faut que vous y soyez applaudi en prose, mon cher ami, dans un beau discours de réception. Vous fûtes d'abord mon disciple; vous êtes devenu mon maître; il faut que vous soyez mon confrère. Il me semble que cette place vous est due à plus d'un égard : ce sera une récompense du mérite, et une consolation de l'injustice que vous avez essuyée. Je ne regretterai Paris que le jour où je voudrais vous entendre et vous répondre. Je partagerai du moins tous vos succès.

du fond de mes retraites. Si ma plume pouvait suivre mon cœur, je vous en dirais davantage; mais ma mauvaise santé me force d'être court quand l'amitié voudrait me rendre bien long. Nous avons ici M. de Ximenès, votre confrère en poésie. Il me paraît n'avoir nulle envie d'être le Rodrigue de la Chimène que nous possédons. Sur le nom du père de Chimène, mes respects à votre voisine.

Lettre à Marmontel.

Ferney, 21 mars 1761.

Consolons-nous, mon cher ami, vous avec l'espérance, moi avec ma charrue. L'abbé Cotin était de l'académie; mais des hommes de mérite en furent aussi, et vous en serez.

Intereà facit indignatio versum.

Je vous envoie mes motifs de consolation. Courage, mon cher élève; le public vous nomme, et il siffle l'abbé Trublet. Vous avez pour vous madame de Pompadour et vos talents. Puissiez-vous revenir aux Délices, et ne jamais souper avec monsieur et madame de Volmar!

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre à Marmontel.

9 septembre 1761.

Dieu soit loué, mon cher ami ! Il eût été fort triste pour les Rose-Croix que la petite drôlerie d'un des adeptes eût été sifflée. Les Fréron, les Pompignan, le *Journal de Trévoux*, auraient dit que non-seulement nous sommes tous des athées, mais encore de mauvais poëtes.

Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous savez, et sur-tout ce que vous croyez que je doive corriger. Je ne peux voir par mes yeux, et j'aime bien à voir par les vôtres. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de mademoiselle Clairon. Je lui écrirai ; mais je n'ai pas un moment à moi.

Le roi Stanislas m'a écrit une lettre pleine de la plus grande bonté : *Quod notandum.* Je crois que c'était la meilleure façon de servir les philosophes.

Je vous embrasse bien tendrement.

Lettre à Marmontel.

Avril 1763.

Vous m'écrivez, mon cher ami, le dimanche des rameaux, et moi je vous écris le dimanche de pâques. Laissez-moi faire : je me charge de faire entendre raison aux personnes dont vous

parlez. Vous moquez-vous du monde de m'envoyer votre *Poétique* par les frères Cramer? Je ne l'aurai que dans un mois. Je suis sûr qu'il y a des choses excellentes; je veux la citer dans le *Commentaire* de notre père Pierre; cela ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques. On imprime notre père à force : il n'y a pas un moment à perdre. Envoyez-moi, je vous prie, votre *Poétique* par la poste, contresignée le généreux *Bouret*. Je suis bien aise que notre ami Pompignan inspire la joie à sa famille. Mes respects, je vous prie, à sa belle-sœur, qui ne rit point par oubli. Où demeurez-vous? que faites-vous? Aimez-moi toujours?

Je suis toujours un peu Quinze-Vingt.

Lettre à Marmontel.

Aux Délices, 23 mai 1763.

Je suis très-en peine, monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. Bouret. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé, ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grâce de m'instruire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de *Socrate?* le sujet n'est pas trop intéressant;

s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les Anitus, les Omer et les Christophe. Dieu soit béni!

Que dit-on de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe?* Savez-vous que Palissot a fait imprimer ses œuvres? le sait-on? Tout son recueil est contre les pauvres philosophes, et cependant il pense comme eux; cela fait saigner le cœur. Consolez-moi en écrivant sur la poésie, puisque vous ne voulez plus me consoler en la cultivant. Est-il possible que ce coquin de Fréron vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très-grands succès? Votre *Poétique* réussit beaucoup auprès des gens du métier et de ceux qui n'en sont pas; c'est la preuve du vrai mérite. Je suis toujours presque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaisir quelques mots de vous.

Conservez vos sentiments pour votre ancien ami V.

Lettre à Marmontel.

19 juin 1763.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore; mais saisir la lettre qui l'accompagne! se rendre maître du secret des particuliers, comme

si nous étions dans une guerre civile! cela n'est pas dans l'*Esprit des lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer *Olympie* qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on aura sans doute retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de *Jean Meslier;* cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut; c'est notre reine, elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parce qu'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre.

Mangocapac est un étrange nom pour un héros de tragédie; Mahomet est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poétique*. Je dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais surtout d'avoir rendu justice à Quinault, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais Rousseau, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infâme, et je vous aimerai toujours.

VOLTAIRE.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, par Genève, 7 juillet 1763.

Voilà le froid Bougainville mort, mon cher ami. Il faut que vous réchauffiez l'académie. Je vais écrire à tous mes amis. Ce n'est pas que vous en ayez besoin; c'est uniquement pour me faire honneur. J'ose croire même que vous n'aurez point de concurrent : votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes. Il n'y a pas longtemps qu'étant las de faire des commentaires sur Corneille, j'ai renvoyé le lecteur à votre *Poétique*, en lui disant qu'il n'y en a point de meilleure.

Figurez-vous que je vous avais envoyé, par M. Bouret, une jolie édition de la *Pucelle*, avec quelques remarques sur la poésie hébraïque, que j'ai trouvée toujours d'une extravagance très-insipide.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

Lettre à Marmontel.

1er décembre 1763.

Enfin, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si longtemps. Jugez de la joie de madame Denis et de la mienne. Voilà notre académie bien fortifiée ; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici. V.

Lettre à Marmontel.

4 décembre 1763.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très-instamment de dire très-hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements, soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à monsieur et à madame d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie madame Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être. Madame Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

Lettre à Marmontel.

4 janvier 1764.

Mon cher confrère, il y a un endroit de votre beau discours qui m'a bien fait rougir. Tout le reste m'a paru très-digne de vous, et la fin m'a attendri. Vous donnez un bel exemple aux gens de lettres en rendant les lettres respectables. Je ne désespère point de voir tous les vrais philosophes unis pour se défendre mutuellement, pour combattre le fanatisme, et pour rendre les persécuteurs exécrables au genre humain. Apprenez-leur, mon cher ami, a bien sentir leurs forces. Ils peuvent aisément diriger à la longue tous ceux qui sont nés avec un esprit juste. Ils répandent insensiblement la lumière, et le siècle sera bientôt étonné de se voir éclairé.

Quoi! des fanatiques auraient été unis, et des

philosophes ne le seraient pas ! Votre discours aussi sage que noble, et qui en fait entendre plus que vous n'en dites, me persuade que les principaux gens de lettres de Paris se regardent comme des frères. La raison est leur héritage. Ils combattront sagement pour leur bien de famille. J'en connais qui ont un très-grand zèle, et qui ont fait beaucoup de bien sans éclat.

Vous ne me dites rien sur M. le duc de Praslin et sur M. d'Argental. Croyez-moi ; faites-moi l'amitié de m'écrire quelques mots que je puisse leur envoyer, afin qu'ils puissent connaître vos sentiments, qui ne se sont jamais démentis.

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde en relation avec M. le prince de Rohan, je prendrais la liberté de lui écrire pour le remercier des obligations que vous lui avez, c'est-à-dire que je lui ai. Je vous supplie de lui présenter ma respectueuse reconnaissance.

Que tout ceci soit entre nous : les profanes ne sont pas faits pour les secrets des adeptes.

Lettre à Marmontel.

28 janvier 1764.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes. Ce

que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerai si la littérature jouit à Paris de la liberté, sans laquelle elle ne peut exister, si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'université écrit déja contre l'*Esprit des lois*. Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'église gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg soutienne. Il y aura toujours en France une espèce de sorciers vêtus de noir, qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes; mais c'est à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce Bougainville, à qui un homme de tant de mérite a succédé, n'était, en effet, qu'une très-méchante bête; que c'était lui qui avait accusé Boindin d'athéisme, et qui l'avait persécuté, même après sa mort. Si cela est, ce malheureux, connu seulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques restrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il se trouve que l'auteur et le traducteur étaient persécuteurs.

L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* sollicita l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre, et le translateur prosaïque de l'*Anti-Lucrèce* priva Boindin de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru

un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleuse du cardinal ; l'impression lui a fait tort. J'aime mieux un de vos contes moraux que tout l'*Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottises, certaines méchancetés et certains méchants ; le tout avec discrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes compliments à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront! qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière! Vous serez bénis de Dieu et des sages.

Madame Denis et moi, nous vous serons toujours bien attachés.

Lettre à Marmontel.

Aux Délices, 12 avril 1764.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de Simon le Franc, en les fesant servir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la prose de ce grand homme à un usage qui n'est pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon,

c'est que, lorsque maître Simon nous fit l'honneur de demander une place à l'académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui monsieur son frère Aaron. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans; Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me semble que les lettres sont peu protégées, et peu honorées dans le moment présent; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'allons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites, qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes? Je plains sur-tout les pauvres philosophes; je les vois éparpillés, isolés et tremblants. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie, que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables, en comparaison des Grecs, des Romains et des Anglais!

Je ne sais nulle nouvelle de Pierre Corneille: les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très-librement ce que je pensais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient sera arrivé à Paris. La nièce de Pierre va nous donner incessamment un ouvrage de sa façon; c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à Émilie et à Cornélie; si c'est un garçon, je serai fort attrapé de le voir ressembler à Cinna : la mère n'a rien du tout des anciens Romains; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console. V.

Lettre à Marmontel.

Aux Délices, 21 mai 1764.

Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de Velches, grand Dieu, dans le monde! Je vous avoue que je suis de l'avis d'Antoine Vadé, qui prétend que nous ne devons notre réputation dans l'Europe qu'aux gens de lettres. Ils ont fait sans doute une grande perte dans madame de Pompadour. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé *Catilina* et le *Triumvirat;* elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait

autant de bien que madame de Maintenon a fait de mal. M. le comte de Creutz me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection; il en est de même en Angleterre : cela n'est pas tout-à-fait ainsi en France. Dieu ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de Creutz m'apporta aussi une lettre du très-philosophe frère d'Alembert. Dites, je vous prie, à ce très-digne et très-illustre frère que je ne lui écris point, parce que je lui avais écrit quelques jours auparavant.

Vous devez avoir reçu un *Corneille;* vous en recevrez bientôt un autre. Cramer a un cahos à débrouiller; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition; et je n'ai encore, en ma possession, qu'un exemplaire imparfait que je n'ai pas même relu.

J'ai été très-affligé de la *Dunciade*, ainsi que de la comédie des *Philosophes;* mais j'ai toujours pardonné à Jérôme Carré les petits compliments qu'il a faits de temps en temps à maître Aliboron dit Fréron. Ce Fréron n'est que le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère Helvétius est allé en Angleterre, en échange de frère Hume. Je ne sais si notre secrétaire-perpétuel me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchants, dont on m'a dit que la race pullule. Frère Saurin doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères

à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Antonin, saint Épictète, saint Bayle, et à tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement. Frère V.

Lettre à Marmontel.

25 mars 1765.

Mon cher confrère, vos *contes* sont pleins d'esprit, de finesse et de grâces; vous parez de fleurs la raison; on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon ame des moments agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *contes* dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que Michel Cervantes disait que, sans l'inquisition, *Don Quichotte* aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres, qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause : c'est assurément grand dommage, mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des Calas et des Sirven, ce que peut le fanatisme; il n'y a que la philosophie qui puisse

triompher de ce monstre; c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus Jean-Jacques Rousseau a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes compliments à M. Duclos et à tous les êtres pensants qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du *Siége de Calais;* parlez-moi avec confiance, et soyez bien sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement et si long-temps applaudie, n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura sur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours trop tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conservez-moi une amitié dont je sens bien tout le prix. V.

Lettre à Marmontel.

23 avril 1766.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain*, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous con-

seillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame Geoffrin ? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le nord commence à corriger le midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent; car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique.

L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Égypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*, ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime

mieux, mon cher confrère, un seul de vos contes que tous ces fatras.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. V.

Lettre à Marmontel.

24 novembre 1766.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois, sous l'enveloppe de madame Geoffrin. J'ignore même si elle est arrivée; c'est ce qui fait que je vous écris par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire*. J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux Jean-Jacques. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie (lui qui n'avait que de bien mauvaises comédies) que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. d'Alembert. M. le docteur Tronchin a les preuves en main. Je sais que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grâce de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

Lettre à Marmontel.

20 décembre 1766.

Mon cher confrère, j'avais déja répondu au reproche de madame Geoffrin de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du nord qui feraient honneur à notre académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit que ce n'est qu'une aurore boréale, et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à-présent essayé d'elle, il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit; ce sont ses ennemis qui sont méchants.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est là où je trouverai la philosophie qui me plaît ;

c'est là que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à madame Geoffrin ; ce qu'elle a fait pour les Sirven est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de mademoiselle Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. Thomas? On dit qu'il lira un premier chant de la *Pétréide*, qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. Thomas. J'applaudis de loin à vos succès, qui me sont bien chers, et qui me consolent.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments.

N. B. Ce n'est point l'abbé Coyer qui a fait la *Lettre au docteur Pansophe;* c'est M. de Bordes, académicien de Lyon, qui s'était déja moqué plus d'une fois du charlatan de Genève.

Adieu, mon cher confrère. V.

Lettre de Marmontel à Voltaire.

Paris, 28 octobre 1766.

Ce n'est pas sans envie, mon illustre maître, que je vois partir ceux qui sont assez libres et assez heureux pour vous aller voir. M. de la Harpe veut bien adoucir les regrets que j'ai de ne pouvoir le suivre, en se chargeant d'une lettre pour vous. Il vous arrivera couronné de lauriers, et il dira, en vous voyant :

Me doctarum hederæ præmia frontium
Dís miscent superis.

Il a peint le caractère du poëte en vrai poëte, et avec plus de chaleur et d'élévation que Boileau. C'est à vous que les lettres sont redevables de leur ennoblissement. Vous avez appris à ceux qui les cultivent à sentir la dignité de leur état; vous leur avez agrandi l'ame. Ce caractère ne se peint pas seulement dans leurs écrits; il éclate dans leur conduite. Vous savez avec quelle fermeté courageuse M. Thomas refusa de me disputer la place que j'occupe à l'académie; ce procédé vertueux lui a coûté sa fortune. Les gens de lettres se sont fait un devoir de l'en dédommager autant qu'il dépend d'eux, et toutes leurs voix sont réunies pour le nommer à la place vacante. Croiriez-vous, mon illustre maître, que l'opinion que l'on a de l'honnêteté de ses partisans est

telle, que la cour même respecte leur résolution, et qu'on n'ose pas même risquer des sollicitations contraires. Aucun grand ne se présente, aucun auteur n'ose se montrer, et je ne serais pas surpris que l'élection fût unanime. Vous concevez quelle sera ma joie de voir celui qui m'a cédé le pas, entrer immédiatement après moi; tout ce que j'aurais demandé à Dieu, aurait été d'être directeur. L'assemblée aurait eu le cœur bien dur, si je ne lui avais pas arraché des larmes.

Tandis que nous sommes occupés de l'honneur des lettres à Paris, Jean-Jacques fait tout ce qu'il peut pour les déshonorer à Londres. Vous avez vu sa querelle avec le bon David Hume.

Parlons d'autre chose.

Mademoiselle Clairon joue quelquefois sur le théâtre de madame la duchesse de Villeroi; elle s'y surpasse elle-même. Peut-être MM. les gentilshommes de la chambre se reprocheront-ils enfin le tort qu'ils ont fait au théâtre, et chercheront-ils à le réparer. Je ne connais pas tous les charmes de mademoiselle Dubois; mais je doute qu'ils soient dignes du sacrifice qu'on leur a fait. Mademoiselle Duranci, qui a joué sur votre théâtre, débute dans ce moment. Elle joua hier le rôle d'Électre dans la tragédie d'*Oreste;* elle ne le joua pas comme mademoiselle Clairon; mais, dans le pitoyable état où la scène française

est réduite, son talent n'est point à dédaigner; elle a de la chaleur, assez d'intelligence et de noblesse, et quelques moments de génie. On dit qu'elle a mieux joué Aménaïde; je ne l'ai pas vue. J'arrive de la campagne, où j'ai passé près de huit mois. Mon petit roman de *Bélisaire* est achevé. Il s'agit à-présent de le faire passer, et c'est le plus difficile; car il contient quelques vérités simples et vieilles comme le monde, mais auxquelles bien des gens ne sont pas encore accoutumés.

Beccaria, l'auteur des *Délits et des Peines*, est à Paris, et s'y trouve très-bien. Il est tout glorieux d'avoir un commentateur plus courageux que lui, et son livre se ressentira de l'émulation qu'on lui donne.

Ma voisine, madame Geoffrin, arrive de son pélerinage, et, par ses lettres, on peut juger que les caresses des rois ne lui ont pas tourné la tête. Elle sera, dit-on, à Paris le 8 novembre; et, si j'ai un mot d'amitié à lui dire de votre part, elle y sera plus sensible qu'à tous les honneurs qu'elle aura reçus.

Adieu, mon illustre maître. Votre disciple est toujours le même, plein de tendresse, de reconnaissance et d'admiration pour vous. Soyez toujours joyeux : c'est le moyen de conserver au monde sa lumière et son ornement.

Réponse de Voltaire

A Ferney, 28 janvier 1767.

Enfin donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être. Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux Génevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature; et, ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est là le partage des vrais talents; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux Chaumeix, aux Frérons, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les d'Alembert, les Thomas, vous et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère qui est, avec vous, la gloire de notre académie.

Présentez, je vous prie, à madame Geoffrin, mes très-tendres respects. L'affaire des Sirven, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est; on en a déja pourtant parlé au conseil du roi. M. Chardon est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que

M. de Beaumont vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum dont le fond mérite l'attention publique; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes et le scorbut; mais il faut remercier Dieu de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié. V.

Lettre de Marmontel.

7 décembre 1766.

Après avoir fait part de votre lettre à madame Geoffrin, mon illustre maître, je ne perdis pas un courrier. Je suis surpris que vous ayez tardé à recevoir ma réponse. Il n'y avait rien qui dût l'arrêter en chemin. Ma voisine vous a répondu, et vous avez appris par elle que votre paquet m'avait été remis. Je ne dois pas vous cacher qu'elle aurait désiré que, dans la lettre que vous lui avez écrite, il y eût eu quelque chose de relatif au billet du roi de Pologne, sans doute afin d'envoyer votre lettre à sa majesté. Vous êtes à temps encore de lui donner cette satisfaction.

Votre lettre à Rousseau est un modèle de bonne plaisanterie. La raison, avec ce ton-là, sera toujours désolante pour lui. Il est impossible

qu'un grave charlatan n'en soit pas déconcerté. On croit ici qu'il va retourner triomphant à Genève, et que le peuple le nommera dictateur perpétuel. Je m'en réjouis d'avance pour les bonnes scènes que cette révolution va vous donner. Nous attendrons de vous le pendant de la procession de Mautauban.

A propos de Montauban, M. Riboïe vous a écrit une relation des désastres de cette ville; il m'a envoyé copie de sa lettre, et m'a prié de la faire insérer dans les papiers publics. Au milieu de sa douleur, il me dit : *M. de Voltaire, en m'écrivant quelque chose sur l'affaire d'Abbeville, m'a assuré que nous deviendrons anthropophages. Si cela arrive, je vous débarrasserai de M. Le Franc. Il ne fera plus de discours insolents ni de chansons insipides.*

Bélisaire s'imprime. Il paraîtra vers le commencement de l'année. Vous trouverez, mon illustre maître, que c'est bien peu de chose en comparaison de ce que le sujet annonce; mais la liberté est l'ame du génie, et l'on n'est pas libre d'écrire ici tout ce qu'on pense. La ligne des choses permises est comme une corde sur laquelle nous dansons avec un balancier. Mademoiselle Duranci a repris son début par le rôle d'Idamé; elle y est fort applaudie, et, ce qui vaut encore mieux, elle fait verser des pleurs.

Nous sommes occupés à l'académie à examiner les discours sur la guerre et la paix. Il y a vingt

pièces au concours. Je ne puis vous dire encore s'il y en a de bonnes; mais quelques-unes s'annoncent bien.

Adieu, mon illustre maître. Tous les talents qui aspirent à la gloire, aspirent aussi à l'honneur de vous donner le même nom que moi, et vous aurez sans peine de plus dignes élèves; mais aucun ne vous sera jamais plus tendrement ni plus respectueusement attaché.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, le 12 février 1767.

Mon très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de madame Denis et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu Justinien et Théodora bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame Geoffrin, si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impéra-

trice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérants, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame Geoffrin voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle vous permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de Marmontel et de Thomas que nous pourrons. M. de la Harpe sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore.* Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes; il a paru vous combattre un peu au sujet de Lucain; mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidèle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déja lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des *Scythes,* parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des Cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais, sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur. V.

Lettre à Marmontel.

16 février 1767.

Bélisaire arrive; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force, car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des *Scythes*. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais, comme il essuyait une espèce de petite persécution, il a cru devoir imiter Alcibiade qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre humain. Dieu vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bon soir, mon très-cher confrère. V.

Lettre à Marmontel.

28 février 1767.

Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas Bélisaire qui est aveugle, c'est la Sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit sur la tolérance : *L'apothéose n'est pas si fort à désirer que l'on pense; on la partage avec des veaux, des chats, des oignons,* etc., etc., etc. *Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là.*

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de cartons. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour madame Geoffrin, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé.

Bon soir, mon cher confrère; jouissez de votre gloire et du ridicule des docteurs. V.

Lettre à M. Marmontel.

16 mars 1767.

Je prie le secrétaire de Bélisaire de dire à ma-

dame Geoffrin que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de Trajan ou de Julien. Il faudrait la graver dans les écoles de Sorbonne, et y graver sur-tout ce grand mot de l'impératrice de Russie : *Malheur aux persécuteurs!*

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute. *Non lasciar la magnanima impressa.*

Lettre à Marmontel.

16 mai 1767.

Comment, mon cher confrère, toute l'académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition : *La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits à la lueur des bûchers?* C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors que, suivant Jean-Jacques, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient

dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur-le-champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de la *Tolérance*, il y a deux pages entières de citations de pères de l'église contre la proposition diabolique des chats fourrés.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

Billet de Voltaire à d'Alembert.

Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très-peu éclairé, et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer Bélisaire, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie mande de Cazan, en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

M. d'Alembert est prié de faire passer ce billet à M. de Marmontel, en quelque lieu qu'il puisse être.

Lettre de Marmontel à Voltaire.

Aix-la-Chapelle, 7 août 1767.

Je reçois, mon illustre maître, le billet que vous avez bien voulu adresser pour moi à M. d'Alembert. Je le reçois à Aix-la-Chapelle, où j'ai accompagné une amie malade. Je suis plus sensible que je ne puis l'exprimer au soin que prend votre amitié de me consoler, en même temps qu'elle me venge. L'impératrice de Russie m'a fait la grace de m'écrire qu'elle est contente de *Bélisaire*. Je joins ici copie de la lettre dont elle m'a honoré.

Le fils de l'inquisiteur de Vienne, le baron Swieten, m'a écrit de son pur mouvement, que *Bélisaire* avait été approuvé dans cette cour. *Bélisaire*, me dit-il, *a été lu par nos augustes maîtres. Je vous félicite, monsieur, d'avoir eu de tels juges. Comment n'auraient-ils pas approuvé un ouvrage où ils doivent se reconnaître à chaque trait qui caractérise le bon souverain?* Bélisaire *va être imprimé ici, et il sera bientôt dans les mains de tout le monde.* La lettre est du 27 juin. *N. B.*, que les clameurs de la Sorbonne n'étaient pas ignorées à la cour de Vienne; la même lettre me l'apprend.

Le prince Louis et M. d'Alembert m'ont écrit le succès du discours de M. de La Harpe, et l'un et l'autre m'en ont fait les plus grands éloges. J'en suis dans l'enchantement; et, si vous possédez encore l'orateur couronné, je vous supplie de l'en féliciter pour moi. Je vois ici bien des étrangers qui s'intéressent vivement aux progrès de la philosophie, et qui en révèrent le patriarche. Le prince héréditaire a passé deux jours *avec nous* (son affabilité me permet ce terme); j'ai causé avec son altesse de choses assez sérieuses; il est du nombre des vrais croyants à la saine philosophie, et vous devez être satisfait de vos prosélytes du nord. Que ne fait pas cette étonnante femme que vous admirez comme moi, que ne fait-elle pas pour tirer la Russie de l'esclavage et de la barbarie! Tandis que, dans le plus beau climat de son empire, elle vient d'établir trente mille familles dont elle a fait un peuple libre, elle fait proposer, par son académie d'agriculture, un problème qui n'en est pas un pour elle, savoir, *s'il est avantageux que le paysan soit admis à la propriété du terrain.* C'est travailler à introduire dans les esprits les idées de liberté, de propriété, d'une façon bien sage et bien adroite. Si j'avais ici quelques livres dont j'aurais besoin, je traiterais ce grand sujet.

Je me suis instruit à fond de l'affaire des dissidents, sur laquelle vous m'aviez prié de consulter Mme Geoffrin. Voici le fait. Les dissidents,

tous les jours dépouillés de quelques-uns de leurs droits, et foulés par le plus grand nombre, avaient imploré la protection de l'impératrice de Russie. Cette auguste souveraine fit demander au roi de Pologne, non pas faveur, mais justice pour les dissidents, et que tout ce qu'on avait décidé à leur préjudice dans les précédentes diètes, fût révoqué. Le roi porta à la diète la demande de la czarine et les représentations des dissidents; il ajouta qu'ils étaient ses sujets, qu'il trouvait leurs plaintes fondées, et qu'il se croyait obligé de représenter lui-même à la diète le tort qu'on leur avait fait. Il s'éleva dans la diète un si grand tumulte, que le roi, se levant de son trône, se retirait et rompait l'assemblée. Les évêques se présentèrent devant lui, comme il s'en allait, et le supplièrent de reprendre sa place et d'assister à la délibération de la diète. Le prince eut le chagrin d'entendre confirmer toutes les injustices faites aux dissidents, sans aucun égard pour la protection de l'impératrice. Elle fut instruite de cette délibération violente, et alors elle fit dire aux dissidents de se confédérer, comme les lois les y autorisaient; mais un ami de l'humanité représenta à l'impératrice que, si les dissidents se confédéraient sans avoir, pour les protéger, des forces présentes et imposantes, il s'élèverait en Pologne une guerre civile, dont le faible parti serait la victime, et qu'il valait mieux les secourir d'avance, que d'avoir à les venger.

Ce conseil obligea la czarine d'envoyer (je crois) vingt mille hommes en Pologne pour protéger les dissidents, en cas de besoin. Vous voyez par-là que le roi de Pologne a fait l'office de médiateur, et qu'il ne doit pas être fâché que la czarine protége le parti qu'on opprime chez lui, malgré lui. L'homme instruit dont je tiens ces détails, ne doute pas qu'à la prochaine diète l'affaire ne soit terminée à l'avantage des dissidents, et qu'ils ne soient rétablis dans leurs droits.

Adieu, mon illustre maître. Personne au monde ne vous aime plus tendrement que votre disciple.

Lettre à Marmontel.

7 auguste 1767.

Mon cher confrère, — Vous savez, sans doute, que ce malheureux Cogé a fait une seconde édition de son libelle contre vous, et qu'il y a mis une nouvelle dose de poison. Ne croyez pas que ce soit la rage du fanatisme qui arme ces coquins-là; ce n'est que la rage de nuire, et la folle espérance de se faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a osé compromettre le nom du roi dans une de ses notes, page 96. Il dit, dans cette note, *que vous répandez le déisme, que vous habillez Bélisaire des haillons des déistes; que les jeunes empoisonneurs et blas-*

phémateurs de Picardie, condamnés au feu, l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le président Hénault, Caperonier et Le Beau eurent l'honneur de présenter au roi les deux derniers volumes de l'académie des belles-lettres, sa majesté témoigna la plus grande indignation contre M. de V., etc.

Vous savez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le président Hénault et de M. Caperonier, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a osé prostituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie, qui est sous la protection immédiate de sa majesté.

De quelque crédit que le fanatisme se vante aujourd'hui, je doute qu'il puisse se soutenir contre la vérité qui l'écrase, et contre l'opprobre dont il se couvre lui-même.

Vous savez que Cogé, secrétaire de Riballier, vous prodigue, dans sa nouvelle édition, le titre de *séditieux;* mais vous devez savoir aussi que votre séditieux *Bélisaire* vient d'être traduit en russe, sous les yeux de l'impératrice de Russie. C'est elle-même qui me fait l'honneur de me le mander. Il est aussi traduit en anglais et en suédois; cela est triste pour maître Riballier.

On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des

renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis serait que l'académie demandât justice au roi. Elle mettrait à ses pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Bélisaire* par l'Europe entière, et de l'autre, les impostures de deux cuistres de collége. Je voudrais qu'un corps soutînt ses membres, quand ses membres lui font honneur.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime, et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne, que leurs majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très-bien ce qui se passe à Paris.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, 21 auguste 1767.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguste; car août est trop velche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie, avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'est de quoi il faut s'informer : mais ce qu'il faut sur-tout souhaiter, c'est que la Sorbonne le condamne : elle sera couverte d'un

ridicule et d'un opprobre éternel; elle sera précisément au niveau de Fréron.

Je vous recommande La Harpe quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre église; il faudra le faire de l'académie: après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au reste, souvenez-vous que, s'il y a dans l'Europe des princes et des ministres qui pensent, ce n'est guère qu'en France qu'on peut trouver les agréments de la société. Les Français, persécutés et chargés de chaînes, dansent très-joliment avec leurs fers quand le geôlier n'est pas là. Madame de La Harpe a joué comme mademoiselle Clairon, M. de La Harpe comme le Kain, M. de Chabanon infiniment mieux que Molé : cela console.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je suis aveugle comme votre Bélisaire; je récite son *Credo*, mais je ne le commente pas si bien que lui.

Lettre à Marmontel.

14 octobre 1767.

Mon cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit, où je suis malade depuis un mois; elle me ressusciterait si j'étais

mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. Dieu confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence!

Il est bien vrai que la Sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuites. Les théologiens, qui ne sont aujourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde : il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit, et la défense de débiter *Bélisaire* n'est point encore levée. Cogé a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de Cogé a osé m'écrire? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était la *Défense de mon maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la *Défense de mon oncle;* mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

Bonsoir, mon cher ami, resserrez-bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres compli-

ments à M. d'Alembert; ne m'oubliez pas auprès de madame Geoffrin. V.

Madame Denis vous fait mille compliments; autant en disent MM. de Chabanon et de La Harpe.

Lettre à Marmontel.

2 décembre 1767.

Commençons par les empereurs, mon très-cher et illustre confrère, et ensuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur Justinien un assez méprisable despote, et Bélisaire un brave capitaine assez pillard, aussi sottement cocu que son maître. Mais, pour la Sorbonne, je suis toujours de l'avis de Deslandes qui assure, à la page 299 de son troisième volume, que c'est le corps le plus méprisable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'est tout autre chose. Je le révère, l'estime et l'aime comme philosophe et comme bienfesant. Il est vrai que j'eus l'honneur de recevoir sa réponse au mois de mars, et que j'eus la discrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignais d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut assez embarrassé entre un nonce, des évêques, des Radziwil et des Cracovie : mais, puisqu'il insinue que je dois lui écrire, il aura assurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le ministère de France, vive sur-tout M. le duc de Choiseul qui ne veut

pas que les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé. On lime les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes, c'est déja beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissés faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestants n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de Lulli. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le Théâtre-Français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie, mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes, qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit

nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

Lettre à Marmontel.

1er janvier 1768.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéants qui ont beaucoup moins de bon sens que Panurge, qui sont bien loin de valoir frère Jean des Entomures, et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des Petites-Maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable; car enfin les Petites-Maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan, avec

un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés, mais ils n'ont pas plus droit que Fréron de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Prusse ; aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami ; mes respects à madame Geoffrin.

Lettre à Marmontel.

13 janvier 1768.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers Coré, Dathan et Abiron, avec l'évêque du veau d'or : mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Reims à l'occasion d'un procès que les chanoines de Reims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de Gaumin? Savez-vous bien que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Ham-

bourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les tréteaux de la Sorbonne, tandis que la comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiselle Clairon. Elle a laissé le champ libre à Riballier et au singe de Nicolet.

J'ai lu hier le *Venceslas* que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très-grand service au théâtre. Madame Denis est bien sensible à votre souvenir, et moi très-affligé d'être abandonné tout net par M. d'Alembert; mais s'il se porte bien et s'il m'aime toujours un peu, je me console.

Madame Geoffrin doit être fort contente des succès du roi son ami : c'est une grande joie dans tout le nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jambes, pour l'aller fourrer entre les fesses. *Il santissimo padre* ne sait plus où il en est. Il pourra bien, à la première sottise qu'il fera, perdre la suzeraineté du royaume de Naples. Le monde se déniaise furieusement; les beaux jours de la friponnerie et du fanatisme sont passés.

Illustre profès, écrasez le monstre tout doucement.

Lettre à Marmontel.

Le 22 janvier 1768.

Voici, mon cher ami, un petit rogaton qui

m'est tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'chose, mais il mortifiera les cuistres, et c'est tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je suis votre correspondant; cela est essentiel pour vous et pour moi, on est épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême surprise, qu'on m'impute un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait savent être de Saint-Hyacinthe. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728, c'est un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis même, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre? n'ai-je pas assez de mes propres sottises? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. Suard, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé, plus que personne, à réfuter toutes ces calomnies.

Adieu, vainqueur de la Sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

Lettre à Marmontel.

28 novembre 1768.

Point du tout, mon cher ami; le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans les intervalles de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très-affligé pour l'Espagne que l'université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère Lambertad; et je dis, quand on chassa les renards, on nous laissera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la censure *contre*, dans le cul. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la Sorbonne en cérémonie; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidèle, et à l'église que vous êtes un homme très-religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'histoire politique de l'église est tres-belle, mais c'est l'histoire du monde entier.

Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

L'*Examen* dans lequel le président Hénault est si mal traité, est un tour de maître Gonin, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très-profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de Montesquieu ; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont Montesquieu avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de Bélestat. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom ; et il se trouve, à fin de compte, qu'il n'y a point de marquis de Bélestat; c'est l'aventure du faux Arnaud.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés! Mais je reprends mon air grave et triste, quand je songe à certaines choses qui se sont passées dans mon siècle; je ne les oublie point; je les garde pour les posthumes, et je veux que la postérité déteste les persécuteurs.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher confrère.

Lettre de Marmontel à Voltaire.

A Maisons, près Charenton, 20 octobre 1769.

J'étais dans le ravissement, mon illustre maître, de l'espérance qu'on m'avait donnée de vous voir à Paris. Je quittais la campagne pour aller m'assurer de *la bonne nouvelle*, et m'en réjouir avec nos amis. Voilà notre bonheur évanoui comme un songe. Ah! pourquoi ne venez-vous pas ? ce serait une grande fête pour votre patrie, et surtout pour les gens de lettres dignes de ce nom! Vous êtes leur père et leur roi; et ce vers tant de fois profané,

Hic ames dici pater atque princeps,

serait au moins une fois dignement employé. Vous ne trouveriez peut-être pas, comme M. de Pompignan, votre portrait en taille-douce dans les cabarets de Bourgogne, mais à Paris vous trouveriez votre buste sur le prie-dieu de tous les philosophes. Nous l'adorons, comme les Grecs sacrifiaient aux grâces, avant de nous mettre à l'ouvrage; et, s'il ne nous inspire pas le génie, il nous inspire le courage et l'amour de l'humanité. Mon bon maître, il n'est pas permis à tous les hommes d'être grands, mais ils peuvent tous être bons, et vous contribuez à les rendre tels plus que n'a fait personne au monde. Votre influence est la plus étendue et la plus puissante

que la nature ait jamais donnée à un esprit sur tous les esprits; mais personne ne vous doit tant que les gens de lettres, ou plutôt, le monde vous devra les gens de lettres que vous aurez formés. Quelle différence, du côté des lumières et de l'élévation d'ame dans les écrits, entre le siècle présent et le passé! comme la vérité a levé la tête, et marché d'un pas ferme et sûr? Vous avez été son soutien; venez voir vos enfants; venez les voir unis; venez jouir de leur tendresse. Vous nous donnez tant de plaisir! vous faites tant de bien à nos ames épanouies par votre gaieté, attendries par vos sentiments, élevées par vos maximes! Venez; mais, non, cette espérance nous est ravie. Mes amis et les vôtres en seront désolés : je le suis plus que tous, parce que je vous aime avec un sentiment si vrai, si tendre, si profond, que rien ne lui ressemble. Je me le persuade, et je serais fâché de croire qu'un autre que moi l'éprouvât aussi vivement.

Lettre à Marmontel.

1er novembre 1769.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons : savez-vous bien que cette maxime est mot à mot

dans Confucius? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à usure.

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réflexions spirituelles sur le génie du siècle passé.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'Électre, d'Iphianasse, d'Oreste et du petit Itys, le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de Corneille, de l'*Iphigénie* de Racine, des rôles de Phèdre, de Burrhus et d'Acomat? Cela seul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser, vous et M. d'Alembert, et MM. Duclos, de St.-Lambert, Diderot, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point mon vieux visage de celui de mademoiselle Clairon, mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talents étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talents.

Madame Denis vous fait les compliments les plus sincères.

Adieu ; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère ; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. V.

Lettre à Marmontel.

21 juin 1771.

Il y a si long-temps, mon très-cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothèque : et, comme il est souvent question de vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez ; mais je ne sais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous ; c'est madame la princesse d'Aschkof, assez connue par des actions qui passeront à la postérité. Voici comme elle parle de votre chère Sorbonne, dans son *Examen du voyage de l'abbé Chape en Sibérie :* « La Sorbonne nous est connue par deux anecdotes intéressantes. La première, lorsqu'en l'année 1717, elle s'illustra en présentant à Pierre-le-Grand les moyens de soumettre la Russie au pape ; la seconde, par sa prudente et spirituelle condamnation du *Bélisaire* de M. Marmontel, en

1767. Vous pouvez juger, par ces deux traits, de la profonde vénération que tout homme qui a le sens commun doit avoir pour un corps aussi respectable, qui plus d'une fois a condamné le pour et le contre. »

J'ai eu deux jours cette très-étonnante princesse à Ferney; cela ne ressemble point à vos dames de Paris : j'ai cru voir Thomyris qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moscou et à Yassi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélisaire* et autres ouvrages semblables, qu'à nos lettres de cachet.

Est-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas?* Est-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je suis bien sûr que j'y trouverai le plaisir; c'est ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France : j'ai grand besoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, etc., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant.

Bonsoir, mon très-cher confrère; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

Lettre à Marmontel.

21 octobre 1771.

Mon cher ami, après les aventures des Bélisaire et des Fénélon, il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de Dieu qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. Bergier, Riballier, Cogé *pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très-languissants.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut!

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir, pour remplir le nombre de nos quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots. Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger; encore ne sais-

je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui ont été imprimés jusqu'ici, l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam; que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France; les temps sont un peu changés.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'opéra-comique; cela n'est sujet à aucun inconvénient; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiselle Clairon. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

Letttre de Marmontel à Voltaire.

A Fontainebleau, ce 14 novembre 1771.

Je viens de recevoir, mon illustre maître, une nouvelle marque de vos bontés, à laquelle je suis bien sensible. J'ai lu avidement les lettres de Memmius à Cicéron. Ce Memmius est un philosophe bien supérieur à son maître. Personne jamais n'a porté dans l'étude de la nature tant de lumière et de sincérité; personne n'a étendu si loin, ni reconnu avec plus de franchise les limites de l'esprit humain. Il dit *j'ignore*, comme M. de

Turenne disait, *j'ai été battu.* Il sait douter comme Socrate, mais il voit bien plus loin que lui. C'était à Memmius à faire un livre désiré depuis long-temps, et qui épargnerait à notre vanité bien des efforts inutiles. Ce livre serait intitulé : *De ce que l'homme ne saura jamais.*

Montaigne dormait, s'il m'en souvient, sur deux oreillers, le doute et l'ignorance. Memmius a mis entre les deux celui de la vérité. Je vous avoue, mon cher maître, que j'y repose tranquillement. Je me suis vu l'année dernière aussi près du tombeau qu'on peut l'être avec une fièvre maligne. Jamais je n'ai été plus tranquille ni d'un esprit plus serein. Voilà le fruit de la sagesse et des leçons de Memmius.

Je ne me tiens point pour battu sur le *rendez-vous manqué.* L'idée en est trop plaisante pour ne pas vous revenir souvent, et à la fin elle germera. Il est vrai que la digue est forte contre le torrent de la vérité; mais la vérité pénétrera, ne fût-ce que par filtration. Je vais, en arrivant à Paris, tâcher de trouver quelque moyen de faire passer vos bienfaits.

Je suis à Fontainebleau depuis quinze jours, occupé à faire jouer deux petites pièces lyriques, au succès desquelles mon cher Grétry est plus intéressé que moi. L'une a pour titre : *l'Ami de la maison.* La musique en est ingénieuse et piquante. On l'a trouvée faible. L'autre est une féerie où j'ai mis quelques tableaux et du mou-

vement. Elle a eu beaucoup de succès, et on la redonne samedi. La cour me rappelle *Mousseline la sérieuse*, et nous sommes les cafardins.

Je n'ose, mon cher maître, vous envoyer des opéras comiques. Sans la musique, cela n'est rien.

Je ne sais pas encore quel est le vœu de l'académie pour remplir la place vacante. On parle de M. du Belloi et de M. l'abbé Delille. Pour le premier, c'est une belle occasion d'apprendre à parler français; le second peut se passer de maître. J'ai déja dit et je répète que, lorsqu'en recevant un homme de lettres à l'académie, on peut lui dire sans le flatter : *Vous faites des vers comme Boileau; vous avez fait la plus belle traduction en vers qui soit en notre langue, et de l'un des plus beaux poëmes de l'antiquité, et du plus difficile à traduire, et de celui qui était le désespoir de tous les traducteurs, même de M. le Franc de Pompignan*, cet homme-là est très-recevable. On dit que du Belloi fait bien la charpente d'une pièce. Je ne m'y connais pas assez pour décider; mais, en tout cas, ce n'est qu'un charpentier, et ses vers sont faits à la serpe. Quoi qu'il arrive, cependant je serai de l'avis de mes confrères les gens de lettres. Je suis sûr qu'ils veulent le bien, et qu'ils l'entendent mieux que moi.

Recevez, mon illustre maître, tous mes remerciements pour les moments heureux que vous me faites passer.

Depuis que j'ai renoncé aux femmes, je n'ai plus de plaisir vif et pur qu'avec vous.

Lettre de Marmontel à Voltaire.

27 décembre 1771.

Nous venons de perdre, mon illustre maître, un excellent homme dans M. Helvétius. Il mourut hier, à onze heures du matin, d'une goutte remontée (à ce que l'on croit). Il laisse une fortune considérable et deux filles à marier. La raison n'avait pu altérer en lui la bonté de l'instinct. Il voyait la société avec les yeux de Timon, et il y portait l'ame de Socrate. Il croyait ne pas croire au désintéressement et à l'amitié, et il était lui-même très-généreux et très-bon ami. Il faisait, m'a-t-on dit, mille écus de pension à Marivaux; il en faisait autant, à ce qu'on assure, à un homme de lettres estimable qui lui survit. L'étude et la méditation l'auraient gâté, si un aussi bon naturel n'avait pas été incorruptible.

Son esprit semblait n'avoir jamais consulté son cœur, et heureusement son cœur avait encore moins consulté son esprit. Passez-moi ce jeu de mots, qui rend assez bien mon idée. Il n'y a pas d'exemple de mœurs plus simples et plus honnêtes. Il était bon père, bon époux, philosophe pratique et d'un courage d'autant plus louable, qu'il faisait violence à son caractère naturelle-

ment inquiet et facile à s'effaroucher. Sa perte est sensible à tous les gens de lettres estimables; elle est cruelle pour ses amis; et, à ses funérailles, on n'a entendu que ces mots : *Il a passé sa vie à faire du bien, et il n'a jamais fait de mal à personne.*

Casta domus, luxuque carens; corruptaque nunquàm
Fortuna domini.

Notre bon baron d'Holback et l'abbé Morellet sont dans la douleur. Pour moi, je végète languissamment depuis ma dernière maladie. Mon estomac et mes entrailles ne peuvent se rétablir.

J'ai dit adieu à Grétry et à l'opéra comique. Je travaillerai cette année au supplément de l'*Encyclopédie*, et pour cela, mon illustre maître, j'ai grand besoin de vos lumières.

Ma voisine, mademoiselle Clairon, est comme moi presque toujours malade; elle a été bien sensible à votre souvenir et à votre amitié. Nous avons lu ensemble les lettres de Memmius, le discours d'Anne du Bourg, les Pourquoi, et nous avons beaucoup de mains protectrices de l'innocence et de la vérité. O mon cher maître, le bel emploi que vous avez pris dans ce malheureux monde, et qu'il est glorieux de le remplir comme vous faites! Vous serez pour le génie et pour l'ame un homme bien extraordinaire dans tous les siècles. Le vôtre ne vous méritait pas.

Lettre à Marmontel.

6 janvier 1772.

Je regrette Helvétius avec tous les honnêtes gens, mon cher ami; mais ce que les pauvres honnêtes gens ne peuvent faire à Paris, je l'ai toujours fait au mont Jura. J'ai crié que les pédants absurdes, insolents et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois qui l'avaient condamné, et qui se sont souillés du sang du chevalier de La Barre, sont des monstres qui doivent être en horreur à la dernière postérité. J'ai crié, et des têtes couronnées m'ont entendu. Je n'avais cependant pas trop à me louer de cet innocent d'Helvétius.

Je vous prie d'embrasser pour moi M. d'Alembert, M. Duclos, M. Thomas, M. Gaillard, M. du Belloi, et tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie.

Je vous enverrai par cet Émery ce que vous voulez bien avoir. Je serai bien fâché de mourir sans causer avec vous.

Lettre à Marmontel.

26 janvier 1772.

Je vous écris bien tard, mon cher ami; mais je n'ai pas un moment à moi. Mes maladies et mes travaux qui ne les soulagent guère, occu-

pent tout ce malheureux temps; ces travaux sont devenus forcés; car, quand on a commencé un ouvrage, il faut le finir. J'envoie les tomes six, sept et huit aux adresses que vous m'avez données, et j'espère que ces rogatons vous parviendront sûrement.

Je verrai bientôt cet Helvétius que les assassins du chevalier de La Barre traitèrent si indignement, et dont je pris le parti si hautement. Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui, et d'ailleurs je ne trouvais pas son livre trop bon; mais je trouvais la persécution abominable. Je l'ai dit, et redit vingt fois. Je ne sais si M. Saurin a reçu un petit billet que je lui ai écrit sur la mort de son ami.

Je dois de grands remerciements à M. l'abbé Morellet pour une dissertation très-bien faite que j'ai reçue de sa part. Je n'ai pas la force de dicter deux lettres de suite; chargez-vous, je vous en prie, de ma reconnaissance, et dites-lui combien je l'estime et je l'aime.

Ma misère m'empêche aussi d'écrire à M. d'Alembert. Embrassez-le pour moi aussi-bien que mes confrères qui veulent bien se souvenir que j'existe.

Dites à mademoiselle Clairon que je ne l'oublierai qu'en mourant, et aimez votre ancien ami V. qui vous est tendrement attaché, jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé.

Lettre de Marmontel à Voltaire.

Paris, 1er avril 1772.

Si mea cum vestris valuissent vota, Pelasgi,
Non foret ambiguus tanti certaminis hæres;
Tuque tuis armis, nos te potiremur, Achille.

Grâce au ciel, mon illustre maître, Achille est vivant; mais il s'est dépouillé lui-même; et *les Grecs* qui se disputaient sa dépouille, n'étaient rien moins que des Ajax. Cette place que vous n'avez cessé de remplir après l'avoir quittée, la place d'historiographe de France était vacante par la mort de M. Duclos : je l'ai demandée, et je l'ai obtenue. Hélas! cette place a été occupée par les Racine et par les Voltaire :

Invida fatorum series, summisque negatum
Stare diù.

Consolez-vous cependant de voir la plume de l'histoire remise en de si faibles mains. Si je ne suis pas celui des gens de lettres qui pouvait le mieux vous imiter, je suis celui qui vous aime le plus, et qui aime le plus la vérité. Votre élève ne vous fera point rougir par un indigne abus de la confiance dont on l'honore. Je ne dirai pas tout; mais je ne dirai rien que vous ne puissiez avouer.

Je vais vous étudier plus que jamais, mon il-

lustre maître. Je vais apprendre de vous à parler des grandes choses avec noblesse et simplicité.

Nous avons fait, par la mort de M. Duclos, une perte considérable. Il avait à cœur la gloire des lettres et l'honneur de l'académie. Il en connaissait tous les droits et les défendait ardemment. Ses défauts mêmes tenaient à de bonnes qualités. On lui passait sa brusquerie, et quelquefois elle était utile pour déconcerter l'intrigue et le manége des gens adroits, timides et méchants.

Le jeudi, 9 de ce mois, l'académie s'assemble pour l'élection d'un secrétaire. Je rougirais pour elle, si je pouvais douter que ce ne fût M. d'Alembert.

Qui nommerons-nous aux deux places vacantes? M. l'abbé Delille a bien des voix pour lui, et depuis quelque temps M. l'abbé Raynal s'est rendu bien recommandable. On parle aussi de M. Suard, le plus paresseux des gens de lettres, mais un de ceux qui, de l'aveu de tous, ont le plus de goût et de lumières. Il vous est connu sans doute par sa traduction de l'*Histoire de Charles V* (de Robertson).

J'ai appris, mon cher maître, que vous avez bien voulu faire connaître à M. le comte de Burzinski, ministre plénipotentiaire du roi de Pologne à la cour de Londres, que vous receviez avec plaisir les personnes qui me voulaient du bien. C'est un moyen d'ajouter à l'estime qu'on

a pour moi. Vos bontés sont pour moi le plus flatteur et le plus touchant des éloges.

La haine des Cléments, des Frérons, des Riballiers, me flatte aussi, mais d'une autre façon. Soyez bien sûr que tous ces coquins-là frémissent de rage de la grâce que le roi m'a accordée, et il est, je crois, permis aux gens de bien de jouir de la douleur que leur succès cause aux méchants. C'est le juste supplice de l'envie de se ronger elle-même et de s'abreuver de son fiel.

Vous avez tous les jours le plaisir de lui faire avaler ses propres couleuvres. Quel tourment pour nos ennemis, mon illustre maître, de voir votre génie et votre gaieté rajeunir!..... Je reçois dans le moment même, par M. de Chandieu de Villard, le neuvième volume des *Questions*. J'en avais déja lu quelque chose, comme les articles *Gargantua* et *Serpent*. L'histoire de Gargantua est une chose démontrée. L'expérience de la salive n'est pas encore aussi incontestable; mais si je rencontre Fréron sur mon chemin, je saurai à quoi m'en tenir.

Béni soyez-vous, mon cher maître, qui nous donnez tant de plaisir.

Lettre à Marmontel.

11 avril 1772.

Mon cher et ancien ami, qui sont les gens qui

ont dit qu'on n'aime point son successeur? Ils en ont menti; j'étais ami de Duclos, et je suis encore plus le vôtre. Je me flatte qu'avec le titre d'historiographe vous avez une bonne pension. Martin Fréron dit que vous n'avez fait que des romans. Premièrement, je maintiens que les anciens historiens n'ont fait que cela; et ensuite je dis qu'un homme qui écrit bien une fable, en écrira beaucoup mieux l'histoire. Je suis persuadé que Fénélon aurait su rendre l'histoire de France intéressante. C'est un secret qui a été ignoré de tous nos écrivains. Laissez donc braire maître Aliboron dit Fréron. Il appartient bien à cette canaille d'oser juger les véritables gens de lettres! Ce misérable n'a gagné sa vie qu'à décrier ce que les autres ont fait, et il n'a jamais rien fait par lui-même. Encore son devancier Desfontaines, son maître en méchanceté, avait-il donné une médiocre traduction de l'*Énéide*. C'est une chose bien avilissante pour la France que le *Journal des savants* soit négligé parce qu'il est sage, et qu'on ait soutenu les feuilles des Desfontaines et des Fréron, parce qu'elles sont satiriques. Je me suis toujours déclaré l'implacable ennemi de ces interlopes qui sont l'opprobre de la littérature, et je suis fidèle à mes principes.

Ce que vous me mandez du nommé Clément me fait voir qu'il aspire à remplacer Fréron. Ce sera une belle série, depuis Zoïle et Mœvius. Je viens de retrouver une lettre de ce misérable,

dans laquelle il me demande l'aumône ; et, dès qu'il a été à Paris, il s'est mis à écrire contre moi : mais je ne lui en sais pas mauvais gré, il m'a mis en bonne compagnie.

Sommes-nous assez heureux pour que M. d'Alembert soit notre secrétaire-perpétuel ? Je réponds du moins que, s'il y a de la perpétuité, ce sera pour son nom.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie. Adieu, mon cher historiographe de *Bélisaire* et des *Incas*.

Lettre à Marmontel.

23 octobre 1772.

Je ne sais, mon très-cher confrère, ce que j'aime le mieux de votre prose ou de vos vers. Votre ode m'immortalisera, et votre lettre fait ma consolation. Je n'ai qu'un chagrin, mais il est violent, et je vous le confie.

On s'est imaginé que j'avais manqué à des personnes très-considérables, parce que j'avais trouvé la conduite de monsieur le chancelier très-ferme et très-juste, parce que j'avais dit hautement que l'obstination d'*entacher* M. le duc d'Aiguillon était un ridicule énorme, parce qu'enfin je ne pouvais voir qu'avec horreur ceux que

M. Beccaria appelle, dans ses lettres, les assassins du chevalier de La Barre.

Je n'ai prétendu, en tout cela, être d'aucun parti; et c'est même ce qui m'a déterminé à faire la petite plaisanterie des *Cabales*. Mais plus je me suis moqué de toutes les cabales, moins on me doit accuser d'en être. Les chefs de ma faction sont Horace, Virgile et Cicéron. Je prends sur-tout parti contre les vers allobroges dont nous sommes inondés depuis si long-temps. Je ris de Fréron et de Clément, mais je n'entre point dans les querelles de la cour; j'ignore s'il y en a. C'est la plus horrible injustice du monde de m'avoir soupçonné d'abandonner des personnes à qui j'ai mille obligations; cette idée me fâche. Le soupçon d'ingratitude me fait plus de peine que la chûte des *Lois de Minos* ne m'en fera.

C'est contre ces *Lois* qu'il y aura une belle cabale, et je m'en moque. J'ai fait cette pièce pour avoir occasion d'y mettre des notes qui vous réjouiront.

Je reviens à vos vers, mon cher ami; ils sont trop beaux pour moi. Je fais ce que je puis pour oublier que c'est de moi dont vous parlez, et alors je les trouve plus admirables, et j'admire votre courage autant que votre poésie. Mais quand verrons-nous les *Incas?* quand ferai-je un petit voyage au Pérou? On dit que cette fois-ci vous ne mettez point votre nom à votre ouvrage, que

vous ne voulez plus vous battre avec Cogé *pecus* et avec Ribaudier. J'y perds une occasion de rire à leurs dépens, mais je me consolerai très-aisément, si vous n'avez point de tracasserie.

Je me mets aux pieds de la grande-prêtresse de votre temple : je vous assure qu'un jour cette petite orgie sera une grande époque dans l'histoire de la littérature. Si je pouvais faire un voyage, ce serait celui de la rue du Bac. Je ne viendrais à Paris que pour voir quatre ou cinq amis, la statue de Henri IV, et m'en retourner.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments, et je vous aime comme je le dois.

Lettre à Marmontel.

4 novembre 1772.

Je vous envoie, mon cher ami, cette *Épître à Horace* tout informe qu'elle est : elle sera pour vous et pour nos amis. Je suis forcé de la laisser courir, parce que je sais qu'on en a dans Paris des copies très-incorrectes. Je tire du moins de ce petit malheur un très-grand avantage, en vous soumettant cette esquisse. Les ennemis d'Horace et les jansénistes crieront : peu de gens seront contents. La seule chose qui me console, c'est que la fin de l'épître est si insolente qu'on ne l'imprimera pas.

J'ai lu *Roméo :* je sais qu'il a réussi au théâtre,

et que *Cléopâtre* est tombée; mais je vous avertis qu'il y a trente morceaux dans votre *Cléopâtre* qui valent mieux que trente pièces qui ont eu du succès. Il me semble que le public ne sait plus où il en est. J'avouerai que je ne sais plus où j'en suis. Il est trop ridicule de faire de ces pauvretés-là à mon âge; j'en rougis : c'est barbouiller le buste que vous et la grande-prêtresse avez si merveilleusement décoré.

La copie que je vous envoie est aussi pour M. d'Alembert : n'a-t-il pas un copiste?

Lettre à Marmontel.

29 mars 1773.

Votre ancien ami est revenu au monde, mais ce n'est pas pour long-temps. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il vous sera tendrement attaché dans le petit nombre de minutes qu'il peut avoir encore à végéter sur ce globule.

Je vous plains, je plains le théâtre et le bon goût, puisque mademoiselle Clairon va en Allemagne; mais je ne puis la blâmer de quitter le pays de la frivolité et de l'ingratitude.

J'ai mis au coche un petit ballot de rogatons qu'on vient enfin d'imprimer à Genève. On y trouve des pièces assez curieuses, et, entre autres, le discours de l'avocat Belleguier qui n'aura point le prix de l'université. Vous y verrez aussi

les *Lois de Minos* qui n'ont été faites que pour amener des notes très-vraies et très-insolentes, très-dignes de l'avocat Belleguier, très-dignes d'être lues par vous, et qui ne seront point du tout du goût de Cogé *pecus* et de Ribaudier.

Vous voyez bien que Valade est un fripon, et un sot fripon, puisqu'il ose dire qu'il imprima son infâme rapsodie sur une édition de Genève, et que cette édition de Genève ne paraît que depuis huit jours.

Voici une lettre à M. Pigal; elle se sent un peu de ma maladie, mais aussi elle n'a point de prétention.

Adieu, mon très-cher confrère; ma grande prétention est à votre amitié.

Présentez, je vous prie, mes regrets à mademoiselle Clairon.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, 28 avril 1773.

Mon cher ami, vous venez bien à propos au secours des libraires de Paris, qui sans vous n'auraient fait qu'une collection insipide; et, grâces aux soins dont vous voulez bien les honorer, je crois que l'ouvrage sera très-intéressant et très-instructif.

La tragédie de *Sophonisbe* n'est pas si bien réformée que celle de *Venceslas*. La raison en est

qu'on n'a pas laissé subsister un seul vers de Mairet.

Il y a long-temps que je cherche une occasion de vous envoyer un petit recueil pour mettre dans un coin de votre bibliothèque; mais la contrebande est devenue si difficile, que je ne sais comment m'y prendre.

Je vous remercie de demeurer dans un *impasse*, mais je ne vous pardonne pas d'écrire français par un *o*.

Je vous embrasse bien tendrement.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, 24 juillet 1773.

Soit que les commentaires des anciennes tragédies vous occupent, mon cher confrère, soit que vous donniez des lois aux Incas (qui, par parenthèse, sont vengés aujourd'hui par messieurs du Chily), soit que vous instruisiez nos jeunes princesses par quelque conte moral, où vous mêlez l'*utile dulci*, je vous prie instamment de répondre le plus tôt que vous pourrez à ma requête; la voici:

Vous savez qu'un père de l'église, nommé l'abbé Sabatier, nous accuse, vous, M. d'Alembert, M. Thomas, et moi, *e tutti quanti*, d'être un peu hérétiques, ou du moins tombés dans des erreurs qui sentent l'hérésie. Des gens de bien se sont

laissés séduire par cette horrible accusation. L'intérêt de la religion exige qu'on démasque nos ennemis, qui sont hérétiques eux-mêmes.

J'ai entre les mains le système de Spinosa, éclairci et commenté par M. l'abbé Sabatier, écrit tout entier de sa main, et signé *Bathesabit*, ce qui est à-peu-près l'anagramme de son nom. Vous avez plusieurs de ses lettres; je vous prie de me les envoyer; *oportet cognosci malos.* Confiez ce petit paquet à M. Marin, qui me le fera tenir sur-le-champ.

Mes occupations et mes souffrances ne me permettent pas de vous en dire davantage; je me borne à vous assurer que je serai toujours fidèle à la bonne cause autant qu'à votre amitié.

Lettre à Marmontel.

9 auguste 1773.

Mon cher historiographe, vous voilà donc entré dans ce chemin semé d'épines : mais vous le couvrirez de fleurs convenables au sujet. Voilà d'ailleurs les *Incas* qui vous appellent. On prétend que les *Indios bravos,* après avoir détruit leurs vainqueurs, ont enfin mis sur le trône un homme de la race des anciens Incas. Ce n'est pas là vraiment une affaire de roman, c'est matière d'historiographerie. Vous en avez assez honnêtement dans le Nord et dans le Midi.

J'ai vu M. de Garville, et je ne l'ai point assez vu. J'étais très-malade, mais j'espère qu'il me donnera ma revanche.

J'ai reçu une brochure imprimée chez Valade. C'est une épître à Sabatier et compagnie. J'ignore à qui j'en suis redevable. Je soupçonne M. l'abbé Duvernet, et encore un autre abbé dont j'ignore la demeure. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à être défendu par des gens d'église. Ceux-ci me paraissent de la petite église des gens d'esprit, et du petit nombre des élus.

Dans l'embarras où je suis de savoir à quel saint je dois des actions de grâce, je m'adresse à vous, mon cher ami; je vous envoie ma réponse tout ouverte; je vous supplie d'y mettre l'adresse et de l'envoyer à l'auteur qui, sans doute, est connu de vous ou de M. d'Alembert. Il ne serait pas mal que l'on connût un peu à fond ce M. Sabatier. Ses protecteurs sauront au moins qu'ils sont fort mal servis par les gens qu'ils emploient.

Je me flatte que vous recevrez dans quelques jours un petit essai sur quelques révolutions de l'Inde, sur la perte de Pondichéri, et sur la mort funeste de Lalli. Cela est du ressort de feu l'historiographe, et de l'historiographe vivant. Je puis vous assurer de la vérité de tous les faits. La plupart sont curieux, et peuvent même être intéressants six ans après l'événement. L'auteur est un peu l'avocat des causes perdues; mais vous

serez convaincu que M. de Lalli était innocent, et que l'ancien parlement n'était pas infaillible.

Je suis enchanté que La Harpe ait remporté un nouveau prix. Je souhaite qu'il en ait deux cette année : à la fin sa gloire forcera le gouvernement à lui rendre justice.

Adieu, mon très-cher et illustre confrère; continuez toujours à veiller sur notre petit troupeau, qui est toujours près d'être mangé des loups.

Lettre à Marmontel.

29 novembre 1773.

Je prie instamment Bélisaire de faire succéder M. Gaillard au jeune Moncrif, que j'irai trouver incessamment.

A l'égard de l'empereur Kien-Long, je crois qu'il faut lui donner une place d'honoraire à l'académie des inscriptions, qu'il enrichira de soixante espèces de caractères.

Croyez-vous, mon cher confrère, que M. Riballier se présente cette fois-ci pour remplir la place vacante?

Lettre à Marmontel.

22 décembre 1773.

On dit, mon cher successeur, que vous vous mariez. Ce n'est point en cela que vous êtes mon

successeur : il ne m'a jamais appartenu de donner des exemples en amour. Si la nouvelle est vraie, je vous en fais mon compliment; si elle est fausse, je vous en félicite encore.

Je vous envoie une petite édition de la *Tactique*, bonne ou mauvaise, qu'on dit faite à Lyon. Il y a un petit mot pour notre ami Clément et pour notre ami Sabatier. Il est vrai que ces cuistres ne méritaient pas de se trouver en bonne compagnie; mais ils n'y sont que comme des chiens qu'on chasse d'une église.

Ce Clément ne cesse de vous attaquer dans les admirables lettres qu'il m'adresse. Est-ce que vous ne replongerez pas un jour ce polisson dans le bourbier dont il s'efforce de se tirer?

Je ne sais si vous avez reçu deux petits billets que je vous avais écrits, et que j'avais adressés imprudemment dans la rue des Marais.

Marié ou non, conservez un peu d'amitié pour un vieux malade qui ne cessera de vous aimer que quand il ne sera plus.

Lettre à Marmontel.

A Ferney, 15 janvier 1774.

Vous m'avez envoyé, mon cher ami, un opéra qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour

la musique. Par-tout du sentiment et des tableaux; par-tout des grâces; Grétry vous a bien des obligations.

Je vous avais prié de faire de *jolis riens;* et, au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très-jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer le *Spinosa* de ce coquin de Sabatier; c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa.* Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce Sabatier.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de La Ville soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium.* Cela serait plaisant, mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de se marier tous les matins, et à qui l'envie en passait l'après-dîner.

Bonsoir, mon très-cher successeur.

Lettre à Marmontel.

8 mars 1776.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je

n'ai jamais été si consolé, ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos Frérons, nos Clements, nos Sabatiers, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que Sésostris dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si

le canton d'Allemagne où mademoiselle Clairon règne, est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très-humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

Lettre à Marmontel.

8 mars 1777.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou (1); non, M. de Vaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'inquisition; car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout

(1) *Les Incas.*

uniment par la diligence de Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *De la Philosophie de la Nature?* Il a été violemment persécuté et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en fesant des journaux contre la tolérance, et le métier des Frérons est devenu une charge héréditaire dans l'état. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie long-temps persécutée. Donnez-moi les *Incas* pour mon viatique, et que les Pizaro et les Almagro ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable qui vint me voir à Ferney, il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon.

Lettre à Marmontel.

8 avril 1777.

L'accident qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aie été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau, et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la Sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca Atabalipa, et qui fit pendre et brûler sur-le-champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre Delisle de Sales, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la nature?* je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes: ceux qui les trompent et qui les volent sont plus adroits que nous; ils sont

mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

FIN DE LA CORRESPONDANCE AVEC VOLTAIRE.

TABLE

DES MATIÈRES.

Bélisaire. . . . . Page. 1
Censure de la sorbonne. 185
Correspondance. 327
Correspondance avec M. Riballier. . . . . *ibid.*
Exposé des motifs qui m'empêchent de souscrire à l'intolérance civile. 361
Lettre de Marmontel au roi de Prusse. 369
Lettre de M. De Catt à Marmontel. 370
Lettre du roi de Prusse à Marmontel. 371
Lettre de Marmontel au roi de Prusse. 373
Lettre de M. De Catt à Marmontel. 378
Idem. . . . . idem. 379
Lettre de Marmontel à M. De Catt. 380
Lettre de Marmontel à l'impératrice de Russie. 384
Lettre du général Betzky à Marmontel. 385
Réponse de l'impératrice de Russie à Marmontel. 386
Lettre du prince Galitzin à Marmontel. 387
Lettre du même au même. 388
Seconde lettre de Marmontel à l'impératrice de Russie. 389
Lettre des traducteurs de Bélisaire en langue russe, à Marmontel. 390
Réponse de Marmontel à messieurs les traducteurs. . . . 392
Troisième lettre de Marmontel à l'impératrice de Russie. 394
Lettre de Marmontel à la reine de Suède. 396
Lettre de M. de Gyllenstolpe à Marmontel. 397
Réponse de Marmontel à la reine de Suède. 398
Réponse de Marmontel à M. de Gyllenstolpe. 400

Lettre de Marmontel au prince royal de Suède... PAGE 401
Réponse du prince royal de Suède..... 402
Seconde lettre de Marmontel au prince royal de Suède. 404
Lettre du comte de Creutz, ministre plénipotentiaire, à Marmontel..... 406
Lettre du prince royal de Suède au comte de Creutz.. 409
Lettre du comte de Scheffer, sénateur de Suède, à Marmontel..... 412
Réponse au comte de Scheffer, sénateur de Suède..... 415
Lettre du roi de Suède..... 419
Extrait d'une lettre du baron de Swieten, fils..... 420
Lettre de Marmontel au roi de Pologne..... 422
Réponse du roi de Pologne..... 423
Lettre de M** à Marmontel..... 424
Lettre d'un Anglais de la Caroline, à Marmontel..... 425
Réponse de Marmontel..... 427
Lettre du baron van Swieten à Marmontel..... 429
Lettre du comte de Creutz à Marmontel..... 435
Correspondance avec Voltaire..... 449
Lettre de Voltaire à Marmontel..... *ibid.*
Idem..... *ibid.*
Idem..... 451
Idem..... 452
Idem..... 453
Idem..... 454
Idem..... 456
Idem..... 457
Idem..... 459
Idem..... 460
Idem..... 461
Idem..... *ibid.*
Idem..... 462
Idem..... 463
Idem..... 465
Idem..... 466

Idem. . . . . Page 466
Idem. 467
Idem. 468
Idem. 470
Idem. 472
Idem. 474
Idem. 475
Idem. 477
Idem. 478
Lettre de Marmontel à Voltaire. 480
Réponse de Voltaire. 483
Lettre de Marmontel à Voltaire. 484
Lettre de Voltaire à Marmontel. 486
Idem. 488
Idem. 489
Idem. . . . . *ibid.*
Idem. 490
Billet de Voltaire à d'Alembert. 491
Lettre de Marmontel à Voltaire. (Réponse au billet ci-dessus). 492
Lettre de Voltaire à Marmontel. 495
Idem. 497
Idem. 498
Idem. 500
Idem. 502
Idem. 503
Idem. 504
Idem. 505
Idem. 506
Lettre de Marmontel à Voltaire. 508
Lettre de Voltaire à Marmontel. 509
Idem. 511
Idem. 513
Lettre de Marmontel à Voltaire. 514
Lettre de Marmontel à Voltaire. 517

Lettre de Voltaire.....PAGE 519
Idem.....*ibid.*
Lettre de Marmontel..... 521
Réponse de Voltaire..... 523
Lettre à Marmontel..... 525
Idem..... 527
Idem..... 528
Idem..... 529
Idem..... 530
Idem..... 531
Idem..... 533
Idem.....*ibid.*
Idem..... 534
Idem..... 535
Idem..... 537
Idem..... 539

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

BINDING SECT. JAN 23 1974

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
2005
A1
1818
t.7

Marmontel, Jean Francois
Oeuvres completes